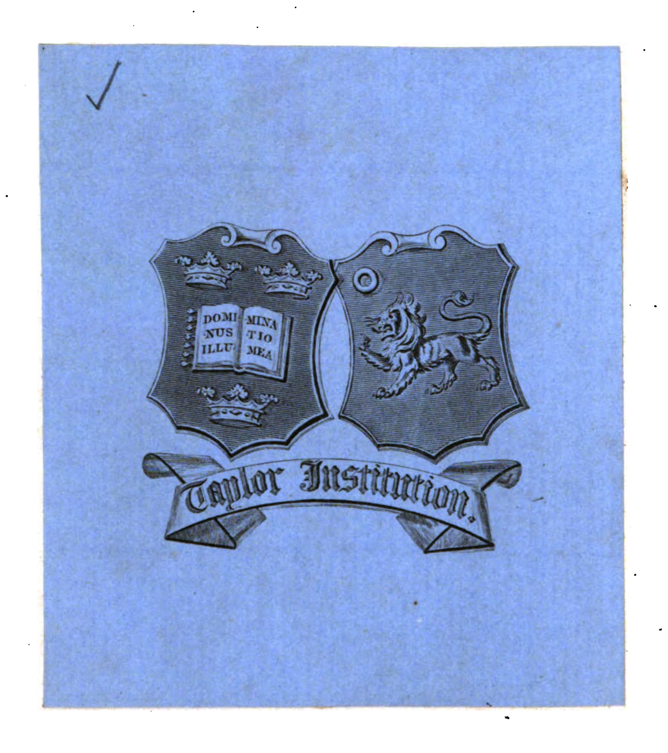

DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.



HISTOIRE

DES TROUBLES

DES PAYS-BAS.

TOME SECOND.

HISTOIRE

DES TROUBLES

DES PAYS-BAS,

SOUS PHILIPPE II,

PAR VANDERVYNCKT;

Ouvrage corrigé, quant au style, et augmenté d'un discours préliminaire et de notes, ainsi que de pièces inédites;

PAR J. TARTE CADET, AVOCAT.

TOME SECOND.

A BRUXELLES,

CHEZ HUBLOU, IMPRIMEUR, RUE DES ÉPERONNIERS,

ET CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DU ROYAUME.

M. DCCC. XXII.

La loi punit le contrefacteur.

J. Tastu

HISTOIRE
DES TROUBLES
DES PAYS-BAS.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Philippe II.

Le règne de Philippe II commença à l'abdication de son père, en 1555. Ce nouveau règne amena successivement des nouveautés toujours odieuses, mais qui le sont bien plus à des peuples jaloux de leur liberté, et accoutumés à obéir sans contrainte. Son commencement ne présagea rien d'heureux : le nouveau roi, plus réservé dans ses manières que ses prédécesseurs, ne témoigna aucune confiance dans les gens du pays; et ceux-ci l'observaient si scrupuleusement, qu'ils étaient continuellement en garde, et fort méfians à son égard.

Tous ceux qui ont décrit les événemens de son règne, n'ont point manqué de nous donner un

portrait, souvent exagéré, de son humeur et de son caractère. Voici ce qu'on en peut concevoir d'impartial, et ce que l'expérience en a justifié : ce prince était né et avait été élevé en Espagne; il avait pris, par goût et par habitude, le génie de sa nation; il enchérissait sur la gravité et la fierté qui semblent naturelles aux Espagnols. Il s'occupait du cérémonial et de la distinction des rangs au point d'inventer et d'introduire fréquemment des étiquettes et des maximes de cour. D'un sérieux à glacer, il n'avait jamais, même en sa jeunesse, montré ce front serein qui promet de beaux jours, et qui fait tant aimer les princes à leur premier aspect. Son air peu gracieux ne convenait point aux étrangers. Encore fort jeune, il avait passé en France, lors du premier voyage qu'il fit aux Pays-Bas, pour y voir l'empereur son père. La cour l'avait honoré et caressé; mais on ne l'avait point goûté (*), et les Français n'en

(*) Ce fut au commencement de l'année 1549; il y arriva avec un nombreux cortége de noblesse espagnole. Après être resté à Bruxelles quelques jours avec l'empereur, qui faisait paraître, en toute occasion, cette tendresse qu'un père, sur le déclin de sa vie, sent si vivement pour un fils unique, Philippe partit pour visiter les principales villes des Pays-Bas, et fut accompagné par la régente, reine douairière de Hongrie.

On le reçut par-tout avec la pompe la plus fastueuse. On dépensa des sommes immenses en fêtes, en repas, en

étaient pas contens. En Angleterre, à peine était-il respecté (*); et les Anglais, dans leurs discours familiers, ne l'appelaient que le mari de la reine. Quelqu'un a dit que ce prince n'était propre

---

illuminations, en tournois : les villes se disputèrent à l'envi à qui étalerait le plus de magnificence, à qui montrerait le plus de zèle et d'invention : enfin le peuple lui donna par-tout les plus fortes preuves d'attachement.

Mais Philippe, au milieu de ces fêtes, où l'on s'efforçait de l'amuser, et qui devaient plaire en effet à un prince jeune et ambitieux, ne put cacher l'austérité naturelle de son caractère. Les Flamands observaient avec inquiétude le contraste frappant qu'il y avait entre le père et le fils. Charles était poli et affable, et l'on vit bientôt que Philippe était d'un abord difficile, fier et sévère. Le premier parlait avec facilité les principales langues de l'Europe, et avait coutume de s'entretenir familièrement avec tous ses sujets. Le second, au contraire, n'avait voulu apprendre que l'espagnol; il parlait peu aux Flamands, et était absolument inaccessible pour tous les autres que les nobles de son pays; il s'habillait à leur mode: il vivait par-tout comme il faisait en Espagne, et ne voulait se conformer, en quoi que ce soit, aux usages flamands. *Haræi annales ducum Brabantiæ. - Meteren et Watson.*

(*) Son cortége, dit l'évêque Burnet, était tel, qu'un des plus grands amusemens de la cour d'Élisabeth était de se moquer de lui et de ses Espagnols.

La dissimulation naturelle de Philippe et sa hauteur, perçaient dans toute sa conduite. Il voyait les principaux nobles du pays sans leur marquer le moindre intérêt; il

qu'aux Espagnols, et que les Espagnols ne l'étaient qu'à lui. Au reste, il était taciturne, ne parlant que par monosyllabes, et presque inaccessible. L'esprit toujours appliqué, soupçonneux, prenant ombrage de tout, il usait d'une telle réserve, même avec ceux qui travaillaient sous lui, que, soit par défaut de confiance, ou parce qu'ils n'écrivaient pas à son goût, il rédigeait beaucoup lui-même. Son écriture était belle, mais ses dépêches très-longues; aussi dit-on que, pour un roi, il écrivait trop. Entr'autres lettres de ce monarque, on en a trouvé une de sa main, adressée à son ministre, le cardinal Granvelle; elle ne contient pas moins de dix-huit pages, et il ne s'agissait que de dire au prélat d'envoyer un jubilé, au lieu d'une somme considérable qu'on lui avait demandée. Philippe apostillait par des commentaires, plutôt que par décisions, les requêtes qui passaient par ses mains. Il fatiguait tous ses secrétaires, qui lui faisaient chaque jour un rapport verbal de ce qui se passait à leur bureau. Malgré leur travail et ces fréquens rapports, et malgré l'application personnelle du roi, ce prince était irrésolu et d'une lenteur extrême. Tous les jours on

---

n'accordait à personne la faveur de l'approcher, sans en avoir obtenu la permission d'avance, et se montrait de l'accès le plus difficile envers ceux-là mêmes dont il voulait se concilier ou s'assurer la bienveillance. *Idem.*

tenait, en sa présence, des juntes et des conseils; mais on ne concluait rien. Il se réservait toujours la disposition; et quelquefois, long-temps après, il adoptait, comme de son chef, l'un des avis qu'il avait entendus; car il se piquait de vouloir tout faire par lui-même.

Ses ambassadeurs et ses ministres dans les cours étrangères avaient beau, dans les affaires pressantes, lui envoyer courrier sur courrier: il n'envoyait ses réponses que de loin en loin; encore étaient-elles souvent fort équivoques. On pourra remarquer que, dans la plus grande chaleur des troubles, les irrésolutions et les lenteurs ont été funestes.

Philippe II, orgueilleux du titre de roi catholique, le fit valoir à toute force et en toute occasion : il en faisait parade dans ses dépêches à la gouvernante, au cardinal Granvelle, au conseil-d'état et à d'autres. Il disait qu'il aimerait mieux perdre tous ses royaumes ou mourir, que de souffrir le moindre écart, ou de permettre quelque changement dans la foi catholique et dans la discipline de l'église.

Ce prince s'était formé en Espagne des idées conformes au préjugé général de sa nation. Dans sa jeunesse on ne l'avait entretenu que des troubles qui eurent lieu durant et depuis la minorité de son père, ainsi que des abus crians du gouvernement flamand. Les guerres que Charles-

Quint avait eu à soutenir en Allemagne ou ailleurs, étaient réputées en Espagne guerres de religion ; et sans distinction, on nommait hérétiques tous les ennemis des Espagnols. Le malheur voulait qu'à-peu-près à cette époque tout ce qui environnait les Pays-Bas fût en trouble et en combustion. Les anabaptistes et les luthériens en Allemagne, le calvinisme en France, le schisme d'Angleterre avaient causé dans ces contrées les guerres civiles les plus funestes. Le commerce florissant des Pays-Bas avec les états limitrophes permettait d'y introduire facilement toutes les nouveautés. Il était impossible que les erreurs du voisinage ne s'y fussent glissées et que les dogmes des hérésiarques et de mille autres sectaires n'y eussent répandu leur vénin. Mais jusque-là le repos public n'en souffrait pas, et l'infection n'était pas assez à craindre pour intéresser la puissance royale et la déterminer à appliquer des remèdes violens avant qu'il en fût besoin. Le roi, d'ailleurs informé des troubles de France, ne les perdait pas de vue ; il était persuadé que l'impunité et trop de relâchement à leur première naissance en avaient causé le débordement. « Devenons sages par l'exemple de « nos voisins, dit-il dans une lettre au cardinal « Granvelle, il nous faut suivre des maximes « tout opposées. » Il avait résidé en Angleterre après son mariage avec la reine Marie. Il y avait

vu les désastres causés par le renversement de la religion sous Henri VIII, père de la reine, les scènes tragiques qui s'y passaient tous les jours pour la rétablir; la hauteur, les lois et les contradictions d'une nation si privilégiée et si difficile à gouverner. Il savait aussi que le changement de religion dans un état n'arrive jamais sans ébranler l'état lui-même, et que ce changement accompagne souvent la rebellion, ou lui sert de prétexte. Voulant prévenir tous ces inconvéniens dans les Pays-Bas, il crut avoir trouvé les moyens d'y assurer la religion sur des fondemens inébranlables, et de contenir les grands et les peuples dans le devoir envers l'église et envers le souverain. Ces moyens étaient violens, précoces, et peut-être plus dangereux que le mal. Des ministres flatteurs applaudirent et coopérèrent à ce dessein. Les Flamands en général n'étaient que trop suspects au roi : on ajouta sur leur compte des imputations odieuses, qui rendirent les mauvaises impressions ineffaçables. Comme le temps d'agir n'était pas encore venu, le plan se dirigeait secrètement et sous de fausses apparences.

Le roi, à son avénement à la couronne, se trouvait engagé dans une guerre contre la France; elle durait depuis 1551, et se faisait principalement en Italie et en Picardie. Elle fut heureuse en 1557 par le gain de la bataille de Saint-

Quentin. Le duc de Savoye, gouverneur des Pays-Bas, commandait l'armée d'Espagne; il fit semblant d'entrer en Hainaut, attira de ce côté-là les forces de l'ennemi, en lui donnant le change; il avait envoyé un détachement investir Saint-Quentin, que les Français avaient dégarni; mais il vint bientôt en faire le siége avec toute son armée. Cette ville était en bon état et réputée forte pour le temps, mais assez mal pourvue de garnison.

L'amiral de Coligni, fameux dans l'histoire des troubles de France, était aux environs; et à la première nouvelle du siége, il se jeta dans la place avec quelque renfort. Depuis, il y entra encore du secours, et cependant le siége continuant, le connétable de Montmorenci, non moins renommé que Coligni dans l'histoire de France, vint avec toute l'armée française reconnaître la place; mais s'étant assuré qu'il serait impossible de faire lever le siége, il se retira vers la Fère.

Le duc de Savoye le voyant en pleine marche, et ayant aperçu quelque irrégularité dans l'ordre de sa retraite, il le fit attaquer par le comte d'Egmont (*) avec toute la cavalerie. L'attaque fut

(*(A la page où l'auteur fait le portrait du comte d'Egmont, nous entrerons en plus grand détail, d'après d'autres historiens, sur le plan et les circonstances de cette bataille, relatives à l'illustre proscrit.

brusque; d'Egmont l'arrêta si bien, que l'infanterie espagnole eut le temps de joindre. La bataille devint générale; les Français firent bonne contenance; cependant ils se sentaient surpris. Un gros de cavalerie française changea de position au grand galop, et fit croire au reste de l'armée qu'on fuyait; ce qui mit l'épouvante et le désordre par-tout. Ce ne fut plus qu'une déroute.

Le canon et le bagage furent pris; trois mille prisonniers furent aussi un des trophées de la victoire. On comptait parmi ceux-ci le connétable, les maréchaux d'Albon, de Saint-André, et plusieurs autres seigneurs de distinction.

Cette victoire fut remportée le 10 août 1557, jour de saint Laurent. La nouvelle en fut si agréable à Philippe II, qu'il fit alors le vœu, par lui accompli depuis en Espagne, de bâtir le superbe Escurial, qu'il dédia à saint Laurent.

La ville de Saint-Quentin se défendait toujours; mais seize jours après, elle fut prise d'assaut. L'amiral et quelques officiers-généraux y furent faits prisonniers.

L'année suivante fut également heureuse. Le même comte d'Egmont, ayant atteint, sous Gravelines, l'armée française, la défit entièrement, après une sanglante bataille, qui se donna le 12 juillet. Le maréchal de Termes y fut blessé et prisonnier. Après des pertes redoublées, la France se détermina à rechercher la paix : le connétable

de Montmorency et l'amiral de Coligni, prisonniers, furent chargés d'en faire les propositions. Le connétable sur-tout s'y employa de toutes ses forces; il avait pour cela plus d'une raison particulière. Nous voyons dans les mémoires du temps, qu'il s'ennuyait mortellement de sa prison, ou plutôt de son absence de la cour, car il savait que Mrs de Guise s'empareraient de toute l'autorité, et prolongeraient la guerre pour le tenir éloigné : il rompit leurs mesures, et ayant reçu ses pleins pouvoirs, il conclut la paix à des conditions bien humiliantes pour la France. Les ambassadeurs de part et d'autre la négocièrent, pour la forme, dans un congrès à Vaucelles, près de Câteau-Cambrésis, et ensuite à Câteau-Cambrésis même, où elle fut signée, avec grande cérémonie, le 3 avril 1559.

Le roi d'Espagne, qui, depuis l'abdication de Charles-Quint, s'était arrêté aux Pays-Bas, avait mis ce temps à profit pour se faire instruire exactement des constitutions du pays, de ses coutumes et usages : il en avait reconnu le fort et le faible par un rapport circonstancié qu'on lui en faisait d'après ses ordres : il l'avait aussi reconnu en personne, en voyageant dans les provinces; car, pendant qu'on faisait la guerre en Picardie et sur les frontières, il alla visiter les provinces les plus éloignées, se rendit de capitale en capitale pour en prendre possession, y reçut l'inau-

guration en personne, et jura de maintenir les priviléges. Ces inaugurations avaient lieu partout, avec beaucoup de solennité et de magnificence; la cour l'accompagnait dans ses voyages, et les provinces l'accueillirent également avec toute la pompe possible.

La paix avantageuse qu'il vénait de conclure avec la France lui permit d'aller en Espagne; effectivement, il déclara aussitôt son intention de faire ce voyage, et en ordonna les préparatifs. Le bonheur précédent de ses armes; cette heureuse paix qui assurait le repos et la tranquillité de toutes ces provinces, n'avaient rien changé à son plan : au contraire, il avait pris avec la France des mesures secrètes qui concouraient au projet qu'on méditait, et la faiblesse du gouvernement de cette couronne ne laissait plus appréhender qu'il en traversât l'exécution. Le zèle du roi s'était échauffé dans le temps qu'il en était moins question que jamais, puisque tout était en plein repos. Mais les ministres ne voulaient pas perdre les fruits qu'ils en espéraient. Dès-lors, on travaillait secrètement, à Rome, à l'érection de nouveaux évêchés; et ce fut un des projets qui devaient enfanter tant d'oppositions et de troubles.

Le duc de Savoie, gouverneur-général des Pays-Bas, était compris avantageusement dans le traité de paix. La France lui restituait tous ses états qu'elle avait occupés durant la guerre, et il allait

épouser madame Marguérite, duchesse de Berry, sœur du roi Henri II. Par-là le gouvernement-général devint vacant; il fut sollicité et brigué par le prince d'Orange, par le comte d'Egmont, et par madame la duchesse de Lorraine.

Cette princesse était Christine de Danemarck, fille du roi Christierne II et d'Isabelle, sœur de l'empereur Charles-Quint: elle avait épousé, en premières noces, François S'Forza Visconti, duc de Milan, et en secondes, François, duc de Lorraine: elle en était veuve depuis 1545.

Si l'on eût consulté la voix publique, le comte d'Egmont aurait été nommé gouverneur-général. Il se flatta, avec raison, que les services récens qu'il avait rendus, en dernier lieu, aux batailles de St-Quentin et de Gravelines, seraient un titre suffisant pour lui obtenir cet honneur.

Le prince d'Orange ne manquait point d'appui dans ses prétentions; mais comme il voyait beaucoup plus clair et plus loin, il comprit bien que, dans ces conjonctures, le gouvernement ne serait pas donné à un Flamand. Il travailla, en même-temps, pour la duchesse de Lorraine; et en cas de succès, il en aurait épousé la fille, car alors il était veuf de sa première femme.

La résolution du roi se fit attendre assez long-temps; enfin l'on apprit que la duchesse de Parme venait d'Italie, et que ce gouvernement lui était destiné. C'était Marguérite d'Autriche,

fille naturelle de Charles-Quint, qui, dans sa jeunesse, quatre ans avant son mariage, l'avait eue d'une demoiselle d'Audenarde, nommée Marguérite Vandergenst. Elle fut élevée à Bruxelles par madame de Savoie, et ensuite, à la recommandation de son père, par la reine de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas. Elle fut en quelque sorte le lien et le gage de la réconciliation du pape Clément VII et de l'empereur, puisqu'on la promit en mariage à Alexandre de Médicis, alors duc de Penna, dans le royaume de Naples. Elle n'avait que dix ou onze ans, et son mari en avait vingt-sept.

Cet Alexandre passait dans le monde pour le neveu de sa sainteté; mais de très-bonnes raisons déterminent à croire qu'il en était le fils. Le mariage s'accomplit quelques années après, et Alexandre fut fait premier duc de Florence. Il fut élevé à cette dignité sur les ruines de cette république, sa patrie. Sa mission et sa personne étaient très-odieuses aux Florentins; c'était un homme fort débauché. Il périt la première année de son mariage, assassiné dans son lit par un de ses cousins, l'an 1531.

Sept ans après, le pape Paul III négocia avec l'empereur un second mariage, aussi bizarre que le premier : il fit donner cette princesse à Octavio Farnese, son petit-fils, qui n'avait que treize ans, tandis qu'elle en avait vingt.

La disposition du roi sur le gouvernement gé-

néral fut suivie, peu de temps après, de la nomination des gouverneurs des provinces. Le prince d'Orange fut continué dans son gouvernement de Hollande et de Zélande; on y ajoutait Utrecht: le comte d'Egmont dans celui de Flandre et d'Artois; le comte de Mansfelt fut établi à Luxembourg; le baron de Molembais en Hainaut; le comte d'Arenbergh en Frise; les barons de Courières et de Montigni eurent, l'un la Flandre gallicane; l'autre, Tournay et le Tournésis en particulier; les comtes d'Oostfrise et de Berlaimont furent préposés aux provinces de Limbourg et de Namur. Le gouvernement de Gueldres et de Zutphen ne fut point donné. Le comte de Horn l'avait administré quelque temps *ad interim*, mais ce comte fut nommé pour accompagner le roi; et pendant qu'il était en Espagne, le gouvernement fut donné au comte de Meghem.

Le commandement des troupes fut aussi réglé. La cavalerie flamande, consistant en 3000 hommes, fut divisée en quatorze cornettes ou bandes d'ordonnance. Cette cavalerie était en grande réputation dans toute l'Europe; Charles-Quint s'en était servi avantageusement dans ses guerres. Chacun des gouverneurs et quelques autres seigneurs flamands eurent une de ces cornettes à commander.

Quant au ministère, le roi ordonna la formation de trois conseils collatéraux, avec des instruc-

tions précises et réglées pour chacun, selon son département, sans qu'il fût permis à l'un d'entreprendre sur l'autre.

Le conseil d'état était composé du prince d'Orange, des comtes d'Egmont et de Horn, d'Antoine Perenot de Granvelle, évêque d'Arras; du comte de Berlaimont, et de Viglius de Zuichem, chef-président. Les trois derniers composaient ce qu'on appelait *la consulte.* La gouvernante pouvait, en certains cas, selon ses instructions, ne prendre avis que de cette consulte seule, et dans les autres, communicables au conseil d'état, elle ne pouvait rien ordonner sans la consulte. Cette instruction était secrète, et la gouvernante devait s'y conformer; mais bientôt elle fut divulguée comme à dessein. On devina aussitôt, et l'expérience confirma pourquoi on publiait le secret. Berlaimont, chef des finances, était, selon le bruit commun, très-attaché à son département: grand ami de l'évêque, il s'absentait souvent. Viglius, malgré sa profonde doctrine, était complaisant et politique; si bien que la consulte se réduisait, quand on le voulait, à l'évêque seul.

Ceux qui avaient aspiré au gouvernement général dissimulèrent le chagrin de s'en voir frustrés. Ils ne se seraient pas fâchés de la préférence donnée à la duchesse de Parme: elle était princesse du sang, et agréable aux Flamands, parce qu'elle était née et élevée dans leur pays. Elle

avait une réputation de sagesse et de bienfaisance. Ils auraient pu l'assister dans le gouvernement et gagner sa confiance. Mais voyant l'étiquette qu'on lui avait prescrite et combien son autorité était bornée; comprenant que l'évêque d'Arras seul remplirait toutes les fonctions de ministre, et seul aussi aurait la clef des secrets du gouvernement d'Espagne; qu'il serait le surveillant de la duchesse même, ils se dégoûtèrent et conçurent une haine implacable contre lui. Ils étaient mécontens depuis le commencement du nouveau règne; ils sentirent tous les jours combien on les soupçonnait: on ne les consultait plus que pour la forme, et sur des choses déjà conclues et arrêtées. Enfin il fut évident pour eux qu'on travaillait très-secrètement à de grands projets. Ce mécontentement des premiers seigneurs influait puissamment sur toute la noblesse inférieure, et de là il se répandit dans le peuple; tellement que peu à peu il gagna, et devint presque universel. Les manières de la cour et le train des affaires y contribuaient beaucoup. Il était visible à tout le monde que les règnes de Philippe I[er] et de Charles V n'existaient plus. Ces princes, d'un accès facile, populaires et d'un abord favorable, se trouvaient dans les Pays-Bas, comme au centre de leur famille, et l'on était accoutumé à les voir de près (*). Charles-Quint

(*) Il fallait donc deux siècles et demi pour que les Pays-Bas retrouvassent ces avantages. O destin! ô Providence!!

parlait cinq langues, et s'en servait familièrement dans le pays où il allait. Philippe II ne parlait que l'espagnol à Londres et à Bruxelles. Son habillement était espagnol : ses audiences, ses apparitions, ses dévotions même, tout était compassé et mesuré par étiquette. Les grands de sa nation l'imitaient beaucoup; les affaires marchaient avec une lenteur affectée, souvent à contre-temps. Il n'était pas difficile de faire sentir au peuple le contraste de ces manières rebutantes, avec la liberté et l'aisance des règnes précédens. La multitude avait déjà remarqué qu'à l'époque de l'inauguration, quand le roi avait fait ses entrées et s'était approché des grandes villes de province, il se cachait ordinairement dans le fond de son carrosse, pour se dérober à la curiosité d'un peuple qui courait au-devant de lui et s'empressait à le voir; le peuple se crut dédaigné et méprisé.

A ce sujet, il ne sera pas hors de propos de dire ce qui arriva au roi plus de vingt ans après: C'était en 1581, lorsqu'à titre de succession, et sans coup férir, il avait acquis tout le royaume de Portugal, après la mort du roi Henri, cardinal. Philippe II alla prendre possession de ce royaume, et, soit par ses propres réflexions ou par avis, il s'y montra tout différent de ce qu'il était. Il caressa extrêmement les Portugais, s'habilla à la portugaise, reçut les députés de cette

nation avec le cérémonial d'ambassadeurs, s'arrêta dans les villes en approchant de Lisbonne, pour donner exclusivement audience aux Portugais, et partout il fit son entrée à cheval. Le jour qu'il vint d'Elvas à Campo-Major, une bourgeoise du commun du peuple l'arrêta, en se mettant devant son cheval, et lui cria en portugais: *Olhay senhor, que vos queremos ver come as outros*. Alte-là, seigneur, nous voulons vous voir comme les autres. Une autre femme, à Santarem, l'ayant regardé fixement, lui cria: « C'est dommage que vous régniez parmi ces maudits Castillans. » Le roi, affectant un air populaire qui ne lui était pas naturel, se mit de belle humeur, et témoigna que ces sortes de libertés lui faisaient plaisir.

Tout se préparait pour le voyage du roi. Il avait convoqué à Gand les états des Pays-Bas pour le mois d'août prochain 1559. Il se proposait d'y installer la duchesse de Parme, sa sœur, de prendre congé des états, et d'y donner ses derniers ordres; mais avant l'assemblée, il s'était élevé un tourbillon, avant-coureur de plus grands orages; ces premiers mouvemens ne devaient pas naturellement avoir les suites qu'ils eurent après le départ du roi. Dans un autre temps, il eût été facile de remédier au mal, mais les esprits s'échauffaient et toute contradiction devenait offense.

Immédiatement après la paix de Câteau-Cambrésis, le séjour d'une grande armée était devenu

inutile. Le roi avait congédié ou renvoyé les troupes allemandes ou étrangères, comme aussi quelques régimens espagnols. Il restait encore au pays trois ou quatre mille hommes de cette vieille infanterie espagnole qui avait tant de réputation dans ce siècle, et dont on différait toujours le départ. Le roi, dans ses projets qu'il cachait avec soin, prévit bien qu'au dénouement il pourrait en avoir besoin, et il souhaitait de la garder dans le pays. Cette troupe était logée et cantonnée vers les frontières de France : les peuples s'en plaignaient amèrement. En effet, les soldats, depuis le premier jusqu'au dernier, étaient très-à charge aux habitans. Intraitables, enflés des derniers succès contre la France, ils croyaient que le rançonnement et le pillage de la Flandre entière ne suffisaient pas pour les récompenser. Ils vivaient à discrétion dans leurs quartiers, et foulaient impitoyablement le peuple.

On présenta, contre tant d'excès, de vives remontrances, jusqu'au roi même, qui tous les jours en était importuné; et à la fin les états de toutes les provinces en firent une affaire commune.

Il y avait, dans ce corps de troupes, deux légions que le roi voulait laisser dans le pays, pour ne point le dégarnir entièrement. On savait son intention, et pour neutraliser, du moins en partie, l'effet de ces remontrances, il avait donné

l'une au prince d'Orange; et l'autre au comte d'Egmont. Mais ce ménagement politique ne réussit point : on demanda à grands cris le renvoi de ces deux légions avec les autres troupes. Plus les instances étaient vives, plus se fortifiaient les soupçons des Espagnols, qui s'imaginèrent qu'une conjuration toute prête n'attendait que ce renvoi pour agir librement. Les Flamands, voyant ce départ sans cesse retardé, criaient hautement que les excès des garnisons espagnoles étaient de commande pour ravager le pays pièce à pièce, y tenir le pied ferme, et faire revenir les autres pour en activer la ruine.

Le roi, irrésolu, ne décidait point; il s'en remettait au temps. Il donnait par intervalles quelque espérance, pour apaiser les murmures, qui étaient montés au plus haut degré; la vieille rancune entre les deux nations s'était réveillée de parole et de fait : on s'injuriait, on se battait tous les jours; dans ces fréquens désordres, des bourgeois et des soldats avaient été assommés.

Dans ces entrefaites, madame la duchesse de Parme était arrivée à Bruxelles. Le roi, le duc Octave de Parme, mari de la duchesse; le prince Alexandre, son fils, qui y étaient depuis longtemps, allèrent au-devant d'elle avec toute la cour, et on lui fit une réception magnifique. Le temps approchait pour le départ du roi, qui avait réglé de s'arrêter à Gand.

CHAPITRE II.

Assemblée des états-généraux à Gand. — Voyage du roi en Espagne.

Au mois de juillet 1559, le roi Philippe II se rendit à Gand : sa suite était superbe et nombreuse ; le duc, la duchesse et le prince de Parme en faisaient partie, ainsi que le duc de Savoye, les ambassadeurs étrangers, les ministres, les conseils collatéraux, et toute la haute noblesse des dix-sept provinces.

La ville de Gand donna de belles fêtes. Le roi y célébra, avec la plus grande solennité, le vingt-troisième chapitre de la Toison-d'Or, et remplit les places vacantes. Il nomma quatorze nouveaux chevaliers. Ce chapitre fut le plus brillant de tous ceux qu'on avait vus. Les fêtes durèrent trois jours, le 23, le 24 et le 25 juillet. Le chapitre tenu dans la capitale de la Flandre fut le dernier. Depuis, Philippe et les chefs de l'ordre qui lui succédèrent, ont nommé seuls sans chapitre, *ex indulto apostolico*. Pendant toutes ces magnificences et les divertissemens de la cour, les députés des états de toutes les provinces s'étaient rendus à Gand.

L'assemblée se tint en grande cérémonie au jour fixé. Le roi s'y rendit avec la duchesse de

Parme, sa sœur, qu'il y établit gouvernante-générale des Pays-Bas. L'évêque d'Arras Granvelle porta la parole pour le roi; il recommanda à leurs soins l'ancienne religion catholique de leurs ancêtres, et pour son maintien l'observation rigide des placards de Charles V, ainsi que du roi actuel; l'obéissance à la gouvernante; et il promit son retour aux Pays-Bas (*).

(*) Le cardinal Bentivoglio donne le précis du discours de l'évêque d'Arras.

« L'orateur détaille les raisons du départ du roi pour l'Espagne. Il s'étend sur l'affection que ce prince portait à ses sujets flamands, à qui sa famille était si redevable de sa puissance et de sa gloire. Philippe espérait que ses affaires ne nécessiteraient pas long-temps son absence; mais au cas que cela fût, il promettait d'envoyer son fils résider dans les Pays-Bas. En attendant, il exhortait vivement les états à s'efforcer de conserver la tranquillité publique, et il leur assurait que rien n'était plus propre à ce but que l'extirpation entière de l'hérésie, qui révolte également ses sectaires contre toutes les autorités; celle de Dieu et celle des souverains légitimes. Les états devaient donc maintenir avec zèle la pureté de leur ancienne foi, et faire exécuter rigoureusement les nouveaux édits. Le roi ne doutait pas qu'en cela, comme en toutes autres mesures, ils ne concourussent volontiers, avec la duchesse de Parme, qu'il établissait régente en son absence. Il quittait les Pays-Bas, pénétré d'une profonde reconnaissance pour l'attachement de ses fidèles sujets : il renverrait au plutôt les troupes étrangères, et délivrerait le peuple de toutes les charges que ses besoins l'avaient forcé d'imposer.

Ce prince, pendant son séjour à Gand, se transporta au conseil provincial de Flandres. Auparavant, il s'était rendu à Malines, et avait pris séance au grand-conseil, pour lui faire les mêmes recommandations au sujet de la religion. Ces deux corps reçurent de plus les lettres-circulaires qu'on envoyait aux autres tribunaux et juges dans les résidences où le roi n'avait point été. Mais tous les discours prononcés de sa part, et le contenu des lettres ne recommandaient et n'enjoignaient qu'en termes généraux, l'observance et le maintien de la religion, l'exécution exacte des placards émanés sur ce point, sans détailler, particulariser ou nommer seulement aucun des nouveaux moyens qu'on méditait d'introduire pour l'affermissement de la foi, et auxquels on travaillait alors fort sérieusement en secret.

Les états assemblés n'en firent non plus aucune mention; mais ils demandèrent hautement la sortie des troupes espagnoles et étrangères; ils demandèrent qu'à l'exemple de l'auguste empereur, père de Philippe II, on ne se servît que des troupes nationales pour la garde des places du pays. Ils demandèrent aussi de n'admettre aucun étranger dans le conseil d'état. Cela parut regarder directement l'évêque Granvelle, né Franc-Comtois, et qui avait déjà nombre d'envieux et d'ennemis.

Le roi, vivement piqué de ces réclamations,

publiques, fermes et unanimes, fit répondre au premier article, qu'il retirerait ses troupes au bout de quatre mois. Quant aux autres projets, bien qu'on les traitât par négociations secrètes, et jusques-là nullement en public, on n'avait pas laissé d'en glisser sourdement quelques notions, sans doute pour reconnaître les sentimens.

Le roi avait appris avec chagrin que ces projets rencontreraient des obstacles et des oppositions insurmontables; que le clergé, la noblesse, et le tiers-état s'opposeraient vigoureusement à l'érection des nouveaux évêchés, et à toutes les démarches qu'on faisait à cet égard en cour de Rome; que le seul nom de l'inquisition était en horreur aux Flamands, capables de tout entreprendre pour s'en affranchir. Il n'était pas content des lenteurs de la cour de Rome, où l'érection des nouveaux évêchés rencontrait des difficultés qu'on n'avait pas prévues, et traînait trop long-temps. Le roi s'était flatté de pouvoir mettre, avant son départ, la bulle à exécution, et son ministre, l'évêque d'Arras, l'espérait plus que son maître; mais il sentait qu'il en aurait seul la fâcheuse commission.

Dans les Pays-Bas, l'opinion commune était que le roi allait en Espagne pour n'en revenir jamais. Ce bruit vulgaire devait sa naissance à un pressentiment; et certains discours, quoique vagues,

n'en laissaient plus douter. Les rumeurs publiques précèdent quelquefois les plus grands événemens et présagent la vérité, comme par hasard.

A la dernière promotion que le roi avait faite, on avait jugé que la plupart de ceux qui y étaient compris n'en étaient pas satisfaits; on conçoit que les concurrens qu'on avait omis l'étaient beaucoup moins. Le choix en parut trop méthodique; il était fait avec poids et mesure, ce qui annonçait de grands desseins à exécuter dans l'absence du roi. On en conclut que, ne voulant point se commettre, et n'ayant aucune envie de revenir dans les Pays-Bas, il emploierait à son service les gens du pays même, pour seconder ses intentions : le peuple ajoutait qu'on voulait, par ce moyen, leur ôter la liberté de servir la patrie. Tous ces bruits sourds avaient disposé les esprits à une certaine indifférence sur le départ du roi, comme sur son retour.

Philippe, toujours empressé de partir, comprenait bien qu'il laissait son plan imparfait, et beaucoup d'affaires à débrouiller dans son absence. On voyait qu'il partait très-peu content; ses vassaux et ses sujets ne l'étaient pas davantage. Après un mois de séjour à Gand, il se rendit à Flessingue en Zélande, où la flotte l'attendait. La duchesse gouvernante, son mari, son fils, le duc de Savoie, toute leur nombreuse

cour, les gentilshommes du pays, et tous les députés des états accompagnèrent ce monarque jusqu'en Zélande. . . . .

Le prince d'Orange se trouvait à Flessingue en Zélande, avec d'autres grands personnages. M. d'Aubry Dumouriez, dans ses mémoires sur la république des Provinces-Unies, nous parle d'un entretien assez singulier que son père, long-temps ambassadeur de France à La Haye, tenait d'un homme qui était présent à l'entrevue du roi d'Espagne et du prince d'Orange : le témoignage de cet homme doit être de quelque autorité; car il était le confident du prince même. Il dit que le roi d'Espagne, près de monter dans le vaisseau, trouva le prince d'Orange à son passage; qu'il s'arrêta pour lui reprocher, d'un air d'indignation, d'avoir, par ses brigues secrètes, traversé ses desseins; que le prince ayant répondu modestement que tout ce qui s'était passé n'avait eu lieu que par le pur mouvement des états, le roi, sortant de son flegme ordinaire, le prit par le poignet, et, le secouant, lui répliqua en colère : *No, no, los estados, ma vos, vos, vos;* expression de mépris qui est le *toi, toi* des Français (*). Le prince sou-

(*) Philippe montra de l'aversion pour Guillaume sans avoir aucune raison de se plaindre de sa conduite : on ne trouve dans les historiens qu'une seule circonstance

haita un bon voyage au roi ; mais il se garda bien d'entrer dans le vaisseau, comme le firent

---

qui pût motiver ses soupçons. Notre auteur la rappellera bientôt en détail.

Le prince d'Orange ayant été envoyé en France comme un des otages pour l'exécution du traité de Câteau-Cambrésis, découvrit le projet concerté entre les rois d'Espagne et de France pour la destruction du parti protestant ; il en avertit ceux de ses amis des Pays-Bas, qui avaient embrassé la religion réformée. De ce moment le roi cessa de le traiter avec confiance.

Mais nous trouvons encore une raison plus satisfaisante de l'éloignement de Philippe pour le prince d'Orange, dans la jalousie de Granvelle et des ministres espagnols. Dès sa plus tendre jeunesse, Guillaume avait été le favori principal du dernier empereur, qui lui avait donné en toute occasion des preuves distinguées de son attachement. Charles l'admettait à ses conseils les plus secrets et avait avoué plusieurs fois que le prince, à peine dans l'âge de l'adolescence, lui avait souvent suggéré des expédiens très-utiles. Guillaume était dans sa vingt-troisième année, lorsque Charles abdiqua ; cependant il avait déjà reçu plusieurs preuves publiques de l'estime de l'empereur. Sans parler du choix qu'il fit du prince d'Orange, pour l'assister dans cette auguste assemblée, où il résigna sa souveraineté entre les mains de son fils, ou de la préférence qu'il lui donna sur tous les autres courtisans, pour porter la couronne impériale à son frère Ferdinand, il lui avait déféré le commandement en chef de son armée, en l'absence du duc de Savoie. En vain lui représenta-t-on qu'il était imprudent d'opposer un jeune

plusieurs autres; on pourrait dire, et pour cause.

Enfin la flotte sortit du port le 20 août 1559, et porta le roi avec sa suite (*) en Espagne, où il fixa sa résidence. Quarante années de son règne postérieures à cette époque, ont vérifié la prédiction qu'il ne retournerait jamais aux Pays-Bas.

Avant de parler de ce grand embrasement, dont le feu couvait sous la cendre, il me semble à propos d'examiner la disposition d'esprit, le

---

homme de vingt-deux ans à des généraux français consommés, tels que le duc de Nevers ou l'amiral de Coligni; Charles persista dans son choix, et n'eut pas lieu de s'en répentir dans la suite, puisque non-seulement les troupes espagnoles ne reçurent pas, sous les ordres du jeune Guillaume, le moindre échec, mais en outre, ce prince fortifia Charlemont et Philippeville, et couvrit ainsi la frontière des Pays-Bas contre les vigoureux efforts des ennemis. Cet extrême attachement, que Guillaume avait inspiré à l'empereur, fut la véritable cause de la froideur que Philippe lui témoigna. Granvelle et les ministres espagnols, jaloux de sa grandeur naissante, entretinrent l'aversion du roi, excitèrent sa méfiance, et ne manquèrent aucune circonstance pour peindre avec des couleurs odieuses le caractère et les projets de leur rival. Philippe fut confirmé dans ses soupçons par le refus que Guillaume fit du commandement de ses troupes; et par le même motif, le comte d'Egmont lui parut, aussi bien que le premier, un obstacle à ses projets despotiques, loin d'en pouvoir être l'exécuteur *(Watson)*.

(*) La flotte était composée d'environ 70 voiles.

génie, la volonté des grands et des peuples des Pays-Bas, le caractère des principaux acteurs qui vont paraître, et ensuite la nature, les motifs et la combinaison des événemens qu'amenèrent les circonstances.

D'abord on peut assurer que la nation en général était indisposée contre Philippe; sans perdre de vue toutes les particularités des règnes précédens, on voit, à cette époque, renaître avec plus de force cette ancienne haine entre les deux peuples, mal éteinte en plusieurs occasions. Il est facile de fomenter la discorde; mais qui peut se flatter de la maîtriser quand elle a éclaté? Il est certain que les mêmes circonstances ne devaient point faire une égale impression sur tout le monde. Le gros du peuple, par exemple, n'avait point d'intérêt dans le mécontentement et le chagrin particulier de quelques seigneurs. Il importait peu aux Frisons, encore à demi sauvages, et à d'autres individus de cette espèce, qu'il y eût dans le clergé quelques évêques de plus ou quelques abbés de moins; ces motifs cependant soulevèrent une multitude aveugle, qui, par instinct, se laisse toujours entraîner au torrent. Les Espagnols, depuis les plus considérables entre les grands jusqu'au dernier des soldats, se conduisaient mal avec les habitans. Ils se promettaient la revanche des maux que le gouvernement flamand leur avait autrefois causés : l'occasion sous ce

règne leur semblait favorable; ils s'en vantaient. Les membres de la haute noblesse des Pays-Bas ne doutaient pas que ce fût leur dessein. Indépendamment des raisons générales et particulières de leur mécontentement, la plupart avaient aussi raison de se plaindre des refus, des mépris, des querelles et d'une infinité de petitesses qu'on n'aurait pas relevées en d'autres temps. Tout entrait en ligne de compte pour grossir le parti, qui gagna de jour en jour par la réunion des intérêts. Ainsi, peu à peu, la noblesse du second ordre, tant des villes que des campagnes, les magistrats et les gens aisés se déclarèrent plus ou moins pour les mesures d'une défense commune. Après cela, il n'était pas difficile de gagner le peuple en lui montrant de tout côté qu'on en voulait à sa liberté et à ses priviléges.

Voilà comme, pas à pas, le mécontentement s'étendit et devint presque universel. Il n'en fallait pas davantage pour amasser en différens endroits ces matières combustibles, qui devaient prendre feu à la première étincelle.

Telle était la situation des provinces des Pays-Bas à la naissance des troubles. Le levain de dissention fermentait dès le commencement du règne même. L'espace de quatre ou cinq années, les événemens et les projets découverts avaient

concouru à fortifier cette fermentation, et à la communiquer à tous les ordres de l'état.

C'est pour ne point interrompre le fil de la narration dans les faits, que je dépeins ici, comme antécédent nécessaire, la disposition morale des esprits. J'ai aussi à faire connaître les qualités et le caractère des grands qui jouèrent le premier rôle dans ce terrible drame.

Guillaume de Nassau, prince d'Orange, était sans doute le premier et le plus redoutable. Il était né en Allemagne et élevé dans sa jeunesse par les luthériens, dont son père avait embrassé la secte. Je ne dirai rien de sa maison; l'illustre extraction en est trop connue pour s'y arrêter (*). L'empe-

(*) Vandervynckt ajoute que la maison de Châlons-Orange était très-puissante dans les deux Bourgognes et aux Pays-Bas: cette succession était parvenue à Réné de Nassau, fils de Henri, comte de Nassau, et de Claude Châlons, sa sœur. René institua notre héros, son cousin germain, pour son héritier universel. Celui-ci fut souverain d'Orange, sous le nom de Guillaume IX. Pendant son règne, qui commença en 1544, la réformation s'y établit, malgré les efforts du parlement, qui embrassa aussi la même cause, quand le prince se fut déclaré pour la religion réformée; mais la guerre s'alluma bientôt après. — Serbellone, neveu du pape, vint camper à Grenouillet avec huit mille hommes, et fit publier à Avignon qu'Orange serait livré au pillage. Les Orangistes étaient malheureusement occupés alors à une expédition contre le bourg

reur Charles-Quint l'avait placé fort jeune comme page chez la reine de Hongrie, sa sœur, gouver-

---

Saint-Andéol. La garnison du château, qui s'était rendue à composition, fut égorgée, malgré la capitulation : la ville fut abandonnée au pillage, et le féroce vainqueur livra les habitans à d'affreux supplices : les Orangeois exercèrent depuis des représailles ; elles furent horribles en divers lieux.

Les deux fils de Guillaume, Maurice et de Frédéric-Henri, lui succédèrent. La réputation du premier fit respecter Orange, qui fut tranquille pendant tout son règne ; il fit fortifier le château à la moderne. Le second fils, qui était aussi un grand homme, eût joui du même bonheur, sans la rebellion de ses sujets. Le gouverneur Walkenburg chercha à se rendre indépendant : il offrit le château confié à sa garde à la reine de Portugal et à plusieurs autres souverains ; mais par la prudence de Knuyt, envoyé à Orange par Frédéric-Henri, Walkenburg est surpris, tué, et le calme se rétablit. Sous Guillaume X, la principauté jouit également d'une paix profonde. La ville d'Orange était devenue l'asile du calvinisme et la terreur des catholiques du comtat.

Depuis cette époque, la France chercha souvent et sous divers prétextes, à s'en emparer. A la paix de Nimègue, elle fut rendue au prince d'Orange, Guillaume-Henri, qui devint le célèbre Guillaume III, roi d'Angleterre. Peu d'années après, Louis XIV s'en saisit : il la garda pendant toute la guerre, qui commença en 1684. Pendant cette nouvelle prise de possession, il fit abattre les temples, il exila les ministres religionnaires et envoya à leur place des garnisons de dragons, qu'on logeait chez les protestans. Par le traité de Riswyck, en 1697, res-

nante des Pays-Bas. Il fut ensuite page de l'empereur, devint son confident et son favori déclaré, et fut employé dans les missions les plus honorables. Sa haute naissance et ses emplois étaient soutenus d'une immense fortune, qu'il devait en partie à l'opulente succession de Châlons-Orange (*), à laquelle il parvint par la protection de l'empereur. Il vivait grandement de toute manière. Ses ambassades et ses gouvernemens de Hollande et de Zélande, du temps de Charles V et depuis, le firent respecter et aimer universellement. Il n'était pas moins estimé dans les

---

titution à Guillaume. — Après sa mort, Louis XIV investit le prince de Conti de la principauté d'Orange, et envoya en prendre possession. Elle fut confirmée, par le traité d'Utrecht, à ce prince, qui, en 1731, y renonça en faveur de la couronne de France.

Revenant à Guillaume Ier, voici quelques nouveaux traits, d'après d'autres auteurs, qui achèvent le portrait, tracé de main de maître, par Vandervynckt :

« Son affabilité subjuguait les cœurs; il n'entama aucune négociation sans en tirer quelque avantage. — Sa prévoyance était telle, qu'il parvenait à décourager, à déconcerter les desseins de ses ennemis. Les dangers ne pouvaient l'émouvoir, ni la fortune le corrompre. »

(*) Personne n'ignore en effet que la maison de Nassau est une des plus illustres et des plus anciennes de l'Allemagne. Passé plus de cinq siècles, elle a donné un empereur à l'Occident.

pays étrangers que dans sa patrie, par ses alliances, ses parens et ses amis : il était fort accrédité en France, en Angleterre, et sur-tout en Allemagne. C'était un homme d'esprit, de cœur et de grande résolution ; méditatif, d'un calme imperturbable, grand politique, et dont les vues embrassaient tout. Quand il avait arrêté une entreprise bien méditée, il y tenait avec une invincible persévérance ; dans les plus grandes adversités il avait une constance à toute épreuve, et des ressources intarissables. On l'appelait *le taciturne*, parce qu'il parlait peu, mais son silence était éloquent ; quand il parlait il séduisait. Le proverbe italien : *tacendo parla, parlando incanta*, lui convenait en tout sens. Écartant d'un côté les éloges outrés de ses partisans, et de l'autre les noires invectives des Espagnols, il résulte de ses actioins *que c'était un grand homme*, et que s'il eût été servi et secondé convenablement, et sans être traversé dans ses plans d'opérations, les Pays-Bas échappaient si bien à l'Espagne, *qu'elle n'y aurait pas gardé un pouce de terre*.

La suite de cette histoire fera voir en combien de conjonctures le prince d'Orange seul soutint cette longue et cruelle guerre ; malgré l'inégalité de ses forces, il balança cette puissante monarchie, alors si formidable, et qui néanmoins crut avantageux de se délivrer de cet ennemi par un assassinat.

Lamoral, prince de Gavre, comte d'Egmont, était un autre seigneur du premier rang. Sa maison, anciennement originaire de Hollande, avait donné des ducs souverains à la Gueldre. Sa mère, héritière de la maison de Luxembourg-Fiennes, avait porté dans celle d'Egmont les biens immenses qu'elle possédait en Flandres.

Le comte était adoré dans ses gouvernemens de Flandres et d'Artois. C'était lui que la voix publique désignait pour le gouvernement-général, quand la duchesse de Parme y fut nommée. Il était véritablement grand seigneur, généreux, sincère, désintéressé. D'ailleurs bon général, d'un courage intrépide, il avait eu des succès brillans dans la guerre contre la France et contre les autres ennemis de l'état : il avait rendu à l'Espagne des services signalés. (*) Il était moins prévoyant

(*) On doit lui attribuer, soit pour le dessein, soit pour l'exécution, le gain de la bataille de Saint-Quentin, dont les résultats pouvaient être décisifs. Guicciardini fait ainsi au comte d'Egmont la part de cette victoire : *auctore consuasore, et prope dicam perfectore Egmondensi;* le public jugera, par les détails suivans, de la vérité de l'assertion.

Le duc de Savoie était commandant en chef de l'armée d'Espagne, composée d'Allemands, de Hollandais, de Flamands, et dont les Espagnols, selon la remarque de Watson (*), composaient la plus petite partie. Le conné-

(*) Tome 1, page 72, édition d'Amsterdam.

et moins adroit que le prince d'Orange, qui peut-être lui était inférieur dans l'art de la guerre,

---

table de Montmorenci avait engagé son armée dans un défilé étroit qu'il fallait repasser avant de pouvoir mettre ses troupes en sûreté. Cette imprudence n'échappa point au duc de Savoie, qui assembla sur-le-champ son conseil de guerre pour déterminer le parti qu'il avait à prendre. Plusieurs officiers furent d'avis de laisser retirer le connétable; mais le comte d'Egmont, général de la cavalerie, soutint avec chaleur qu'il était possible de l'entamer dans sa retraite, et que le succès était de la probabilité la plus palpable. Le duc de Savoie approuva le plan que le comte proposait, et le chargea de l'exécuter. On ne perdit point de temps : Egmont s'avança à la tête de la cavalerie, et fut bientôt appuyé par le duc de Savoie, qui conduisait l'infanterie; les Français n'étaient point préparés à cette attaque, et furent mis aussitôt en déroute. Montmorenci se comporta avec courage pour réparer son erreur; mais le comte d'Egmont et le duc de Savoie avancèrent avec une telle impétuosité, que le connétable ne put jamais rétablir le combat, et rallier ses troupes. Trop convaincu que la bataille était décidée, et sa faute irréparable, il se jeta au milieu des ennemis, et parut décidé à ne pas survivre à sa défaite, pour éviter les reproches que sa témérité n'avait que trop mérités. Il fut dangereusement blessé, et sans doute il aurait péri dans le combat, comme il le désirait, si quelques officiers flamands, l'ayant reconnu, ne l'avaient sauvé de la fureur du soldat. Il fut fait prisonnier, et son armée fut entièrement détruite. Trois mille hommes restèrent sur le champ de bataille, et quatre mille furent faits prison-

mais qui le surpassait dans le cabinet. Avant les troubles, ils n'étaient pas trop bien ensemble, mais le même intérêt les unit alors indissoluble-

---

niers : on comptait dans ce nombre, outre le connétable et ses deux enfans, plusieurs personnes de distinction, et beaucoup de noblesse : il n'y eut du côté des vainqueurs que quatre-vingts hommes de tués, preuve certaine que l'attaque avait été conduite avec autant de prudence que d'audace.

La bataille de Saint-Quentin aurait eu les suites les plus importantes, si Philippe avait déféré à l'avis de quelques-uns de ses généraux, qui lui conseillaient de conduire son armée victorieuse au cœur de la France. Mais un tel avis était trop hardi pour être adopté par Philippe, dont la prudence approchait de la timidité.

Voici comme les historiens accrédités rendent compte de la bataille de Gravelines.

Tandis que le duc de Guise triomphait dans le Luxembourg, le maréchal de Thermes, vieux général expérimenté, qui avait été fait gouverneur de Calais, ayant amassé une armée de 10,000 hommes de pied et de 1500 chevaux, entra en Flandres, prit et détruisit Dunkerque et plusieurs autres villes moins importantes; pénétra jusqu'à Nieuport, ravageant le pays et mettant tout à feu et à sang.

Philippe lui opposa le comte d'Egmont avec une armée très-supérieure en nombre. Alors le maréchal de Thermes se retira promptement sur Gravelines, dans le dessein de continuer sa marche vers Calais, le long de la côte, sans risquer une bataille; mais l'impétuosité du comte d'Egmont, qui avança sur les Français avec la plus grande

ment. Ils avaient essuyé le même refus à la prétention du gouvernement-général, et se voyaient privés de la confiance dont ils jouissaient sous

---

ardeur, rendit impossible d'éviter le combat; ceux-ci étaient chargés des dépouilles des pays qu'ils avaient ravagés, et leur marche en était rallentie. Cependant le maréchal de Thermes eut le temps de passer l'Aa; mais voyant qu'il était impossible de continuer sa retraite, sans être entamé, il rangea son armée en plaine dans une position très-favorable, qui forçait l'ennemi à l'attaquer de front, et lui ôtait l'avantage du nombre; il appuya sa droite à la mer, couvrit sa gauche au midi par ses chariots et son bagage, et s'adossa à l'embouchure de l'Aa: il attendit l'ennemi dans cette position, et étant ainsi bien préparé à le recevoir, il en fit d'abord avec son artillerie une prodigieuse destruction. Mais ce premier avantage ne rendit que plus furieux les Flamands, qui se hâtèrent d'en venir aux mains; de sorte que les deux armées n'en firent plus qu'une, et qu'on combattit bientôt, troupe contre troupe, homme contre homme. Les Français, animés par le désespoir de leur situation, dans un pays ennemi, où ils ne pouvaient espérer de salut que dans la victoire; les Flamands, résolus de se venger des outrages qu'ils venaient de recevoir de l'armée française, et brûlant de recouvrer les dépouilles dont elle était chargée, combattirent avec un acharnement inexprimable: la bataille fut opiniâtre et sanglante, et la victoire balança. Il est probable qu'elle eût été moins long-temps indécise, si les Allemands de l'armée du comte d'Egmont eussent, comme les Flamands, suivi l'exemple de leur chef, qui remplit en cette occasion

Charles-Quint, et qu'ils croyaient due à leurs services. Tous deux étaient mécontens; ils s'indignèrent d'être suspects et observés; le péril commun resserra leur union. On a trouvé des instructions envoyées d'Espagne à la gouvernante, pour les diviser et rompre cette union, qui faisait ombrage; mais c'était en vain; la partie était trop bien liée.

Philippe de Montmorenci, comte de Horn, était

---

les devoirs d'un grand général, et ceux d'un intrépide guerrier. Les Français gardaient cependant encore leur terrain, et semblaient résolus de vaincre ou de mourir, lorsqu'un événement imprévu décida du sort de cette journée. Quelques vaisseaux de guerre anglais croisaient par hasard le long de la côte; ils aperçurent la fumée que produisait l'artillerie, et en devinèrent la cause; ils entrèrent dans la rivière et canonnèrent la droite de l'armée française. Quoiqu'ils ne fussent pas assez près pour lui causer beaucoup de dommage, une circonstance si singulière ne pouvait manquer d'effrayer les moins timides, et la cavalerie fut mise en désordre. Le comte d'Egmont profita avec beaucoup d'adresse de l'avantage que lui offrait le hasard, et, redoublant d'ardeur et d'efforts, il rompit les rangs des français et les mit en fuite. Environ 2000 hommes de vieilles troupes restèrent sur le champ de bataille, un grand nombre se noya dans l'Aa, et quelques-uns des fuyards furent massacrés par les paysans, irrités de la dévastation de leur pays. Il ne s'en sauva qu'une très-petite partie. Le maréchal de Thermes, grièvement blessé, plusieurs officiers supérieurs, et trois mille soldats furent faits prisonniers; toute l'artillerie et le bagage tombèrent au pouvoir des vainqueurs.

amiral, brave et hardi jusqu'à la témérité. Il s'était distingué à la guerre. Après avoir occupé quelque temps les gouvernemens de Gueldres et de Zutphen, il fut nommé pour accompagner le roi en Espagne, où il resta un an ou deux, et pendant son absence le gouvernement de Gueldre fut donné au comte de Meghem. Le comte de Horn, outre le mécontentement général, conçut un profond ressentiment de cet affront, et il en voulait particulièrement à Granvelle. Pendant son séjour en Espagne, il avait fait des découvertes, et connaissait la carte de ce pays-là par le moyen d'un secrétaire dont le roi se servait beaucoup. On prétend même qu'il eut quelque liaison avec don Carlos, prince royal. Dans la suite, le prince d'Orange profita des correspondances que le comte y avait eues. Son humeur inquiète l'emporta dans le commencement des troubles : il aimait les factions, sa conduite était assez inégale; on le ménagea plus par crainte que par confiance.

Floris de Montmorenci, son frère, qu'on nommait le baron de Montigni, fut envoyé deux fois en Espagne par la gouvernante et les seigneurs des Pays-Bas. Au second voyage, il y périt avec le marquis de Bergues, son collègue.

Nous reviendrons à ce seigneur, en examinant le gouvernement du duc d'Albe.

Nous ferons connaître les comtes de Hooghstraete, de Brederode, Ceulenbourgh et autres, à

mesure qu'ils paraîtront sur la scène, ainsi que les chefs du parti espagnol, notamment le fameux cardinal de Granvelle.

J'ai cru à propos de donner avant tout l'esquisse du caractère des principaux seigneurs. J'évite ainsi des répétitions, puisque l'occasion de les nommer se représentera souvent dans l'histoire des troubles : ils en sont les acteurs les plus distingués.

Ce sont ces mêmes seigneurs dont on considéra si peu les services, et qui furent si maltraités par le despotisme espagnol.

Ils en furent tous les tristes victimes, excepté le prince d'Orange, qui ne leur survécut que par sa prudence, et qui prit ensuite sur lui tout le poids de la guerre et de la vengeance.

CHAPITRE II.

Commencement des troubles des Pays-Bas.

L'ÉPOQUE de ce commencement n'est pas fixée au juste, parce que la naissance des troubles n'a point dépendu d'un seul événement, mais de plusieurs; c'est pourquoi les écrivains l'ont arbitrairement déterminée : les uns commencent par l'abdication de l'empereur Charles V, et entrent d'abord en matière, comme si les troubles en eussent été la suite; d'autres les indiquent à une date moins reculée; et, sans beaucoup en rechercher l'origine, ni les premières causes, ils débutent à l'époque où l'on avait déjà les armes à la main, et quand tout était en combustion. Il me semble qu'on pourrait fixer cette époque au temps qui a immédiatement suivi le départ du roi Philippe II pour l'Espagne, c'est-à-dire, à l'an 1560, lorsque les semences de la révolte, répandues dans toutes les provinces, poussaient leur germe; lorsque les têtes s'échauffaient par les discussions épineuses qui tous les jours avaient lieu sur des sujets également fâcheux, et qu'il parut que de part et d'autre on cherchait querelle.

Il faut remarquer qu'aussitôt après l'embarquement du roi, le pays changea de face. Cette

foule de monde qui lui avait fait cortége se dissipa en revenant de Zélande. Madame la gouvernante se rendit à Bruxelles, avec le conseil d'état et ceux qui étaient indispensablement en fonctions à la cour. Le duc de Savoie prit congé aussitôt, s'en alla achever son mariage en France et rentra dans ses états. Tous les autres se dispersèrent : quelques-uns se rendirent à leur gouvernement et à leur destination ; d'autres à leurs campagnes. Plusieurs de la première et seconde noblesse s'étaient dérangés par d'excessives dépenses, parce qu'ils s'étaient piqués de ne le céder en rien aux Espagnols dans les voyages que fit le roi, et pendant son long séjour dans les provinces.

Le pays était depuis long-temps plein de troupes et d'étrangers : le roi avait emmené avec lui une suite nombreuse. On vit donc un vide affreux à la cour et dans les villes. On y aperçut aussi un découragement, une inaction et une indolence extraordinaires : une sorte d'engourdissement avait saisi tous les ordres de l'état ; tous avaient l'œil sur l'avenir, et attendaient de mauvaises nouvelles dans un morne silence. Le gouvernement était embarrassé et n'agissait que lentement (*).

(*) C'est le calme trompeur qui précède l'orage.

La duchesse de Parme assistait assidûment au conseil d'état; mais sa présence ne put y rétablir l'harmonie. Les avis étaient le plus souvent partagés, et les affaires en souffraient. Une des premières que l'on mit de nouveau en discussion fut le renvoi de ce restant de troupes espagnoles, que le roi avait promis de rappeler au bout de quatre mois : ce terme était écoulé. Les murmures et les plaintes redoublèrent au point que déjà les états disaient hautement qu'ils refuseraient de fournir à l'entretien de ces étrangers. Son altesse, voulant apaiser les peuples, fit marcher ces troupes en Zélande, pour y attendre les vaisseaux de transport et les embarquer. Dans l'intervalle elle donna à la cour d'Espagne avis sur avis de ce qui se passait.

Les pouvoirs de la gouvernante étaient fort bornés : elle devait informer le roi des moindres particularités, et ne rien décider sans la consulte, qui d'ordinaire était en dissonnance avec le conseil d'état; aussi écrivait-elle presque sans discontinuer, et lassait tous les secrétaires. Mais en Espagne ses dépêches étaient reçues et examinées avec toute la lenteur de l'étiquette. On n'y répondait point ou l'on y répondait trop tard. On regardait ces affaires avec dédain, et les démarches empressées de la gouvernante étaient traitées de terreurs paniques : mais ces terreurs étaient très-sérieuses en Flandres. Enfin, après

bien des longueurs, arriva une réponse décisive; le roi ordonna froidement de faire rentrer les troupes espagnoles dans leurs premiers quartiers, parce qu'il avait résolu de les tenir encore quelque temps dans les Pays-Bas.

Quand cet ordre laconique parvint à son altesse, l'exécution en était devenue impraticable. Comment les faire rentrer dans leurs quartiers? On ne les y aurait reçues que par la brèche, et on les eût insultées en route. Il n'était plus possible de les laisser en Zélande, où la haine contre les soldats espagnols était si forte, que les ouvriers abandonnèrent le travail des digues, menaçant de laisser submerger toute la Zélande, et aimant mieux périr avec eux que de supporter plus long-temps leur présence(*). Ce désespoir effraya la gouvernante et le gouvernement. La consulte n'y voyait point de remède; le conseil d'état encore moins. Le ministre Granvelle seul voulait exécuter les ordres du roi. Il proposa quelques expédiens, mais à la fin il convint de la nécessité indispensable de renvoyer incessamment ces troupes et de remontrer au roi les raisons pressantes de cette résolution.

(*) Nous aimons mieux, disaient-ils, être submergés par l'Océan, que de rester en proie à la cruauté et à l'avarice des soldats espagnols. *(Watson.)*

On n'a jamais bien compris par quelle politique on avait connivé aux désordres d'une poignée de monde qui faisait ces ravages. Je veux croire qu'il pouvait entrer de l'exagération dans les plaintes des intéressés ; mais du moins y avait-il de la réalité ; on s'était plaint amèrement au roi même, lorsqu'il était au pays : les doléances étaient confirmées par celles des Zélandois. Il était facile de s'informer de la vérité, et de la distinguer de l'imposture, comme il l'était de réprimer le brigandage de cette soldatesque chargée de femmes et d'enfans, selon l'usage des Espagnols dans ce temps-là. Il y avait, dans cette connivence, un dessein prémédité, ou de l'orgueil à mépriser les plaintes. Quoi qu'il en soit, ces trois ou quatre mille hommes, qui avaient grandement irrité les Flamands, partirent, et la gouvernante détailla toutes les bonnes raisons de ce départ au roi, qui, long-temps après, fit semblant d'en approuver la résolution, bien qu'il ait paru depuis qu'il en avait conservé un profond ressentiment. Cette affaire terminée, il en survint successivement d'autres, que nous narrerons par ordre d'époques.

Le Brabant n'avait point de gouverneur particulier, comme les autres provinces, et n'en avait point eu précédemment, étant considéré comme la résidence du prince ou du gouvernement général : on proposa d'en créer un, et la proposition fut appuyée au conseil d'état par le prince

d'Orange et d'autres membres : Granvelle s'y opposa, mais son opposition fut sans succès.

La convocation des états-généraux des provinces fut soumise au conseil avec un grand appareil et de vives instances : sous prétexte des besoins de l'état, on en agitait vigoureusement la question. La duchesse, pressée sur ce point, fut obligée de déclarer à la fin que sa majesté lui avait défendu expressément de faire aucune semblable convocation, et de permettre cette assemblée générale avant son retour aux Pays-Bas. Elle prit sur elle cependant, sans la permission du roi, comme elle le disait, de convoquer une assemblée des chevaliers de la Toison d'Or, dans laquelle on s'était retranché dans toutes les propositions concernant cet objet. L'assemblée de l'ordre se tint à Bruxelles : on lui communiqua des documens et on la consulta sur plusieurs matières. Il y eut aussi des entrevues secrètes, dans lesquelles fut discuté et concerté l'éloignement du cardinal de Granvelle.

Il est à propos de parler ici de ce ministre, si fameux dans l'histoire des troubles, puisqu'on lui en attribue la plus grande part. Mon dessein n'est pas de donner l'histoire particulière de ce personnage. Un bénédictin de la congrégation de St.-Vanne a donné au public, en 1753, des mémoires où se trouvent des matériaux propres à servir à cette histoire. Il reste à les mettre en œu-

vre et à leur donner l'arrangement convenable à un tel ouvrage.

Ce ministre se nommait Antoine Perrenot, et était fils de Nicolas, seigneur de Granvelle. Il fut successivement évêque d'Arras, archevêque de Malines, de Besançon, et cardinal. Il n'était pas d'une aussi basse extraction que ses ennemis l'ont dit par un mépris outré qui subsiste encore aujourd'hui parmi le peuple. On l'a dit petit-fils d'un maréchal-ferrant : quelques écrivains, Strada même, semblent l'affirmer, mais les gens mieux informés sont persuadés du contraire. Sa famille, transplantée à Besançon, était originaire d'Ornans, petite ville de la Franche-Comté de Bourgogne, où ses ancêtres étaient employés dans la magistrature et dans les charges municipales. Son bisaïeul était juge-châtelain d'Ornans en 1482. Nicolas, son père, à la vérité, s'était élevé à des fonctions plus éminentes. Il acheta l'hôtel de Granvelle à Besançon et la terre de ce nom, qu'il laissa à sa postérité. C'était un élève de Mercurin d'Arbois, autre Francomtois d'origine, et Piémontais de naissance, ministre et chancelier de l'empereur Charles V, qui le fit comte de Gattinara; il est assez renommé dans l'histoire et mourut cardinal.

Nicolas Perrenot avait été avocat du roi, au bailliage d'Ornans; ensuite conseiller au parlement de Dôle. Le comte de Gattinara eut soin de son avancement, le fit entrer au ministère, et

lui procura des commissions honorables. Il entra dans les négociations les plus difficiles, et eut la la confiance de l'empereur. Il fut employé au congrès de Calais, dans les affaires de l'empire, et à Trente à l'ouverture du concile. Peu-à-peu il obtint quelques titres du cardinal Gattinara, et à la mort de celui-ci il le remplaça presqu'entièrement.

Antoine, fils de Nicolas Perrenot, qui était mort à la diète d'Augsbourg, l'an 1550, était l'aîné de onze enfans. Il fut destiné à l'église et pourvu de bénéfices dès sa première jeunesse. Il fit d'excellentes études et fréquenta avec grand succès les universités de Dôle, de Padoue et de de Louvain. Il parlait et écrivait très-bien cinq langues. Son père le produisit, encore fort jeune, à la cour, et comme il était homme de bonne mine et de belle prestance, il eut le bonheur de plaire à l'empereur, qui lui donna l'évêché d'Arras, à l'âge de vingt-cinq ans, lui confia des affaires importantes, et s'en fit accompagner dans ses fréquens voyages.

A son abdication il le recommanda au roi son fils, comme l'homme le plus capable et le plus instruit des affaires du pays. On est étonné que cette recommandation ait pu réussir sur un prince de l'humeur de Philippe II; mais Granvelle avait déjà pris ses avances, et avant que ce prince vînt pour la première fois aux Pays-Bas,

il en était connu, ayant eu l'art d'entretenir avec lui une correspondance ; dans la suite il étudia si bien le génie et le caractère du roi, qu'il en pénétra l'humeur assez impénétrable, et finit par en deviner les intentions. Il reconnut ce grand zèle de religion que Philippe II fit toujours valoir avec tant d'ostentation ; il le seconda dans ses projets et ses plans favoris, notamment dans les entreprises sévères et despotiques, où ce prince inclinait naturellement. De là ces nouveautés en matière de religion et d'état, qu'on menait de front tout à-la-fois et sans relâche.

Les sinistres impressions que le roi gardait contre les premiers seigneurs des Pays-Bas étaient attribuées aux suggestions de ce ministre qui continua d'entretenir son maître dans ces mauvaises dispositions ; car après le départ de ce prince, il s'établit entr'eux une correspondance qui prouve combien Granvelle savait conformer son génie à celui de Philippe : il lui écrivait ces longues lettres et ces éternelles relations qu'il savait lui être agréables. Madame la gouvernante avait pour lui beaucoup de considération, et elle suivait en cela exactement les instructions que le roi lui avait données. Peut-être le trouvait-elle de bon conseil ; c'était d'ailleurs un homme infatigable ; mais après, elle s'en dégoûta par sa propre expérience.

Le pape Pie IV, dans une nombreuse promo-

tion, le fit cardinal, le 26 février 1561. La duchesse gouvernante lui avait procuré le chapeau, en écrivant directement au pape à l'insu du roi et de Granvelle même, comme on en fit courir le bruit. Le mystère, s'il y en eut, fut continué par le nouveau cardinal, qui différa de prendre les ornemens de sa dignité jusqu'à l'agréation du roi : elle ne se fit pas long-temps attendre; mais ce mystère n'opéra rien sur ses ennemis : on le traita de grimace, et ce fut un fond nouveau de plaisanteries pour décréditer le cardinal et le tourner en ridicule. Il s'était attiré depuis long-temps la haine des grands et l'envie des autres : sa conduite envers tout le monde lui avait justement suscité un grand nombre d'ennemis. Il était orgueilleux et procurait grâces, charges, bénéfices à ses parens et à ses amis; il protégeait quelquefois sans autre intérêt et sans autre vue que de croiser la prétention ou la recommandation d'un autre protecteur. Non content de posséder la confiance de son maître, il en fit une vaine parade, qui choqua la cour et la ville. Rarement ou jamais il ne faisait la cour à la duchesse. Il était en voyage avec elle, ou logé dans le même palais sans la voir. On savait pourtant qu'ils s'écrivaient des billets presqu'à toute heure : le cardinal se servait quelquefois du style impérieux, et il n'était pas fâché que cette correspondance fût connue.

Outre le vaste palais qu'il habitait à Bruxelles, il se tenait souvent dans une maison sur la colline d'Etterbeeck (*), où il travaillait secrètement à ses dépêches d'Espagne. Comme alors, et plus encore depuis, le vulgaire lui imputait tous les maux de la persécution et des troubles : cette maison, dans le langage du peuple, était appelée *la forge des fers de l'esclavage.*

Le cardinal donnait dans le luxe : il avait grand nombre de gens à son service, des livrées et des équipages magnifiques; et pendant qu'il était inaccessible aux inférieurs, il morguait les grands. Il affectait de se trouver au conseil d'état, mais quand son altesse congédiait l'assemblée, il passait ordinairement dans une autre chambre avec Berlaimont et Viglius, pour remanier l'affaire dans la consulte, ou en faire semblant. Cette affectation offensait si cruellement les autres seigneurs du conseil d'état et des juntes, qu'ils jurèrent sa perte. Le prince d'Orange y travaillait sans bruit; mais à l'hôtel d'Egmont, où tout le monde était bien venu, on en parlait à table.

A cette époque, il y avait à Bruxelles un conseiller au conseil privé, nommé Simon Renard, Franc-Comtois, natif de Vesoul en Bourgogne-Comté, homme d'esprit et très-habile négocia-

(*) A un quart de lieue de cette ville.

teur, mais revêche, présomptueux et satyrique. C'était une créature des deux Granvelle, père et fils; il s'était avancé par leur protection, et avait réussi dans les ambassades en France et en Angleterre. Cependant, comme on était peu satisfait du traité de Vaucelles, il eut de si violens soupçons, que le cardinal lui avait suscité cette querelle, qu'il devint son ennemi mortel. Renard se jeta dans le parti des mécontens; il était toujours à l'hôtel d'Egmont, et comme on s'était mis sur le pied de rendre le cardinal odieux et méprisable, on vit paraître de temps en temps des libelles, des satyres et des pasquinades. Le génie et l'esprit vif de Renard le faisaient croire auteur de la plupart de ces brocards.

Un jour qu'on dînait en bonne compagnie chez le sieur de Grobbendonc, le discours tomba sur l'excessive dépense des livrées, où l'exemple des uns entraînait les autres. Quelqu'un proposa d'imiter la mode de quelques autres nations, et de se distinguer par la simplicité. La bonne humeur continua durant le repas, et les riches livrées du cardinal trouvèrent leur censure. Le comte d'Egmont fut choisi pour régler et introduire la nouvelle móde : le lendemain il fit habiller ses domestiques de gros drap gris-noirâtre tout uni. Cela fut goûté avec tant d'avidité que les tailleurs de Bruxelles ne suffisaient pas à travailler à ces sortes de livrées, distinguées seulement par quel-

ques couleurs aux manches pendantes ou ailerons qu'on portait alors. Sur ces ailerons on figurait des devises et des emblêmes ; on représentait en broderie des têtes rouges, des têtes encapuchonnées. Le mépris que l'on avait pour le cardinal expliquait toutes ces fantaisies.

D'abord la gouvernante, informée de cette nouvelle mode, ne fit qu'en rire ainsi que le public ; on dit même qu'elle envoya en Espagne un de ces ailerons pour divertir le roi. Mais quand le cardinal se fut appliqué lui-même cette malice, et qu'il en eût informé la cour, on prit la chose au sérieux ; son altesse fut obligée de défendre ces têtes et ces capuchons. Alors on y substitua les marques d'union par un trousseau de flêches, devise qui a été adoptée à l'union d'Utrecht, par les provinces-unies, avec l'axiome : *concordiâ res parvæ crescunt*. Ces livrées grotesques et les pasquinades allaient leur train, et amusaient le peuple, pendant qu'on travaillait avec le plus d'attention à l'éloignement du cardinal.

L'assemblée des chevaliers de la toison, qui se tint à Bruxelles, agréa ce projet, comme je viens de le dire, mais non pas unanimement. Pour fortifier le parti, on sonda le duc d'Arschot, puissant seigneur, mais zélé catholique, qui n'approuvait point toutes ces menées, qui lui semblaient contraires aux intérêts de la religion.

D'ailleurs il savait que les chefs des mécontens appelaient le cardinal l'Espagnol, comme s'il était plus espagnol que ceux de la nation même. Le duc tenait à la cour d'Espagne par plus d'un endroit; il était petit-neveu et héritier du seigneur de Chièvres, et il ne voulait pas se brouiller avec les ministres. Il s'expliqua sur ce point, dit qu'il ne s'aviserait pas de prescrire au roi de quelles personnes il devait se servir, et refusa de prendre part à ce projet.

Le comte d'Arenberg, qui avait fait cette tentative, eut à ce sujet une explication assez vive avec le comte d'Egmont : la gouvernante en fut informée et tâcha de les accommoder; mais le secret de l'affaire principale fut éventé.

Cependant on avait résolu de porter directement au roi des plaintes et des reproches contre le cardinal. La lettre avait été minutée, communiquée, changée et corrigée à différentes fois. Mais enfin mise au net, elle fut signée par le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Horn, qui n'était de retour d'Espagne que depuis quelques jours.

Cette lettre était datée du 11 mars 1562, et contenait un préambule respectueux. Elle portait en substance, que le devoir les obligeait d'interrompre les grandes occupations de S. M., pour lui faire connaître ce qu'ils avaient différé

long-temps; que les principaux du pays faisaient des réflexions sur le gouvernement des Pays-Bas, et convenaient que le cardinal de Granvelle y avait seul la disposition souveraine, et gouvernait selon ses idées. Ils assuraient que la persuasion de ce fait était tellement enracinée dans l'esprit des Flamands, qu'il ne fallait pas espérer l'en extirper tant que le cardinal serait dans le pays; et ils répétaient que les affaires des provinces n'auraient jamais de succès aussi long-temps qu'il les conduirait. Ils suppliaient le roi d'apporter un prompt remède au mal et de prévenir le mécontentement général et la ruine de ses affaires. Pour faire voir qu'ils n'ambitionnaient point le commandement, ils priaient S. M. de les éloigner du conseil et du maniement des affaires, puisqu'aussi bien ni leur intérêt ni leur réputation ne leur permettaient plus de se trouver au conseil avec Granvelle. Ils faisaient encore connaître l'espoir où ils étaient que les services et les prières de tant de bons et fidèles sujets ne seraient point méprisés, pour favoriser un seul homme qui se rendait si odieux. Enfin après un éloge de la duchesse gouvernante, ils disaient, en parlant de la religion, que la populace était fortement infectée d'hérésie, et que ni la présence ni l'exemple du cardinal, n'y apportaient aucun remède.

Quelques écrivains ont dit que cette lettre avait été interceptée et pourtant envoyée à son adresse, avec des notes et des commentaires.

Le roi fut long-temps sans y répondre. Joachim Hopperus, dans ses mémoires manuscrits, dont nous parlerons, dit qu'après une longue délibération, le roi y répondit le 6 juin 1563. La délibération fut bien longue en effet, puisque de mars 1562, date de la lettre, jusqu'à la réponse de juin 1563, il s'était écoulé un intervalle d'environ 15 mois. Encore cette réponse était-elle bien équivoque, et en quelque sorte négative : le roi y louait le zèle et l'affection des signataires de la lettre; promettait de se rendre dans les Pays-Bas aussitôt que ses affaires le permettraient. Il ajoutait qu'il lui ferait plaisir qu'un des trois vînt vers lui pour l'informer de vive voix de l'état des Pays-Bas; car ce n'était pas sa coutume, disait-il, de grever sans cause aucun de ses ministres.

Pendant ces quinze mois, il s'était passé bien des choses : le mécontentement augmentait tous les jours; le parti des grands se fortifiait; la noblesse parlait de confédération et de ligue; le peuple se gâtait par l'hérésie dont ses voisins étaient infectés, et criait à la liberté. Les satyres contre le cardinal de Granvelle se poussaient avec plus d'audace, et comme tous les traits étaient décochés contre lui, on en fit des portraits affreux.

Certains jeux académiques étaient alors en vogue; chaque ville avait des sociétés et des chambres de rhétorique. Les beaux esprits déclamaient en vers et en prose; ils s'exprimaient principalement dans la langue du pays; mais, sélon le goût du temps, ils écrivaient aussi en langues étrangères. Il nous reste de ces pièces fugitives des fragmens fort admirables pour ce siècle-là et qui ne le seraient guères en celui-ci. Il y avait des énigmes, des problêmes, des questions à résoudre et des prix à gagner. Comme tout se ressentait des désordres naissans, on commençait à proposer, en matière de religion, des questions fort délicates, qui donnaient ample carrière aux solutions. On censurait dans ces écrits, et le gouvernement et le cardinal-ministre. La cour voulut arrêter cette licence, en interdisant et condamnant certaines propositions dangereuses, et en supprimant ou suspendant tous ces jeux académiques. Cette mesure fit murmurer les amateurs, qui s'en vengèrent en rime et en prose; ce qui multiplia les brochures à l'infini.

Les remontrances que les premiers seigneurs avaient faites plus d'une fois sur le pouvoir et le despotisme du cardinal; sur les abus et les excès de cet étranger dans l'autorité qui lui était exclusivement confiée, n'avaient pas eu un grand succès, mais elles avaient beaucoup ébranlé la confiance de la gouvernante. Elle s'était dégoû-

tée de dépendre si absolument de ce ministre; elle s'était aperçue que les avis fréquens qu'elle envoyait en Espagne n'étaient suivis qu'autant que Granvelle les approuvait : elle avait vu que dans ses idées et dans ses actions, elle était, tout comme un autre, soumise à sa censure. S. A. reconnut la justice de leurs plaintes, les écouta plus favorablement, et commença à négocier elle-même l'éloignement du cardinal. Les seigneurs mécontens avaient déclaré en particulier à la gouvernante, et quelquefois en corps, ne vouloir plus assister au conseil d'état, tant que le cardinal y serait. Après avoir écrit au roi à ce sujet, ils en vinrent à l'effet. Ils ne fréquentaient plus le conseil d'état; ils s'absentaient de Bruxelles. Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn se déclaraient publiquement. Ils avaient reçu chacun en particulier des lettres du roi, pour inviter l'un ou l'autre à se rendre en Espagne, afin de mieux informer S. M. : le comte d'Egmont était sur-tout celui qu'on tâchait d'y attirer, mais il s'en excusa comme les autres.

Thomas d'Armentières, un des secrétaires de la duchesse gouvernante, et le plus affidé, y fut envoyé avec des instructions très-amples et très-pertinentes sur les affaires du temps. Il était encore muni de pièces originales, qui devaient servir à procurer l'éloignement du cardinal, et d'instructions secrètes de S. A. à ce sujet. Il négocia heureu-

sement cette dangereuse commission, dont il vint à bout avec bien de la peine. Le roi lui donna de longues audiences, mais il parut inexorable au commencement. Il avait répondu aux lettres de sa sœur et des seigneurs en termes vagues, et s'était contenté de dire qu'il prendrait des mesures pour apaiser tous ses sujets, en attendant qu'il vînt aux Pays-Bas, afin de mettre la dernière main à ses projets de pacification.

Le cardinal, très-bien informé de toute l'intrigue, continuait d'écrire familièrement au roi. Ses amis divulguèrent qu'il demandait son congé: peut-être fut-il véritablement fatigué de tous ces embarras, ou intimidé par des bruits sourds qui le menaçaient de poison et d'assassinat. Quoi qu'il en soit, il alla un jour trouver S. A., se montra de bonne humeur, et lui annonça que le roi lui permettait d'aller en Bourgogne pour quelques mois, avec le sieur de Chatonnay, son frère, qui revenait de son ambassade de France, pour voir leur mère, qui était très-avancée en âge et malade. Il en montra les dépêches à la gouvernante, qui fit avertir quelques seigneurs. Cette nouvelle fut publique presqu'à l'instant, et le peuple en témoigna une grande joie. Cependant son départ traîna encore quelques mois, durant lesquels ses ennemis ne furent point sans inquiétude. D'Armentières revint et les rassura sur le départ du cardinal, mais non pas assez sur son retour.

Entretemps on voulut mettre le comble à ses dégoûts : les satyres, les insultes redoublèrent; on en frappa des médailles, qui se trouvent encore en Hollande dans les cabinets de quelques curieux. On profita d'une mascarade pour y faire paraître un monstre en forme de diable, à grosse queue de renard, qui chassait devant lui une figure de cardinal, par allusion à ce M. Renard dont on a parlé, toujours réputé bel esprit pour l'invention de ces extravagances. Enfin le cardinal, chargé de la haine publique, partit de Bruxelles pour Besançon le 10 mars 1564.

Aussitôt que le cardinal fut parti, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn reprirent leurs places au conseil d'état; les autres leurs postes. Ils affectèrent même une assiduité plus qu'ordinaire dans l'expédition de toutes les affaires de leur département; mais toujours inquiets sur le retour de ce ministre, qui était en Franche-Comté, ils songèrent à l'éloigner davantage. Madame la duchesse, de concert avec eux, en écrivit en Espagne, donnant à connaître que le séjour du cardinal dans un pays voisin était trop suspect, et qu'on ne cessait point d'en prendre ombrage. On ne trouva pas à propos de l'appeler en Espagne. Il alla bientôt après à Rome, où il résida long-temps, et où il pratiqua à-peu-près le même manége qu'en Flandres. Ayant continué de correspondre avec ses amis, ses créatures et ses émis-

saires, il était exactement informé de tout ce qui arrivait d'intéressant dans les mouvemens populaires; et comme la cour d'Espagne le consultait dans toutes ses affaires préférablement à ceux du pays même, sans en excepter la gouvernante, ses avis eurent la même influence qu'auparavant, bien qu'ils arrivassent par un plus grand détour. Pour achever son histoire, je dirai que le roi le nomma, en 1571, vice-roi de Naples, et qu'il y resta en cette qualité jusqu'en 1580 : à cette époque, il fut appelé en Espagne, où il exerça une espèce de régence pendant que le monarque allait s'emparer du Portugal, ce qui eut lieu après la mort du cardinal Henri. (*) Il avait rencontré nombre de difficultés durant sa vice-royauté de Naples; il en trouva d'autres en Espagne durant son ministère, et il ne fut pas plus heureux dans l'archevêché de Besançon, qu'il obtint en 1585. Il décéda à Madrid d'une fièvre lente, le 22 septembre 1586, à l'âge de soixante-douze ans.

Après ce récit substantiel de la vie du cardinal de Granvelle, si fameux dans la révolution des Pays-Bas, il faudra également faire connaître

(*) Le cardinal Henri, roi de Portugal, mourut le 31 janvier 1580, laissant la régence de son royaume à cinq personnes, qu'il revêtit du pouvoir de nommer son successeur : il était parvenu au trône l'année précédente, après la mort de son neveu Sébastien, tué à la bataille d'Alcazar, en Afrique.

ceux qui lui étaient attachés, et qu'on désignait sous le nom de cardinalistes.

Charles, baron, puis comte de Berlaimont, était sans contredit un seigneur de la première noblesse des Pays-Bas : il avait servi dans les guerres précédentes; mais quand il eût reconnu que l'évêque d'Arras entrait en faveur, il oublia sa grandeur personnelle pour s'attacher à lui. Le comte de Berlaimont était chevalier de la Toison d'Or et chef du département des finances : il n'oublia rien pour se maintenir dans ce dernier emploi : dans les fréquens chagrins dont le public accablait Granvelle, il se vit obligé de prendre son parti : membre de la consulte, du choix du cardinal il était réputé son premier adhérent, ce qui le rendait odieux. Ses ennemis ne l'épargnèrent point dans les libelles et les satyres qui couraient; ils lui reprochèrent d'être esclave de l'intérêt, et trop complaisant pour un seigneur aussi illustre par sa naissance. Il se trouva nommé dans l'apologie ou contre-manifeste du prince d'Orange, publié en 1580. Le comte de Berlaimont était décédé à Namur, deux ans avant la publication de cet écrit, où il est peint comme un homme intéressé et rampant.

Viglius *Ab Ayta*, de Zuichem Frison, est trop connu pour nous y arrêter long-temps : sa doctrine, sa réputation et sa prodigieuse fortune seront à jamais célèbres dans les Pays-Bas.

Les *Analecta Belgica*, mis au jour par M. Hoynck de Papendrecht, archi-prêtre de Malines en 1743, ne laissent rien à désirer. Les ouvrages de Viglius, ses lettres, le détail de sa vie et de sa fortune, s'y trouvent entièrement. On peut reconnaître son caractère par ses ouvrages mêmes. Sans parler de sa profonde science, de son éloquence et de son style nerveux, on y reconnaît toutes les manœuvres du plus adroit courtisan. Très-prévoyant, il savait se soustraire à ces commissions odieuses, si fréquentes en ce temps-là, et menait sa barque au travers de l'orage, de manière à rester toujours en crédit et en faveur. Avec beaucoup de modestie et de souplesse, il eut le bonheur de réussir dans son avancement, dans celui d'une légion de parens et d'amis, et de presque toute la nation frisonne : il était partisan déclaré du cardinal, mais sa façon d'agir le faisait moins haïr que tant d'autres; il eut l'occasion de rendre service aux provinces, et osa user de fermeté contre le duc d'Albe, le plus fier et le plus entêté des Espagnols; ce qui le réconcilia tout-à-fait avec les Flamands. Aussi ne voit-on pas qu'on en ait dit beaucoup de mal, ni qu'il ait été personnellement maltraité dans ces tourbillons des plus grands tumultes.

Joachim Hoppers, autre Frison, natif de Sneeck, contemporain, compatriote et grand ami de Viglius. Il a été docteur à Louvain, conseiller au

grand conseil privé, et ensuite au conseil suprême à Madrid, où il tint les sceaux, et où il termina sa carrière, en 1576.

C'était encore un partisan et une créature du cardinal de Granvelle : il avait été son commensal et travaillé deux ans sous lui. Il s'était proposé Viglius pour modèle, et il avait tenu à-peu-près la même conduite : un parfait accord régnait entr'eux. Parmi ses ouvrages, on trouve un volume de quelques cahiers manuscrits, intitulé : *Recueil et mémorial des Troubles des Pays-Bas*, divisé méthodiquement en quatre parties ; celles-ci sont en chapitres. Il contient une histoire exacte de ce qui se passa de plus secret dans les délibérations des conseils d'état et privé, sous le gouvernement de la duchesse de Parme, depuis le départ du roi, en 1559, jusqu'à 1566, époque où sa majesté prit la résolution de revenir aux Pays-Bas ; résolution feinte ou changée depuis, qui n'eut point de suite et dont l'inexécution devint irréparable, lorsque Philippe eut envoyé le duc d'Albe.

Ce recueil a été copié : les copies en étaient gardées précieusement en quelques cabinets. (*) Celle qui reposait à l'archevêché de Malines a été

(*) L'auteur énonce qu'il est possesseur d'une de ces copies, dont, passé soixante-dix ans, on avait fait présent à son père.

imprimée et donnée au public par M. Hoynck, dans ses analectes belgiques.

Joachim Hoppers, nommé communément *Hopperus*, avait fait cet ouvrage par notices, à mesure que les affaires se présentaient au conseil d'état, et pas toujours aux époques où elles étaient arrivées; ce qui intervertit un peu l'ordre de la narration.

Hopperus avait étudié à Orléans, et il a voulu écrire son recueil en français. Je sais combien cette langue est sujette au changement, et comme elle a varié pendant les deux siècles qui se sont écoulés depuis qu'il a écrit. Mais en le comparant aux autres productions de ce temps-là, on voit aisément que le sien n'était ni élégant ni naturel. Il y a même des constructions inintelligibles, peut-être par la faute du copiste (*).

Je me suis étendu sur ces mémoires d'Hopperus, parce qu'on les a regardés comme l'évangile du jour. Des auteurs même qui ont écrit sur les troubles des Pays-Bas en ont tiré de grands secours; et il est visible que Strada s'en est servi. En effet M. Hopperus a passé dans le monde pour un homme de probité et véridique. Il a témoigné en quelques occasions ses bonnes

(*) M. Hoynck, dit l'auteur, m'avait prié, avant de publier le manuscrit de Malines, de confronter avec le mien quelques passages obscurs, mais nous y avons trouvé la même obscurité.

intentions pour sa patrie : il n'était pas emporté par la passion, ni par un zèle indiscret, et n'a point écrit en termes trop tranchans. Il a pu savoir les secrets les plus cachés. Nombre d'affaires sont passées par ses mains, et sous ses yeux; mais il ne faut pas oublier qu'il était élève et client du cardinal. Viglius et lui ont été souvent chargés de rectifier et de colorer des fautes commises, et de soutenir, au gré de la cour, des thèses fort problématiques. Ils usaient, en particulier, des mêmes raisons qu'ils faisaient valoir en public; le thème en était fait.

Je montrerai en quelques endroits combien de faits, vrais dans le fond, sont palliés ou déguisés; combien d'autres sont omis, selon les circonstances : dans la suite de cet ouvrage, ces mémoires seront cités souvent avec les réflexions convenables. Mais reprenons le fil de notre histoire : on a pu remarquer que les deux points contentieux, motifs de la querelle, étaient terminés. Le renvoi des troupes espagnoles avait eu lieu par une espèce de voie de fait qui fut approuvée plus tard, quoiqu'à contre-cœur; l'éloignement du cardinal de Granvelle, après une infinité de peines et d'intrigues, avait enfin réussi à apaiser les Flamands, mais avec tant de répugnance de la part de la cour d'Espagne, qu'elle en garda le plus profond ressentiment. Deux ans après, les livrées grotesques, les let-

tres écrites au roi et les efforts qu'on avait faits contre le cardinal, formèrent autant de chefs d'accusation dans le procès criminel des comtes d'Egmont et de Horn.

Ainsi les différends étaient plutôt étouffés qu'éteints, et la haine était bien près de se rallumer. Les prétextes ne manquaient pas : il restait encore quatre points à traiter, et les discussions devinrent plus animées : elles furent soutenues de part et d'autre avec tant d'obstination qu'on en vint à prendre les armes.

Ces points capitaux étaient : l'érection de nouveaux évêchés aux Pays-Bas; l'inquisition qu'on voulait y introduire; la modération des édits rigoureux en matière de religion, et la publication du concile de Trente. Pour ne point confondre les idées sur ces objets qui demandent une explication circonstanciée, j'ai cru devoir les traiter chacun séparément et par chapitres.

CHAPITRE IV.

Érection de nouveaux évêchés dans les Pays-Bas.

Nous avons remarqué que Philippe II avait conçu ce projet dès le commencement de son règne, et lorsqu'il était aux Pays-Bas.

La poursuite en avait été entamée à la cour de Rome, et se négociait secrètement. On a remarqué aussi que ni dans les conseils collatéraux, ni à l'assemblée des états-généraux, ni dans les propositions de la part du roi, ni dans ses discours, rien de pareil n'avait été énoncé. Le roi et le cardinal s'étaient flattés d'en obtenir la bulle facilement et de la mettre à exécution pendant qu'il était encore au pays ; ils s'impatientaient beaucoup du retardement de l'expédition. En effet, le roi était sur son départ, et déjà en Zélande pour s'embarquer, quand le docteur Sonnius l'apporta à Middelbourg, au mois d'août 1559. Ce docteur Sonnius avait été envoyé mystérieusement à Rome pour la solliciter, et il eut pour récompense successivement deux des nouveaux évêchés; celui de Bois-le-Duc, et ensuite celui d'Anvers. Le roi, pressé de partir, ne put faire autre chose, en recevant cette bulle, que d'en commettre l'exécution à la duchesse de Parme, gouvernante, et au cardinal, en leur recom-

mandant avec empressement d'y tenir la main. Malgré la dissimulation et le grand secret dont on s'était servi dans cette négociation, le mystère en avait transpiré et avait répandu l'alarme.

Jusque-là le mécontentement n'avait affecté que la noblesse des deux premiers rangs : il n'était passé au peuple que par ricochet. Mais à cette nouvelle, le haut et le bas-clergé se mirent de la partie et crièrent plus haut que les autres. On en fit une affaire commune entre les états de toutes les provinces, et de tout côté furent préparées les plus fortes oppositions. Les métropolitains, tels que les électeurs de Trèves, de Cologne, l'archevêque de Rheims, entrèrent en lice et formèrent opposition à Rome. L'évêque d'Utrecht, ceux de Cambrai, de Tournai et d'Arras, alors seuls évêques des Pays-Bas, s'y joignirent avec tous les abbés et les moines. L'irritation fut à son comble quand on apprit que la dotation de ces nouveaux évêchés devait se tirer des abbayes, des monastères et des fondations ; qu'on parlait de suppressions, d'unions, d'incorporations, de sécularisations, de partages et de commandes, termes insolites et peu connus à beaucoup de gens.

Les provinces, les séculiers et les villes réclamèrent leurs priviléges dans la composition des états, dont le clergé faisait un membre essentiel. Ceux qui se distinguèrent furent les états de Brabant, secondés pourtant de tous les autres. Il fut

dépensé plus de trente mille florins en consultations, en avis des principales universités, et de tous ceux qui, dans toutes les parties de l'Europe, avaient la réputation d'habiles canonistes ou jurisconsultes. Les représentations et les mémoires des meilleurs écrivains du temps contenaient des argumens et des raisonnemens établis sur de grands principes, sur le droit divin, les droits humains, les lois fondamentales des provinces, et les priviléges de chacun. Il était démontré, par la prohibition notoire, sans exemple du contraire, qu'on n'avait jamais toléré en ce pays, ni démembremens de diocèse, ni commandes d'abbayes, ni interversion de fonds sacrés contre l'intention des fondateurs. On y faisait valoir le repos, le bien public, même l'avantage du commerce.

Tous ces documens furent envoyés à Rome, et adressés à Dumoulin, habile homme et jurisconsulte très-distingué, qui avait été précepteur du marquis de Bergues. Il était parti secrètement quelque temps auparavant, et s'était rendu à Rome, muni de lettres de recommandation pour le pape, pour les cardinaux et les grands officiers de la cour; pour les généraux des ordres et les ministres étrangers; on l'avait d'ailleurs muni de bonnes lettres de crédit et de change. Effectivement, il remua efficacement, et fit jouer tant de ressorts, que le roi, averti par le ministère de

Bruxelles, de l'envoi secret de Dumoulin, eut besoin de toute son autorité et de tout son crédit à la cour de Rome, pour venir à bout de son entreprise.

J'ai déjà observé que la première proposition au pape n'avait point rencontré la facilité que le roi et le cardinal en attendaient. L'affaire avait été rapportée et discutée, maniée et remaniée, envoyée par les congrégations, et passée par toutes les formalités, avant que le pape se déterminât. On était étonné à Rome de voir demander tout à la fois une création de douze évêchés et de trois métropoles pour un pays aussi circonscrit que nos provinces. En Italie, ils sont en plus grand nombre, et on les multiplie volontiers; mais on ne pense pas à Rome qu'il convienne d'en agir de même pour d'autres contrées.

Toutes ces réflexions avaient produit quelque effet, et peut-être les difficultés que l'affaire présentait par elle-même amenaient-elles déjà des résistances sourdes. Elle traîna en longueur, et donna aux opposans le temps de former leur parti, de se procurer tous ces avis et de ménager leurs intrigues, mais ils n'en eurent pas assez pour renverser le projet. Dumoulin vint trop tard pour changer des résolutions prises, et il ne put arrêter que l'expédition, pendant qu'on remuait ciel et terre sur l'opposition principale. Un incident servit encore à retarder cette expédition. François de Vargas, am-

bassadeur d'Espagne à Rome, était mal à la cour, et il ne pouvait agir qu'indirectement : la cour, de son côté, ne s'empressait point de le satisfaire.

Ces retardemens et la manière scrupuleuse dont on avait traité cette affaire à Rome, encouragèrent les opposans en Flandre. Quoique la bulle fût expédiée, les états de Brabant, au nom de tous les autres, envoyèrent leurs députés, les sieurs Serclas et Nyll, à Madrid.

La députation dont le sujet, peu agréable en soi, avait été dénoncé d'avance par le cardinal, fut reçue fort froidement en Espagne. Après de longues remises, on renvoya les députés avec une réponse déjà usée, tant elle avait été employée de la part du roi : il leur fut dit que l'incorporation n'était point en forme de commande, et qu'elle ne contrevenait point aux pieuses intentions des fondateurs ; que l'érection des évêchés ne tendait qu'au maintien de la sainte-foi catholique et à la conservation des monastères et lieux pieux, qui, sans les soins de S. M., étaient en grand danger de se perdre, comme on le voyait par l'exemple des états voisins.

Malgré ce mauvais succès, la ville d'Anvers revint à la charge et envoya une autre députation en Espagne. Les députés firent tant valoir la décadence et la ruine de leur commerce, celle de leur crédit, qu'opérerait l'établissement de ces nouveaux évêchés, qu'Hopperus dit positivement

« que par longue poursuite a été pratiqué, que leur fut octroyé, que ledit évêché ne serait mis en leur ville, jusques à tant que S. M. viendrait par deçà. »

Cependant, la bulle d'érection des nouveaux évêchés avait paru; elle est du pape Paul IV, et porte la date de 4 *idus maii* 1559. Tous les obstacles dont nous venons de parler n'ont point empêché qu'elle ne fût reçue et exécutée, dans un endroit plutôt que dans l'autre, au milieu des traverses et des murmures des habitans, qui quelquefois en retardaient l'exécution.

On savait que Philippe II avait à cœur l'érection de ces évêchés, et qu'il n'avait rien oublié pour l'effectuer comme un préservatif contre les hérésies : il en était fortement persuadé, et ses ministres firent tous les efforts possibles pour inculquer cette opinion aux autres. On avait débité depuis long-temps ces raisons générales, qui servaient de réponse à toutes les plaintes et à toutes les remontrances, comme elles avaient servi à renvoyer les députés des états de Brabant.

La cour se flattait d'en faire mieux goûter l'établissement, en ôtant l'odieux de la nouveauté; c'est pourquoi on insinuait par écrit et de bouche, que ce remède contre les maux naissans était plus nécessaire que jamais, et n'avait rien de nouveau, puisque les derniers ducs de Bour-

gogne, après l'union de nos provinces, en avaient conçu le plan, pour ne plus dépendre des évêques étrangers; que le grand Charles V avait toujours eu la même intention, mais que les guerres n'avaient permis, ni à celui-ci, ni à ceux-là, de réaliser cet utile dessein.

Quand le baron de Montigni, envoyé en Espagne dans l'année 1562, eut audience du roi, sa majesté lui dit, concernant cet article, que l'empereur son père lui en avait tracé le plan, et recommandé l'exécution. Ces raisons pourtant ne faisaient pas grande impression; le public persistait à croire que le projet de création de nouveaux évêchés, que tout ce qui avait précédé et suivi, que les manœuvres employées pour obtenir l'assentiment du saint père, étaient l'ouvrage du cardinal Granvelle, combiné dans ses intérêts; que c'était lui qui l'avait inspiré au roi, et avait rendu le monarque inflexible sur ce point. On n'en voulut pas d'autre preuve quand on vit donner au cardinal l'archevêché de Malines, qui était le principal siége en dignité. On remarquait encore que, comme à dessein, ces nouveaux évêchés étaient placés de manière à faire douter s'ils étaient créés dans l'intérêt des provinces mêmes, ou contre ceux qui y commandaient; en voici le dénombrement : la Flandre et l'Artois avaient pour gouverneur le comte d'Egmont. Il n'y existait, depuis des siècles, que l'évêché de Tournai

pour la première province, celui d'Arras pour la seconde, et celui de Cambrai dans le voisinage de l'un et de l'autre; cependant on en créa trois autres pour la Flandre, Gand, Bruges et Ypres, et un pour l'Artois, qui fut Saint-Omer.

En Brabant, on en érigea trois nouveaux, Malines, archevêché et primatie, et deux évêchés; l'un à Anvers, l'autre à Bois-le-Duc. Il en fut érigé un nouveau à Ruremonde pour la Gueldre, et un à Namur.

Dans le gouvernement du prince d'Orange, Utrecht, seul ancien évêché, devenait métropole, avec cinq nouveaux suffragans; Harlem pour la Hollande, Middelbourg pour la Zélande, Leewarde pour la Frise, Deventer et Groningue pour les très-petites provinces d'Overyssel et de Groningue; tandis que les provinces de Luxembourg et de Hainaut n'avaient aucun évêque, et qu'on n'en fit point pour ce pays-là.

Effectivement, c'était une étrange nouveauté: au lieu de quatre évêques dans les Pays-Bas, qui y étaient de toute ancienneté, on en voyait tout-à-coup dix-huit, y compris trois métropolitains, avec celui de Cambrai (*).

Cette nombreuse création et la distribution qui

(*) En France, où tout devient matière à plaisanterie, on n'eût pas manqué de s'écrier: Quatorze d'évêques est-il bon?

s'en fit, confirma l'idée que chacun avait d'un plan formé, mesuré et compassé à loisir, et avec plus de précaution qu'il ne fallait à un zèle pieux et désintéressé.

Il est facile de s'imaginer les embarras et les changemens que devait amener la recherche des fonds et des dotations pour toutes ces chaires épiscopales. On avait aussi, à ce sujet, tracé un plan; mais, à l'exécution, il manqua en bien des choses: les employés n'y travaillèrent pour la plupart que forcément.

Le cardinal Granvelle eut grand soin de son œuvre capitale : l'archevêché de Malines fut le premier établi, et sa fondation réglée : on le dota en grande partie des biens de l'abbaye d'Affligem.

Le cardinal en prit possession et fit son entrée à Malines, en l'année 1561, avec cette circonstance désagréable, qu'il ne fut reçu que par le seul clergé, et accompagné de ses seuls domestiques. Personne de la cour, ni de la noblesse, n'y assista : chacun disait n'avoir pas été invité; le cardinal, de son côté, alléguait n'avoir pas fait d'invitation, dans la crainte d'être refusé.

Hopperus l'explique en ces termes, et pour les autres évêchés, il rend compte, de la manière suivante, des difficultés qui s'élevèrent à leur institution, ou du refus absolu de les recevoir: « Ainsi sont demeurés sans évêques, pour le jourd'hui, ceux d'Anvers, Ruremonde, Deven-

ter, Groningue et Leewarde, et ceux de Malines et de Bois-le-Duc sont si peu respectés et de si petite autorité, comme si ce ne fut rien. Il ajoute qu'aucuns se plaignent, non tant des évêchés que des évêques qu'on leur a donnés, principalement ceux d'Utrecht et de Harlem. »

Et de fait, la plupart de ces nouveaux évêques eurent de grandes contradictions à essuyer avant de pouvoir entrer en possession. Les uns n'ont jamais résidé, les autres ont été obligés d'abandonner leur résidence, peu de temps après leur prise de possession, ou dans la suite par le changement que les troubles amenèrent dans la religion et dans l'état : quelques évêchés furent supprimés, tels que l'archevêché d'Utrecht et tous ses suffragans.

Une considération plausible, touchant les nouveaux évêchés, se présentait à tous les esprits, à cause de l'inquisition qu'on voulait introduire.

L'inquisition, ce tribunal redoutable, ne prive pas seulement l'évêque de sa juridiction épiscopale, naturelle et ordinaire, mais elle enveloppe l'évêque même dans ses poursuites criminelles.

On ne pouvait comprendre ces deux projets contradictoires, que le roi suivait avec la même ardeur; car l'établissement de l'un rendait l'autre inutile. Pour concilier les deux systèmes, on supposait que le dessein était formé de faire le cardinal grand-inquisiteur, et que les évêques

seraient inquisiteurs, chacun dans son district; de manière qu'ils auraient la juridiction ordinaire et extraordinaire, ce qui paraît incompatible.

Ce dessein resta caché, et le gouvernement n'en vint point à l'exécution; mais le soupçon qu'on en eut fit regarder ces évêques comme ministres de l'inquisition : on leur prodigua des noms très-odieux.

Il est encore remarquable que, durant les plus fortes oppositions contre l'établissement des évêques, on avait proposé comme tempérament que, puisque les anciens évêques avaient leur résidence sur les frontières, on se contenterait d'établir, au centre du pays, un seul nouvel évêché, dont le siége serait à Louvain. Ce projet ne fut pas d'abord rejeté, mais on l'abandonna bientôt, parce qu'il ne convenait point au plan que l'on avait en vue.

Parmi les premiers promus à ces évêchés, se trouvaient des gens à qui, certainement, on ne pouvait rien reprocher du côté des mœurs ni de la doctrine, et qui, en donnant de bons exemples, se contentaient de peu, car les revenus de quelques évêchés étaient bien minces. Ce désintéressement et ces exemples firent qu'au bout de quelques années, la haine qu'on leur portait se ralentit beaucoup; et si, après le premier feu jeté, on eût cherché des moyens de conciliation, l'établissement des évêques n'y aurait pas fait obstacle.

CHAPITRE V.

L'inquisition.

L'INQUISITION qu'on voulait introduire dans les Pays-Bas était le principal motif des troubles. Si l'on eût voulu s'entendre, les autres moyens que, sous divers prétextes, on se proposait pour assurer la religion catholique, étaient susceptibles de modification et d'accommodement; nous venons de l'exposer à l'égard des siéges épiscopaux de nouvelle création.

La nation ne demandait, au bout de quelques années, que la modération et l'adoucissement de certains édits rigoureux. De même sur l'admission du concile de Trente, il y avait des conditions acceptables à proposer, et l'on pouvait les fixer par un bon réglement. Mais pour l'inquisition, elle parut si nécessaire aux Espagnols, et si insupportable aux Flamands, que sur ce chapitre il fut impossible de s'entendre. Au contraire, comme les autres points concernaient la religion, on les confondait avec l'inquisition, et on les combattait en haine de l'inquisition, à cause de l'analogie qu'ils avaient avec elle.

L'inquisition, qu'on regardait en Espagne et en Portugal comme une divinité tutélaire (*),

(*) Cette manière de voir n'était pas générale en Espagne; l'inquisition y avait occasionné des troubles: plu-

était en exécration à des peuples libres; et, pendant que le roi d'Espagne risquait de perdre tous ses états de Flandre pour l'introduire et la maintenir, les peuples se livraient au désespoir pour s'en affranchir.

Cet objet, un des plus importans que nous traitons en cet ouvrage, mérite un examen particulier et circonstancié. Mon dessein n'est pas d'écrire l'histoire de l'inquisition, à laquelle, par son étendue, il ne convient pas de donner place dans ces mémoires. Un traité anonyme, imprimé en 1693, est intitulé : *Histoire de l'inquisition;* l'auteur recherche l'origine de cette institution. Il remonte au temps des apôtres en parcourant tous les siècles du christianisme, les conciles et les juridictions épiscopales. Nombre d'autres auteurs en ont écrit savamment.

---

sieurs catholiques des plus zélés s'y étaient fortement opposés. L'Anglais Watson rapporte ces deux faits, qui n'ont rien d'étonnant. Si ces troubles n'ont pas eu de suite, c'est d'abord qu'on ne trouve pas par-tout un héros pour en diriger les mouvemens; à quoi on peut ajouter que le peuple espagnol n'avait pas, comme le Belge, particulièrement depuis la victoire remportée par Charles-Quint sur les insurgés, en 1520, la facilité de réclamer ses droits civils et naturels : n'avons-nous pas vu, de nos jours, des évêques espagnols et d'autres ecclésiastiques respectables, concourir à supprimer deux fois ce fatal établissement? L'année 1820 a été aussi témoin de son renversement en Portugal.

Il est suffisamment démontré que ce tribunal n'est connu dans l'histoire que depuis la guerre des Albigeois, des Vaudois et des Arnandistes, sur la fin du douzième et dans le treizième siècle. Les Arnandistes et les Vaudois avaient causé des troubles affreux; les premiers à Rome et contre les papes; les autres dans les vallées des Alpes, vers le Lyonnais et en Savoie. Il avait fallu des moyens extraordinaires et l'emploi de la force pour les réduire.

A cette époque parut la secte des Albigeois, la plus dangereuse de toutes, parce qu'elle était plus cachée et plus soutenue. Les Albigeois étaient les anciens Manichéens ou Bulgares, hérétiques fort obstinés dans leurs erreurs. La guerre s'alluma à leur occasion dans le haut Languedoc, et ils prirent leur nom de la ville d'Albi. Les petits souverains des environs, tels que les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et de Bigorres, prirent part à la querelle. Simon, comte de Montfort, s'y distingua comme général de l'église : il avait cette commission en vertu d'une croisade qu'on avait publiée contre ces fanatiques, qui se défendirent en désespérés.

La guerre fut des plus meurtrières : on donna des batailles sanglantes; les villes de Beziers et de Carcassone, après des siéges opiniâtres, furent prises, brûlées, et les habitans massacrés.

Enfin, au milieu de tant de désastres, le comte

de Montfort fut tué : après la mort du comte de Toulouse, les successeurs de ces deux chefs entrèrent en accommodement. Le parti des Albigeois succomba, après une guerre qui avait coûté plus de sang et de dépenses qu'il n'en eût fallu pour conquérir un empire.

Le pape Innocent III, très-mécontent des évêques qui, selon son opinion, n'avaient pas fait leur devoir dans ces circonstances, établit des commissions qu'on nommait *inquisition*. Il agissait en cela de sa propre autorité, et suivant le conseil de Saint-Dominique, à qui on avait confié le soin de cette institution, indépendamment des évêques et comme par évocation en matière de foi. Mais ces commissaires ou inquisiteurs n'eurent point d'abord le pouvoir qui depuis leur fut confié. Leur mission consistait à travailler, par la prédication et l'instruction, à la conversion des hérétiques; à exhorter les princes et les magistrats à punir les obstinés et les scandaleux; à s'informer du nombre, de la qualité et des erreurs des sectaires; de la conduite, des soins et de la diligence des évêques, ainsi que de leurs officiaux. Ils envoyaient ces informations à Rome pour qu'il y fût statué par le pape; c'est de ces informations et de ces recherches que le nom d'inquisiteur a pris naissance.

Le pape Honorius III continua de travailler avec zèle à l'extinction de l'hérésie des Albigeois.

Grégoire IX, son successeur, et successeur médiat d'Innocent III, son oncle, à la mode d'Italie, y pourvut encore avec plus de zèle et d'attention; il établit à Toulouse une délégation permanente ou un tribunal d'inquisition. On en fixe l'époque au concile de Toulouse, en 1229; néanmoins elle est postérieure. Ce concile inflige, à la vérité, des peines, et détermine des mesures de précaution contre les hérétiques, mais il conserve aux évêques la connaissance de ces sortes de délits.

Ce tribunal exista quelque temps dans plusieurs provinces méridionales de la France; mais les Toulousains se révoltèrent deux fois contre l'inquisition : d'ailleurs le fanatisme des Albigeois s'éteignit entièrement, et le tribunal de l'inquisition tomba peu-à-peu de même.

On fait voir à Toulouse un très-grand et très-ancien bâtiment, dans lequel se trouve une chapelle ou petite église. Cette lourde masse se nomme toujours Hôtel de l'Inquisition. Comme j'avais lu qu'un père dominicain, sous le titre d'inquisiteur, y faisait sa résidence, j'ai acquis, sur les lieux mêmes, la certitude de ce fait. En effet, un dominicain y demeure encore avec deux ou trois pères de son ordre : il porte le titre d'inquisiteur, qui lui est conféré de la part du roi; il jouit même d'un certain traitement, mais d'ailleurs il n'a aucune fonction à remplir : son pouvoir est nul. On a écrit qu'il existait aussi à Carcassone un

bâtiment destiné au même usage ; on n'en sait cependant rien dans cette ville.

Voilà ce qui reste en Languedoc des vestiges de l'inquisition, qui en tire son origine. Elle n'a jamais été reçue dans les autres provinces de France. Pendant les troubles de ce royaume, sous la minorité des rois François II et Charles IX, messieurs de Guise, plus d'une fois, ont conseillé avec instance à la reine Catherine de Medicis, régente, d'y introduire l'inquisition, comme un remède assuré contre les hérésies du temps ; néanmoins, cette reine, quoiqu'Italienne, et de maison papale, n'a jamais osé l'entreprendre.

En Italie, où l'inquisition fut conçue, elle règne, mais bien différemment d'une ville à l'autre : l'usage en règle l'exercice.

A Rome, le pape nomme douze cardinaux, qui composent la congrégation du saint-office, cour supérieure à toutes les inquisitions. Le pape nomme aussi les inquisiteurs subalternes de l'état ecclésiastique, lesquels sont simples commissaires et amovibles : sur les affaires tant soit peu importantes, ils sont obligés de consulter, à Rome, la cour du saint-office, qui leur donne ses ordres, prescrit les règles des procédures et la forme des jugemens. L'examen porte ordinairement sur la doctrine des livres et les opinions : personne n'y est inquiété pour la religion. Les juifs y vivent sous certaines conditions de police, et y ont un

ghetto, ou quartier, comme ils en ont aussi à Reggio de Modène et à Livourne. Il n'y a point d'exemple que l'inquisition de Rome ait usé d'une grande rigueur, et les étrangers passent des années entières dans cette ville, sans en entendre parler. On en use de même à Milan, dont l'inquisition dépend de celle de Rome.

En Sicile tout se fait au nom du roi, en vertu de la légation qu'il a en ce royaume. Mais il n'y a point d'inquisition à Naples; elle n'y est pas connue.

En 1544, don Pedro de Toledo, vice-roi, voulut l'introduire sur le modèle de l'Espagne; mais un soulèvement général éclata. Après avoir été maltraités, les Espagnols se jetèrent dans le château. La sédition dura quelques jours, et depuis il n'a plus été question de ce projet.

On sait communément qu'il existe une inquisition à Venise, mais elle y est tellement bornée par des conventions et des réglemens, que son pouvoir y a moins d'étendue que partout ailleurs. L'inquisition d'état est beaucoup plus à craindre à Venise, que celle du saint-office.

C'est en général l'idée qu'on peut se former de l'inquisition en Italie.

En Allemagne on l'a connue dans les temps de ces anciennes querelles entre les papes et les empereurs, mais elle n'y a jamais pris racine.

En Angleterre, bien que ce royaume, dans les

siècles passés, fut très-dévoué au saint-siége, il ne paraît pas qu'on ait jamais tenté d'y introduire l'inquisition. Il n'y a donc que l'Espagne et le Portugal, dans toute l'Europe, où ce tribunal permanent exerce une juridiction si singulière dans ses procédures, ses enquêtes, ses jugemens et ses exécutions, qu'il est devenu la terreur de toutes les nations.

L'établissement s'en fit dans le 15e siècle. Les rois catholiques Ferdinand et Isabelle, ayant subjugué les Maures et conquis le royaume de Grenade, qui était leur dernière retraite, l'Espagne se trouvait habitée en grande partie par des Maures et des juifs, mêlés aux chrétiens dans toutes les conditions. C'eût été dépeupler l'Espagne et en faire un désert, que d'expatrier tous ces régnicoles, qui y subsistaient depuis plusieurs générations, et en faisaient le commerce ou le courtage. La ferveur et les pieuses intentions des rois catholiques ne pouvaient, d'autre part, souffrir ce monstrueux mélange de religions, ces licences et ces liturgies mozarabes, dont une partie subsiste encore. Il fut décidé que la seule religion catholique-romaine serait celle des Espagnes, sans tolérance d'aucune autre, et que de gré ou de force, on réduirait à l'union de l'église tous ceux qui professaient d'autres cultes.

Le père Thomas de Torquemada, dominicain, grand théologien, célèbre en Espagne par son zèle

ardent pour la propagation de la foi, avait formé un projet dont, depuis quelque temps, il sollicitait vivement l'accomplissement.

LL. MM. catholiques lui donnèrent leur approbation, et la bulle en fut sollicitée à Rome en leur nom. Le pape Sixte IV l'accorda, et le père Torquemada, premier grand-inquisiteur, se chargea de l'exécution en 1477.

L'inquisition commença par l'Aragon, et passa bientôt en Castille. Elle ne fut reçue en Portugal que le siècle suivant, sous le roi Jean III; mais elle ne s'y est pas moins distinguée par son activité.

Le père inquisiteur s'acquitta de sa commission avec zèle, et, soutenu de toute la puissance royale, il fit des progrès si rapides, qu'en treize ou quatorze ans, selon les historiens, l'inquisition intenta cent mille procès, condamna au feu six mille hérétiques, et fit cinquante mille conversions. Les Espagnols l'ont introduite aux Indes de leur domination, et les Portugais à Goa. Le temps n'a fait qu'affermir l'autorité de ce tribunal, dont les premiers du royaume, en Espagne, se font gloire d'être les huissiers et les satellites. Personne n'est exempt de sa juridiction, ni affranchi des délations de ses satellites volontaires, qu'on appelle familiers. Les évêques, les ministres, la maison royale, les rois mêmes, peuvent être dénoncés et traduits devant ce tribunal.

Il a déjà été observé que Philippe II se faisait un point d'honneur, en sa qualité de roi catholique, de l'étendre dans tous les pays de sa domination, particulièrement aux Pays-Bas (*). Le

(*) On frémit à l'aspect des horreurs qui attendaient nos ancêtres et qui, sans l'héroïque dévouement de Guillaume le *Libérateur*, eussent pour plusieurs siècles accablé leur postérité : Schiller fait de l'inquisition la description suivante :

Un moine de St-Dominique, Torquemada, monta le premier sur ce trône sanglant ; il lui donna des statuts, et légua à son ordre cette puissanee odieuse. Les vœux de ces moines-juges sont terribles. Leurs condamnations ressemblent au terrible fléau de la peste, qui désorganise en peu de temps les corps les mieux constitués. Ils maudissent jusqu'aux objets inanimés qui ont appartenu à un hérétique. Aucune situation ne peut leur enlever une victime. Leurs sentences s'exécutent sur les cadavres comme sur les effigies ; et le tombeau même ne peut servir de refuge contre ces juges redoutables.

C'est avec une pompe triomphale que le coupable est conduit au lieu du supplice. Une barrière couleur de sang dirige le cortége ; le son de toutes les cloches annonce le départ : des prêtres en habits pontificaux, et chantant des cantiques, ouvrent la marche : après eux vient le pécheur condamné, vêtu d'une étoffe jaune, sur laquelle sont peintes des figures noires qui représentent le diable. Sur la tête, il porte un bonnet de papier, qui se termine par une figure humaine, autour de laquelle circulent des flammes et des démons affreux. On porte le crucifix détourné du coupable, pour qui il n'y a plus de salut. Son

cardinal Granvelle passait dans le monde pour lui en avoir inspiré le dessein, et le roi n'eut point d'autre conseil en Espagne. Le cardinal d'Espinosa, son premier ministre, était grand-inquisiteur. Le duc d'Albe haïssait toutes les nations, et n'aimait qu'une très-petite partie de la sienne. Les ministres et les courtisans intéressés dans les conquêtes des Indes, attribuaient les succès obtenus dans ces contrées à l'inquisition qu'on y avait établie sur des millions d'hommes.

Mais comme le roi était prévenu de la forte op-

---

corps mortel sera la proie des flammes, comme son ame immortelle la sera du feu éternel. Un bâillon ferme sa bouche, et l'empêche d'alléger ses peines par des plaintes, d'exciter la compassion par le récit touchant de son histoire, et de publier le secret du sacré tribunal. Autour de lui se pressent une partie du clergé, revêtu des ornemens sacrés, les magistrats et la noblesse. On croit voir un cercueil porté au tombeau, et c'est un homme vivant dont le supplice va offrir au peuple un effrayant spectacle! On réserve ordinairement ces exécutions pour les grandes fêtes: à cet effet, on rassemble dans les cachots du saint office un nombre considérable de ces malheureux, afin d'ajouter à la cérémonie par la quantité des victimes, et alors le souverain lui-même y assiste en personne. Il est assis, la tête nue, sur un siége moins élevé que celui du grand-inquisiteur, qui, ce jour-là, obtient les honneurs de la préséance. Maintenant qui ne frissonnera pas à l'aspect d'un tribunal devant lequel le souverain lui-même disparaît?

position et de la répugnance indomptable que ce projet trouverait aux Pays-Bas, il eût souhaité que l'introduction s'en fît imperceptiblement, et que la nation s'y trouvât assujétie presqu'à son insu. C'était là le motif de tant de promesses, de désaveux, d'ambiguités, d'équivoques, et s'il est permis de le dire, de supercheries dont on usa ensuite. Le baron de Montigni, envoyé en Espagne en 1563, dans plusieurs audiences que sa majesté lui donna, n'apprit rien de cette intention. Le roi lui répéta à la dernière : « Dites-leur encore qu'il ne m'est jamais venu dans l'idée d'établir une inquisition en Flandre.

Ainsi le baron revint persuadé qu'on ne songeait pas en Espagne à introduire cette nouveauté. Il fit son rapport à la gouvernante en plein conseil d'état, et quand il vint à cet article, le prince d'Orange, mieux informé que tous les autres, lui rit au nez, et lui reprocha de s'être laissé gagner par les Espagnols. Montigni, piqué au vif, dit que, passant par la France, il avait reconnu que les Huguenots regardaient le prince d'Orange comme un chef de leur parti et comme un de leurs héros. Le prince demanda justice, fit grand bruit, contre son ordinaire, et menaça Montigni en présence de son altesse, qui se donna la peine de les raccommoder.

Cependant ce rapport, en ce qu'il eut d'avantageux, fut bientôt divulgué, et là-dessus se ré-

pandit la nouvelle que l'inquisition n'aurait pas lieu, puisque le roi la désavouait lui-même.

Le comte d'Egmont alla en Espagne l'année suivante, 1564, chargé d'instructions, de propositions, et de tout le détail des projets que le gouvernement de Flandre avait formés, et de toutes les mesures qu'il devait prendre. En plusieurs conférences, il fut parfaitement bien reçu du roi, caressé et fêté à la cour, et expédié, avec tant de célérité, qu'il fut de retour au bout de cinq mois. Son rapport était aussi favorable que l'autre, et à-peu-près dans le même sens. Le roi avait approuvé tout ce qu'on lui avait proposé : il avait chargé le comte de quelques instructions pour madame la gouvernante, lesquelles tendaient à assembler des évêques et des ministres, afin d'obtenir de plus grands éclaircissemens.

Hopperus parle avec emphase de ces bonnes dispositions du roi et de la gracieuse réception du comte d'Egmont : « Combien que peu de temps « après, dit-il, commandant sa majesté par ses « lettres, la punition d'aucuns hérétiques et ana- « baptistes, il commença à se douloir, comme « de choses contre la promesse qu'icelle lui avait « faite. »

Le déplaisir du comte alla beaucoup plus loin : il déclara nettement qu'on lui manquait de parole ; ses plaintes ne firent qu'augmenter les dé-

fiances de la noblesse contre les Espagnols, et fortifièrent le parti mécontent qui s'augmentait de jour en jour.

Pendant qu'on délibérait aux Pays-Bas sur de nouveaux moyens à proposer, et qu'on flottait encore dans l'incertitude sur la décision finale, que depuis long-temps on attendait d'Espagne, son altesse faisait part au roi des plaintes du comte d'Egmont et des résistances qui redoublaient tous les jours, sur-tout à l'égard de l'inquisition. La duchesse reçut les dépêches du roi, datées de Valladolid, le 2 juin 1565. Elles contenaient l'ordre de faire observer les placards à la dernière rigueur. Un ordre encore plus positif fut donné à Ségovie, le 17 octobre suivant.

Le roi y approuve la conduite des évêques et des ministres sur la réformation des ecclésiastiques et la doctrine du peuple. Il ne voit pas, et ne peut entendre « d'avoir fait aucune nouvel-« leté sur le chatoy des hérétiques. » Il entre dans un long raisonnement « sur ce que n'est pas « chose nouvelle, qu'ainsi a été fait du temps de « l'empereur son père et du sien, » et ordonne que si « les juges restent en défaut, qu'on en « avertisse sa majesté, afin qu'elle y pourvoie par « d'autres de plus de cœur, et de meilleur zèle. » Ce sont les expressions du texte; et quant à l'inquisition, sa majesté déclare plus clairement que ci-devant que ses intentions sont : « que l'inqui-

« sition se fasse par les inquisiteurs en la forme « et manière que jusques ores a été fait, et leur « appartient de droit divin et humain. »

Une déclaration de guerre n'aurait pas fait plus d'impression sur les esprits, que ces dépêches, quand la connaissance en parvint au public. On délibéra long-temps comment on en userait pour les publier, et lorsque la question s'examinait au conseil d'état, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn s'excusèrent de voter sur le point de l'inquisition, disant que puisque le commandement de sa majesté était si absolu et si exprès, il n'y avait rien à voir et à délibérer; qu'il fallait seulement exécuter les ordres tels qu'ils étaient; qu'ils voulaient pourtant bien déclarer qu'il y avait de grands inconvéniens à craindre à cause de cette résolution. Quelques gouverneurs, comme le prince d'Orange, le marquis de Bergues, les comtes de Mansfelt et de Meghem, le baron de Montigni, déclarèrent de bouche et par écrit, qu'ils n'avaient ni le moyen ni la volonté d'exécuter rigoureusement le contenu des placards, ni de donner assistance à l'inquisition; et que si sa majesté et son altesse persistaient dans ce projet, ils suppliaient d'être déchargés de leur gouvernement et de pouvoir se démettre de leurs emplois.

Le chef-président Viglius, prévoyant le terrible orage qui allait fondre sur le pays, proposa de

surseoir à l'exécution et d'en remontrer, avec force, toutes les funestes conséquences, offrant de prendre sur lui toute l'indignation qui pourrait résulter de ce retardement. Cependant on négligea cet avis, parce qu'on n'était point d'accord. On fit connaître la volonté du roi en la notifiant, par une circulaire de son altesse, aux conseils provinciaux et aux gouverneurs.

Celle qui fut écrite au conseil de Flandre est du 10 décembre 1565. Après un préambule étendu sur les pieuses intentions du roi, et après avoir coloré le mieux qu'on pût l'amertume du contenu de la lettre, on ordonne d'observer les placards à la rigueur, de donner toute faveur et assistance aux inquisiteurs de la foi dans l'exercice de leurs fonctions : on ordonne aussi de faire entendre cette ordonnance aux officiers et aux villes subalternes, afin qu'elle leur serve de règle invariable : on y joint un extrait des dernières lettres du roi à madame la duchesse, et dans cet extrait, aussi bien que dans la dépêche de son altesse, on copiait textuellement les ordres du roi ; savoir : « Que l'inquisition se fasse par les inqui-« siteurs, en la forme que jusques ores a été fait, « et leur appartient de droit divin et humain. »

La dépêche et l'extrait furent publiés à l'audience, le 24, veille de Noël, grand jour de plaids, et la copie imprimée fut comme de coutume envoyée aux subalternes. Je ne sais si à la

cour on s'était repenti d'avoir employé cette forme de publication; mais le président reçut de son altesse une lettre du 16 janvier suivant, dans laquelle il est dit que son altesse avait appris que les dépêches et ses derniers ordres avaient été imprimés et divulgués; « chose bien pernicieuse, dit-elle, et de très-mauvaise importance et conséquence. » Elle ordonna de rechercher diligemment les imprimeurs, ainsi que les distributeurs, et de se saisir des exemplaires. Le président en ayant fait son rapport, le conseil répondit, le 21 janvier, que, suivant les premiers ordres de son altesse, il avait fait la publication de la lettre et de l'extrait, et ordonné l'impression du tout à J. Van den Steene, son imprimeur juré et octroyé de sa majesté, qui en avait tiré 60 exemplaires, qu'on avait, en partie, envoyés, comme il était enjoint, aux officiers et aux magistrats des principales villes de Flandre: le conseil en transmet un exemplaire, et dit que l'imprimeur en a encore quelques-uns de reste: il ajoute que cette ordonnance avait été imprimée comme on imprime ordinairement les ordres du gouvernement, et qu'on l'avait publiée pour manifester les véritables intentions de sa majesté, dans le temps que les malveillans et les ennemis du repos divulguaient que l'inquisition était abolie.

Il paraît que cette réponse apaisa l'inquiétude et les irrésolutions de la cour, puisqu'on ne trouve

plus rien à ce sujet, dans les registres de ce conseil. D'ailleurs, on ne pouvait pas imputer à cette publication, qui se fit en Flandre et dans les autres provinces, en vertu des ordres circulaires, les murmures et les discours séditieux qui s'élevaient de toutes parts. Il y avait deux mois que les nouvelles en étaient venues d'Espagne; et depuis ce temps-là, la chose avait transpiré par tant d'endroits, que par-tout on ne parlait d'autre chose, et que tous les Pays-Bas étaient en fermentation et en pleine rumeur.

Parmi les gens un peu lettrés et les fonctionnaires publics, on agitait les questions élevées, de ce que le vassal doit au souverain, et le souverain au vassal; la force des constitutions fondamentales, des sermens et des obligations réciproques entre les princes et les sujets. Les discours et les argumens sur ces hautes matières entraient dans les conversations familières.

Le peuple, qui porte tout à l'extrême, rappelait ce qu'il avait autrefois appris des cruautés et des persécutions barbares exercées par les Espagnols sur les Indiens; et il les imputait à l'inquisition. Il courait des discours et il circulait des libelles, dans lesquels on défiait les Espagnols de trouver aux Pays-Bas ces stupides Américains et ces misérables habitans du Pérou, qu'on avait égorgés par millions, quand on avait vu qu'ils ne savaient pas se défendre. A ces clameurs vulgaires il s'en

mêlait d'autres plus sourdes, où l'on parlait de confédérations, d'unions, de guerre, de secours étrangers, de contributions volontaires.

Madame la gouvernante apprenant de jour en jour que l'agitation se propageait, en donna avis sur avis en Espagne, mais on ne changeait point de maximes dans ce pays. Ordinairement, comme nous l'avons ci-dessus observé, les réponses venaient tard et ne décidaient rien : on ordonnait de nouveaux examens, des consultes; on invitait quelqu'un à venir informer verbalement le roi; et à la fin on remettait à terminer le tout au prochain voyage de sa majesté.

Pendant qu'on s'endormait ainsi en Espagne, et qu'on dissimulait les desseins violens qu'on avait déjà formés, le parti des mécontens se fortifiait tous les jours aux Pays-Bas. Il ne manquait pas de gens qui tâchaient de justifier les résolutions d'Espagne; il y eut des écrits de part et d'autre, que les savans rédigeaient selon leurs inclinations et leurs intérêts.

Les dernières dépêches de Valladolid et de Ségovie démasquaient toute la conduite passée : ce sont, au sentiment de quelques écrivains, les deux tisons qui ont allumé la guerre civile, après laquelle il n'y eut plus ni remède ni confiance. On eût souhaité pourtant de donner à ces documens une interprétation favorable, et ce fut une de ces thèses que nous avons déjà mention-

nées qu'on eut bien de la peine à établir et à défendre.

La question suivante fut agitée : « Quelle inquisition était observée aux Pays-Bas jusques « à ores, et compétait aux inquisiteurs de droit « divin et humain. »

Si c'était celle de la juridiction des évêques naturelle et ordinaire, suivant les canons et les conciles ; ou bien celle d'un tribunal extraordinaire et de juges délégués par le pape, et moyennant cette juridiction, qui n'oblige que dans les lieux où elle est reçue, selon la différence et la forme qui y est en observance, l'inquisition d'Espagne indistinctement devait être présumée reçue aux Pays-Bas ?

En prouvant qu'elle y était reçue et observée, on écartait l'objection de la nouveauté, et on sauvait tous les subterfuges et toutes les équivoques du passé ; elle se trouvait établie de droit.

Le conseiller Hopperus entreprit cette preuve ; il en a fait un chapitre entier dans son recueil manuscrit des troubles, qui est le chapitre IX, partie II. Il dit : « qu'aux Pays-Bas, jusqu'à l'hérésie luthérienne, il n'y avait aucun inquisiteur de la foi, mais quand il en était quelquefois besoin, on en faisait venir de Paris, pour le pays de la langue française, et de Cologne pour ceux de la langue thiaise. Il cite, ou plutôt il indique

simplement, sans dire en quoi il consistait, l'exemple d'un fait arrivé à Douai en l'année 1448.

On lui a demandé, par forme d'objection, quel était le cas de Douai? s'il s'y agissait d'hérésie, de sortilége ou d'un autre crime de la juridiction épiscopale? On ne pouvait pas faire valoir le défaut d'évêque : Douai était situé entre Cambrai, Tournai et Arras, les trois seuls évêchés qui existaient alors ou à-peu-près : Douai faisait notoirement partie du diocèse de l'un ou de l'autre. Comment faisait-on venir des inquisiteurs de Paris? S'il en fallait par appel ou dans l'ordre hiérarchique, l'archevêque de Rheims était leur métropolitain, et nullement celui de Paris : cette capitale, en ce temps-là, et encore plus d'un siècle et demi après, n'était qu'un évêché suffragant de l'archevêque de Sens. Paris n'a été érigé en archevêché que l'an 1622.

On demande encore si en ce temps-là il se trouvait à Paris et à Cologne d'autres inquisiteurs que ceux des évêques; l'inquisition n'étant point reçue dans ces villes?

Hopperus dit aussi que l'empereur Charles V donna une sorte de commission d'inquisiteur contre les hérétiques à François Verhulst ou Vanderhulst, conseiller de Brabant, qui, comme laïque, devait assumer des assesseurs ecclésiasti-

ques et théologiens : cette formule de commission, comme il la nomme, aurait été confirmée par brevet du pape Adrien VI, de l'an 1523.

Le pape Clément VII le déchargea soudain, parcequ'il était laïque, continue-t-il; et, par un bref, il lui substitua l'évêque de Liége (Erard de la Marcq) : la duchesse de Savoie, gouvernante, observa, contre cette nomination, que par un autre bref étaient dénommés les prévôts des chanoines réguliers d'Ypres, du val-des-écoliers à Mons, et le doyen de Louvain, pour Flandre, Hainaut et Brabant : ceux-ci exercèrent leur office sans empêchement, spécialement à Bruxelles, où, dans l'année 1527, soixante personnes et plus furent traduites en justice, partie condamnées, partie reçues à pénitence.

Il parle ensuite des placards, dont nous nous occuperons plus bas, et il continue la liste des inquisiteurs jusqu'à cinq, dont le dernier est Michel Bayus.

On a répondu à Hopperus qu'il ne s'agit pas entièrement de savoir qui étaient ces inquisiteurs à brevet, dont le titre n'était peut-être point difficile à obtenir : il importe plus de s'enquérir quelles étaient leurs fonctions et l'exercice qu'ils firent de leur autorité, si ouvertement et sans opposition ni empêchement : c'est alors qu'on pourrait mieux conclure de leur existence à la légalité de l'inquisition d'Espagne : il fau-

drait aussi connaître la teneur de la condamnation de quelques-uns de ces soixante, mis en jugement à Bruxelles en 1527. Si c'était des punitions corporelles, si c'était des amendes honorables, profitables ou des aumônes, comme on en voit décerner par les cours spirituelles. Car quoiqu'il n'y eût point d'anciens évêques dans l'intérieur du pays, ceux qui étaient établis sur la frontière, ceux même d'une domination étrangère, n'avaient point perdu la juridiction dans leurs diocèses; ils avaient des suffragans et des vicaires dans le pays.

Tout ce système d'Hopperus rencontre d'abord une contradiction tranchante dans le fait suivant:

Après la publication des ordres du roi, par la déclaration, au sujet de l'inquisition, et lorsqu'on connut le système qui servait à les justifier aux yeux du public, les quatre villes capitales du Brabant furent les premières à s'y opposer. Elles remontrèrent, par requête au conseil souverain du Brabant, qu'il leur était enjoint de donner assistance aux inquisiteurs, ce qui était contre les priviléges et les coutumes expresses des Brabançons, qui n'étaient assujétis à aucune forme d'inquisition : elles concluaient à être déchargées de tels commandemens, principalement de celui de l'inquisition qui ne pouvait produire que du mal. Nous continuons le narré d'Hopperus, qui ajoute que quand l'affaire fut portée devant son

altesse, elle demanda l'avis du conseil privé et de celui de Brabant; que le conseil de Brabant s'énonça en termes assez obscurs, mais que son altesse l'ayant fait expliquer, il déclara ouvertement et cathégoriquement, que les habitans du Brabant n'étaient soumis à aucune inquisition. Quant aux conseils privé et d'état, Hopperus, qui en était membre, énonce qu'il y eut des avis pour envoyer *tout le besoigné* au roi; que le comte de Meghem dit, qu'en une affaire concernant le Brabant, l'on devait s'arrêter à l'avis du conseil de cette province et octroyer ce que les supplians demandaient, attendu les droits qu'ils possédaient : après longue délibération, cela fut ainsi résolu. Hopperus ne parle plus de la résolution, mais il relève seulement le mauvais exemple que cette décision donnait au peuple, ainsi que ses conséquences relativement aux autres provinces, qui prétendraient à la même liberté, comme le cas arriva. Il se donne la torture pour faire valoir l'opinion contraire, qui était apparemment la sienne, et ajoute que quelques-uns des opinans présupposaient tacitement que le Brabant était sujet à l'inquisition comme les autres provinces.

Il semble que l'affaire en question n'était point de nature à être décidée et réglée par supposition tacite. Les autres provinces soutenaient également n'être point assujéties à l'inquisition. Se

pouvait-il que les villes du Brabant exposassent par requêtes et autres écrits, tous leurs griefs, dans le temps qu'elles savaient et ne pouvaient pas ignorer les exemples rapportés ci-dessus, et dont Hopperus tire ses argumens? Ces jugemens, de plus de soixante personnes, rendus à Bruxelles en 1527, devaient être notoires à toutes les corporations et à tous les individus. Les fonctions d'inquisiteur, exercées publiquement, sans contradiction ni empêchement, par cinq ecclésiastiques qu'il nomme, ne pouvaient être ignorées de qui que ce soit. Les conseillers de Brabant pouvaient-ils prétexter ignorance de la nomination du conseiller Verhulst, ou Vanderhulst, leur collègue, dont Hopperus fixe la commission à l'an 1522, laquelle il annonce avoir été aussi publiée à Anvers? Tous ces actes étaient des plus récens, ne passaient pas cinquante ans, ou n'y atteignaient pas; et ils devaient revenir journellement à la mémoire en 1565, lorsqu'on disputait pour et contre.

On pourrait s'étonner comment une question de fait si facile et d'une notion commune, pouvait faire un problême.

Cependant Hopperus n'en démord pas: il réunit ses efforts dans ce chapitre et le suivant de son manuscrit, pour soutenir la thèse, *que l'inquisition était reçue aux Pays-Bas*. C'est dans le même sentiment qu'il énumère les difficultés

qui seraient survenues dans la discussion aux conseils de Brabant, privé et d'état; il tend ainsi à affaiblir la décision, qui passa à la simple majorité.

D'autres écrivains ne parlent point de ces prétendues contestations, et nous assurent que l'affaire fut scrupuleusement examinée, ainsi que le furent les papiers et les mémoires du conseiller Verhulst; ils prétendent que le conseil de Brabant, le conseil d'état et son altesse même, eurent leur entier apaisement.

La province de Flandre (comme on l'avait prévu) vint à son tour, et attaqua encore avec plus de force la nouveauté de l'inquisition à son égard. On aima mieux ne rien décider que d'agiter la question.

Effectivement, en 1530, et dans les années suivantes, on avait exécuté en Flandre le contenu des placards contre les anabaptistes et les hérétiques. Le conseil, les magistrats, les baillis, enfin, les officiers de la justice ordinaire, y avaient tenu la main, sans faire mention, ni des inquisiteurs ni de l'inquisition.

Dès le principe des hérésies, Jaques de Blaesere eut commission de se rendre à Tournai, avec le conseiller du conseil privé d'Assonville, pour prendre des informations sur quelques hérétiques. Le même de Blaesere et le conseiller Everaerts sont commis, dans le placard du 14 octobre

1520, pour expédier les procès des hérétiques et pour l'examen des livres.

Le conseiller Livin de Snoucq fut ensuite pourvu d'une pareille nomination pour le district de Bruges ; mais on n'a jamais prétendu que ces messieurs aient été inquisiteurs, ni qu'ils fussent munis de brefs du pape. Non-seulement Hopperus, mais plusieurs autres étaient induits par la cour à faire valoir ces argumens. On prévoyait qu'il serait impossible d'introduire l'inquisition telle qu'on l'avait conçue : on recourut à l'artifice de la faire croire introduite, et établie par *supposition tacite*, terme que nous avons vu employer ; et l'on supprima la distinction qui empêchait si bien de confondre l'inquisition d'Espagne avec celle que mentionnent quelques placards de l'empereur Charles V : on n'en supposait qu'une indivisible, et l'on pensait que la partie répondait au tout.

Les Flamands qui, par toutes les souplesses, les réponses captieuses et les déguisemens dont on usait en Espagne, s'étaient aperçus qu'on voulait les mener au but par adresse, avaient donné des explications trop claires pour laisser le moindre doute.

Tous les argumens, toutes les remontrances, les écrits et les discours, ne désignaient nommément que l'inquisition espagnole. Les journaux,

les mémoires des annalistes, n'en parlent point autrement; en un mot, l'inquisition d'Espagne était trop bien désignée pour la méconnaître. La distinction fut faite à Bruxelles, dans les rescrits au roi et dans les déclarations.

Après le retour du comte d'Egmont, on énonça ainsi qu'il suit, le résultat de la convocation des évêques, et de toute la besogne : le comte était porteur de la délibération. « Afin que l'on « connaisse que sa majesté ne veut aucune nou« velleté, et moins l'introduction de l'inquisi« tion d'Espagne, selon que les mauvais font « courir le bruit. »

Voici une preuve plus positive de l'opinion de son altesse et du gouvernement sur ce point.

Le conseil de Flandre, chargé de la perquisition et de la punition des hérétiques, fit part à la gouvernante qu'il était informé que le quartier de Bailleul, dans la West-Flandre, notamment quelques paroisses, étaient infectées d'hérésie, et que les officiers locaux étaient très-négligens à remplir leurs devoirs. Le conseil proposa secrètement à son altesse de commettre, pour cette affaire, quatre conseillers et leur procureur-général, afin de se transporter sur les lieux, y procéder et poursuivre les hérétiques, suivant la rigueur des placards, à moins qu'on ne trouvât cause suffisante pour modérer les peines.

Son altesse, après avoir consulté sur la matière,

répond dans les termes suivans par dépêche du 17 juillet 1561.

« Nous n'avons encore sçu nous résoudre, con-
« sidéré même par icelle voie, il pourrait sembler
« au peuple qu'on voulût introduire une inqui-
« sition générale, par forme de grands jours, qui
« au pays de par-de-çà sont incogneus et inusités,
« et que par-tant, ceci comme chose nouvelle,
« pourrait causer grande altération. » Elle ordonne ensuite d'observer la forme des procédures ordinaires par informations, citations, etc., suivant leur style.

L'inquisition d'Espagne était un objet d'aversion dont on voulait sauver les apparences et établir l'effet. C'était la pierre d'achoppement qui s'opposait toujours à toute voie d'accommodement. Ce tribunal, toujours qualifié inquisition d'Espagne, ne put être admis en aucune manière aux Pays-Bas, et il fut impossible d'en imposer à qui que ce fût, quelque déguisement qu'on voulût apporter à son introduction. L'opposition était générale et on la détestait d'autant plus qu'on se rappelait ce qui s'était récemment passé en Espagne.

Philippe II, parti de Zélande en 1559, avait assisté en personne, quelques mois après son arrivée en Espagne, à un *auto-da-fé* des plus solennels, qui avait eu lieu à Valladolid, et ensuite à un autre à Séville. On avait fait de grands prépara-

tifs, et gardé long-temps les prisonniers : parmi eux se trouvaient quelques individus pervertis par des émissaires huguenots venus du Béarn, pendant l'absence du roi, lesquels avaient répandu l'hérésie dans la Navarre et les environs : ceux-ci, des juifs, des marannes et autres furent condamnés et exécutés *en ces grands jours*, comme on les nomme en Espagne. Il y en eut de brûlés réellement et d'autres en effigie. L'archevêque de Tolède, deux chapelains principaux de feu l'empereur Charles V, le testament même de ce monarque, furent enveloppés dans les procédures criminelles.

Ces scènes tragiques avaient fait grand bruit en Europe, et jeté l'épouvante dans les Pays-Bas, où le peuple les regardait comme les tableaux-modèles de l'inquisition qu'on voulait établir chez lui, opinion dont il ne fut pas possible de le faire revenir.

Enfin, pour finir l'histoire de l'inquisition, qui est déjà bien longue, je dirai que les inquisiteurs étaient nommés dans les placards de l'empereur Charles V. Mais quelles étaient leurs fonctions aux Pays-Bas? On a vu qu'on en disputait avec chaleur dans ce temps-là même. Il n'est pas étonnant que depuis tant d'années qu'elle a cessé, on rencontre encore diversité d'opinions sur ce qu'elle était lors de son existence, en tout ou en partie ; si elle fut connue autrement que de nom,

si elle fut reçue ou non reçue dans nos provinces; par qui et comment.

J'ajouterai quelques remarques qui pourront éclaircir ces questions.

Les placards de l'empereur, depuis la naissance des hérésies, étaient très-sévères et nombreux, pour purger les Pays-Bas de la contagion qui s'y propageait, et les préserver d'une plus grande, dont ils étaient menacés. Les peines et les punitions étaient rigoureuses, et les exécutions fréquentes; mais les condamnations étaient toujours prononcées par les juges ordinaires et compétens. Par cette raison, les conversions, les absolutions et les réconciliations devaient être également fréquentes.

L'hérésie est un cas réservé au pape, aux conciles et aux évêques; c'était-là la discipline de l'église depuis le berceau du christianisme. Les évêques, par eux ou par leurs vicaires, peuvent absoudre, dans le for de la conscience, de tous cas secrets, même réservés au saint-siége, excepté de l'hérésie, dont ils peuvent absoudre par eux-mêmes seulement.

C'est la déclaration du concile de Trente, conformément à l'ancienne doctrine et aux statuts synodaux des conciles et des synodes provinciaux, quoique des théologiens et des canonistes fassent sur la matière de subtiles distinctions, dans lesquelles nous n'entrerons pas : la croyance com-

mune était, qu'au fait de l'hérésie, l'évêque peut absoudre par lui et non par d'autres. Or, il n'y avait point d'évêques dans toutes les provinces; nous l'avons remarqué plus haut; les supérieurs ecclésiastiques du plus grand nombre étaient des vicaires des évêques étrangers, souvent absens: c'était une raison pour recourir au pape; les évêques nationaux résidaient aux extrémités du royaume.

« Nous, pour remède, eussions requis notre « saint père le pape de députer et commettre in- « quisiteurs en nos dits pays », ce qu'il fit, dit l'empereur Charles-Quint, dans son édit du 14 octobre 1529; il n'en parle plus, et loin de leur attribuer aucune judicature, c'est dans ce placard même qu'il commet les conseillers de Blaesere et Everaerts, pour le jugement des hérétiques; leur ordonnant « d'y procéder brièvement, et dans les difficultés, d'en faire rapport au conseil ».

Dans tous les autres édits où il est parlé des inquisiteurs, ils sont ordinairement rangés à la suite des archevêques, évêques, dont ils sont les vicaires et officiaux, pour les cas qui appartiennent à la compétence épiscopale, et comme à leur défaut.

Nous exceptons, néanmoins, le placard du 19 avril 1550, où il est dit que si quelque hérétique, volontairement et à temps, vient à répentance et se convertit, il soit admis à pénitence, abjura-

tion et grâce par l'inquisiteur apostolique. C'est peut-être le seul endroit où on le nomme ainsi.

Ne pourrait-on pas inférer de cet ensemble, que l'indulgence était leur destination ; comme représentant le pape, et que leurs fonctions se bornaient à absoudre de l'hérésie, dans les cas requis?

Le juge ordinaire conserve par-tout ses droits : la dénonciation des personnes, et même des moines et religieuses défroqués, se fait à l'officier du lieu.

Les livres sont dénoncés au juge ordinaire. L'université de Louvain est commise pour faire la liste des bons et des mauvais. Les confiscations sont réglées avec la réserve de ce qui en appartient au seigneur féodal. Enfin, les procédures, les sentences et les exécutions ont lieu comme en matière criminelle. On ne voit pas qu'il soit ôté un seul attribut au juge ordinaire, pour le transférer à un autre; circonstances dont absolument aucune ne cadre avec les usages observés par l'inquisition espagnole. Un exemple sur les fonctions des inquisiteurs et sur l'étendue de leur pouvoir, sera ici fort bien à sa place.

L'an 1561, le conseil en Flandre trouva à propos de représenter à madame la gouvernante certaines considérations, pour l'induire à faire grâce à plusieurs personnes atteintes d'hérésie, gens simples, ignorans et séduits, qui se trou-

vaient quelquefois impliqués dans les erreurs du temps.

Son altesse répond par sa lettre du 14 septembre 1561 : « Nous sommes bien d'avis d'incliner « à leur faire grâce, bien entendu que préalable-« ment ils soient réconciliés à l'église, par révo-« cation et abjuration de leurs erreurs, ès mains « de l'inquisiteur, lequel vous pourrez advertir, « quand vos commissaires iront besoigner plus « avant, lui mandant de s'approcher d'eux pour « être plus à la main à l'effet susdit. »

On voit à quel effet il était mandé et pour quel acte il devrait être disponible. Il semble que ses attributions se bornaient à recevoir des témoignages de repentir et à absoudre. On pourrait produire bon nombre d'exemples semblables; ils prouvent que les placards étaient observés, et souvent exécutés contre les hérétiques, sans que nulle part il soit fait mention, ni d'inquisiteurs, ni d'inquisitions; moins encore est-il attesté par l'histoire que l'inquisition d'Espagne ait été reçue et observée dans les provinces des Pays-Bas.

CHAPITRE VI.

Modération des placards. Concile de Trente.

Le seizième siècle, remarquable dans l'histoire par les guerres et les innovations, l'est encore particulièrement par les troubles dont les différentes opinions religieuses furent le motif; malheureux en cela d'avoir vu naître et renaître tant d'opinions hétérodoxes, tant d'erreurs, de schismes et d'hérésies.

Des hérésiarques, des sectaires sans nombre et sans fin, empestèrent la république chrétienne. Le fanatisme des uns, les blasphêmes des autres, trouvèrent de l'appui et gagnèrent sur les peuples par la séduction et par les armes. Ce feu dévorant excita la rebellion en Allemagne, dans le nord, en Angleterre, en France et aux Pays-Bas, avec plus ou moins de véhémence, mais toujours en ébranlant l'église et l'état.

L'empereur Charles V n'oublia rien pour en réprimer l'impétuosité; ses états des Pays-Bas étaient fort exposés, et déjà se ressentaient de la contagion; il voulut en arrêter le progrès par le fer et le feu. C'est la cause de ces édits et placards réitérés en grand nombre; on en trouve quatorze ou quinze dans nos livres des placards de Flandre, depuis 1520 jusqu'à 1550, et ils n'y sont

pas tous. Philippe II en ajouta depuis d'autres sur le même sujet. Celui de 1521 traite très au long de l'histoire de Luther et du luthérianisme. D'autres placards sont dirigés contre les anabaptistes et autres sectaires; d'autres encore roulent sur les livres imprimés et non-imprimés, sur les devoirs des officiers et des juges, tant supérieurs que subalternes.

Ces placards, conçus avec la dernière rigueur, avaient été exécutés par les tribunaux et officiers des lieux, spécialement chargés de connaître et de punir les crimes de lèse-majesté divine et humaine, et toutes les provinces étaient remplies de bûchers et d'échafauds. Comme les sectes se multipliaient, et que le calvinisme, dernier venu, mais plus dangereux et plus séduisant que les autres, répandait de plus en plus le poison, on voulut redoubler de rigueur; ce qui, et à raison de l'accroissement du mal, fit imaginer de nouveaux remèdes.

Les états voisins étaient en feu par les guerres de religion. Les anabaptistes, après leur dispersion en Allemagne, s'étaient jetés en Frise et de là dans les autres provinces, où ces fanatiques trouvèrent accès et moyen de débiter leurs rêveries avec assez de succès pour en imposer aux crédules. Il en était de même des autres sectes; tout ce qui s'échappait d'Allemagne ou de France, soit

religionnaire ou libertin, se sauvait aux Pays-Bas, sous prétexte de commerce et de liberté.

Ces amorces avaient déjà séduit bien du monde, et les édits les plus rigoureux n'avaient point produit tous les effets qu'on s'en était promis. Quelques grands seigneurs témoignaient de l'aversion ou de l'indifférence. Le peuple, échauffé par les sophismes et les ruses que nous avons fait observer à l'article de l'inquisition, traitait de persécution la rigueur des placards, ainsi que les fréquentes et sévères exécutions qu'il avait sous les yeux. L'ignorance et le désir de la nouveauté en pervertirent d'autres. On voulut se délivrer de la crainte : les murmures perçaient de tout côté.

Dès l'an 1550, et même auparavant, on avait reconnu que la rigueur des premiers édits était plus propre à inspirer de la terreur qu'à disposer les esprits à la soumission. L'empereur Charles V avait été conseillé par sa sœur, la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas, et par d'autres personnes, de ne point outrer les choses à l'égard de certains articles, dont les conséquences étaient dangereuses pour le bien-être des provinces en général, et qui pourraient entraîner leur perte, si l'on poussait le zèle trop loin. Ces considérations firent changer et modifier quelques-uns de ces articles par des placards ou édits postérieurs,

et des interprétations, comme on peut le voir dans ceux qui concernent les négocians étrangers, pourvu que ceux-ci se comportassent sans scandale. L'autorisation donnée aux conseils (*) de modérer les peines dans les cas requis; la permission accordée aux officiers subalternes de recourir à ces conseils pour les consulter, pour requérir cette modération; de même que la punition des calomnies et fausses accusations, voilà ce que le peuple gagna.

L'interprétation et l'adoucissement de quelques articles des premiers placards fournirent occasion de prétendre les mêmes changemens dans la crise des troubles où l'on se trouvait plongé. On alléguait, presque de commune voix, que ces placards rigoureux avaient été conçus, publiés et exécutés sans le concours et à l'insçu des états des provinces, qui auraient pu en remontrer les inconvéniens, et ne pas attendre qu'une fatale expérience eût fait voir la nécessité de les modifier; que les lois doivent s'accommoder au temps, et non le temps aux lois; que le mal étant monté au comble, il ne restait, pour dissiper les ombrages, qu'un seul remède, qui était d'anéantir toute sorte d'inquisitions, sous quelque nom ou prétexte qu'on voulût les déguiser; de refondre tous les placards émanés en matière de religion

(*) On entend les conseils ou tribunaux provinciaux.

depuis un certain temps; de convoquer les états de toutes les provinces, et de rédiger, de concert avec eux, un seul nouveau placard qui, basé sur de bons principes, pût assurer la religion, et ramener les individus égarés.

C'était là le plan que l'opinion publique réclamait, sur lequel on consultait à Bruxelles et en Espagne, sans rien décider, du moins rien qui tendît à faciliter ouvertement les voies de pacification.

Pour dernier grief, survinrent la réception et la publication du concile de Trente, qui ne finit qu'en 1563. Après bien des difficultés et de longues négociations, il avait été convoqué, premièrement à Mantoue, et de là transféré à Trente. Un soupçon de peste s'étant manifesté en cette ville, sur l'avis solennel des médecins de la province et d'autres contrées environnantes, qui confirmèrent l'avis des médecins du concile, une seconde translation à Bologne fut résolue; le concile y tint quelques sessions, mais il revint bientôt à Trente : sa durée, sous cinq papes, comprend dix-huit années.

Il ne paraît pas nécessaire d'entreprendre la description de ce concile. Quatre à cinq auteurs qui se trouvent entre les mains de tout le monde, en ont donné l'histoire particulière.

On sait, en général, que le cardinal de Lorraine y joua un grand rôle pendant les séances,

ainsi qu'à la clôture. Selon des conjectures plausibles, ce fut dans des vues personnels qu'il employa tout son pouvoir à en accélérer la dissolution ; et, en effet, on en pressa un peu la fin ; il entonna lui-même les acclamations, comme on voit que cela s'est pratiqué dans les anciens conciles. Cependant ce cardinal, revenu dans la France en triomphateur, trouva, contre son attente, et malgré son crédit à la cour, tant d'obstacles qu'il ne put faire recevoir le concile en ce royaume.

Le roi d'Espagne fut le premier qui le fit recevoir et publier, sans réserve, dans ses royaumes d'Espagne, et il envoya des ordres exprès pour que cette promulgation illimitée eût lieu dans ses états d'Italie, aux Pays-Bas, et même aux Indes.

On raisonna beaucoup sur l'empressement que ce monarque fit paraître dans cette occasion : les plus éclairés crurent en deviner le motif politique. Il jouissait de la plus haute considération à la cour de Rome. Dans ce temps là et depuis, la faction d'Espagne y primait sur toutes les autres : excepté le mal-entendu et le différend survenu sous Paul IV, pour les intérêts des maisons Colonna et Caraffa, la supériorité du roi d'Espagne a continué durant tout son règne. Il n'oublia rien pour cultiver l'amitié de la cour de Rome, et se maintenir dans son grand crédit, en vue (disait-on) de se faire adjuger, dans le cérémonial de Rome, la préséance de sa couronne sur

celle de France. Il ne pouvait souffrir que son père, en qualité d'empereur, eût joui du premier rang par-tout, tandis qu'on ne lui donnait que le troisième.

Que ses prétentions fussent telles, la chose est indubitable, toute l'Europe a vu ce qui s'est passé au concile de Trente, où cette contestation a manqué de mettre les pères en trouble et en désordre, et où enfin, après de longues négociations inutiles, et bien des intrigues, le comte de Luna, son ambassadeur, n'occupait qu'une place tout-à-fait extraordinaire, pour ne point céder à la France, comme il le croyait.

La promptitude que le roi d'Espagne apporta à la publication du concile de Trente dans ses états, fut attribuée à son grand zèle pour la religion; mais on pensa qu'il y entrait beaucoup de complaisance pour le pape et la cour de Rome.

Néanmoins la réception de ce concile n'alla pas si vîte aux Pays-Bas, où elle traîna jusqu'en 1565, par les oppositions qui y furent formées. On fit même sentir au roi que ses hauteurs et prééminences étaient intéressées à ce qu'il ne reçût pas une exécution complète.

Au bout de quelque temps, le concile fut reçu purement et simplement, pour la partie dogmatique. Mais en ce qui touche la discipline, on ajouta la clause restrictive qui suit : « Sans pré« judice des hauteurs, droits, prééminences et

« juridiction de sa majesté, de ses vassaux, états
« et sujets, etc. »

Peut-être aurait-on pu conclure plus tôt, sous cette réserve qui conservait les droits du souverain et des sujets; mais les circonstances du temps étaient trop critiques pour espérer un consentement paisible.

Les mécontens tramaient alors leur confédération, leurs projets défensifs et offensifs. Plusieurs d'entr'eux penchaient vers les hérésies, et voyaient la condamnation des erreurs et des sectes, aggravée par ce concile. La multitude, qui n'entendait guères ni la matière, ni les décisions, criait à la nouveauté, et déclamait encore plus fort, quand on lui eut adroitement insinué que cette nouveauté faisait partie du plan du cardinal Granvelle, pour l'oppression de ce pays. Les apparences en étaient probables, mais jusque-là le public n'en savait pas la réalité. Le prince d'Orange seul en avait déterré le secret et les ressorts; il continuait d'en suivre tous les mouvemens.

Pour en faire le récit, il faudra remonter un peu plus haut : je l'avais réservé pour un autre endroit, mais il me semble qu'il ne sera point déplacé en celui-ci.

Il est dit ci-dessus, en parlant de la paix de Câteau-Cambresis, que les deux rois étaient convenus de quelques articles secrets. Ces articles regardaient le maintien de la religion catholique.

Le roi Henri II avait, dès le commencement de son règne, porté des édits sévères contre les huguenots. Le parti y était tout formé: le roi en avait éprouvé des troubles et des désordres jusque dans sa cour, et en quelques villes du royaume, et il en craignait de plus grands; ainsi il était tout disposé à se prêter aux remèdes qu'on lui proposerait contre un si grand mal; le cardinal de Lorraine était son confident et l'ame de son ministère.

Les dispositions du roi d'Espagne et du cardinal Granvelle, qui alors était encore évêque d'Arras, sont bien connues par cet ouvrage. Les ministres des deux rois s'étaient vus à Trente durant le concile; ils avaient eu à ce sujet des entretiens: ils étaient sûrs de l'intention de leurs maîtres; en y donnant cours, ils se procuraient à chacun d'eux la continuation de leur faveur, mais il fallait remettre leurs projets à la paix, qui, conclue en 1559, leur laissait pleine carrière. Ils eurent plusieurs conférences pendant les négociations, comme après la paix, et arrêtèrent quelques articles, dont le traité ne fait nulle mention.

Ils portaient en substance, que les deux rois s'engagent à maintenir la religion catholique, d'extirper de leur royaume les nouveaux dogmes et les nouvelles opinions, et de n'en point souffrir chez eux; de s'entr'aider de leur pou-

voir, et même de toutes leurs forces, au premier secours demandé, contre toute puissance externe ou interne qui voudrait les en empêcher. Les moyens pour l'exécution de ce dessein étaient concertés par les ministres; c'était l'introduction de l'inquisition dans tous les états de l'un et de l'autre royaume, et l'exécution des décrets du concile, assemblé à Trente; ils joignaient à ces mesures quelques autres moyens secondaires.

Comme c'était encore l'usage, à la conclusion d'une paix solennelle, de donner des ôtages et d'envoyer des ambassades pour voir jurer la paix, le prince d'Orange fut mis à la tête de quelques autres seigneurs, pour ces cérémonies.

Il se rendit en France avec une grande suite et en somptueux équipage; il y fut bien reçu. La cour le caressa et l'accueillit avec la plus haute magnificence. Les Français avaient déjà oublié les pertes faites à la guerre, et les conditions onéreuses de cette paix, qu'ils appelaient malheureuse, et qui, en effet, leur était très-désavantageuse.

Le roi, la reine, les princes n'étaient occupés que de plaisirs et de fêtes, à cause du double mariage de la princesse Élisabeth, fille du roi, avec le roi d'Espagne (*), et de la sœur du roi avec le

---

(*) Après la mort de la reine d'Angleterre, sa seconde femme, il l'épousa en troisièmes nôces.

duc de Savoie. Le prince d'Orange assista à toutes ces fêtes, et fit un assez long séjour en France; il était de tous les plaisirs du roi.

Un jour, à un relai de chasse, sa majesté lui parla familièrement des nouveaux engagemens qu'il avait pris avec le roi d'Espagne. Le prince, qui n'avait encore que des soupçons, répondit modestement, mais cependant en homme instruit, et le roi, ne doutant pas que les plus grands secrets ne lui eussent été confiés, lui fit un ample détail de ces engagemens et des mesures concertées entre les ministres, contre leurs sujets révoltés et contre les puissances étrangères.

Le prince d'Orange n'était pas homme à ne pas profiter d'une telle découverte : cette occasion, aussi heureuse que casuelle, lui donna moyen de puiser à la source. Son séjour en France ne lui fut pas inutile; il y fonda ses correspondances secrètes, tant du côté de la cour, que de l'amiral Colligny et du parti Huguenot, dont il tira ensuite de grandes lumières pour sa direction, comme nous verrons ci-après. Ce prince n'épargna rien pour entretenir ses correspondances, non-seulement en France, mais en Espagne, en Allemagne et en Angleterre; et il paraîtra, dans la suite de cet ouvrage, qu'il fut admirablement bien servi en plus d'une conjoncture.

Pendant que le prince d'Orange observait avec la plus grande attention ce qui se passait, et qu'il

confirmait ses premiers avis puisés à la source, les choses s'embrouillèrent de plus en plus aux Pays-Bas, où le parti des mécontens se fortifiait insensiblement. Des gens, à la campagne et en ville, se virent et s'assemblèrent à dessein ou sans dessein : il y eut, en plusieurs endroits, des rendez-vous et des entrevues secrètes, où les nouvelles du temps furent le sujet de l'entretien : on déplorait le malheur du pays, et l'on proposait le remède.

CHAPITRE VII.

Confédération des nobles. — Requête à Madame la gouvernante.

Jusqu'à l'année 1566, tout s'était borné à des agitations et à des troubles internes ; on avait projeté des unions, des confédérations ; mais tous les esprits étaient disposés à des entreprises d'éclat. On attendait de quel côté le feu prendrait. Ce fut à Bréda, chez un gentilhomme nommé Philippe de Marnix, seigneur de Ste-Aldegonde, où se trouvèrent neuf de ses amis (*). Ce seigneur de Ste-Aldegonde a été depuis très-connu dans la suite des troubles. Il était l'homme de confiance du prince d'Orange (**), à la tête de toutes les affaires pour les provinces, après leur défection de l'Espagne, et il a été long-temps en mission auprès de la reine Elisabeth, en Angleterre. Il était, disait-on, déjà calviniste quand cette réunion eut lieu en février 1566. Ceux qui la composaient n'habi-

(*) L'auteur dit ici avoir lu ailleurs qu'ils étaient douze.

(**) Par un jeu bien singulier de la fortune, un parent de ce seigneur, qui porte le même nom, le comte de Marnix, est, après plus de deux siècles, un des grands officiers d'un prince d'Orange, sous lequel les Pays-Bas sont reconstitués en royaume.

taient pas le même lieu; ce qui fait présumer que leur rencontre n'était pas l'effet du hasard.

Le discours qui roulait, comme il était d'usage, sur les malheurs du temps, leur ayant fait faire des réflexions, ils résolurent de former un plan d'union et de défense commune pour maintenir la liberté contre toute nouvelle attaque, et de s'engager sous serment, au risque de leurs biens ou de leur vie, de combattre toute oppression étrangère, et de maintenir, par les armes, la liberté et les priviléges de la patrie.

Marnix dicta l'acte d'union, ou plutôt, comme disent d'autres, il l'avait tout dressé à la main et en fit la lecture: l'assemblée l'approuva avec des sermens et de grands éloges. C'est là l'écrit devenu si fameux sous le nom de *compromis*. Il contenait en substance une imprécation outrée contre l'inquisition, qu'on y peint sous les couleurs les plus noires et les plus hideuses, en l'appelant « maxime ennemie des lois divines et hu« maines, détestable à tout le genre humain, « plus barbare que toute la barbarie des ty« rans (*). »

(*) La tolérance est une suite nécessaire de la haine de l'inquisition. Pour faire un tableau de mœurs, toujours utile dans les régénérations politiques, nous croyons convenable de mettre sous les yeux de nos lecteurs une requête des magistrats de la ville d'Anvers, contre l'édit

On y expose que des étrangers, pour satisfaire leur ambition et leur avarice insatiable, avaient

---

de tolérance de Joseph II, et l'extrait d'une autre requête des états de Namur sur le même objet. Ces documens expriment également le vœu des états des autres provinces, un peu avant la fin du dix-huitième siècle. Il en résultera que les habitudes du peuple, nées de leurs lois et de leurs institutions, ont sur eux plus d'influence que le climat même. Joseph II, en matière ecclésiastique, professait des maximes opposées à celles de Philippe II. Il vit néanmoins s'élever contre ses lois une insurrection aussi ardente que celle du seizième siècle, et en sens absolument inverse; il est vrai que plus de deux siècles séparent ces époques. La requête qu'on va lire affaiblit donc beaucoup la célèbre opinion de Montesquieu, qui fut l'objet de tant de discussions.

A S. M. l'Empereur et Roi.

« Quand on vit dans les papiers publics, passé quel-
« ques semaines, l'annonce de la tolérance introduite
« dans les états de votre majesté, tous nos citoyens en
« furent alarmés, la tristesse était peinte sur leurs vi-
« sages, ils ne se rencontraient pas sans se communiquer
« leur chagrin; il leur restait cependant encore une con-
« solation, c'était la pensée que cette nouvelle n'était
« qu'un projet, dont l'exécution n'aurait pas lieu, du
« moins dans les provinces belgiques. Mais aujourd'hui,
« que la volonté de V. M. à cet égard nous est commu-
« niquée par le rescrit de leurs altesses royales du 12 de
« ce mois, notre silence deviendrait criminel si nous ne
« faisions parvenir au trône d'un prince bienfaisant les

séduit le roi jusqu'à lui faire refuser d'adoucir, non-seulement les édits rigoureux, mais encore

---

« cris de son peuple affligé, et les gémissemens de ses su-
« jets, dont il est le père, et dont il est digne d'être
« aimé.

« En parcourant l'histoire de tous les âges, on trouve
« par-tout que les peuples ont toujours été extrêmement
« sensibles à ces coups d'état, qui portaient sur la reli-
« gion. Combien donc a-t-il dû nous être sensible à nous,
« qui professons une religion, que nous croyons ferme-
« ment être la seule véritable, et hors de laquelle il n'y
« a point de salut, lorsque nous apprîmes que par des
« aisances, par des prérogatives, et même par l'amorce
« des emplois, on invite à cohabiter avec nous et à jouir
« conjointement avec nous de tous nos priviléges, ces
« personnes que notre religion commande d'aimer en
« priant pour leur conversion, mais dont elle prescrit
« d'éviter la contagion, dont elle ne voit qu'en frémis-
« sant ces liaisons étroites, ces mariages, qu'un culte
« divers rend la source de l'irréligion! »

« Quel présage malheureux pour nos citoyens à naître!
« Quel coup foudroyant pour un père de famille qui
« songe au bien-être de ses descendans!

« Dans un temps sur-tout que dans tous les états on
« se récrie contre le débordement des mœurs et contre
« l'irréligion; que par-tout on gémit sur la corruption
« que causent ces livres scandaleux qu'on voit entre les
« mains de la jeunesse, dans un siècle que ces auteurs
« impies sont tolérés, et que l'attention sur les mœurs de
« la jeunesse, dans les colléges, est moins active, faute
« de surveillans; que les conseils de l'évangile sont envi-

de vouloir, contre son serment et ses promesses, introduire par force cette inquisition, d'où s'en-

---

« sagés comme nuisibles à l'état, les préceptes de l'abstinence comme inutiles; en un mot, qu'il règne en matière de religion une pusillanimité si grande, qu'au moindre mouvement donné à ce grand ressort de la chose publique, la religion la plus commode sera adoptée par la multitude. Que n'aurons-nous donc pas à craindre si notre jeunesse fréquente les académies, où un professeur sectaire enveloppe sous le miel d'une éloquence féconde, le poison subtil de son dogme pervers? . . . .

« Quelle inquiétude pour les parens sur les alliances de ces sectaires! Quelle influence sur la religion chancelante du bas peuple ignorant!

« Enfin, quelle perspective alarmante de voir dans les conseils, dans les magistrats, à la tête de la police, des sectaires qui décident, qui veillent sur les mœurs, nécessairement liés avec une religion intolérante? L'invitation de ces étrangers à nos emplois ne nous fait point envisager la moindre augmentation dans notre commerce; dans les temps qu'il a été le plus florissant en notre ville, il n'a jamais rencontré le moindre obstacle du chef de la religion, et quand même il s'accroîtrait par cette innovation, cet avantage temporel nous affecterait peu, lorsque nous considérons les conséquences terribles qu'il entraînerait infailliblement. Toutes les richesses, la grandeur et la prospérité ne sont qu'un vain fantôme, c'est une ombre qui passe; nous envisageons un bonheur qui ne finira jamais, et qui fait tout l'objet de nos espérances, pour nous et pour nos descendans. . . . .

suivraient la perte du pays, le carnage, l'oppression et l'esclavage des peuples; que la noblesse,

---

« C'est par ces sentimens que nous espérons mériter « que votre majesté daignera ne point donner l'exécution « au rescrit susmentionné, et qu'elle daignera conserver « la joie que nous avons ressentie quand, passé peu de « temps, elle voulut bien, par serment solennel, nous « garantir nos anciens priviléges et usages; et quel pri- « vilége peut nous être plus précieux que de voir gou- « verner ces provinces par des magistrats de notre re- « ligion! »

Les bourguemestres, échevins et conseils de la ville d'Anvers,

Signé P. Van Setter.

Anvers, le 20 novembre 1781.

A cette requête se rapportent quelques fragmens de celle des états de Namur, du 4 juillet 1787.

. . . .

« Nous passerons sous silence *les maux sans nombre* « que produirait ici *la tolérance civile*, que l'on avait « suggéré à votre majesté d'établir dans les Pays-Bas « autrichiens, d'après la dépêche de leurs altesses royales « du 12 novembre 1781, au magistrat de Namur, pour « étendre, à l'égard des personnes comprises sous la dé- « nomination de protestans, les effets de cette tolérance, « celles du 15 décembre 1781, 1er mai 1782, et au- « tres interprétations y données, peu propres à calmer « les inquiétudes que l'on a généralement à cet égard; « on se contentera de supplier votre majesté de daigner « se faire rendre compte de la représentation que nous

à qui il appartient de protéger la nation et de secourir les opprimés, offensée de ces indignités,

---

« avons eu l'honneur de lui faire à ce sujet le 15 dé-
« cembre 1781; nous ajouterons seulement que l'édit de
« votre majesté du 26 juin 1784, concernant les *enterre-*
« *mens*, paraît confondre la sépulture des vrais croyans
« avec celle des protestans, et tend à accorder à ceux-ci
« des faveurs qui ne sont pas même communes aux au-
« tres, puisqu'il y est dit, article 21, qu'il sera réservé
« dans chaque nouveau cimetière, pour les protestans,
« une place séparée, destinée à enterrer leurs morts,
« à moins qu'ils ne préférassent avoir un cimetière par-
« ticulier, en quel cas les magistrats leur désigneront à
« cet effet un emplacement gratis, hors de la ville.

« Si cette *communauté de cimetière*, si la faveur
« particulière accordée aux protestans, a eu de quoi
« nous surprendre, nous l'avons été bien davantage en
« lisant le traité du 12 novembre 1785, publié en cette
« province le 14 mars 1786, touchant *les arrangemens*
« *de commerce entre les sujets de votre majesté et ceux*
« *de l'impératrice de Russie*; puisqu'il a cela de parti-
« culier que contre l'existence du fait, il y est annoncé
« que ce sera selon les principes *de la tolérance géné-*
« *rale établie dans les états de votre majesté*, que les
« sujets de l'empire de Russie jouiront d'une parfaite li-
« berté de conscience, *et qu'ils pourront vaquer libre-*
« *ment, ou dans leurs propres maisons, ou dans des*
« *bâtimens ou églises que votre majesté aura desti-*
« *nées ou permises à cette fin, au culte de leur reli-*
« *gion, sans y être jamais troublés. Cette tolérance*
« *générale*, loin d'être établie *dans cette province ni*

s'était unie et confédérée pour repousser ces violences ; qu'eux, nobles, s'étaient engagés, par un serment inviolable, de ne souffrir jamais d'inquisition dans les Pays-Bas, sous quelque nom que ce pût être ; qu'ils protestaient et prenaient Dieu à témoin, que cette union ne tendait qu'à sa gloire, qu'au service du roi et à l'avantage de la patrie.

C'est le contenu substantiel du compromis : on y reconnaît l'esprit du temps. Il n'y est parlé ni des nouveaux évêchés, ni du concile de Trente :

« *aucune autre des Pays-Bas, soumises à la maison* « *d'Autriche, y a toujours, au contraire, été incon-* « *nue jusqu'à présent*, quoiqu'on n'y molestât dans au- « cun temps personne, par rapport à sa religion, diffé- « rente de la nôtre, qui ne souffre point de mélange, et « est non-seulement la dominante, mais aussi la seule, « sans persécuter ceux qui s'en sont égarés. »

. . . .

Les états concluaient ainsi qu'il suit sur le point de la tolérance.

« 16°. Qu'on se conformera, à l'égard de la tolérance, « à ce qui était en vigueur avant l'avénement de sa ma- « jesté au trône, sur le pied de la représentation lui faite « à ce sujet le 15 décembre 1781, et que nommément « aucune personne ne pourra être revêtue de quelque « fonction publique, à moins qu'elle ne soit de la reli- « gion catholique-romaine, et qu'elle n'ait prêté le ser- « ment accoutumé, sans qu'il puisse être accordé aucune « dispense à cet égard. »

on n'y parlait même des placards que passagèrement et par relation. Toute l'indignation tombe sur l'inquisition, comme étant le seul grief insupportable. Aussi quand ce compromis, traduit en d'autres langues, fut imprimé et divulgué par toute l'Europe, les exemplaires qu'on vendait à Londres portaient pour titre : « *Traité des grands et nobles des Pays-Bas, contre l'inquisition d'Espagne.*

Aussitôt que ce compromis eut été accepté et signé à Breda, les confédérés en firent passer des copies jusqu'aux extrémités des Pays-Bas et en pays étranger.

Les esprits étaient préparés par les émotions précédentes, et l'on se formerait difficilement une idée des progrès que firent ces blancs seings, en parcourant toutes les provinces, depuis l'Artois et le Cambrésis, jusqu'au fond de la Frise. Les membres de la haute noblesse, jusqu'au dernier des hobereaux, entrèrent dans l'UNION.

Le comte Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, s'y présenta un des premiers. Henri de Brederode, vicomte d'Utrecht; Florent Pallant, comte de Culembourg; le comte de Bergh; les seigneurs d'Argenteau et d'Hermal, de Giberci, de Gistelles, d'Olhain; quantité d'autres de Hollande, de Zélande, de Gueldre, parmi la grande noblesse, s'agrégèrent à la confédération et signèrent le compromis.

Henri de Brederode fut reconnu comme chef, et se mit à la tête. C'était un homme de trente à quarante ans, plein de valeur et d'audace, ennemi des Espagnols, puissant et de la première qualité, puisqu'il descendait légitimement et incontestablement d'un fils d'Arnoul, frère puîné de Thierry IV, comte de Hollande. Il était infatué de sa naissance et de ses droits sur la Hollande, d'ailleurs fougueux, entreprenant, et peut-être assez étourdi pour qu'il lui passât par la tête de vouloir réaliser ses prétentions.

Pour encourager les nouveaux confédérés, il courut sur le projet des bruits avantageux : on disait que les chevaliers de la toison et de puissans voisins s'y étaient engagés; on nommait la reine Elisabeth d'Angleterre, l'électeur palatin, le duc de Clèves, l'amiral de Colligny et sa faction en France. Dans l'intervalle le compromis avança rapidement dans toutes les provinces et se fortifia de jour en jour. Ceux qui voulaient souscrire promettaient une somme et ajoutaient quelquefois, *et ma personne*, comme on le voit dans un compromis d'une seconde union, conclu durant les cruautés du duc d'Albe, où Brederode promet 12,000 florins.

Ce premier compromis eut tant de succès, qu'on l'assure avoir été signé par plus de deux mille personnes : non-seulement les nobles, mais d'autres gens aisés et de gros marchands y souscrivi-

rent. Les principaux entre les confédérés s'assemblèrent encore à Hooghstraete et en d'autres endroits, sous prétexte de parties de chasse et de plaisir : le résultat de ces entrevues fut de délibérer sur une requête, qu'on avait résolu de présenter à son altesse. On arrêta ultérieurement que la noblesse se rendrait à Bruxelles, en plus grand nombre qu'il serait possible, les seigneurs les plus relevés à la tête, pour présenter solennellement cette requête.

Les mouvemens que ces rendez-vous, ces assemblées de nobles, le compromis, le projet de cette requête avaient causés, ne firent pas grande impression à la cour : le gouvernement fit semblant de les ignorer, ou les ignorait véritablement. Ce ne fut qu'au milieu du mois de mars que le comte de Meghem en donna les premiers avis, lorsque les gentilshommes de différens cantons s'attroupaient déjà pour s'approcher de Bruxelles; le comte d'Egmont informa aussi la cour de ce rassemblement.

Madame la gouvernante fit assembler le conseil d'état. On examina comment seraient reçus ces porteurs de requête. Plusieurs disaient qu'il y avait, de la part des supplians, indécence et manque de respect envers le gouvernement, à se présenter armés et en si grand nombre; qu'ils pourraient députer quelques-uns des principaux d'entr'eux, pour exposer leurs plaintes; que cette

ostentation causerait du scandale, du moins de l'étonnement au peuple ; qu'elle avait un air de conjuration, qui pourrait causer du désordre : ils concluaient à leur fermer les portes. D'autres membres du conseil prirent leur défense ; le prince d'Orange ne fut pas le seul à observer que ces gentilshommes, les premiers du pays, parens ou alliés à la plupart d'entr'eux, étaient trop bien connus pour en craindre, ni manque de respect, ni violence; qu'ils formaient un ordre considérable des états des Pays-Bas ; que leur nombre faisait voir leur unanimité et leurs vœux ardens pour le bien-être du corps de la noblesse et des peuples ; qu'il faudrait les écouter et les satisfaire, si leur demande était juste. Il y en eut qui conclurent à les admettre sans armes. Mais cette capitulation marquait trop de crainte : on s'arrêta au second sentiment, en prenant quelques précautions, et en renforçant la garde.

Le 3 avril, vers le soir, et presqu'en même temps, ils arrivèrent à Bruxelles en différens pelotons, tous à cheval, au nombre de 250, ou environ, avec leur suite ordinaire. Le comte Louis de Nassau et le sieur de Brederode descendirent à l'Hôtel d'Orange, où les comtes de Horn et de Mansfelt les allèrent voir aussitôt. Les autres se logèrent chez des amis, ou à l'auberge. Les comtes de Culembourgh et de S'Heerenbergh n'arrivèrent que deux jours après.

Le lendemain, Brederode les fit tous assembler à l'Hôtel de Culembourgh; il en fit une espèce de revue, et les interrogea : ils lui réitérèrent leurs promesses du compromis, et répondirent pour les absens, chacun pour ses amis, car ils devaient ensemble composer un nombre d'environ 400 personnes. L'audience fut demandée en leur nom, et son altesse la leur accorda pour le lendemain, à l'heure de midi.

Le 5 avril 1566, ils s'assemblèrent derechef à l'Hôtel de Culembourgh, pour se rendre à la cour: vers l'heure indiquée, ils allèrent à pied deux à deux, comme en procession, suivant le rang et l'âge, les plus qualifiés marchant après les autres. Le comte de Nassau et le vicomte d'Utrecht (Brederode) marchaient les deux derniers.

Son altesse sortait du conseil qui venait de finir, et s'entretenait avec quelques-uns des grands dont elle était accompagnée. Les supplians défilèrent devant elle dans un grand silence, et se rangèrent dans la salle. Brederode s'approcha de son altesse et lui dit que ces gentilshommes, unis à lui, ne s'étaient assemblés avec d'autres qui devaient les rejoindre, que pour faire voir l'intérêt qu'ils prenaient aux demandes contenues dans la requête qu'il tenait à la main et qu'il présenta aussitôt : il supplia, au nom de tous, son altesse de croire qu'un si grand nombre d'honnêtes gens ne se proposaient que l'obéissance, la gloire du roi

et le salut de la patrie. Son altesse prit la requête, et leur dit qu'elle prendrait leur demande en considération ; que, sans doute elle les satisferait, puisqu'ils n'avaient d'autre but que la gloire du roi et le bien de la patrie.

Cette requête, qui fit tant de bruit alors et après, et dont il courut des copies en différentes langues, était très-respectueuse et assez étendue. L'exposition roulait, comme dans le compromis, sur les malheurs et les dangers du pays, causés par l'inquisition et par la rigueur de certains placards. Il y était allégué qu'eux, fidèles vassaux et sujets de sa majesté, avaient pris la résolution d'en avertir son altesse, de la supplier d'envoyer incessamment vers le roi, pour qu'il portât un prompt remède aux inquiétudes et aux maux qu'on souffrait. Ils terminaient par demander la convocation des états-généraux, et la suspension provisoire de toute sorte d'inquisition et des placards y relatifs : ils protestaient devant Dieu, le roi, son altesse et les conseils, qu'ils se croyaient déchargés, en leur conscience, de tous les désordres, troubles et effusion de sang, qui, faute de remède, pourraient survenir dans ce péril évident.

Brederode s'était encore plaint, au nom des nobles, en cette première audience, de ce qu'on les accusait d'avoir contracté avec des puissances étrangères. Il demanda justice de cette calomnie,

et insista pour qu'on leur fît connaître leurs délateurs. Un jour après, toute la procession revint à la cour dans le même ordre que ci-devant. Son altesse leur rendit la requête apostillée en marge ; elle leur donne l'espoir qu'on ferait cesser l'inquisition, et que les édits seraient modifiés, mais il fallait en écrire au roi. Les nobles se retirèrent dans une autre chambre pour délibérer sur cette réponse, qui parut bien équivoque à la plupart d'entr'eux. Ensuite le seigneur de Fiennes porta la parole, fit un compliment de remercîment, et supplia son altesse de vouloir croire que leur démarche n'avait d'autre mobile que le service du roi. Elle répondit que le temps et leurs actions le témoigneraient dans la suite.

Voila à quoi aboutit cette députation, ou plutôt cette supplication en corps, dont on avait tant craint et tant parlé. Après une semaine ou moins encore de séjour, la plus grande partie de cette noblesse retourna dans ses terres, les autres suivirent de près. Il est vrai que quelques-uns continuèrent leur séjour à Bruxelles, et qu'avec eux fut entamée une sorte de négociation ; car comme ils insistèrent fortement sur le sursis de l'inquisition et des placards, on leur fit connaître que son altesse n'en avait pas le pouvoir, mais qu'elle ordonnerait aux officiers et aux magistrats de ménager leur autorité, de façon à ne donner aucun sujet de plainte, en attendant les ordres du

roi. Dans l'entre-temps on exigeait des confédérés, qu'ils mesurassent également leurs démarches, et n'admissent plus de nouveaux membres. Les lettres de son altesse furent envoyées : mais comme dans le fond, cette espèce de promesse ou de convention ne signifiait pas grand chose, et aboutissait de part et d'autre à l'inaction, je doute si elle fut bien observée. Cependant cette convocation du ban et de l'arrière-ban, leur cavalcade d'entrée, leur marche solennelle à l'audience, avaient donné à Bruxelles un spectacle étonnant. Les quatre à cinq premiers jours, ce ne furent que fêtes et festins : chacun avait logé ou hébergé ses amis. Le jour de la seconde audience, la députation avait été plus considérable qu'à la première; parce que les comtes de Culembourgh et de Bergh étaient arrivés en poste pendant la nuit, et que d'autres gentilshommes étaient survenus. Ce jour-là Brederode donna, à l'hôtel de Culembourgh, un festin somptueux à toute cette noblesse.

On avait déjà parlé de qualifier la confédération et les confédérés : sans avoir rien décidé, Brederode, faisant le récit de la première audience aux comtes de Culembourgh et de Bergh, se souvint que son altesse, voyant la nombreuse cohorte des supplians, parut un peu étonnée, mais que le comte de Berlaimont, qui était de sa cour, lui dit à voix basse pour la rassurer, que *ce n'était*

qu'un tas de gueux : ceux qui étaient les plus voisins de la gouvernante l'avaient entendu aussi. Ces comtes derniers venus s'en offensèrent sérieusement, mais Brederode, qui était de belle humeur, en fit un fond de plaisanterie : il s'appliqua ce sobriquet, et le trouva très-distinctif pour les bien-intentionnés, comme lui, qui voulaient se réduire à la besace pour le service du roi et de la patrie. Les conviés s'étant mis à table au nombre d'environ 300, ce trait d'imagination passa et fut reçu avec de grands applaudissemens. On y fit des gloses, on en composa des devises et des emblêmes à perte de vue pendant tout le repas. Quelqu'un, en buvant à l'une ou à l'autre santé, s'avisa de crier : *vivent les gueux !* Ce cri devint le mot de guet, et fut incessamment répété. Vers la fin du repas, Brederode s'étant fait apporter un havresac ou besace, se la mit au cou, et dans une tasse de bois, but à toute la compagnie en criant : *vivent les gueux !* la tasse et la besace firent la ronde aux acclamations perpétuelles de *vivent les gueux !*

Le comte de Hooghstraete passa par hasard ; il fut invité par des cris redoublés à entrer : le repas dura long-temps. Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn avaient dîné chez le comte de Mansfelt : ils joignirent tous quatre la joyeuse compagnie, mais ils arrivèrent assez tard. Ils furent reçus et étourdis par des centai-

nes de cris de : *vivent les gueux!* Il fallait à chaque nouveau venu une explication de ce mystère.

Voilà l'occasion et l'origine du mot gueux, devenu si fameux qu'il subsiste encore, et signifie, chez le peuple, *des non-catholiques*. Il a été conservé sans traduction dans les autres langues, en changeant la terminaison; ainsi, ce mot français se trouve en flamand, en latin, en espagnol et en anglais.

Le nom de gueux, fort à la mode, donna l'idée à d'autres de s'approprier les meubles de la classe indigente; il y eut des calebasses et des bâtons de pèlerin; des gobelets, des tasses et beaucoup de médailles, premièrement de bois et de terre cuite, puis d'argent et d'or; on les portait au chapeau ou sur la poitrine. D'un côté, la médaille représentait l'effigie du roi, et sur le revers deux mains jointes dans une double besace, avec la devise : *Fidèle au roi jusqu'à la besace*. M. Van Loon, dans son histoire métallique des Pays-Bas, figure en estampe ces médailles de différentes grandeurs; il donne aussi les écuelles, les tasses et autres meubles; il nomme les cabinets où les curieux les gardent.

Tous les écrivains qui ont traité de l'histoire des troubles sont d'accord sur cette origine des gueux; ceux mêmes qui, en écrivant d'autres histoires, n'ont touché qu'obliquement celle de

Flandre, sont du même avis. Le seul Joachim Hopperus dit : « En ce temps-là leur fut imposé « le nom de gueux, sans savoir à quelle occasion « et par qui, et vaut autant dire, comme sans « soin et souci. » On voit bien qu'il veut ménager le bruit commun à l'égard du comte de Berlaimont. C'est à cette époque qu'Hopperus fut appelé en Espagne pour occuper une place au conseil suprême, en remplacement de Charles de Tisnac, qui revint de ce royaume avec la place de chef-président. S'il partit pour Madrid le 2 avril, comme on l'a écrit, on lui reprocha à tort de n'avoir point assisté à l'audience des nobles, puisqu'elle n'eut lieu que trois jours après son départ; mais il continua ses mémoires en Espagne, et comme il entretint toujours ses relations aux Pays-Bas, il n'a pu ignorer des circonstances alors très-notoires.

On vient de dire qu'après les audiences, ce concours se dissipa comme de soi-même, et que chacun retourna chez soi; mais on n'avait pas manqué d'écrire dans les provinces d'une manière avantageuse sur l'effet et le succès de cette remontrance, comme si, par-là, tous les différends avaient cessé. On se flatta quelque temps que le gouvernement avait été intimidé, et que son altesse avait accordé toutes les propositions faites à tel point qu'il ne serait plus question, ni de placards, ni d'inquisition. Ce bruit ne se soutint

pas; on reconnut bientôt que tout le succès n'allait pas plus loin qu'à faire écrire en Espagne.

Plusieurs nobles étaient très-mécontens de cet état de choses, et ils voulurent se procurer plus de réalité et d'assurance de réussite. Peu auparavant une bonne nouvelle a été répandue; on annonçait que les chevaliers de la Toison d'Or avaient garanti la suspension de l'inquisition et des placards, par un engagement formel du 8 avril, dont il courut des copies. Mais c'était encore un faux bruit, qui excita des murmures quand on fut détrompé.

Les nobles et ceux d'entr'eux qui dirigeaient l'entreprise, mirent en œuvre une autre convocation. L'assemblée se fit au mois de juillet, à St-Trond, pays de Liége. Il s'y rendit plus de deux mille hommes armés, accompagnés, chacun selon sa volonté : ils y venaient à cheval, et la plupart occupèrent les maisons de fermes et les manoirs d'alentour; le reste campa, non sans inspirer des craintes aux habitans. Cette assemblée, beaucoup plus forte que toutes les précédentes, était aussi plus séditieuse : elle se grossit tous les jours d'étrangers, de sectaires, de réfugiés, qui y venaient sous leur sauve-garde, et comme dans un asyle. Il semble qu'on peut se figurer une de ces diètes de Pologne, où il vient toujours plus de votans qu'il ne faut, et où les décisions se donnent à coups de sabre.

La gouvernante, de peur d'un coup de main, y envoya le prince d'Orange et le comte d'Egmont pour imposer du respect et maintenir l'ordre. Ils furent régalés de temps à autre par des cris de *vivent les gueux.* Au reste, ils trouvèrent une espèce de diète mal campée et fort tumultueuse; on voulait qu'ils s'obligeassent comme caution des promesses que la cour faisait et ferait après les réponses d'Espagne.

Quelques-uns demandaient à grands cris une liberté entière en fait de religion. Les autres, plus modestes, se contentaient de persister dans les demandes que contenait la requête; mais, se défiant extrêmement des nouvelles d'Espagne, ils voulaient des garanties.

A la fin on affaiblit en quelque manière cette force réunie, en attirant le comte de Nassau et Brederode à de nouvelles conférences, qui se tinrent à Duffel, près de Lierre. Le comte Louis se rendit même à Bruxelles avec quelques députés, pendant que l'assemblée de St-Trond continuait aussi séditieusement que jamais, en tramant de pernicieux desseins, qui bientôt éclatèrent.

Son altesse, avertie de tout côté des mauvaises intentions et des pratiques séditieuses des mécontens, se trouvait dans la plus grande perplexité. Elle avait déjà nommé les marquis de Bergues et de Montigny pour aller en Espagne conclure la principale affaire. Il avait fallu vaincre la répu-

grance marquée qu'ils y témoignaient l'un et l'autre.

Quant aux articles provisoires, les confédérés se lassèrent de tous ces retardemens, qu'ils traitèrent d'illusion et de feintes. Le comte Louis et les autres qui étaient à Bruxelles, de concert avec ceux de Saint-Trond, parlaient hautement, et ils fixèrent un jour pour attendre paisiblement les résolutions d'Espagne, en disant qu'après ce délai ils ne répondraient de rien.

Certainement, rien ne manquait à la sagacité et aux soins de son altesse; elle écrivait tous les jours, et envoyait courrier sur courrier. Elle marquait son embarras dans les termes les plus pathétiques. Elle dit qu'elle se trouvait au point d'être forcée de recevoir des conditions iniques et indignes, qu'elle n'accorderait jamais en conscience, ni de bonne volonté, mais que si elle les refusait, la guerre civile serait commencée en trois jours.

La cour d'Espagne ne montra pas un grand empressement, et ne s'écarta en rien de sa gravité ni de ses maximes ordinaires. Aux premières lettres de la gouvernante, également pressantes, le roi avait répondu, mais en termes vagues : sa résolution paraissait négative à l'égard de la convocation des états, dont il ne voulait pas entendre parler. Il ordonna des levées de troupes alle-

mandes, et régla les moyens de les entretenir; il se référait aux ordres précédens, déclarant qu'il attendrait le marquis de Bergues et le baron de Montigny, que la duchesse de Parme lui avait députés pour conférer avec eux, et prendre ses résolutions finales; il parlait des mesures à adopter pour le voyage prochain qu'il ferait aux Pays-Bas.

Ce n'étaient pas là des réponses à montrer à une multitude agitée; elles n'étaient pas propres à l'apaiser. De cette incertitude, naquit un autre inconvénient: les mutins crurent et publièrent que la gouvernante recevait et avait reçu les pouvoirs qui lui étaient nécessaires pour terminer tous les différends, et que, dirigée par le conseil des ministres ennemis du public, elle voulait en tirer le parti le plus avantageux pour l'inquisition.

Le prince d'Orange ne pensait pas de même, et peu de temps après, il dit en confidence à quelqu'un auquel il se fiait, que le roi, résolu de les tromper tous, commençait par tromper sa sœur. Enfin, de la part de l'Espagne, c'étaient des irrésolutions et une inaction incroyables, à une époque de crise si décisive.

On peut appliquer aux Pays-Bas le mot qui fut autrefois prononcé dans la guerre punique: *Sagonte se perd pendant qu'on délibère à*

Rome. Au mois de septembre, il vint des lettres d'Espagne, qui auraient pu avoir un bon effet si elles étaient venues plus tôt; mais dès le mois précédent, le sort en était jeté, et les lettres arrivaient trop tard.

CHAPITRE VIII.

Soulèvement, destruction et profanation des églises, ainsi que d'autres lieux sacrés. — Désordres horribles dans les Pays-Bas.

On a déjà exposé que depuis quelques années il s'était formé sur les frontières une espèce de colonie de vagabonds. Des mendians, des fainéans, des gens sans aveu s'y étaient glissés furtivement; des libertins de toutes les nations s'y étaient réfugiés peu-à-peu, et presqu'insensiblement.

Quand le nombre en devint plus remarquable, le gouvernement y fit attention. Les gouverneurs des provinces et des villes eurent ordre d'y veiller, de les éloigner, et de leur interdire l'entrée des Pays-Bas; mais on doit avouer que ces ordres étaient mal observés en plusieurs endroits.

En cette année, 1566, et l'année précédente, le nombre s'en accrut visiblement; ils tenaient la campagne sans causer jusque-là d'autre mal que de la frayeur aux habitans; des colporteurs, des chaudronniers, vendaient pour peu de chose, ou plutôt distribuaient en se fourrant plus avant dans le pays, de petits livres, des feuilles volantes, des chansons imprimées en différens langages, remplies de blasphêmes contre la religion

catholique et contre l'inquisition d'Espagne; ils répandaient d'autres écrits, où l'on enseignait les nouveaux dogmes des réformateurs et l'usage qu'on en faisait dans les pays étrangers.

Cette mauvaise marchandise ne laissa pas de prendre cours, à cause de la nouveauté, et prépara les voies à la séduction. Les inconnus, disséminés sur les frontières, s'attroupaient plus souvent; ils avaient parmi eux des enthousiastes et des prédicateurs de la nouvelle doctrine. Ils agirent d'abord en cachette, mais bientôt publiquement, en rase campagne et de nuit; ensuite ces attroupemens se firent le jour, mais sans armes; à la fin, les auditeurs s'y rendirent armés, lorsqu'il y avait quelque obstacle à craindre.

Ce manége dura quelque temps; et cependant tous les mauvais sujets des provinces se jetèrent parmi les novateurs. Cette recrue les enhardit beaucoup, et leur permit d'avancer dans le pays, où les prêches furent tenus plus fréquemment et avec plus de concours.

Il y avait quatre à cinq de ces bandes qui rodaient sur les frontières : des ramas d'anabaptistes s'étaient réunis en Frise et à Groningue; des luthériens et des swingliens vers la Hollande et l'Over-Yssel; mais ils n'étaient rien en comparaison des calvinistes venus de France.

Ceux-ci se dirigèrent en deux hordes : on peut ainsi les nommer à cause de leur ressemblance

parfaite avec les Tartares, les Arabes et autres peuples errans : l'une se tenait sur les confins de l'Artois, vers la Haute-Lys, aux environs de Saint-Omer-d'Aire et de Poperingue; l'autre, entre Tournai et Valenciennes.

Dans les mois de mai et de juin 1566, ils se mirent en mouvement. Ils asseyaient leur camp volant dans tous les villages, et prêchaient tantôt en français, tantôt en flamand; car dès qu'ils eurent le moyen d'agir, et qu'on put espérer du butin, une foule de dogmatiseurs y étaient accourus : c'étaient des gens à qui ce métier n'avait point réussi en France; des prêtres et des moines apostats de tous les pays, qui se donnaient beaucoup de peine pour débiter leurs propres rêveries, et des dogmes qu'ils n'entendaient pas trop bien eux-mêmes.

Les paysans les plus grossiers et le peuple ignorant ne laissaient pas d'admirer des gens qui mettaient tant de zèle à leur apprendre une religion si commode qu'elle ne les gênait en rien.

Le libertinage, à cet égard, fit bien des prosélytes; mais le plus grand nombre fut attiré à ces prêches par le simple motif de la curiosité et de la nouveauté. Femmes, enfans, vieillards, tous voulaient voir ces réformateurs et entendre la nouvelle doctrine dont on parlait tant. Pendant que l'une de ces hordes faisait des incursions du côté de Bailleul et dans la West-Flandre, l'autre

venait de Tournai à Renaix et près d'Audenarde. Enflées de leurs succès et de leur nombre, elles hasardèrent d'approcher des grandes villes. Les officiers du lieu troublaient quelquefois leurs prêches; mais on s'aperçut bientôt que l'impunité prenait le dessus, et leur auditoire s'accrut à mesure de leur audace.

Après avoir prêché en plusieurs endroits, le dernier juin, ces calvinistes osèrent le faire à une demi-lieue de Gand : leurs émissaires avaient déjà remué les hommes de leur parti. Ni les magistrats, ni les officiers ne purent retenir la populace : femmes, enfans y allèrent comme à une fête. On trouve dans les mémoires de l'époque que le nombre s'élevait à plus de 6000. Le bailli de Gheudtbrugghe, officier du lieu, nommé Croesens, ne consulta que son zèle : l'épée d'une main, le pistolet de l'autre, il courut à cheval au travers de l'auditoire, pour se saisir du ministre, qui se sauva dans un bois. La fête fut troublée, mais le bailli n'étant soutenu de personne, fut abattu et blessé mortellement à coups de pierres.

Il se fit consécutivement des rassemblemens dans le même endroit, à Wondelghem, aux environs de Gand, et en plusieurs autres villages de la Flandre orientale. On apprit qu'il s'en faisait sous le ressort d'Ypres, de Bailleul et de Messines.

On prêcha aussi en Hollande, en Zélande, en Frise, en Gueldre : on s'assemblait sous les rem-

parts des villes de ces provinces. Il en fut de même près de Bois-le-Duc. C'est ainsi qu'on préludait pendant les mois de mai, juin et juillet, et dans le temps du congrès tumultueux de St-Trond, à la grande catastrophe qui n'arriva qu'au mois d'août suivant.

Le 14 de ce mois, la bande, la plus méprisable de toutes, qui s'était d'abord assemblée aux alentours de St-Omer, de Cassel, de Bailleul, et qui consistait, peut-être, en trois ou quatre cents gueux-mendians, s'avance dans l'intérieur de la Flandre occidentale; armée de crochets, de marteaux et de bâtons ferrés, de haches, de massues et d'autres instrumens de destruction, elle force l'abbaye de Wevelghem, ordre de Cîteaux, entre Menin et Courtrai. Ces forcénés renversent les autels, brisent les sculptures, les images, les vitres; déchirent les tableaux et les ornemens dans l'église et dans le couvent; foulent aux pieds les choses sacrées avec une fureur qui surpasse celle des anciens iconoclastes; pillent l'église et les chapelles, et emportent les objets précieux. Ils firent les mêmes ravages à Bailleul, ainsi que dans les églises et les cimetières de tous les villages qu'ils rencontraient sur leur route; de là ils coururent à Ypres. Ils y entrèrent en plein jour, et trouvèrent les portes ouvertes. La même profanation et la même rage s'exercèrent sur l'église cathédrale, les églises paroissiales, tous les monastè-

res, l'évêché et les maisons des chanoines, qu'ils pillèrent et dont ils emportèrent le butin sans le moindre obstacle.

Il est inconcevable qu'une poignée de maraudeurs de la plus vile espèce ait pu commettre impunément toutes ces horreurs. Il est certain que dans la plupart des rassemblemens tumultueux, quelques officiers et quelques bourgeois (*), sans le secours des milices, auraient pu facilement écraser cette canaille, comme un exemple le fit voir.

Les mêmes vagabonds traitèrent également Menin et Commines (sur la Lys). Ils ruinèrent et pillèrent la belle abbaye de Marquette, d'où ils se jetèrent dans des villages entre Lille et Douai, croyant attenter sur l'une ou l'autre de ces villes. Deux gentilshommes du canton, indignés de voir ces outrages, assemblèrent quelques paysans armés et leurs domestiques : ils joignirent à Seclin les perturbateurs, en firent un grand carnage, et poussèrent le reste dans la rivière. Avec un peu de bonne volonté, on aurait pu, dans le principe, en faire autant par-tout.

Les protestans continuèrent de prêcher autour de Gand, et ils pénétrèrent dans cette ville. On apportait aux prétendus ministres des enfans à

(*) L'auteur ajoute, *tirés des sermens* : ces sermens étaient des corporations de métiers, armées pour le maintien de la police.

baptiser. Ils firent, mais en vain, quelques efforts pour entrer à Bruges.

Le 19 août, ils mirent en pièces deux autels aux Augustins. Ce jour-là et les suivans, jusqu'au 24, ils causèrent des dégâts terribles dans toutes les églises, et saccagèrent tous les couvens. Ils n'épargnèrent point les Chartreux, qui étaient en ce temps-là à Royghem, ni l'abbaye de Tronchiennes (Dronghene), hors de Gand. Les ornemens furent brisés et pillés, les meubles des couvens jetés par les fenêtres, et l'abbaye de St-Pierre fut presque détruite : à minuit, ils portèrent, à la lueur des flambeaux, toute leur rage sur la cathédrale de St-Bavon.

Il faudrait employer beaucoup de pages pour décrire les désordres épouvantables et les sacriléges commis en peu de jours; ce détail serait inconvenant dans cet ouvrage.

Il suffira de dire que la fureur iconoclaste et la rage des nouveaux sectaires étendirent leurs ravages, avec autant de brutalité que de rapidité, dans la plupart des villes de Flandre. Outre le district d'Ypres et les villes situées sur la Lys, Valenciennes, Tournai, Audenarde, Renaix, s'en ressentirent. Dans le même temps, on apprit que de pareils attentats avaient eu lieu à Amsterdam, à Delft, à Leyde, à Utrecht, à Middelbourg, à Lierre, à Bois-le-Duc et à Malines.

Anvers eut le même sort. Son altesse y envoya

le prince d'Orange, fort aimé en cette ville. Brederode vint au-devant de lui : on cria *vivent les gueux !* et l'on chanta les pseaumes de Marot. Le prince reçut très-mal Brederode et son cortége : il fit assembler les magistrats, et prit avec eux des mesures pour la tranquillité de la ville, laquelle ne dura pas long-temps. Le prince d'Orange (*) était parti d'Anvers le 15 août, jour où l'image de la Vierge fut portée solennellement en procession. On y vit tant de manques de respect et tant d'insolence, qu'on fut obligé d'abréger la cérémonie. Les excès continuèrent les jours suivans jusqu'au 21, où, vers le soir, ces furies déchaînées s'emparèrent de la cathédrale, et y exercèrent, pendant la nuit, tout ce que l'impiété et la rage peuvent inspirer de plus infernal : le lendemain ils profanèrent les autres églises et les monastères à tel point que ces édifices si magnifiques, et tant d'ornemens somptueux furent brisés, pillés et ruinés en moins de 24 heures.

Ce terrible orage, qui éclatait dans les meilleures villes des Pays-Bas, répandit par-tout la consternation, qui s'empara même de ceux qui y avaient contribué, à l'exception d'une poignée de

---

(*) Un ordre de la cour l'avait forcé de revenir, sans délai, à Bruxelles, où la gouvernante avait convoqué le conseil d'état, pour lui communiquer des dépêches qu'elle venait de recevoir.

bandits et de désespérés, qui n'avaient rien à perdre.

La duchesse gouvernante reçut, coup sur coup, ces fâcheuses nouvelles et en fut accablée de douleur. Aux premières nouvelles de Flandre, elle adressa d'aigres reproches au comte d'Egmont, gouverneur de cette province, et pourvut à la sûreté de Lille, en y faisant entrer quelque peu de troupes du voisinage. Le comte et d'autres lui dirent que, dans ces circonstances, il était inutile et même dangereux d'employer la force; que si l'on voulait réduire ce soulèvement par les armes, il fallait se résoudre à massacrer plus de deux cent mille hommes.

Son altesse était sur le point de se retirer de Bruxelles, pour se sauver à Mons, mais elle en fut dissuadée par un bon conseil, et tint ferme à Bruxelles, où l'on ne cessait de l'intimider d'un côté, et de lui proposer des arrangemens de l'autre. A la fin, la nouvelle des affreux désastres qui survenaient, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre; la crainte qu'il était permis de concevoir pour Bruxelles et pour sa personne même, qui ne serait plus en sûreté, l'engagèrent à se prêter à quelque accommodement. Elle autorisa le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Horn, à conclure un accord avec les députés des nobles de St-Trond.

Il fut bientôt conclu, parce que, long-temps

auparavant, on l'avait négocié par propositions : les huit ou neuf articles qui avaient fait l'objet du différend, articles que son altesse n'avait pas eu le pouvoir d'accorder, se réduisaient proprement à trois, qui furent arrêtés le 23 août 1566. Ils portaient en substance, que le roi consent à faire entièrement cesser l'inquisition ; que les édits et placards seront abrogés et refondus, et qu'en attendant que sa majesté y prenne de nouvelles dispositions, les prêches continueront dans les lieux où ils existaient au moment du traité ; que le peuple pourra y assister, mais sans armes et sans scandale ; qu'on ne le troublera pas, pourvu que, de son côté, il ne mette aucun obstacle à l'exercice du culte catholique ; que les nobles, renoncent à la confédération et au compromis ; qu'ils feront poser les armes à tous leurs adhérens ; qu'ils apaiseront les troubles, et n'entreprendront rien contre le service de sa majesté, ni contre la religion catholique ; qu'ils consentent d'aider à restituer les biens envahis ; à rétablir les églises, monastères et hôpitaux ruinés ou endommagés, ainsi qu'à faire punir les sacriléges profanateurs de ces abominables violences et désordres.

Ces articles furent rédigés en acte, et l'échange des doubles s'en fit deux jours après. Le 25 du même mois, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Horn, le seigneur de Hachicourt et le conseller d'Assonville, reçurent, au nom de

son altesse, l'acte et le serment des nobles, qui étaient au nombre de treize ou quatorze, le comte Louis de Nassau à la tête. Ensuite son altesse fit dépêcher les lettres et les copies, qui furent envoyées par circulaires : les désordres cessèrent dans toutes les provinces.

Ce fut le 28 août que cette princesse écrivit au roi ce qui se passait : elle lui annonça d'un ton lamentable qu'elle avait enfin accordé une chose indigne de sa majesté, et qu'elle ne saurait écrire sans honte et sans douleur ; qu'après avoir long-temps résisté sans reposer la nuit, et tourmentée de la fièvre, l'esprit en peine et le corps malade, elle avait donné aux conjurés, crainte de plus grands malheurs, le pardon et la sûreté qu'ils demandaient ; qu'aucune des deux concessions n'était faite au nom du roi, que toutes deux l'étaient au sien ; qu'il pouvait la désavouer et défaire ce qu'elle avait fait, comme n'y étant point engagée : enfin, elle conjurait sa majesté de ne pas attendre le printemps, et de venir aux Pays-Bas venger la religion outragée. Cette lettre, et d'autres du style larmoyant, aggravèrent d'abord les sinistres impressions depuis long-temps conçues en Espagne, et son altesse ne réussit point dans la suite à les effacer, quand elle le souhaita.

Il est vrai qu'elle avait résisté long-temps, et qu'on lui avait arraché, comme par force, ce

consentement; mais elle l'avait prévu et en avait donné avis sur avis en Espagne, comme on a pu le voir par d'autres extraits de ses lettres. La cour d'Espagne aurait dû condescendre à des mesures pacifiques, ou mettre la gouvernante mieux en état de maintenir son autorité, et ne point l'abandonner, en l'exposant à des dangers inévitables, dont on n'était que trop bien informé.

En effet, les gens impartiaux et désintéressés avaient vu venir de loin tous ces mouvemens, qui grossissaient par degrés. On savait que depuis long-temps un tas de fainéans rodaient sur les frontières, qu'ils se renforçaient de temps à autre: on en parlait publiquement, et l'on soupçonnait que c'était une troupe d'enfans perdus, détachés des huguenots de France ou de quelque milice de l'amiral de Coligny.

Ce détachement n'était pas là sans dessein, et il subsistait par le secours des chefs du parti, dans l'attente du butin et du pillage, dont ils semblaient menacer de jour en jour, en espionnant les villes. A son entrée dans le centre du pays, il ne trouva ni résistance ni obstacle : il se grossit comme un torrent, s'approcha des grandes villes, et y tint ses prêches au milieu d'un grand concours de peuple. On aurait pu croire que sa route et sa réception étaient réglées comme celles d'une troupe auxiliaire.

Quand les sectaires et leur suite maussade fu-

rent reçus dans les villes, la plupart des gens en place et des officiers du roi firent encore mieux connaître cet engourdissement et cette tiédeur dont j'ai parlé au commencement des troubles. Ceux mêmes qui se mirent en devoir ne furent soutenus de personne et coururent risque de la vie ou d'un affront; car l'insolence de la canaille, affamée de butin et de proie, était montée au comble. Dans toutes les villes, on trouverait des monumens étonnans de leur effronterie si on les recherchait.

A Gand, les mémoires du temps nous en ont laissé de fâcheux souvenirs. Les magistrats soutinrent assez bien les premiers efforts; cependant les églises d'alentour furent ruinées et saccagées: prévoyant qu'on attaquerait inévitablement les églises et autres lieux sacrés de la ville, ils convoquèrent la bourgeoisie et les métiers pour arrêter ces sacriléges; mais la plupart refusèrent le service.

Le conseil de Flandre fut insulté jusque dans son assemblée, et obligé d'interrompre ses séances: il les suspendit pour un temps: il rendit cependant quelques ordonnances, mais avec plus de vigueur que d'effet, une entr'autres, qui promettait certaines récompenses à qui arrêterait un prétendu ministre. Un cabaretier, nommé Nicaïse Verschueren, qui n'avait pour toute mission et pour tous talens qu'une effronterie outrée, em-

brassa ce nouveau métier et prêcha le peuple. Il vint trouver le président Martins, se dénonça pour lui faire gagner la récompense, comme il le disait lui-même, en lui adressant un torrent d'injures atroces.

Ce même prédicateur des halles, ou un autre de pareil aloi (Gand en fourmillait), alla chez le procureur-général pour le semoncer et menacer de la part de Dieu.

Tous ces forfaits restèrent impunis et sans être recherchés. Il est arrivé à Gand et ailleurs qu'un officier principal, averti d'un mauvais dessein près d'éclore, répondit qu'il n'avait pas ordre de l'empêcher.

La connivence des chefs et la brutale hardiesse des mutins furent attribuées avec assez de probabilité aux intrigues des nobles assemblés à St-Trond, qui semblaient diriger tous les mouvemens; il paraît que, selon le besoin, on lâchait ou on retenait la violence du peuple. Le dénouement vérifia les conjectures.

Le 24 août, lendemain de l'arrangement conclu à Bruxelles, il vint à Gand un avocat de Tournai, nommé Le Clerc, homme qui s'intriguait beaucoup dans les affaires du temps. Il porta aux ministres et aux chefs des sectaires une lettre signée par le comte Louis de Nassau et par six autres personnes. Elle contenait en substance, que comme par l'accord, la religion réformée sem-

blait être assurée sur de bons fondemens, ils pourraient dorénavant contenir leurs gens, et leur ordonner le repos, puisque personne ne serait plus inquiété pour ce sujet-là : le reste était en chiffres, avec une créance sur le porteur.

Le Clerc descendit à l'auberge et fit mander les consistoriaux (comme ils se nommaient), qui furent en conférence une heure avec lui : l'injonction dont il était porteur, quoique donnée au centre même du désordre, fit plus d'effet que toutes les ordonnances politiques du conseil et des magistrats. Le trouble, la destruction, le vol et le pillage cessèrent dès cette heure-là, d'abord à Gand et en Flandre, ensuite par-tout le pays.

Peu à peu on commençait, comme au sortir d'un songe affreux, à se tranquilliser et à récapituler les maux et les dommages soufferts : le dégât était épouvantable dans les lieux sacrés. On ne pouvait comprendre comment une poignée de misérables avaient pu en si peu de temps ruiner l'ouvrage de plusieurs siècles; car cette tempête et ce feu d'enfer avaient passé avec la rapidité du torrent, et n'avaient duré en tout que sept à huit jours. On doit remarquer cependant que de cette crise de mal, il naquit un grand bien, et qu'après des agitations si violentes, le calme succéda de soi-même. Les uns se reprochaient tacitement d'en avoir trop fait, et les autres la lâcheté de n'avoir pas empêché le mal. Il est certain que

l'excès de ces horribles dévastations avait déplu à tout le monde, excepté à quelques personnes dont l'intérêt voulait une rupture irréconciliable: les autres, quelque fût leur parti, ne s'attendaient pas à de si furieux débordemens.

Plusieurs de ces nobles conjurés, entraînés par le mécontentement général, pensaient en hommes de bien, *si vuole aqua non tempesta*: ils souhaitaient de la pluie, mais non un orage. Ils voulaient maintenir les priviléges, vivre en liberté comme auparavant, écarter toutes les nouveautés et l'oppression, mais ils ne désiraient changer ni de religion, ni de maître; aussi furent-ils sincèrement dégoûtés de ces avanies. Quelques-uns renoncèrent publiquement au compromis; d'autres se retirèrent, et la confédération se détruisit insensiblement. Les bourgeois et les paysans retournèrent à leurs travaux habituels. Le conseil de Flandre avait repris ses séances; les magistrats rétablissaient leur autorité.

Le traité fut exécuté de part et d'autre avec assez de bonne foi. On restaurait peu à peu les églises et les monastères: par-tout on appréhendait les iconoclastes et les pillards, et on les exécutait publiquement dans les communes où les prêches avaient été en usage. Les religionnaires eurent des lieux assignés: à quelque distance de la ville de Gand, ils construisirent une loge de bois, qui leur servit de temple: à Ypres et à An-

denarde, ils eurent de semblables loges, qui ne subsistèrent que cinq ou six mois, depuis novembre 1566, jusqu'au mois d'avril de l'année suivante.

L'état des choses tendait en général à la paix et à la tranquillité, quoiqu'il fût impossible d'éviter toutes les occasions de troubles. Il y eut un combat assez opiniâtre à Austerweel, près d'Anvers, où furent battus les calvinistes, qui s'étaient servis du cri de guerre, *vivent les gueux!* et avaient placé sur leurs drapeaux ce signe de ralliement. D'autres gueux livrèrent combat près d'Armentières, où ils furent aussi défaits. Les villes de Tournai et de Valenciennes, où eux et leurs ministres dominaient encore, refusèrent la garnison que la gouvernante leur envoyait. Tournai se rendit à l'approche d'une petite armée que le baron de Noircarmes commandait. Mais il fallut assiéger régulièrement Valenciennes, qui, à la fin, se rendit à discrétion. Ces expéditions de guerre se firent au printemps de l'année 1567.

Cependant son altesse ne cessait d'écrire en Espagne pour conjurer l'orage qu'elle prévoyait se former. Elle marquait au roi combien le pays était tranquille au-dedans; elle ne manquait pas de lui annoncer le succès de ses armes sur la frontière. Elle le priait, dans d'autres lettres, de contremander les levées qu'il avait ordonnées en Allemagne, puisque, par le bon train que pre-

naient les affaires, on n'en avait nul besoin, puisque tout était apaisé ou le serait bientôt. Mais il n'a pas paru que ces lettres aient pu effacer les sinistres impressions, ni changer les résolutions violentes déjà prises en Espagne.

La troisième partie de cet ouvrage va faire voir quelles étaient ces résolutions, et à qui l'exécution en fut commise, les mesures qu'on adopta aux Pays-Bas pour les prévenir ou les paralyser : elle offrira le tableau effrayant de la guerre civile et des nouvelles calamités qui en résultèrent.

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Les troubles se réveillent. — Conduite de la cour d'Espagne. — Retraite de quelques seigneurs. — Émigration des peuples.

Le chapitre précédent a fait connaître le dénouement de cette longue querelle entre deux nations, devenues ennemies depuis que le sort les avait unies sous la même domination.

L'antipathie naturelle n'avait jamais cessé pendant le cours de trois règnes qui suivirent cette union; mais le troisième la vit éclater avec cette fureur qui renverse les trônes et détruit les royaumes. Tant de haines concentrées, tant de dissimulations et de déguisemens qui couvraient les passions les plus ardentes, produisirent, à la fin, la funeste rupture dont on vient de parler, et qui eut des suites si terribles. Strada la compare à un grand tremblement de terre, et la comparaison paraît juste, pour la violence et le peu de durée.

En effet, ce tourbillon impétueux passa comme un éclair et fit incessamment place au calme.

Si maintenant on considère les événemens passés, il semble que la sagesse pouvait mettre à profit

cette dernière situation de l'atmosphère politique.

Le premier feu jeté, l'embrasement se ralentit: il se serait éteint faute de matières combustibles, si l'on avait pris le soin de ne pas les rapprocher du foyer de l'incendie : en saisissant l'instant favorable, on eût ramené les choses à leur état naturel, mais ce n'était pas là le compte que l'humeur du roi Philippe II et l'avidité de ses ministres avaient en vue (*).

Les résolutions étaient depuis long-temps délibérées : le dernier soulèvement irritait et fournissait des prétextes pour les mettre à exécution; il fallait cependant encore gagner du temps, et c'est à quoi, par un redoublement de dissimulation et d'hypocrisie, la cour d'Espagne s'attachait, afin de tromper les Flamands et de les envelopper, grands et petits, dans une vengeance cruelle et préméditée.

On commença par suivre le premier plan que

(*) Si une cour, disait le grand Frédéric, s'avisait d'être honnête, loyale et de bonne foi, elle s'en trouverait bien et ferait beaucoup de dupes. Cette règle, que ce monarque appliquait à la politique extérieure, n'est pas moins salutaire dans les rapports entre les gouvernemens et les peuples.

Selon l'auteur, non-seulement les ministres de Philippe II n'éclairaient pas leur maître sur ses vrais intérêts, mais, par cupidité, ils cherchaient encore à lui faire adopter des idées pernicieuses.

le prince d'Orange avait deviné, en assurant à la gouvernante le prochain voyage du roi et l'amnistie générale qu'il accorderait à son arrivée.

Pour ne pas engager le roi, on répondait vaguement, ou l'on ne répondait pas aux points essentiels qu'elle proposait continuellement : pendant qu'on la comblait de louanges, on désavouait tacitement tous les actes de sa gestion : on évitait même d'entrer en matière sur le passé et l'avenir, la laissant agir sans instructions dans l'embarras le plus pressant, tandis que les conjonctures les rendaient nécessaires. Dans l'entre-temps on lui ordonnait de presser en Allemagne les levées de troupes dont elle avait différé la demande, parce qu'elle croyait n'en avoir plus besoin, et néanmoins on armait en Espagne.

Il convient ici d'examiner ce que l'on fit dans ce royaume, selon le plan conçu, auquel on travaillait sourdement, mais efficacement; ensuite nous réfléchirons aux mesures que prirent les Pays-Bas pour obvier à cette invasion : nous ne comprenons dans les auteurs des mesures défensives que ceux qui ne furent point trompés, et malheureusement la plupart le furent.

Le conseiller Hopperus qui (selon qu'il a été dit) avait été promu au conseil suprême des Pays-Bas, était parti pour Madrid au mois d'avril 1566, où, pendant quelque temps encore, il continua ses mémoires : il rapporte « que le roi se trouvait

« malade de fièvre au bosquet de Ségovie, quand « il reçut les fâcheuses nouvelles de ces dévasta- « tions, pillages et grands désordres qui venaient « de se commettre aux Pays-Bas : ils lui déplurent « beaucoup et augmentèrent son mal. Ce nonobs- « tant, il examina et travailla lui-même par no- « tes et remarques sur toutes les dépêches qu'il « recevait presqu'à tous momens : après quoi il fit « assembler son conseil d'état et lui proposa ce « qu'il jugea à propos pour savoir son avis. » Ordinairement il ne décidait point, comme nous l'avons remarqué ailleurs, mais il faisait souvent ramener une affaire jusqu'à deux et trois fois devant la junte, et prenait sa résolution en particulier.

M. Hopperus nomme les personnes du conseil d'état et de la junte qui y assistèrent, et il rend compte avec étendue des raisonnemens tenus dans le conseil. Dans cette junte on trouva, comme par un heureux hasard, que S. M. n'était engagée à rien de ce qui était accordé et conclu par la gouvernante. On fut d'avis que la réponse du roi glisserait légèrement sur les négociations entamées avec les mécontens, ou même les passerait sous silence, afin de se réserver la faculté d'approuver et d'improuver; que cette règle serait suivie à l'avenir. Il semble qu'un désaveu formel de ce qui avait été arrêté aux Pays-Bas n'était guères plus positif. Sur la proposition de convoquer les états-généraux des provinces, que son altesse re-

commandait comme étant d'une extrême urgence, on répondit d'une manière obscurément négative.

Le roi se conforma à cet avis, et deux dépêches furent envoyées à son altesse, l'une ostensible et l'autre secrète : la première annonçait longuement la naissance de l'infante Isabelle ; elle portait ensuite que le roi partait de Ségovie pour Madrid, afin de donner les ordres pour son prochain voyage ; que la tenue des états ne serait point un remède contre le mal, mais qu'elle causerait un préjudice à la conscience et à l'honneur de S. M. ; que le meilleur moyen, en son absence, serait, si le cas l'exigeait, de repousser la force par la force : le roi ne doutait pas qu'aux Pays-Bas, tant de personnes bien intentionnées et affectionnées au service de Dieu et de la république (*), ne fissent leur devoir. La dépêche secrète fort laconique enjoignait de se servir des raisons anciennement alléguées et de celles contenues dans la lettre publique, pour refuser la convocation des états-généraux ; et en cas qu'elle eût lieu illégalement, il fallait s'en remettre à Dieu et à sa providence, mais ne rien faire qui pût paraître ni directement ni indirectement, procéder de l'aveu du roi.

Tel est, après les consultes réitérées et les déli-

(*) Voici les termes textuels : « Sa majesté ne doutait « point que, par delà, tant de personnages bien intentionnés au service de Dieu et de la république ne fissent « bon office ».

bérations ministérielles dont le roi approuvait le résultat, le précis des lettres sollicitées et attendues avec tant d'impatience par la gouvernante.

Les autres dépêches de la cour d'Espagne étaient toutes dans le même sens. D'autre part l'empereur avait reçu une lettre du roi, et y avait répondu, en lui témoignant sa bonne volonté; mais il objectait en même temps qu'il était engagé dans une guerre contre les Turcs; qu'une bonne partie de l'Allemagne s'intéressait au sort des Pays-Bas, et que les sectaires de la confession d'Augsbourg n'approuveraient jamais qu'on les opprimât. L'empereur, après avoir exposé toutes ces difficultés, offrait sa médiation pour aplanir les différends entre le roi et les provinces belgiques : il envoya à la gouvernante des lettres conciliatrices pour le prince d'Orange, pour les comtes d'Egmont, de Horn et de Mansfelt, laissant à sa disposition s'il convenait de les adresser ou non.

Le ministère d'Espagne ne put goûter pour lors la médiation de l'empereur entre le roi et ses sujets. Il craignait, par une semblable négociation, de compromettre la majesté royale : on s'en excusa à Madrid par des complimens : la gouvernante eut ordre de ne point délivrer les lettres aux seigneurs ci-dessus nommés (*).

(*) L'auteur fait ici une digression sur Strada, que nous transcrivons en note.

La cour d'Espagne était toujours fort occupée de conférences, de juntes et de consultes, où tout se passait avec les plus grandes formalités : non-seulement l'empereur, mais d'autres princes avaient écrit au roi concernant les affaires belgiques : les seigneurs du pays, tels que le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Horn, d'Hooghstraete, de Mansfelt, de Meghem et autres, avaient, de temps en temps, fait entendre leurs plaintes.

« L'historien Strada fournit une relation détaillée de toutes les délibérations qui eurent lieu alors à la cour d'Espagne : il esquisse les portraits et peint le caractère des membres du conseil du roi ; il expose les opinions pour et contre, soutenues par de beaux discours, qui ont bien l'air d'avoir été composés à loisir. Cependant on ne trouve pas que ces pompeuses déclamations aient produit d'autre résultat de la part du roi, que des résolutions et des ordres équivoques, pleins de circonspection et de réserve dans l'état d'embarras et de crise où la gouvernante et le gouvernement des Pays-Bas se trouvaient journellement réduits. »

En ce qui concerne Strada, je dirai, par épisode, un mot de cet auteur : les uns en font grand cas ; les autres le rabaissent beaucoup.

Né Romain et jésuite de profession, il donna au public une histoire régulière, intitulée : *Histoire de la guerre des Pays-Bas.*

Elle est écrite dans les règles avec beaucoup d'ornemens, sur le modèle de *Tite-Live* et des anciens historiens grecs et romains. Il aurait pu intituler son livre : *Histoire de*

Les réponses arrivèrent assez apprêtées pour contenter tous les partis, sans découvrir le mystère. C'étaient de ces lettres que Tacite dit : *rerum vacuas ;* les Italiens les nomment *lettere di paglia*. Enfin, une résolution fit grand bruit ; elle fut sonnée bien haut : on annonçait l'arrivée du roi. Cette affaire avait passé par maintes délibérations, toutes solennelles. On y avait prodigué les plus beaux discours pour régler le temps,

---

la maison Farnèse ; car il n'est qu'un panégyrique de *Marguerite,* duchesse de Parme, et d'Alexandre, son fils. La guerre des troubles des Pays-Bas présente à l'auteur un théâtre digne de leurs grands exploits, et où il célébra leurs actions héroïques. Travaillant par ordre du duc de Parme, les archives lui furent ouvertes ; on lui communiqua les lettres, les ordres et les dépêches les plus secrètes de la cour d'Espagne, sous le gouvernement de la mère et du fils ; les minutes et les mémoires qu'ils en avaient gardés, et les négociations étrangères à leur temps. On le voit distinctement par les lettres qu'il cite, et dont il indique ordinairement la date par note ou astérique.

Quant aux époques des troubles, il avait d'excellens matériaux, qu'il a mis en œuvre, quelquefois un peu en historien pédant ; mais on s'aperçoit aisément des endroits où cet auxiliaire lui manquait. Étranger aux Pays-Bas, il travaillait alors sur des notions vulgaires ; ne connaissant assez ni les maisons illustres, ni la noblesse du pays, ni la carte, ni l'exacte situation des lieux, il commit des fautes considérables, qui s'écartent même de la vraisemblance, et sur lesquelles on l'a critiqué, non sans fondement.

la route que sa majesté devait tenir, et les personnes qui devaient l'accompagner : on avait examiné s'il fallait aller par mer ou par terre, avec une armée ou sans armée, avec une armée forte ou médiocre, avec de vieilles troupes ou des troupes nouvelles.

La duchesse de Parme avait annoncé, dans ses dernières dépêches, que tout le monde se lassait et s'impatientait des incertitudes et de l'anxiété où l'on était plongé : elle faisait connaître que la noblesse se liguait et se confédérait derechef; que l'on s'était emparé de quelques villes qui refusaient l'entrée aux garnisons; que, de tous côtés, on se préparait à la guerre, et qu'enfin elle ne se flattait pas de pouvoir contenir les peuples, ni de maintenir la religion et l'obéissance au-delà des mois d'octobre ou novembre.

Ces fâcheuses nouvelles répandirent l'alarme dans le ministère : plusieurs de ses membres proposèrent le départ du roi sur-le-champ, mais il n'était pas encore rétabli de sa maladie, et l'assemblée des états (les cortès) ne devait s'ouvrir que le 1er décembre, tandis que la présence du roi était incessamment nécessaire aux Pays-Bas.

Il fut donc résolu que sa majesté partirait au mois de février suivant; qu'elle se rendrait, par mer, en Italie, et de là qu'elle traverserait les états du duc de Savoie, la Franche-Comté et les frontières de France.

La délibération fut d'abord envoyée à son altesse, accompagnée des ordres relatifs à ce voyage, et notifiée par-tout avec emphase : on ordonna l'équipement des vaisseaux pour le transport d'Italie. L'élite de ces vieilles bandes d'infanterie espagnole, qui étaient à Naples, en Sicile, en Sardaigne et à Milan, fut commandée de se tenir prête avec quelque cavalerie. On devait la remplacer par des troupes qu'on mènerait d'Espagne. Bien des gens mieux informés, ou plus clairvoyans, traitaient ce grand appareil de comédie, persuadés que le roi n'entreprendrait jamais ce voyage, qui ne cadrait point avec ses intentions secrètes : l'événement justifia leur raisonnement.

La grimace fut encore poussée plus avant. Les ministres d'Espagne eurent ordre de communiquer cette résolution aux cours étrangères, où ils résidaient. Le passage fut demandé, en cérémonie, au roi de France : le duc de Savoie fut consulté : on envoya aux Alpes un ingénieur de Milan, qui parcourut toute la route, fit une reconnaissance des lieux, et en dressa les cartes figuratives. Enfin on n'oublia rien pour convaincre l'Europe de la réalité de ce prochain voyage aux Pays-Bas, et on eût passé pour incrédule, tant en Espagne qu'en Italie, si l'on n'y avait ajouté foi.

Hopperus, qui était sur les lieux, y fut trompé comme un autre : il annonça à ses compatriotes, en termes positifs, le départ prochain du roi.

C'est à cette époque qu'il finit ses mémoires, dans lesquels il fait un grand étalage des nouvelles de ce voyage, données à son altesse : il s'en réjouit avec tous les fidèles vassaux de sa majesté et les zélateurs de la religion catholique : il termine son récit *par une espèce de prière, comme s'il lui souhaitait un bon voyage.* Il vécut en Espagne jusqu'en 1576; mais quelques années avant sa mort, il discontinua son recueil des troubles.

Néanmoins ces préparatifs, avec tout le bruit qui les accompagnait, en imposèrent assez au public pour produire l'effet qu'on s'en promettait, qui était d'endormir les plus éveillés et de gagner du temps.

Nous avons exposé comment l'autorité du gouvernement avait pris le dessus, peu à peu, par la réduction de Tournai et de Valenciennes. Ce bruit avantageux de la venue du roi fit baisser de beaucoup l'arrogance des sectaires internes et externes : on retrancha leurs prêches; on démolit leurs temples. Les officiers et les magistrats profitèrent de cet ascendant et les réduisirent aux bornes d'une tolérance provisionnelle.

Plusieurs des principaux seigneurs n'osaient plus les protéger ouvertement; d'autres abandonnaient leur cause.

Des villes, où le parti des sectaires avait jadis triomphé, firent leur accommodement, et reçurent garnison, telles que Bois-le-Duc et Anvers

même. Son altesse se rendit en cette ville, y tint sa cour un certain temps, et apaisa, par sa présence, les désordres renaissans. C'était en vue de semblables succès qu'on divulguait avec tant d'ostentation nouvelle sur nouvelle concernant l'arrivée du roi. Les lettres que la gouvernante recevait à ce sujet furent communiquées par d'autres lettres circulaires et par copies : on y ordonnait les préparatifs qui regardaient l'intérieur du pays. On y exhortait le peuple à réparer promptement les églises et les monastères endommagés, afin qu'il ne parût rien des désordres passés. On institua enfin des prières publiques pour l'heureux voyage de sa majesté.

Il fallait entretenir ces bonnes dispositions et les encourager par intervalles : le vulgaire était inquiet et vacillant; il abondait en sinistres explications et en discours séditieux, pour renverser toutes ces mesures.

On imagina alors un nouveau moyen de tenir les gens en haleine; c'était une espèce de diversion qui occuperait les esprits pour un temps. L'invention en fut attribuée au *chef-président Viglius*; mais il fut bientôt reconnu que *Viglius* n'en était tout au plus que l'organe.

Il s'agissait de renouveler le serment, ou plutôt d'en prêter un nouveau par l'addition de cette clause, « de servir fidèlement le roi contre ceux « qui seraient déclarés criminels de lèse-majesté,

« sans exception. » Ce serment fut proposé à tous les fonctionnaires publics, depuis les gouverneurs et les principaux membres de la noblesse jusqu'aux dernières magistratures. Ainsi le gouvernement croyait découvrir les opinions, en même temps qu'il trouvait un prétexte pour déplacer, sans autre formalité, et en apparence sans contrainte, les officiers supérieurs qui refuseraient le serment; mais ce stratagème donnait aussi beaucoup à penser, et décélait le dessein caché des Espagnols.

Son altesse fit d'abord la proposition du serment au comte de Mansfelt, ensuite aux comtes d'Egmont, de Berlaimont, de Meghem et au duc d'Arschot. Ces seigneurs promirent de se conformer aux intentions de la gouvernante. La chose passa graduellement, sans grande difficulté, dans les provinces et dans les villes.

La même proposition fut adressée aux absens; les comtes de Horn et d'Hooghstraeten s'en excusèrent modestement, et objectèrent que le serment qu'ils avaient prêté à leur avénement aux emplois dont ils étaient revêtus, devait suffire; qu'il n'était pas urgent que des serviteurs irréprochables le réitérassent.

Brederode, qui commandait une compagnie d'ordonnance, balança un instant pour délibérer, mais subitement et d'une manière brusque il refusa et quitta son emploi.

La gouvernante usa de beaucoup d'adresse pour sonder le prince d'Orange et l'engager à une nouvelle prestation : il était alors dans son gouvernement de Hollande. A la première ouverture qu'on lui en fit, il se déclara hautement et répondit qu'il voyait bien que, par ce moyen flétrissant pour son honneur, moyen qualifié par lui de basse chicane et d'opprobre, on voulait le dégoûter et le priver de ses gouvernemens; qu'il était déterminé à renoncer à tous ses emplois et à se retirer, plutôt que de passer par ces avanies.

Son altesse, alarmée de ce refus, et voulant le ménager dans ces dangereuses circonstances, lui envoya le secrétaire Berty, pour le disposer à ce qu'il se conformât aux dispositions requises. Le prince s'expliqua de la même manière. Il dit « qu'il « ne voulait pas se lier les mains sans restriction; « qu'il était vassal de l'empereur, contre qui l'on « pourrait un jour faire querelle. Berty lui dit « qu'il n'était pas question de cela; qu'il pourrait « ajouter des réserves à son serment. » Le prince répliqua avec emportement : « Quoi donc, je m'o« bligerai à mener ma femme au bûcher, parce « qu'elle est luthérienne! » (Il était alors uni à Anne de Saxe, sa seconde femme.) Le prince ajouta aussitôt « qu'il n'était pas si dupe que bien « d'autres sur toutes ces rumeurs affectées de l'ar« rivée du roi, qui pourrait bien, au dernier « moment, n'envoyer dans ces provinces que

« quelque lieutenant, à qui lui prince d'Orange
« ne pourrait céder, et qui, tout au plus, ne se-
« rait que son égal, comme, par exemple, le duc
« d'Albe. »

Après avoir proféré ces derniers mots, il tomba dans un morne silence. La feinte du voyage du roi était alors un secret pour Berty, et peut-être pour tout le monde dans les Pays-Bas, le prince seul excepté.

Le secrétaire de son altesse revint sans avoir rien effectué, et bientôt nous verrons que le prince se démit de tous ses emplois pour se retirer en Allemagne.

Le discours qu'il avait tenu à Berty ne fut pas oublié : en effet, si quelqu'un avait déterré le dessein caché du roi, c'était certainement le prince d'Orange, qui était pour l'Espagne un ennemi aussi redoutable dans le cabinet qu'à l'armée. Il ne négligeait rien pour pénétrer les vues du cabinet de Madrid; ce qui l'entraînait à de grandes dépenses, qu'il ne regrettait pas. Il disait, à ce sujet, qu'il appartenait aux savans et aux particuliers de chercher les secrets de la nature, mais que pour lui et ses pareils, leur étude était de pénétrer les secrets des rois, et de ne rien épargner pour en venir au bout.

On a vu précédemment de quelle manière il avait établi en France ses correspondances, qu'il entretenait soigneusement. Il éclaira de près ce

qui s'était passé à l'entrevue de Bayonne en 1565 : nous entrerons, à cet égard, dans quelques détails.

La reine régente (Catherine de Médicis) accompagnait le roi Charles IX, son fils, dans l'inspection de son royaume. Le roi d'Espagne et la reine son épouse, sœur de Charles IX, devaient se rendre à Bayonne, par courtoisie et pour leur faire une simple visite d'honnêteté : on prit soin d'informer les ministres étrangers, tant en Espagne qu'en France, et les deux cours envoyèrent des ordres à leurs ambassadeurs et ministres respectifs, résidant ailleurs, de prévenir toute défiance et de publier que ce rendez-vous n'avait d'autre but qu'une entrevue entre le roi de France et sa sœur, pour qui Charles IX avait une amitié vraiment fraternelle. Ces précautions scrupuleuses réveillèrent beaucoup plus l'attention que si l'on eût gardé le silence. Tous les princes et les états souverains en prirent ombrage : des émissaires furent apostés. L'amiral de Coligny et le prince d'Orange se tinrent aux aguets. Le roi d'Espagne, après de longues délibérations, ne vint pas à Bayonne ; il envoya la reine, qu'accompagnait le duc d'Albe. Ainsi l'entrevue eut lieu. Ils passèrent sept à huit jours ensemble dans les plaisirs et les fêtes les plus magnifiques. Ces personnes royales tinrent plusieurs conférences, auxquelles le seul duc d'Albe fut admis. Le secret le

plus impénétrable fut gardé : on crut que, faute de pouvoirs, ou par suite de pouvoirs très-bornés confiés à la reine et à son ministre, la plupart des affaires étaient restées en termes de projets. On découvrit cependant qu'on y avait arrêté quelques mariages, dont la conclusion s'ensuivit, et que les deux rois avaient confirmé, non-seulement tous les engagemens précédens relatifs à la ligue catholique, mais que des mesures pour une alliance encore plus étroite, y avaient été concertées (*).

(*) Il paraît certain que le secret fut éventé par Catherine de Médicis, reine régente ; elle ne fut pas assez maîtresse d'elle-même pour renfermer dans son cœur les nouveaux sentimens qu'elle éprouvait depuis l'entrevue de Bayonne, et elle se laissa pénétrer. De Thou, Davila et Brantôme rendent compte, avec plus ou moins de détails, des mesures pour une alliance plus étroite, dont parle notre auteur sans les énoncer : elles consistaient à faire périr d'un seul coup tous les chefs des protestans, à dissiper ou détruire tout le parti, et à renvoyer le chancelier de l'Hôpital, qui fut représenté à Catherine comme un protestant ambitieux et déguisé, comme un homme qui, jusqu'alors, avait eu l'habileté de colorer de quelques sentimens patriotiques, des démarches qui tendaient à le rendre seul arbitre de l'état.

C'est le duc d'Albe qui amena par degrés la reine mère à un changement de conduite, et qui jeta les semences de la saint Barthélemi, exécutée sept ans plus tard.

Ce ministre, qui réunissait, comme les Pays-Bas l'ont

Un ou deux ans après cette réunion, François *Walsingam*, ambassadeur de la reine d'Angle-

---

éprouvé, les talens et la férocité de Marius et de Sylla, avait ordre de Philippe d'employer toutes les ressources de son esprit pour séduire celui de Catherine, pour perdre auprès d'elle les hommes qui s'étaient emparés de sa confiance, et pour la déterminer à entrer dans le dessein qu'il avait formé d'exterminer les protestans. Le duc travailla à remplir les intentions de Philippe, avec l'art et la pénétration d'un homme qui avait vieilli dans les cours. Il s'appliqua d'abord à étudier le caractère de la reine mère, et bientôt son cœur lui fut connu; il la vit ce qu'elle était, ambitieuse, lâche, fausse, crédule et capable de commettre tous les crimes qu'elle croirait pouvoir lui être utiles. Il jugea aisément que son penchant l'entraînait vers les catholiques, et l'éloignait des protestans; que la conduite qu'elle avait tenue depuis la mort de François II, loin d'être une suite des sentimens d'humanité qu'on croyait lui avoir été inspirés par l'Hôpital, n'avait son principe que dans les défiances qu'il avait su lui donner des Guises, et qu'on pouvait détruire l'ascendant qu'il avait acquis sur elle, en le lui présentant comme un joug déshonorant, qui la rendait également l'objet du mépris des catholiques et des protestans. Le duc d'Albe parut d'abord s'attrister auprès de Catherine sur le peu d'autorité dont il la voyait jouir en France; il lui fit entrevoir que ce serait une tache éternelle à sa gloire, que quelques hérétiques, répandus dans le royaume, pussent faire la loi à une grande reine qui gouvernait un état puissant, dont presque tous les sujets étaient catholiques. Il lui représenta que, sous le prétexte spé-

terre en France, découvrit plus profondément le traité de l'alliance catholique, et en donna les plus grands éclaircissemens à la reine et à milord Burleigh, son premier ministre. Le prince d'Orange en eut connaissance par la voie de l'Angleterre.

Ce prince eut ses agens secrets à Rome et en Allemagne. On verra par la suite combien il était puissant, et quels ressorts il fit jouer; quand le masque fut tombé de part et d'autre, il prit les armes. On a sur-tout admiré ses relations en Es-

---

cieux de maintenir la paix, on lui faisait sacrifier son pouvoir à des rebelles, qui ne méritaient que le plus honteux supplice; qu'en lui persuadant qu'on ne travaillait que pour elle, et qu'on ne s'occupait que des moyens de lui conserver son autorité, on ne lui en laissait faire aucun usage; que si elle examinait bien la conduite de ceux à qui elle la confiait, elle verrait que leur attachement pour elle ne prévalait pas toujours sur leur ambition.

Enfin, il lui représenta que l'exécution du projet de la destruction des protestans ne renfermait pas de grandes difficultés; que lui-même espérait réussir en Flandre dans une pareille entreprise, quoiqu'il lui fût moins facile qu'à elle d'en sortir glorieusement; que si cependant elle ne croyait pas que ses forces isolées pussent lui suffire, et qu'elle jugeât qu'il lui fût nécessaire d'employer des secours étrangers, le roi d'Espagne lui ouvrait ses trésors et lui offrait des troupes dont elle pourrait toujours disposer.

pagne, et la solidité des avis qu'il en recevait.

Le roi ne faisait rien, ne disait pas un mot qu'il n'en eût connaissance; bien des gens croyaient, en ce temps-là qu'il existait une correspondance intime entre lui et le prince don Carlos, fils unique du roi. Ce prince, à la vérité, était d'une tout autre humeur que son père : il témoigna, même en plusieurs occasions, l'inclination qu'il avait pour les seigneurs flamands, tels que le comte de Horn, les marquis de Bergues et Montigni; mais cela ne fit qu'accélérer sa perte, et quelque bonne volonté que cet infortuné prince pût avoir, on le tenait si éloigné des affaires, il était si mal dans l'esprit du roi, et tellement observé, qu'il lui eût été de toute impossibilité de communiquer à d'autres ce que d'ailleurs il pouvait ignorer lui-même. Il me semble plus vraisemblable que Philippe II, qui travaillait beaucoup et faisait travailler nombre de secrétaires sous ses ordres, était mal servi par des gens accablés sous le poids des travaux, qui ne se louaient pas plus de son humeur atrabilaire que de ses libéralités. Plusieurs, tels qu'Antonio Perez et Escovedo, encoururent par la suite sa disgrâce. Parmi tant d'employés au service du cabinet, il pouvait se trouver quelqu'un qui cherchât à se dédommager ailleurs.

Philippe II, jaloux de ses secrets et inexorable

sur ce point, ne devait pas pourtant ignorer entièrement la possibilité de les voir trahis. Il cherchait, en soldant l'infidélité, à découvrir ceux d'autrui : il entretenait dans les Pays-Bas, au commencement des troubles, des émissaires et des espions : c'étaient des moines et des gens de bas aloi qui l'informaient des progrès que faisait l'hérésie, des assemblées secrètes, des partis que l'on formait ; ils lui faisaient part de toutes les actions et de la conduite des grands. Il se plaisait dans ce commerce ; et quelquefois, dans ses dépêches secrètes à la gouvernante, il nommait des personnes et désignait des circonstances, se piquant d'être mieux instruit qu'elle, qui était sur les lieux. La gouvernante eut occasion, à différentes reprises, de prendre sa revanche, en lui montrant qu'on lui donnait de faux avis : surtout elle l'avertissait avec certitude qu'on le trahissait dans son cabinet ; que certains points, les plus secrets qu'elle-même lui avait écrits, étaient éventés.

Le roi avait en outre des pensionnaires en France et à Rome. Il avait si bonne opinion de sa perspicacité, qu'il se crut à l'abri d'être induit en erreur. Cependant le contraire arriva en certaines occasions, et quelques années après, quand il voulut entreprendre contre la reine Elisabeth. Il se trouva que ses espions, ses furets, étaient

en si grand nombre en Angleterre et en Irlande, qu'ils se décélaient et se trahissaient mutuellement. Ils périrent en majeure partie.

Si le prince d'Orange n'eût point autant d'employés, il fut mieux servi. Il joignait à une supériorité d'esprit un grand jugement, qui le mit à portée de réfléchir et de faire ses combinaisons : dépourvu de toute assistance étrangère, il fut si heureux à deviner, qu'il annonçait l'avenir.

On a écrit à ce sujet, qu'ayant récapitulé toutes ses notions relatives aux affaires de France, et appris ce qui s'était passé aux conférences de Bayonne, il avait prédit le massacre de la saint Barthélemi, qui, effectivement, arriva quelques années après; il en avertit même l'amiral de Coligny (*), pour qu'il se mît en garde contre les caresses de la cour et contre de pareils coups de main; mais son mauvais destin l'entraîna.

Le prince s'affermit plus que jamais dans la résolution qu'il avait prise relativement aux troubles, et il se tint au plan qu'il avait arrêté : il persistait donc toujours à vouloir abandonner tous ses emplois et à se retirer. La gouvernante, qui aurait souhaité de l'apaiser, qui le considérait et le ménageait beaucoup, lui proposa d'entrer en

(*) On a vu dans la note précédente qu'en effet le duc d'Albe avait conseillé le massacre de tous les chefs protestans.



conférence avec le comte d'Egmont : leur première entrevue eut lieu à Willebroeck (*), de l'aveu de son altesse.

On y parla officiellement de l'objet qui les rassemblait, et à cœur ouvert, de plusieurs autres affaires. Le prince resta inébranlable : il découvrit au comte quelques-uns de ses secrets et de ses vues, qui eussent suffi pour l'ébranler, s'il n'avait trop compté sur ses services passés et sur ses protections.

Depuis ils eurent des entrevues à Vilvorde : elles étaient plus secrètes, et son altesse les ignorait.

La dernière conférence se tint à Termonde, immédiatement avant le départ du prince.

Dans l'entre-temps, le plan du roi d'Espagne se déroula peu à peu. La prédiction du prince d'Orange fut vérifiée. On apprit que le duc d'Albe était chargé du commandement d'une armée pour agir dans les Pays-Bas. La gouvernante en avait reçu l'avis du roi, mais n'avait point jugé à propos de le faire connaître immédiatement. Cet avis était fortifié de tout ce qui pouvait en imposer à son altesse et au peuple : le roi promettait de se rendre aux Pays-Bas le plus tôt possible. Il avait ordonné seulement à son cousin, le duc

(*) Le comte de Mansfelt et le secrétaire Berty accompagnaient d'Egmont.

d'Albe, de le précéder pour aplanir quelques difficultés et terminer les dissentions, afin que sa majesté, lors de son arrivée, y trouvât tout en ordre pour mettre la dernière main au rétablissement de la paix.

Dans l'intervalle le duc d'Albe commanderait les troupes et exécuterait les commissions qui lui avaient été données pour les fortifications et la sûreté du pays, sous les ordres et de l'assentiment de son altesse.

Ce fut sur ce ton et avec des précautions si recherchées, que la gouvernante annonça l'arrivée prochaine du duc d'Albe, comme du précurseur de la paix. Le public n'y fut point trompé; chacun prenait ses mesures et songeait à ses intérêts. Les uns se flattaient que le mal ne serait pas si grand; ils continuaient à vivre dans la négligence et l'inaction. Les autres ne pensaient qu'à se dérober à l'orage : les plus avisés d'entr'eux, qui avaient le plus à craindre, nourrissaient d'autres projets; mais ils ne furent ni secondés ni imités.

Il était question de fermer, de vive force, l'entrée du pays aux Espagnols; de ne les recevoir sur les frontières que par capitulation. Ce plan pouvait réussir, et à bien examiner les choses, on était en état de l'exécuter.

Les troupes que le duc d'Albe pouvait amener ne consistaient pas en 20,000 hommes, dont la majeure partie, à la vérité, était des meilleures

d'Espagne ; le reste ne la valait pas. Les Belges avaient à leur opposer une armée aussi forte, qui, n'étant pas, comme l'autre, fatiguée d'un long voyage, était plus disposée à l'attaque.

Les bandes d'ordonnance dont faisait partie cette cavalerie flamande, qui, sous Charle-Quint et dans les guerres postérieures, avaient joui d'une si brillante réputation, n'étaient composées et commandées que par des gens du pays. On vit, l'année suivante, le seul prince d'Orange réunir sous ses ordres 25,000 Allemands, avec lesquels il passa la Meuse (*); et l'on remarqua que dans la suite des troubles, les bourgeois et les paysans étaient encore soldats.

(*) Ces faits et ces observations confirment l'assertion précédemment faite par Vandervynckt, que si le prince d'Orange n'eut point été contrarié, il ne serait pas resté des Pays-Bas un pouce de terre à l'Espagne : ils font plus ; ils montrent que dans le cas où son opinion de s'opposer de concert à l'entrée des Espagnols, eût été suivie, des flots de sang belge eussent été épargnés, et les fortes institutions de cette époque étaient maintenues.

Du reste, la réflexion que l'on va lire sur l'aptitude militaire des bourgeois et des paysans au seizième siècle, indique la marche à suivre par le gouvernement au siècle où nous vivons. *Que tout Belge soit soldat*, et les Pays-Bas ne seront jamais envahis, sans même qu'ils aient immédiatement besoin d'assistance étrangère. Tout consiste dans une bonne organisation de milices et de

On pouvait d'ailleurs compter sur les mécontens de France, qui eussent opéré une puissante diversion. L'amiral de Coligny et ses adhérens ne cessaient de remontrer à la cour l'ombrage que causait le passage du duc d'Albe avec son armée : il demandait à s'y opposer; mais voyant les deux couronnes trop liées entr'elles, il offrit de rompre avec sa cour et d'entreprendre de les attaquer de son chef.

Les Suisses mêmes ne regardaient pas de bon œil ce passage dans leurs environs.

Si l'on suppose que l'amiral, dans l'intérêt qu'il prenait à la ruine de l'armée du duc d'Albe, eût côtoyé les Espagnols, en les harcelant en Bourgogne et dans leur longue route, depuis la Savoie jusqu'au duché de Luxembourg, leur armée aurait terriblement souffert de ces attaques réitérées.

Le parti Huguenot embrassait ce projet avec chaleur. C'est le sujet d'un livre qu'on fit en France et qui en contient les développemens. Les Flamands étaient invités à y concourir de leur

---

gardes nationaux; déjà deux projets ont été présentés, et probablement les grandes autorités seront bientôt d'accord sur le mode de rendre tous les citoyens disponibles pour la défense de leurs foyers. Guillaume *le libérateur* devait tout conserver : notre Guillaume Ier saura tout restaurer.

côté, pour s'affranchir du joug des Espagnols. Cet opuscule porte pour titre : *Sacré Concile, dédié aux habitans des Pays-Bas;* on le répandit avec profusion dans nos provinces.

Ces propositions n'étaient pas inconnues : elles furent examinées et goûtées par plusieurs personnes. Une assemblée fut convoquée en Hollande; le comte Louis de Nassau les lui soumit et s'offrit de les exécuter; mais la négociation en était délicate et difficile, parce qu'il fallait la communiquer à trop d'individus, à qui il n'était pas prudent de se confier.

Il est plus qu'apparent que dans ces entrevues avec les comtes d'Egmont, de Horn et d'autres seigneurs, ces projets fûrent amenés sur le tapis; mais l'unanimité manquait; plusieurs ne pouvaient croire à la perfidie de l'Espagne.

Le dernier congrès se tint à Termonde, lorsque les Espagnols étaient déjà en mouvement dans leurs quartiers en Italie, tandis que le duc d'Albe marchait pour s'y rendre. On ne conclut rien à ce congrès : le prince d'Orange eut, ainsi que nous l'avons dit, un entretien avec le comte d'Egmont : il lui répéta les discours qu'il lui avait déjà tenus précédemment, et récapitula tous les griefs que les Espagnols pouvaient former à sa charge; griefs qu'ils ne lui pardonneraient jamais. Il lui confia ses secrètes découvertes, et lui montra le contenu d'une lettre qu'on venait d'in-

tercepter, et qui était de l'ambassadeur d'Espagne en France : on y marquait assez librement à la gouvernante les violentes résolutions adoptées en Espagne, et les desseins sanguinaires du duc d'Albe. Le comte, qui croyait avoir bien pris ses mesures, et qui attribuait à un excès de défiance le parti auquel le prince s'attachait, ne put approuver ses raisons. Le prince d'Orange lui prédit (*) qu'il serait peut-être le premier à qui les Espagnols marcheraient sur le corps pour pénétrer dans les provinces. Après quoi ils se quittèrent et se dirent adieu avec beaucoup de regrets.

Le prince, préparé depuis long-temps à cette résolution, partit immédiatement après (en avril 1567) avec sa femme et toute sa famille (**), ses

(*) Voici comme d'autres auteurs rendent compte des adieux :

Le comte d'Egmont croyait que ses services passés le mettaient à couvert de tout ressentiment. Eh bien, s'écria le prince d'Orange, confiez-vous donc à cette reconnaissance du roi ! Mais un pressentiment douloureux (et plaise à Dieu que je me trompe) me fait prévoir que vous, comte d'Egmont, vous servirez aux Espagnols de pont, qu'ils fouleront pour entrer dans le pays, et qu'ils rompront lorsqu'ils l'auront passé. Après avoir prononcé ces paroles, il s'approcha de lui et l'embrassa étroitement. Il eut long-temps les yeux fixés sur lui, comme s'il eut pressenti qu'il le voyait pour la dernière fois. Des larmes lui échappèrent, et ils se dirent un éternel adieu.

(**) Ses trois frères l'accompagnaient.

domestiques, ses meubles, ses bagages, et quelques nobles qui voulurent suivre sa fortune. Il se rendit d'abord dans sa ville de Bréda, d'où il écrivit une lettre très-polie à la gouvernante (1), en prenant congé d'elle. Il laissa à l'université de Louvain son fils aîné, Philippe-Guillaume, issu de son premier mariage, et que l'on nommait le comte de Buren (2). Après avoir demeuré quelque temps à Bréda, il se retira à Dillenbourg, au duché de Nassau (3).

Les comtes de Culenbourg et de Bergh (4) s'étaient déjà retirés en Allemagne. Brederode

(1) Il lui renouvelait l'assurance d'une estime éternelle, et la suppliait d'interpréter favorablement la démarche qu'il venait de faire.

(2) C'est peut-être la seule faute que commit ce grand homme : doué, comme il l'était, d'un jugement solide et profond, et connaissant le caractère despotique de ses adversaires, devait-il croire que son fils fût suffisamment protégé par les priviléges de l'université, et par la constitution brabançonne? Les lois, pour un Philippe II et un duc d'Albe ne sont-elles pas des toiles d'araignées?

(3) Dillenbourg, sa ville natale; sa suite était comquelques centaines de personnes.

(4) Il faut ajouter à ces deux seigneurs le comte de Hoogstraete : les premiers joignirent bientôt le prince d'Orange, aimant mieux partager avec lui un exil volontaire, ou les dangers, que de se fier témérairement à un avenir incertain, sous la verge du despotisme : le comte de Hoogstraete ne tarda guères à les suivre.

avait aussi pris ses mesures pour se retirer ; mais, comme chef du parti, il resta encore quelque temps en Hollande, plus entêté que jamais de ses prétentions sur cette province.

Depuis long-temps, tous ces seigneurs avaient vendu une partie de leurs biens, et grevé les autres d'hypothèques : quand on fut informé de leur retraite, il y eut une émotion terrible dans tout le pays : des nobles, des riches marchands d'Anvers, des premiers bourgeois de toutes les villes, résolurent de s'expatrier avec leurs familles. La désertion fut si grande (*), que son altesse écrivit au roi qu'il était sorti du pays plus de cent mille personnes (**).

(*) Les habitans des Pays-Bas croyaient avoir perdu avec le prince d'Orange leur ange tutélaire. La plupart d'entr'eux le chérissaient avec une sorte d'idolâtrie ; tous l'avaient respecté : la confiance qu'il inspirait était portée à un tel point, qu'on espérait plus encore de lui, quoique fugitif, que de tous les autres seigneurs restés dans leur patrie.

(**) Ainsi la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV exila de la France un demi-million d'hommes, des plus probes et des plus industrieux.

CHAPITRE II.

Mission du duc d'Albe. — Son voyage et son arrivée aux Pays-Bas, en 1567.

Si l'on combine tout ce qui s'était fait en Espagne depuis le règne de Philippe II, du moins depuis son départ des Pays-Bas, en 1559, avec la résolution qu'il venait de prendre concernant ce pays, on verra que la mission du duc d'Albe était une conséquence indéclinable de cette résolution.

Peu de personnes comprenaient alors le système du cabinet espagnol et le but vers lequel il était dirigé. Les mesures étaient trop variées, et les esprits trop échauffés pour que l'on pût en considérer les gradations avec le sang-froid qu'on mettait en Espagne à les tramer. Nous allons l'esquisser d'après les faits et le caractère des personnages. Ce système était conforme au génie du roi et à celui de sa nation. Philippe, en possession des vastes domaines de son père, y aurait voulu régner comme on règne en Asie. Son long séjour dans les Pays-Bas, et les exactes informations qu'il avait prises sur l'esprit de la nation, lui faisaient voir bien des obstacles à rencontrer dans l'exécution de son dessein. Cependant il se flattait de les surmonter par sa poli-

tique et par sa maxime favorite : *Que lui et le temps en valaient deux autres.*

Les Pays-Bas étaient, au commencement de son règne, dans leurs beaux jours, et les habitans dans l'abondance. Des villes opulentes et contiguës; des bourgs, des villages, même des hameaux qui valaient de bonnes villes d'autres contrées, et qui, pour ainsi dire, se touchaient par leur intime contiguité; un pays d'une immense population, tout cultivé sans que l'on perdît un pouce de terre; un commerce florissant, qui se répandait dans l'univers; en un mot, tous les citoyens laborieux (*) et dans l'aisance, étaient

(*) Le Belge a conservé, après deux siècles et demi, cet esprit laborieux; mais après une longue inertie, il est aujourd'hui nécessaire de l'activer : la construction d'un grand nombre de canaux et de routes de terre, proposée en ce moment par le roi aux états-généraux, est sans contredit le meilleur moyen pour rendre au caractère national toute son énergie : elle met en mouvement des milliers de bras, et en activité toutes sortes de commerces; elle crée de nouvelles provinces; elle unit indissolublement, par l'ascendant des bienfaits, les sujets au chef de l'état, et entr'eux les habitans des deux grandes divisions du royaume, qui, désormais, auront plus de rapports d'intérêts et des communications plus faciles : les immenses améliorations qui résulteront de ces constructions signalent une nouvelle ère de félicité : quelque vaste que soit le plan, nous ne pensons pas, au surplus, que rien puisse en empêcher l'exécution; car les moyens pour y arriver ont été concertés avec une haute sagesse.

un objet digne d'envie, qui avait frappé les Espagnols, depuis le roi jusqu'au dernier de la nation. Naturellement envieux et jaloux, comme on l'a vu par le passé, la comparaison de leur pays natal à celui-ci leur offrait un contraste perpétuel, qui excita la convoitise. Ils ne pouvaient supporter l'idée que le plus ancien patrimoine du roi surpassât en sa simplicité le faste de tous leurs royaumes, et qu'ils fussent si peu les maîtres de ce beau pays.

Le roi, dont on a ci-devant dépeint le caractère, non content de régner comme ses prédécesseurs, voulut augmenter son autorité, et fit quelques démarches pour y parvenir. Mais dès qu'on s'aperçut de ses vues despotiques, on les traversa pas à pas. Les priviléges de la nation, l'assemblée des états qui les protégeait, les consentemens à requérir, l'arrêtaient souvent, et l'offensaient plus sensiblement et plus sérieusement qu'il ne le faisait paraître.

On a déjà dit que dans ces circonstances l'ancienne haine de nation à nation se réveilla, et s'y enracina de plus en plus. Ce monarque, malgré toute sa dissimulation, ne put cacher qu'il partait mécontent, et qu'il n'aimait pas les Flamands. Ceux-ci firent connaître, peut-être avec trop de franchise, qu'ils étaient indifférens à ses sentimens, et qu'ils ne le plaçaient pas à la hauteur de Charles V ni de Philippe-le-Bel.

Il crut pourtant, avant son départ, avoir jeté les fondemens du plan qu'il avait conçu, par ses promotions aux gouvernemens provinciaux et par le réglement des fonctions des gouverneurs. Tout y était compassé avec poids et mesure et avec toute la prévoyance possible, pour induire les grands seigneurs du pays à coopérer à ses vues, malgré eux ou à leur insçu.

Il fallait pour cela semer la désunion parmi eux, afin que, par rivalité, ils s'abaissassent les uns les autres et dégradassent imperceptiblement le pouvoir de ces états-généraux, qui l'embarrassait dans ses projets. Rien ne fut oublié pour diviser la haute et moyenne noblesse. Le clergé était occupé et partagé par les nouveautés qu'on y voulait introduire, par l'érection de nouveaux évêchés, ainsi que par l'inquisition : si ces desseins avaient entièrement réussi, ces puissantes abbayes, chapitres et monastères, changeaient en quelque sorte de maître par les incorporations, les unions et les suppressions en faveur d'autres personnes plus dévouées à la cour.

Pour le tiers-état et le peuple, ils vivaient, en général, au jour la journée, et ne se mêlaient que de leurs affaires privées. Les principaux qui étaient à la tête des villes et placés dans les magistratures, dépendaient beaucoup de la haute-noblesse et désiraient sa protection. Le bas peuple,

tout nombreux qu'il était, ne sentait pas sa force. Il était d'ordinaire entraîné par les autres classes, comme on le voit par tant d'exemples. C'était donc la noblesse, alors nombreuse, puissante, aguérie, exerçant une immense influence sur les autres ordres de l'état, que l'Espagne cherchait d'abaisser : la suite a montré quels étaient ses motifs et son but caché. Cette noblesse s'était distinguée et avait rendu de grands services dans les guerres passées; mais on savait que la guerre externe ou interne l'affaiblissait et l'épuisait sensiblement. L'union entre ses membres n'était pas toujours la même, et les sentimens de tant de personnes n'étaient pas constamment uniformes. Les grands seigneurs avaient de puissans intérêts à ménager; ceux d'un moindre rang avaient les leurs à proportion, et chacun portait le poids de ses passions.

En les inquiétant sur la religion, ou en les excitant par quelque infraction de privilége, on les éprouvait : si la mésintelligence s'y mettait par émulation ou par envie, un parti prévalait sur l'autre : on se serait alors accommodé par l'entremise de la cour, et l'on perdait presque volontairement son indépendance, de même que celle de ces états-généraux, dont le roi voulait, à la longue et sourdement, saper les fondemens.

Si l'animosité jetait les partis dans une guerre civile, ils s'affaiblissaient d'eux-mêmes; et si trop

d'union et d'ardeur les emportait jusqu'à la rebellion, on les écrasait, tout d'un coup, en les punissant, en renversant toutes les constitutions et les lois fondamentales : on envahissait les biens de l'innocent comme ceux du coupable.

C'était-là un système plus convenable à Tibert qu'à un roi catholique. Ceux qui, long-temps après, en ont observé la marche et les ressorts, prétendent néanmoins y découvrir cette direction. Nous avons déjà remarqué que le roi était peiné de la demande que lui firent les états-généraux, en pleine assemblée, à Gand, avant son départ pour l'Espagne. A peine y était-il rendu, que les deux points de cette demande furent poussés à outrance; le premier, en faisant retirer ses troupes par voie de fait; le second, en le forçant à sacrifier le cardinal Granvelle, son ministre de confiance. Pour y avoir contribué, la duchesse de Parme perdit un degré de la sienne. On pourrait cependant ajouter : *si tamen ulla fuit.*

Ces déplaisirs furent dissimulés; mais Philippe ne les pardonna pas. Bientôt on les verra relevés en forme d'accusation, dans les procès criminels des seigneurs qu'on avait résolu de perdre. Les autres points de la volonté du roi, tels que l'érection des évêchés, les placards rigoureux, le concile de Trente, sur-tout le grand article de l'inquisition, rencontraient des contradictions et de

violentes oppositions, à mesure qu'elles se présentaient.

Tout cela fut traité en Espagne avec une politique pleine de dissimulation, de précautions et d'artifices. Tant de lettres, de mémoires, de dépêches; les députations solennelles et réitérées, les instances les plus vives de la part de la gouvernante, n'opérèrent que peu ou point. On affectait le silence, les retardemens aux réponses et aux instructions qui lui étaient nécessaires; le roi laissait, à dessein, agir la gouvernante, toujours prêt à la désavouer dans tout ce qu'elle ferait.

Il semble que, par dédain, on voulait abandonner à l'aventure le sort de la Flandre; car, malgré des négociations compliquées et très-pressantes, on était aussi avancé et aussi assuré dans sa marche, après un terme de sept à huit ans, que le premier jour. Les irrésolutions et les lenteurs ordinaires du roi étaient connues, et l'on pouvait leur attribuer en partie l'inaction; mais elles n'étaient point d'accord, pendant un si long laps de temps, avec l'activité des émissaires secrets, les désaveux, les tromperies et les armemens qu'on ordonnait en secret.

Les calculateurs du système que nous dévoilons font des argumens qui, s'ils ne sont pas convaincans, semblent du moins bien plausibles. Ils

disent que, depuis long-temps, les résolutions les plus violentes étaient arrêtées et décidées, et que tout ce qui fut fait pour les couvrir, n'était que feinte et dissimulation, en attendant que quelque événement prévu donnât ouverture à en profiter.

Les choses en vinrent effectivement aux dernières extrémités, par les horreurs, les sacriléges, le pillage et l'impiété exécrable du soulèvement de l'an 1566. C'était-là, dit-on, le point que l'Espagne attendait, et qu'elle saisit avidement pour exterminer les habitans, renverser toute constitution, et régner dorénavant aux Pays-Bas, à titre de conquête, comme elle régnait aux Indes, par application d'une des détestables maximes de Machiavel : *Qu'il vaut mieux avoir un pays ruiné que de ne point l'avoir du tout.* Ces devins politiques ne veulent point d'autre preuve à leurs conjectures, que la mission d'un homme à main armée, tel que le duc d'Albe. Son nom est presque aussi fameux et aussi immortel que celui d'Attila, dans le même genre d'éloge.

Il se nommait don Ferdinand Alvarez de Toledo, duc d'Alba, marquis de Coria et comte de Salvatierra. Don Garcia Alvarez de Toledo, son bisaïeul, possédait la ville d'Alba ou Alva de Tormes, avec ses dépendances, dans le comté de Salamanca. Le roi de Castille, Henri IV, l'avait fait duc en 1469. Le nom patronymique Alva-

rez vient aussi de ce chef. Pour le nom de Tolédo, la ville de ce nom, qui anciennement était le chef-lieu d'un de ces royaumes, si nombreux en Espagne, l'a communiqué à sa famille; et, suivant l'usage fastueux du pays, elle ne manquait pas de tirer son origine de ces rois. Cependant on remarque, dans l'histoire d'Espagne, que le peu de roitelets qui ont régné séparément dans le petit royaume de Tolède, étaient des Maures et des Arabes, qui en avaient chassé les Visigots. Comme le duc d'Albe tirait vanité de son extraction royale, plusieurs écrits et manifestes publiés dans les Pays-Bas, le nomment *Marane*, pour exprimer son origine moresque; ce qui, en Espagne, est une injure.

Le duc avait, dans son pays, la réputation d'un bon général et d'être d'une prudence consommée; il possédait la confiance des troupes, qu'il tenait sous une discipline sévère. Il était homme d'esprit, travaillait bien au gré de son maître, assez difficile à contenter. Il avait soixante ans quand il vint aux Pays-Bas, qu'il connaissait depuis long-temps, et où il était fort connu.

Quant à ses autres qualités, on n'en était édifié ni en Espagne ni en Flandre. Il participait à l'orgueil oriental, dont on accusait le roi son maître, qui, par son invisibilité, en donnait l'idée complète. Du reste, on n'apprend pas que ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher s'en

soient plaints. L'abord du duc d'Albe rebutait; il tutoyait impitoyablement tout le monde sans distinction; sa mine terrible, telle qu'on la voit dans ses portraits, avec ses gestes menaçans et ses mépris brutaux, auraient fait trembler un auditoire. Au surplus, dur, intraitable, sanguinaire, inflexible, il était encore d'une avarice insatiable, quoique riche et regorgeant de bien. En voilà bien assez : ses actions ont d'ailleurs mis en évidence son caractère; elles paraîtront successivement, et l'on sera convaincu qu'il est difficile d'exagérer sur son chapitre.

J'ai dit qu'il était connu aux Pays-Bas : en effet, il avait suivi, très-jeune, l'empereur Charles V, dans ses guerres d'Allemagne et ailleurs; il s'y était même distingué. Son orgueil déplacé avait causé de l'embarras à l'empereur, lorsqu'avec quelques autres grands d'Espagne, qu'il avait excités, il prétendit jouir en Allemagne des prééminences de la grandesse, et se couvrir dans l'empire devant l'empereur. Les *proceres imperii* déclarèrent hautement ne le vouloir pas souffrir, à moins que le dernier comte n'eût le même privilége. Il fallut une négociation pour suspendre le *couvrez-vous* en Allemagne, ou renvoyer les Espagnols. Le *couvrez-vous* fut suspendu. Dans les guerres entre Philippe II et la France, le duc d'Albe avait aussi servi aux Pays-Bas, et s'était trouvé à l'école de grands généraux. En

outre, il avait séjourné dans ce pays avec le roi, comme étant un de ses premiers courtisans, et dans ses relations avec les grands seigneurs du pays étaient survenues des brouilleries, qui provenaient de sa vanité et de son avarice : le duc était joueur. Il fit voir, long-temps après, qu'il n'avait pas oublié les anciennes altercations. On lui prêtait aussi quelques discours despotiques, qui, en général, sentaient la cruauté. Il avait laissé, en partant, une assez mauvaise réputation; et il est vrai que quand on apprit qu'il était nommé pour venir en Flandre, son nom seul augmenta la désertion des peuples. Cette nomination fut appréciée comme une calamité.

Après qu'on eût amusé le public par l'annonce du voyage prochain du roi, par des préparatifs faits avec ostentation, et les bruits qu'on affecta de répandre, dont les gens bien instruits ne crurent jamais rien, on se crut obligé d'expliquer le changement de détermination : on jugea à propos de faire croire que le départ du roi n'était que différé pour quelque temps, et que le monarque envoyait quelqu'un pour préparer les voies de paix.

C'était encore là une matière à junte, à délibération et à consulte : cela traîna en longueur. Le duc d'Albe, grand-maître de l'hôtel de sa majesté, ne manqua pas d'être proposé. Il eut pour concurrent don Gomez Suarez de Figueroa, comte et ensuite premier duc de Feria. La voix de toute

l'Espagne assurait qu'il se serait mieux conduit que le duc d'Albe, et qu'il n'aurait pas révolté les dix-sept provinces. On parla aussi du prince d'Evoli; mais, favori déclaré de Philippe, il n'aurait pas voulu de cette commission (*).

Enfin le duc d'Albe fut nommé : il y avait, à certains égards, trop de sympathie entre l'humeur du roi et la sienne, pour ne pas conclure que tout était arrêté d'avance. Cependant le duc fit sonner bien haut cette préférence sur ses compétiteurs, et se prépara à son voyage, comme s'il allait conquérir l'Afrique ou le reste des Indes : son plan, à la vérité, n'était pas trop différent du système de guerre qu'on faisait aux Américains.

Pendant qu'il s'occupait de ses apprêts de voyage et de guerre, le prince d'Evoli et de Mélito, le même dont on vient de parler, osa faire des remontrances au roi. Il était doublement favori du roi par sa femme, dona Anna Mendoca de la Cerda, qui passait alors pour la maîtresse en titre de ce prince : par lui-même il était en faveur au suprême degré. Ce seigneur était d'illustre naissance, Portugais d'origine. Philippe II le fit duc d'Estremera en 1568, et duc de Pastrana en 1572.

(*) Ces deux seigneurs avaient été d'avis d'abolir l'inquisition, de retirer les édits et d'essayer des moyens plus modérés de ramener les protestans, puisqu'on avait éprouvé que la sévérité ne pouvait réussir.

sa postérité a continué de porter ce dernier titre, quoique depuis, deux maisons puissantes, décorées de la grandesse, celles de l'infantado et de Lerma, se soient fondues dans la sienne. Il était généralement aimé en Espagne, et regardé comme un favori sage et désintéressé. Les écrivains espagnols le préconisent : Herrera, pour comble de louanges, le nomme : *Spejo de privados*, Miroir des favoris.

Malgré sa prudence, sa discrétion, et quoiqu'il connût le roi plus à fond que tous les courtisans, il ne put s'empêcher, au risque de lui déplaire, de l'avertir sérieusement que le duc d'Albe n'était nullement propre à cette expédition, et que sa sévérité mal entendue gâterait tout. Il savait, ajouta-t-il, par le dire de l'empereur Charles V, par ses réflexions et sa propre expérience, que la rigueur et l'inflexibilité n'étaient pas le moyen de regagner les peuples des Pays-Bas et de régner sur eux : le choix de la personne du duc lui faisait présager des guerres éternelles, où toutes les puissances de l'Europe prendraient part, et d'où la monarchie espagnole ne sortirait qu'à sa perte et à sa ruine. Philippe II n'était pas un prince à changer de résolution pour un simple avis. Il ne répondit rien, suivant sa coutume, et l'expédition ne fut pas retardée.

Le duc d'Albe se rendit à Barcelone, et de là, par mer, à Gênes; ensuite il tomba malade à Mi-

lan, ce qui différa son départ. Il s'entretint à loisir avec le cardinal Granvelle, dont on disait publiquement qu'il venait venger la querelle.

Cependant la gouvernante, qui s'était aperçue combien, depuis long-temps, on l'avait négligée, et avec quels artifices on agissait à son égard pour lui dérober les secrets principaux de cette expédition menaçante, n'oublia rien pour conjurer l'orage. Elle en écrivit souvent au roi, son frère, dans les termes les plus énergiques, et à peu près dans le style du prince d'Evoli. Dans son gouvernement, elle apaisa autant qu'elle put les murmures et les défiances : pour remédier à l'émigration des habitans, elle fit publier des édits, par lesquels elle les rassurait, et ordonna aux fugitifs de retourner dans leurs foyers et à leurs travaux. Ces édits produisirent quelques bons effets ; mais bientôt elle se vit désavouée sur ce point comme sur tant d'autres, et plusieurs de ces émigrans rentrés furent les victimes de ses promesses (*) inexécutées.

(*) D'autres auteurs, Schiller entr'autres, nous ont transmis la plupart des promesses contenues dans les lettres que la gouvernante avait écrites à toutes les villes : on voit qu'elle avait promis à la nation d'empêcher le retour des armées espagnoles, même quand ces armées seraient parvenues aux frontières : elle annonçait qu'on pourrait bien trouver le moyen de leur disputer l'entrée des provinces, et qu'elle n'avait aucunement envie de céder à

Il n'en fallait pas tant pour faire fuir le pays à nombre d'ouvriers qui se voyaient inutiles depuis la retraite de leurs maîtres et des entrepreneurs. Aux premières sévérités du duc d'Albe,

---

d'autres les fruits d'une paix qui lui avait coûté tant de peines.

La gouvernante n'osa pas exécuter la résolution qu'elle manifeste dans ces circulaires; et comme les pouvoirs du duc d'Albe, ainsi que nous le verrons bientôt, surpassèrent les siens, ses vues furent traversées, et, malgré sa bonne foi, elle fit des malheureux.

Il est à propos d'observer ici que les gouverneurs-généraux, espèce de vice-rois, manquèrent constamment d'autorité pour faire le bien qu'ils pouvaient désirer : le désavantage de ne pouvoir être efficacement soulagés semble attaché à tous les peuples éloignés de leurs chefs. Sous la domination des rois d'Espagne, leurs délégués dans les Pays-Bas avaient quatre espèces de surveillans ou de contrôleurs de leurs actions : le *veerdor* général, le surintendant de la justice militaire, le conseil suprême et le chef-président du conseil privé. Cette composition est due au défiant et ombrageux Philippe II, qui voulait avoir dans les Pays-Bas des ministres affidés, pour veiller tout à la fois sur la conduite des gouverneurs, des troupes et des généraux de l'armée. Séparé et indépendant du gouvernement politique, ce corps était entièrement dévoué et subordonné au conseil de Madrid.

Sous la branche allemande de la maison d'Autriche, le ministre plénipotentiaire gênait beaucoup les gouverneurs généraux; le pouvoir réel était entre ses mains. Pendant les troubles, sous Joseph II, il fut partagé entre

la désertion reprit plus que jamais. Il publia quelques placards pour défendre la sortie du royaume, et les garnisons espagnoles, à Gand et dans les autres places, veillèrent à l'empêcher, comme on le voit dans les manuscrits et les journaux du temps. Il était trop tard; quantité de familles avaient déjà abandonné nos contrées, en emportant chacune les biens qu'elle pouvait sauver. On ne réussit point à vouloir retenir le reste, qui se composait d'artisans inoccupés, allant chercher à vivre ailleurs. Une bonne partie de ces fuyards, qui se sentaient en état de porter les armes, joignirent le prince d'Orange, ou s'enrôlèrent sous les princes d'Allemagne. D'autres cherchèrent un asyle dans les villes impériales, pour y exercer le commerce. Une partie se répandit dans les provinces wallonnes et en Picardie, car l'intérieur de la France était en combustion et en trouble plus que la Flandre même.

La grande émigration se fit en Angleterre, où tous les ports étaient ouverts aux réfugiés, et où, par les ordres de la reine Elisabeth, on les attira et on les protégea, au point qu'ils y établirent

lui et le commandant des armes; la diversité de vues et le peu d'influence du duc Albert de Saxe-Teschen, gouverneur-général, et de son épouse, est peut-être la cause qui a le plus influé sur les progrès et le succès momentané de l'insurrection de 1789.

leurs manufactures, remplirent l'Angleterre de nouvelles fabriques, et l'enrichirent par un commerce opulent.

C'est ici l'époque fatale de la ruine du commerce des Pays-Bas, qui avait fleuri depuis des siècles, et qui, sous le règne de la maison de Bourgogne, était monté à une telle splendeur, que ce pays était considéré comme l'entrepôt et le centre des nations. Tout ce que l'industrie humaine avait inventé pour les commodités de la vie et pour le luxe, y était exécuté dans sa perfection. Le nombre prodigieux d'ouvriers qu'on y employait et le débit immense des fabriques ont laissé des vestiges et des traditions qui aujourd'hui paraîtraient incroyables. Moins d'un siècle après on a pu voir quel était le commerce de l'Angleterre et de la Hollande, qui pourtant n'avaient ramassé que les débris de celui des Pays-Bas.

Le seizième siècle amena sa décadence : le commerce, qui avait éprouvé des secousses dans d'autres guerres civiles et dans des troubles de moindre durée, s'était toujours soutenu, ou il avait été rétabli ; mais à cette ouverture de la boîte de Pandore, il fut perdu, parce qu'on voulait bien le perdre. La mauvaise politique du ministère d'Espagne, et les fautes énormes qu'il commettait, peut-être à dessein, devaient nécessairement produire cet effet. Ce n'était point précipitamment qu'il y avait procédé ; c'était, au contraire, par

une série uniforme d'inactions et d'irrésolutions affectées. Il semblait par là vouloir tout perdre pour recueillir des dépouilles. Pendant sept à huit ans, une conduite si mystérieuse, dont on découvrit de temps en temps l'artifice et le vénin caché, avait indisposé les esprits et répandu la frayeur, ainsi que les soupçons, sentimens nullement compatibles avec la liberté et l'esprit du commerce.

On s'apercevait, depuis la naissance des troubles, et notamment depuis les derniers tumultes, que cette source de prospérité baissait à vue d'œil: à la retraite des premiers seigneurs et de tant d'autres personnes, et principalement à l'approche du duc d'Albe, qui semait la terreur, les étrangers retirèrent leurs capitaux : la désertion se mit parmi les artisans, et les manufactures furent abandonnées. Les cruautés de ce gouverneur et la guerre qui survint achevèrent la calamité et rendirent les pertes irréparables. Voilà comment a succombé le commerce si florissant des Pays-Bas. Le désastre du sac d'Anvers, en 1596, par les Espagnols mutinés, et la camisade du duc d'Alençon sur cette ville, en 1583, suites funestes de la guerre civile, achevèrent à la fin sa ruine. Je m'aperçois que cette digression m'a fait anticiper sur les événemens : pour ne point interrompre ma narration, il faut la reprendre à la marche du duc d'Albe et de son armée. Il avait réuni ses troupes sur les frontières du Milanez. Il en passa

la revue au camp d'Asti, en juin 1567, et se mit aussitôt en marche.

Strada et d'autres ont fait le dénombrement de cette armée, avec les généraux qui la commandaient sous le duc. Il suffira de dire qu'elle consistait en 10,000 hommes de la meilleure infanterie espagnole, et environ 2,000 chevaux : quelque peu des garnisons de la Franche-Comté, se réunissant aux Pays-Bas avec les troupes allemandes et quelques autres, devaient aller le joindre : mais le tout n'allait pas à 20,000 hommes.

Le duc d'Albe avait mené avec lui ses deux fils, don Frédéric de Toledo, son fils légitime, et don Ferdinand, son fils naturel, qui était chevalier de Malte, prieur de Castille, et dont il faisait beaucoup plus de cas que du premier. Il partagea son armée en trois corps et prit le commandement de l'avant-garde (*). Quelques officiers furent détachés pour aplanir la route et établir des étapes. Cette armée, partie du Piémont, passa ainsi, en très-bon ordre, le Mont-Cénis, traversa toute la Savoie, se rendit en Franche-Comté par les frontières de la Bourgogne et la Lorraine : elle arriva à Thionville au commencement d'août : le

(*) Il donna le corps de bataille à Ferdinand de Tolède, en lui adjoignant Lodogno, comme lieutenant ; l'arrière-garde fut confiée au marquis de Setone.

voyage s'était fait en moins de deux mois, sous une discipline admirable (*).

La cour de France avait envoyé le comte de Tavanes avec une petite armée, pour observer cette marche : il parut sur les limites de la Bourgogne, et côtoya les flancs de l'armée espagnole. Il parut aussi quelques détachemens de troupes huguenotes du prince de Condé ou de l'amiral de

(*) Le duc d'Albe sentait qu'il avait besoin, pour le salut de son armée, de ne donner à personne aucun sujet de plainte. Pendant que les Espagnols avaient à gravir et à descendre des rochers escarpés et difficiles, à traverser les ondes rapides de l'Isère, ou à passer un à un des ponts jetés sur des rochers, une poignée d'hommes aurait suffi pour arrêter leur marche et pour les repousser dans les montagnes, et alors ils étaient perdus sans ressource, parce qu'à chaque campement il n'y avait des vivres que pour un jour et pour un tiers de l'armée.

Sur la droite de l'armée d'observation française et à sept milles de distance, était l'armée alliée des Genevois et des Suisses. Ces deux corps restèrent dans l'inaction, uniquement occupés à couvrir leurs frontières. Le respect et la terreur qu'inspirait le nom espagnol avaient fasciné les yeux de leurs ennemis, qui ne sentirent pas leurs avantages, ou qui, du moins, n'essayèrent pas d'en tirer parti. De peur de les en faire souvenir, le duc traversa ce pas dangereux dans le plus grand silence.

(Schiller).

Coligny, mais sans commettre la moindre hostilité (1).

Le duc fut rencontré dans le Luxembourg par le comte de Berlaimont et par le baron de Noircarmes, qui avaient été chargés, par son altesse, de le recevoir (2). Dès qu'il mit le pied sur les terres de la domination de son maître, il dépêcha à Bruxelles don François Ibarra, pour saluer la gouvernante, et pour la consulter sur les logemens à assigner à ses troupes. Enfin, le 22 août de l'an 1567, il entra à Bruxelles, accompagné d'un nombreux cortége de ses gens et de gentilshommes qui étaient allés à sa rencontre. Il descendit chez son altesse pour lui rendre ses respects (3). Cette première visite se passa en

(1) Ils avaient supplié Charles IX de ne pas laisser échapper une occasion aussi favorable de porter un coup mortel à la puissance de l'ennemi irréconciliable de la France, et promirent de mettre sur pied une armée de cinquante mille Huguenots; mais Charles refusa cette offre, et déclara que lui-même était en état de veiller à la sûreté de son royaume.

(2) Ils avaient ordre de s'informer de ses lettres-patentes, mais le duc ne leur en fit voir qu'une partie.

(3) Il la trouva au lit, soit que le chagrin dont elle était dévorée l'eût réellement indisposée, ou, ce qui est plus vraisemblable, qu'elle eût voulu rabattre la fierté de son rival, et rendre son triomphe incomplet, en lui refusant les honneurs d'une réception plus brillante. *(Schiller)*.

complimens : de là il alla loger à l'hôtel de Culembourg, où il reçut les hommages des courtisans.

Avant cette époque le duc d'Albe avait joui, en Espagne et ailleurs, malgré ses grands défauts et sa vanité, de la réputation d'un homme franc et sincère ; mais il démentit bientôt, en arrivant au pays, ce peu de bonnes qualités, car il se mit à caresser tout le monde, sur-tout ceux qu'il voulait perdre ; il courut au-devant du comte d'Egmont et lui dit force choses flatteuses (*). Il en agit de même avec d'autres seigneurs : quelques-uns y furent trompés, mais plusieurs

(*) Le comte d'Egmont fut trompé le premier, et ce fut de lui qu'on se servit pour faire tomber le comte de Horn dans le piége (Strada et Watson) ; cependant il eût été bien facile au comte d'Egmont de pénétrer son farouche adversaire ; des auteurs contemporains assurent que le duc, en le voyant approcher, dit aux personnes qui l'environnaient, d'une voix assez haute pour être entendu : *Voilà un grand hérétique*. Ces paroles firent sur le comte une telle impression, qu'il resta immobile et changea de couleur. Le duc voulut réparer son étourderie, s'approcha de lui en riant, le salua amicalement et lui donna même l'accolade. Confus de tant de politesses, d'Egmont eut honte de sa frayeur, et envisagea cet avertissement comme une simple plaisanterie. Il scella cette nouvelle amitié par un présent de deux superbes chevaux, qui furent reçus avec un dédain affecté. Schiller a recueilli ces derniers traits.

l'observaient si bien, qu'ils crurent entrevoir que cet accueil lui coûtait, parce qu'il n'était pas naturel et qu'il sortait de son caractère.

Le lendemain il alla saluer la gouvernante, lui présenta ses patentes et ses pleins pouvoirs qui l'établissaient général des armes, avec le commandement des troupes, des fortifications, et de tout ce qui concernait la partie militaire. Son altesse lui demanda s'il n'avait point d'autres ordres; il répondit, avec assez d'embarras, qu'il avait encore quelques instructions, qu'il aurait l'honneur de lui communiquer en temps et lieu, quand l'occasion se présenterait.

Il est à présumer que son altesse en était mieux informée qu'elle ne le fit paraître : elle était en relation avec le prince d'Evoli, qui n'avait aucun égard pour le duc d'Albe. C'était le prince d'Evoli qui lui avait donné si promptement avis de la mort du marquis de Berghes, décédé à Madrid, au mois de mai de la même année, que son courrier avait dévancé de beaucoup celui du roi. Elle sut, par ce moyen, les intentions de sa majesté, qui étaient de se saisir de Bergh-op-Zoom, où se tenait la marquise sa femme. La gouvernante fit occuper cette place avant que la marquise fût instruite de la mort de son mari. On verra à quel dessein. Ce marquis était Jean de Glimes, de Brabant, chevalier de la Toison : il avait été envoyé en Espagne l'année précédente, avec le baron de

Montigni, et ils n'en revinrent ni l'un ni l'autre. On débitait hardiment que le marquis y était mort empoisonné. Pour Montigni, il eut, quelque temps après, une fin moins équivoque et plus tragique. Comme ils furent enveloppés dans les poursuites criminelles du duc d'Albe, et qu'on fit le procès à la mémoire du marquis de Berghes, pour avoir la confiscation de ses biens, je n'en fais mention ici que transitoirement, à l'occasion de sa mort : je me réserve de revenir sur ces seigneurs à l'époque convenable, puisqu'on les regarde comme deux illustres victimes de la même cause.

Le duc d'Albe, après les premiers complimens, ne pensa qu'à commencer ses opérations. La présence de son altesse lui était incommode ; mais il franchit bientôt les bornes du respect qu'il lui devait, et il l'eût fait plus tôt, s'il avait cru le moment propre à ses projets. Tous ses artifices, ses feintes et son hypocrisie, tant envers cette princesse qu'envers les seigneurs du pays, ne butaient qu'à leur ôter la défiance et qu'à s'assurer du plus grand nombre possible d'entr'eux, pour le coup d'éclat qu'il méditait tous les jours; sa cour était nombreuse ; le comte d'Egmont y paraissait aussi : le comte de Horn ne s'était pas empressé d'y venir ; il était plus soupçonneux. d'Egmont lui dit que leurs dangers et leur sort étaient les mêmes ; il ne se trompa point. Il le

conduisit chez le duc, qui le reçut parfaitement bien, et ils continuèrent à lui faire la cour.

Il y avait souvent junte et conseil militaire : le duc leur communiqua son projet d'élever trois citadelles pour la sûreté du pays ; une à Anvers, au centre, deux autres aux extrémités, à Valenciennes et à Groeningue. Il avait amené des ingénieurs italiens (*), qui galopaient d'un endroit à l'autre, levaient des plans, en faisant des cartes, des calculs et des dessins qui paraissaient des grimoires : tout cela fut communiqué ; on délibéra sur les fonds à trouver pour ces ouvrages, et sur les moyens de les exécuter au plus tôt.

Le duc d'Albe, en apparence fort empressé, désira une résolution finale, et indiqua le 9 septembre suivant pour délibérer sur ces objets en conseil complet. On ne manqua point d'y inviter les absens.

Le comte d'Hooghstraeten, qui, sous prétexte de maladie véritable ou feinte, n'avait pas encore paru, se mit en route, mais son bonheur voulut qu'il n'arrivât point pour l'heure de l'assemblée. En s'approchant de Bruxelles, il reçut un

(*) Un d'eux, François Paciotto, natif d'Urbin, se rendit célèbre par la construction des nouvelles forteresses des Pays-Bas : ce fut le duc de Savoie qui le fit passer au service de Philippe.

billet qui lui marquait ce qui venait d'arriver; il rebroussa chemin au plus vîte, et prit le large.

Le conseil eut lieu ce jour-là (*); le duc avait donné ordre d'arrêter sans bruit, à Bruxelles, le sieur de Backerzele, secrétaire du comte d'Egmont, et à Anvers, Antoine Straelen, bourgmestre de cette ville et confident intime du prince d'Orange. C'était l'avis qu'il attendait à l'égard de ces deux personnes, qui lui fit prolonger le conseil. Pendant qu'il se tenait, quelques troupes espagnoles avaient sourdement investi l'hôtel de Culembourgh, et saisi les avenues.

Le signal ou l'avis ayant été reçu par le duc d'Albe, il congédia le conseil vers les cinq heures du soir : pendant que les membres qui y avaient assisté se retiraient, il continua d'entretenir le comte d'Egmont, et alla avec lui de chambre en chambre, parlant toujours de citadelles et de fortifications, jusqu'à un endroit où se trouvaient plusieurs officiers espagnols. Là il l'arrêta de la part du roi, et lui demanda son épée. Le comte, tout étourdi, se remit pourtant et la lui rendit, en disant « qu'il ne l'avait jamais tirée que pour le

(*) Outre les deux comtes, qui furent arrêtés à l'issue de ce conseil, les seigneurs dont les noms suivent y assistèrent : le duc d'Arschot, les comtes de Mansfelt, de Berlaimont, d'Arenberg; les fils du duc d'Albe, accompagnés des généraux Vitelli, Serbellon et Ibarra.



service du roi. » Quelques capitaines espagnols l'emmenèrent et le gardèrent dans une chambre.

Le comte de Horn, en sortant du conseil, fut accosté par le grand-prieur, don Ferdinand, qui, sous prétexte de le conduire, l'arrêta dans un lieu où se trouvaient d'autres capitaines, qui le transférèrent dans une chambre séparée de celle où était le comte d'Egmont. C'est là en substance le récit qu'on peut dire unanime (*) de

(*) En effet, les auteurs ne diffèrent guères dans la narration de ce fatal événement; quelques-uns seulement ajoutent des circonstances. On raconte que la première question que fit le comte de Horn après son arrestation, concernait son ami d'Egmont; ayant appris qu'il subissait le même sort, il se rendit sans résistance. « Je me « suis laissé entraîner par ses conseils, s'écria-t-il, il est « juste qu'un même destin nous réunisse. » Plusieurs rendent compte de l'effet que produisit sur la nation ce coup-de-main du duc d'Albe; elle déplorait le malheur du comte d'Egmont, mais elle blamait sa trop grande crédulité, et, il faut le dire, son aveuglement. On admirait en même temps la prudente précaution du prince d'Orange; on se réjouissait de son salut, et l'on croyait que tant qu'il vivrait, les Pays-Bas n'étaient pas sans espérance. Le cardinal Granvelle partageait l'opinion générale. Ayant appris à Rome ce qui s'était passé à Bruxelles, il demanda si le duc avait pris *le silence* (d'autres disent le *taciturne*). On appelait de ces deux noms le prince d'Orange. Sur la réponse négative du porteur de la nouvelle, le cardinal sécoua la tête et répliqua : *Si ce poisson n'a pas été pris dans le filet, la pêche du duc d'Albe ne vaut rien.*

tous ceux qui en ont parlé. Il est assez conforme à une relation fort étendue, contenant quelques réflexions, qui fut écrite le 18 septembre 1567. On la garde à la secrétairerie allemande à Bruxelles : je l'ai vue ; elle paraît avoir été rédigée pour l'empereur ou pour quelque cour d'Allemagne.

Aussitôt que le coup fut porté, et avant que son altesse en pût être informée, le duc lui envoya les comtes de Mansfelt et de Berlaimont, pour lui dire que le roi avait voulu garder le secret envers elle, afin de lui épargner le désagrément d'être mêlée dans une commission qui lui paraîtrait odieuse. La princesse reçut ce message d'un grand sang froid, et sans se plaindre de rien.

Le bourgmestre Straelen et le sieur de Backerzele furent enfermés au château de Vilvorde. Ce dernier se nommait Jean Casembroodt, seigneur de Backerzele, gentilhomme, natif de Bruges ; il était secrétaire, conseiller, intendant de la maison, et le plus intime confident du comte d'Egmont. On le respectait comme le plénipotentiaire du comte dans son gouvernement de Flandre : il avait fait des conventions et des réglemens avec les religionnaires, au sujet de la tolérance des prêches et dans d'autres occasions. Il avait aussi le secret des affaires et du trésor du comte d'Egmont ; ce qui, peut-être, était son plus grand crime.

J'ai lu dans des journaux tenus à Gand, que le 11 septembre, deux jours après l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Horn, *le Maestro del Campo*, qui commandait dans cette ville, don Alonzo de Ulloa, fut averti qu'un chariot bien attelé était parti du château et avait pris la route de Saffelaer; il partit sur-le-champ avec une trentaine de cavaliers, et joignit ce chariot, qu'il fit retourner au château de Gand. Il contenait, à ce que l'on apprit, les objets les plus précieux du trésor du comte d'Egmont. Le lendemain, un nommé La Trouillet, qui y commandait comme lieutenant du comte, en sortit sur un ordre qu'on avait fait signer à ce seigneur prisonnier, et quelques compagnies espagnoles remplacèrent les Wallons qui en formaient la garnison.

Le 23 l'après-midi, les comtes d'Egmont et de Horn arrivèrent à ce château, qu'on leur donna pour prison : le premier était conduit dans une litière entre deux mulets; le second sur un chariot ordinaire : ils étaient escortés par trois cents hommes de cavalerie et mille ou douze cents fantassins, tous Espagnols, qui retournèrent le soir à leurs quartiers.

Il convient de parler ici de la rumeur qu'excita l'emprisonnement des comtes, dès qu'il fut public. On le sut à Bruxelles une heure après, et bientôt dans toutes les provinces. La consternation fut universelle : elle ne causa au premier

abord qu'un morne silence, qui fit incessamment place à un torrent d'imprécations contre les Espagnols. On plaignit l'aveuglement des comtes; on fit en pleine rue des vœux pour le prince d'Orange, afin qu'il vengeât ces outrages (*).

(*) L'attachement à la foi catholique, disait-on, n'est point une sauve-garde contre le ressentiment de Philippe, puisque les hommes qui se sont montrés les plus actifs à réprimer les réformés, sont exposés à sa colère. Aucun de nous ne s'est autant signalé par son zèle, et n'a rendu d'aussi importans services que ceux qu'il vient de dévouer à la mort. On calcula que dans cette occasion la terreur qu'inspira le duc d'Albe expulsa plus de vingt-mille personnes, qui se retirèrent en pays étranger. La plupart de ces réfugiés étaient des hommes industrieux : ils portèrent leurs arts, leurs manufactures et leurs connaissances chez les ennemis de Philippe, qui s'enrichirent ainsi de ses pertes. (Van Meteren).

CHAPITRE III.

La duchesse de Parme quitte le gouvernement des Pays Bas et se retire en Italie. — Gouvernement du duc d'Albe (1567 et 1568).

La première scène des tragédies sanglantes dont le duc d'Albe donna le spectacle, commençait à la neuvième année du gouvernement de la duchesse; elle en était bien fatiguée. Exposée depuis le principe à une administration difficile et pénible, elle avait adressé au roi modestement ses plaintes, et dans les dernières années, elle sollicita son rappel.

Quand le roi, avant son départ pour l'Espagne, l'eut nommée, ce choix fut universellement applaudi, et imposa silence aux compétiteurs.

La nation en était très-satisfaite : Marguérite, douairière de Savoie, et Marie, reine de Hongrie, l'avaient précédée en ce gouvernement, et s'en étaient bien acquittées dans des temps, il est vrai, moins orageux : ce département de la monarchie était regardé comme un apanage des princes et princesses du sang; elle était la troisième personne de son sexe qui le gouvernait, et c'est à son occasion qu'Amelot de la Houssaie,

en ses notes sur Tacite, dit que les Flamands étaient accoutumés à la gynécocratie (*).

Certainement il n'a pas dépendu, en plus d'une occasion, ni de sa sagacité ni de sa bonne volonté que les Belges n'aient vécu en paix : elle aurait apaisé les troubles; même en dernier lieu après l'irruption sacrilége et les horreurs des sectaires et des gueux, son autorité prenait le dessus; elle serait certainement venue à bout de concilier les esprits, si on l'avait laissé agir de bonne foi; le temps aurait fait le reste.

Mais trop d'indices ont montré que ce n'était pas là l'intention du ministère d'Espagne. Dès le commencement, il semble qu'on l'avait revêtue d'un vain titre pour prêter son nom à des nouveautés qu'elle n'approuvait pas; puisqu'on lui témoignait tant de confiance, il ne fallait pas se confier à demi, et l'assujétir en quelque façon au cardinal Granvelle, pour l'exécution des vastes projets de ce ministre impérieux. Elle fut bientôt outrée de sa hauteur et de le voir affecter une autorité indépendante de la sienne; elle contribua à sa retraite, soit par ses lettres au roi, soit par le secrétaire Armentières, qu'elle envoya en Espagne.

Le roi lui en sut mauvais gré, et le cardinal qui, de son séjour à Rome, continuait à se mêler

(*) Au gouvernement de femmes.

des affaires des Pays-Bas et à transmettre sur les conjonctures de ces provinces ses avis en Espagne, ne manqua pas d'en garder du ressentiment.

La gouvernante ne fut point à la cour au degré de considération qu'elle méritait : on s'en fit ombrage; on lui cacha bien des choses qu'elle apprit d'ailleurs; à la fin, dans la plus grande crise, où les ordres de la cour d'Espagne étaient si nécessaires, on l'abandonna à elle-même, en lui mandant de ne point compromettre ou engager le roi, directement ni indirectement. C'était un désaveu pour le passé et l'avenir.

La princesse n'était pas insensible à tant de déboires. A l'approche du duc d'Albe, elle réitéra ses instances pour être déchargée du gouvernement, et peu après l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Horn, elle les redoubla vivement, sans toucher aucunement à ce fait; elle se fondait en général sur le grand nombre d'affaires épineuses et sur l'affaiblissement de sa santé.

Enfin, le roi, en la comblant d'éloges et de remercîmens, lui accorda sa demande et une pension de quatorze mille ducats.

Elle donna part de l'acceptation de sa démission par lettres circulaires; elle prit congé des conseils du roi et des états, qui lui envoyèrent des députés pour la complimenter convenablement. Ses lettres sont du 9 décembre 1567. Elle partit le 30 du même mois, accompagnée du duc

d'Albe, qui la conduisit jusqu'aux dernières limites du Brabant, et de plusieurs autres seigneurs, qui poussèrent plus loin le respect. Elle emporta les regrets des Flamands, et se retira en Italie, dans les états de Parme, où le duc Ottavio, son mari, la reçut avec magnificence : elle y demeura quelque temps, et ensuite se retira à Ortoua, dans le royaume de Naples, où ses pensions étaient assignées. Elle y décéda dans le mois de février 1586.

Le duc d'Albe, qui savait que cette princesse, dégoûtée du gouvernement, demandait sa retraite, qui savait aussi qu'après quelques formalités, on était résolu de la lui accorder et de la renvoyer en Italie, ne se contenait qu'avec peine en sa présence. Il s'était échappé même à lui manquer de respect dans l'affaire de l'emprisonnement des deux comtes, et dans quelques autres circonstances, peut-être à dessein et pour presser son départ.

Impatient de mettre au jour son plan de persécution et de vengeance, il avait déjà levé le masque et préparé ses opérations. J'ai trouvé dans des registres originaux quelques-uns de ses ordres, qui paraissent avoir été adressés par des circulaires. Il y en est un où des informations sont prescrites, où il est enjoint de dresser une liste de tous ceux qui ont été immiscés dans la *gueuserie*, qui ont signé le compromis, fréquenté

les prêches, contribué à l'entretien des ministres, à la construction des temples, logé les sectaires ou protégé les *gueux* en aucune manière, directement ou indirectement, qui ordonne aussi de prendre des renseignemens sur leurs facultés pécuniaires et d'étendre les perquisitions aux absens, fugitifs, comme aux présens, ainsi qu'à ceux qui étaient revenus, en indiquant les formalités. Enfin une inquisition secrète pesait sur les familles, leur conduite et leurs facultés.

Le conseil de Flandre répondit, à l'égard des fugitifs rentrés, que leur retour volontaire reposait sur la bonne foi et les décrets de son altesse, qui, en annonçant le prochain voyage de sa majesté, avait permis à tous les fugitifs ou absens, à cause des troubles, de revenir dans le royaume; qu'elle les avait même invités à retourner dans leur domicile, et à reprendre leurs fonctions, en se conduisant paisiblement et sans scandale. On envoya, quelques jours après, au conseil une réplique en forme d'interprétation aux décrets susdits, dont on avait joint les copies et les publications. Cette interprétation portait que son altesse n'avait voulu que préparer les voies pour mériter la grâce que le roi pourrait faire à son arrivée dans le pays; qu'elle n'avait donné ni abolition ni pardon; que le roi se réservait ce pouvoir. Cette pièce avait passé par les finances, apparemment pour ne point montrer à la gouver-

nante ce désaveu authentique, puisqu'elle était encore dans le gouvernement à Bruxelles.

On reçut aussi d'autres lettres qui ordonnaient d'appeler tous les procès qui touchaient les dettes des fugitifs et des absens, de faire comparaître devant le duc leurs créanciers, ainsi que les acquéreurs des biens vendus depuis un certain temps, et d'en rédiger un état.

Il y en eut aussi par lesquelles le duc déclarait vouloir prendre connaissance lui-même, en son conseil, de tous les excès commis durant les troubles, tant en matière de religion que d'état, avec défense à tous autres juges d'en connaître. C'était le prélude de ce tribunal inoui, nommé *Conseil sanguinaire*, qui parut bientôt après.

Tout cela se fit indécemment, pendant que son altesse était encore au pays; mais cette princesse étant partie vers les derniers jours de décembre 1567 (ce qui, à la manière de compter aujourd'hui, serait le commencement de janvier de l'an 1568), le duc d'Albe, n'ayant plus rien à ménager, déploya tous ses projets tyranniques. J'en ai comparé l'exécution à l'ouverture de la boîte de de Pandore, puisque, selon les poëtes, il s'en répandit sur le genre humain un déluge de tous les maux.

Mais avant d'ouvrir le rideau qui cache ces horreurs, il sera à propos de rapporter le sort déplorable de ces deux infortunés seigneurs, les mar-

quis de Berghes et de Montmorenci-Montigni, attirés en Espagne plus d'un an auparavant, par de pressantes invitations, députés par son altesse et par les états, et qui avaient montré tant de répugnance à se charger de cette mission.

Nous avons déjà dit un mot de la maladie et de la mort du marquis de Berghes, arrivée à Madrid dans le courant de mai 1567. Il se nommait Jean de Glimes, de Brabant, étant issu de la branche principale des enfans naturels des anciens ducs de ce pays.

Antoine, son père, était un favori déclaré de l'empereur Charles V, qui le fit chevalier de la Toison, et érigea, dans l'année 1533, sa ville de Bergh-op-Zoom en marquisat, et sa terre de Walhain en comté.

Jean était aussi chevalier de l'ordre, et personnellement accueilli du roi Philippe II, qui l'emmena en Angleterre, à son mariage avec la reine. Il était grand-bailli et gouverneur du Hainaut; il possédait encore d'autres charges. C'était un homme de probité, bon catholique, mais il n'était pas persécuteur. C'est lui qui, dans le commencement des troubles, se trouvant absent lors d'une première insurrection à Valenciennes, répondit à la gouvernante qui lui en faisait le reproche, qu'il ne convenait ni à son caractère, ni à sa qualité, d'être le bourreau des hérétiques. Peut-être, dans la suite, oublia-t-il ces paroles,

mais en Espagne on ne les oublia pas. Quand il y fut avec le baron de Montigni, les troubles de Flandre allaient en augmentant; ils s'aperçurent clairement de la mauvaise humeur du roi et des ministres : ils ne purent avoir ni accès, ni audience. On les retenait malgré eux comme s'ils étaient en otage, et on les laissait languir. Le marquis de Berghes contracta effectivement une langueur qui le mit au tombeau. Il demanda souvent la permission de retourner aux Pays-Bas; mais il n'eut jamais d'autre réponse que des promesses d'y revenir avec le roi, lorsqu'il entreprendrait ce voyage. On a cru qu'il était mort de chagrin, et que la nomination du duc d'Albe en avait été la cause; cependant le bruit public qui subsiste encore, divulgue qu'il est mort empoisonné.

Il avait épousé D. Marie de Lannoi, Molenbaix. Il n'en eut point d'enfans. Cette dame demeurait à Berg-op-Zoom, et avant qu'elle sût la mort de son mari, les Espagnols se saisirent de la place, pour la retenir en cas de confiscation, puisque, selon les ordres du roi, on devait informer à la charge du défunt.

Le duc d'Albe n'oublia pas ce procès criminel, et la condamnation suivit de près. Le marquisat de Berghes et toute la succession furent confisqués au profit du roi jusqu'à l'an 1577, qu'elle fut rendue à l'héritier par suite de la pacification de

Gand. Cet héritier était Jean de Witthem, baron de Berzelles, par sa femme Marguérite de Mérode, fille de Jean, baron de Petershem et de Westerloo, et de Mencia de Berghes, sœur aînée du défunt marquis.

La ville de Berg-op-Zoom avec son territoire et les autres biens de cette succession, furent soumis depuis à bien d'autres vicissitudes. Confisqués derechef par les états du pays en 1581, on les donna au prince d'Orange à la trève de 1609 : ils furent réclamés par Herman, comte de S'Heerenberghe, qui, pour cet objet, soutint de longs procès : étant mort sans enfans, ces biens revinrent à la fille du baron de Berzelles, mariée au prince d'Hohen-Sollern, dont la fille les porta dans la maison de la Tour d'Auvergne; la fille unique du prince de ce nom les transmit au prince Chrétien de Sultzbach. Ces époux donnèrent le jour à l'électeur palatin.

Le baron de Montigni était Florent de Montmorenci, frère du comte de Horn. J'ai déjà fait connaître qu'il avait été envoyé une première fois en Espagne, et qu'après plusieurs conférences avec le roi et les ministres, il en revint très-content, et fit des rapports avantageux que les événemens ne confirmèrent pas, parce que Philippe ne tint pas parole.

Pendant l'an 1567, il fut engagé dans la seconde députation avec le marquis de Berghes,

et traité sur le même pied. Sa santé était meilleure, mais il éprouva les mêmes chagrins, et sa fin fut tragique. Quelque temps après l'arrestation de son frère, on apprit en Flandre que M. de Montigni était aussi arrêté en Espagne, et qu'on l'avait conduit au château de Ségovie, où il fut prisonnier pendant deux ou trois ans.

Ce seigneur avait épousé, en 1565, D. Hélène de Melun, fille d'Hugues, prince d'Epinoy. Les enfans qu'il en eut sont morts avant lui. Sa mère, D. Anne d'Egmont, vivait encore : ces deux dames firent tous les efforts possibles pour sa délivrance. Quand la reine Anne, fille de l'empereur Maximilien II, quatrième épouse du roi Philippe II, partit pour l'Espagne, elle avait promis de demander, pour première grâce, l'élargissement du baron de Montigni. Le duc d'Albe, l'ayant appris, en donna promptement avis en Espagne, où, pour prévénir cette grâce, il fut résolu de s'en défaire : on lui trancha la tête dans la prison de Ségovie : c'est là l'opinion commune. D'autres ont dit qu'il avait été transféré à Simancas, pour que l'exécution fût plus secrète. Enfin on a dit qu'un page lui avait donné un potage empoisonné. On n'a pu savoir au juste ce qu'il était devenu. On a seulement été informé qu'il était mort au mois d'octobre 1570.

Les lecteurs se rappellent que le duc d'Albe ouvrit le théâtre de ses opérations dans les premiers

jours de l'an 1568, aussitôt après le départ de la duchesse de Parme.

Il commença par la composition d'un tribunal inoui jusqu'alors, dont l'existence était incompatible avec toute constitution, ainsi qu'avec une véritable juridiction, et qu'on instituait comme supérieur à toutes les cours de justice.

Il le nomma avec ses Espagnols *El Consejo de las altercaciones*, que l'on traduit par *conseil des troubles*. Le peuple le qualifia de *bloetraet*, ce qui signifie *conseil sanguinaire* ou de *sang*. Ce tribunal était collatéral. Le duc d'Albe y présidait en personne, et sous lui don Jean de Vargas. Les membres étaient au nombre de douze: Adrien Nicolaï, chancelier de Gueldre; Jacques Martins, président de Flandre; Pierre Arset, président d'Artois; le docteur Louis del Rio, conseiller de Bourgogne; les conseillers Jacques de Blaesere, du grand conseil, et Jacques Hessele, de celui de Flandre. On avait eu soin de placer à la tête deux personnes de qualité, le comte de Berlaimont et le baron de Noircarmes. Survint ensuite un Espagnol, nommé Jérôme de Rueda ou Rhoda, qui y prit séance. Jean du Bois, ci-devant conseiller pensionnaire à Gand, alors procureur-général à Malines, remplit les fonctions du ministère public.

Il est à remarquer que dans ce conseil il ne se trouvait pas un seul membre du conseil privé du

roi, ni du conseil de Brabant. Viglius donne, dans ses quarante-unième et quarante-deuxième lettres à Hopperus, les motifs de cette bizarrerie; mais il n'explique pas comment lui-même s'était mis à l'écart. Il prévoyait les événemens avec une sagacité singulière, et pensait bien, par les affaires qu'il maniait tous les jours, et par sa vaste correspondance en Espagne, qu'on en viendrait un jour à des extrémités et à des recherches au criminel, fort animées et très-vindicatives. Étant veuf, il se fit homme d'église, eut ainsi les moyens de conserver tous ses emplois, et, du chef de son nouvel état, d'y ajouter de bons bénéfices. Le duc d'Albe eût bien voulu l'envelopper dans ses projets, mais comme membre de l'église, il était dispensé de toute intervention dans les causes criminelles, et le duc n'en intentait pas d'autres.

Viglius se lava les mains de toutes ces poursuites : il fit même connaître au duc que les membres du conseil privé étaient en petit nombre, et tellement chargés d'affaires dans leur département, qu'il n'y avait pas moyen d'en détacher aucun. Dans cette lettre à son ami Hopperus, il se vante et s'applaudit d'avoir fait en sorte que personne du conseil privé ne fût nommé membre du conseil des troubles.

Le conseil de Brabant s'était attiré le ressentiment du duc d'Albe, en prétendant, de concert avec les états, que le comte d'Egmont, comme

baron de Gaesbeeck, n'était justiciable que de ce tribunal souverain, qui était son juge naturel (*). C'est la raison pour laquelle le duc ne nomma aucun des conseillers de Brabant. Peut-être n'en furent-ils pas trop fâchés.

Ceux qui composaient le conseil du duc étaient mécontens d'en faire partie; du moins plusieurs le manifestèrent. Les comtes de Berlaimont et de Noircarmes, après la séance d'installation, n'y mirent plus le pied. Les trois présidens, sous prétexte d'incommodité, étaient souvent absens, et dans la suite, ils n'y vinrent plus du tout. Dans les causes les plus importantes, on se contentait de les consulter par écrit.

(*) Certes les états et le conseil de Brabant remplissaient un devoir indispensable en déclinant la juridiction du tribunal du duc d'Albe, qui n'était qu'une commission : l'autorité que le duc s'arrogeait était un attentat formel aux lois fondamentales que Philippe, à son inauguration, avait juré de maintenir. Ce roi avait trouvé un singulier moyen de justifier l'iniquité : il s'était fait relever par le pape de son serment, et depuis il ne se donna plus la peine de déguiser le plan qu'il avait formé, d'établir dans les Pays-Bas le despotisme le plus absolu sur les ruines de l'ancienne constitution. Le diplome du duc d'Albe lui conférait, outre le commandement général des troupes, la présidence des trois conseils d'état, de justice et de finances, avec un plein pouvoir de punir ou pardonner les crimes de toute espèce, selon qu'il le jugerait convenable.

Le duc d'Albe, dans ses décisions despotiques, se passait aisément du conseil, dont il ne demandait l'avis que pour la forme. Don Jean de Vargas était son homme de confiance. Il l'avait amené avec lui d'Espagne, où il était du conseil suprême d'Italie; il accompagna aussi le duc à son retour. On a fait de ce juge des portraits affreux. Sans doute la commission odieuse qu'il exerçait avec ses collègues, les montrait tous sous une mauvaise face, et l'on pourrait taxer ces portraits d'exagération; cependant la concordance d'un si grand nombre d'écrivains, et, pour ainsi dire, leur unanimité, suppose au moins un fond de vérité, et la postérité a rendu cette justice aux membres du conseil, qu'elle a fait entr'eux une grande distinction. Don Vargas a passé pour un homme souverainement brutal, impitoyable, avare et très-ignorant. Il était grand parleur, et avait la pédanterie de parler un mauvais latin qui l'a fait tourner en ridicule, tellement que quelques-uns de ses axiomes sont devenus la risée du peuple : ils ont été transmis jusqu'à nous (*).

(*) Brandt et Van Meteren le signalent comme un magistrat distingué en Espagne par son avarice et par sa cruauté. Schiller dit qu'à la fin du troisième mois, le duc d'Albe céda tout-à-fait sa place à son favori Vargas, qui la remplit avec une si effrayante dignité, qu'en peu de temps tous les autres membres, même le docteur Del

Le conseiller Hessele n'avait pas une réputation fort avantageuse parmi ses contemporains, et il se rendit fort odieux. J'aurai occasion d'en parler davantage, quand je rapporterai ses derniers momens; dix ans après, ses ennemis le sacrifièrent à leur vengeance, et le mirent à mort sans forme de procès.

C'est dans ce conseil des troubles que le duc d'Albe fit valoir son zèle exterminateur. Il commença par citer devant ce tribunal des grands et des petits indistinctement. Le prince d'Orange, les comtes de Nassau, ses frères, les comtes d'Hooghstraete, de St Heerenberghe, de Culembourg, de Brederode, de la Marck, et toute cette noblesse qui avait signé le compromis, y furent assignés. On y fit le procès aux présens, aux absens, aux vivans et aux morts. Témoin le marquis de Berghes, à la mémoire duquel on fit le procès, pour confisquer ses biens.

---

rio et le greffier de la Torre, fatigués des infamies dont ils étaient les complices, s'absentèrent du conseil sous divers prétextes.

Quant aux axiomes qu'il professait en mauvais latin, en voici un dont l'atrocité surpasse encore le ridicule, et qu'il répétait souvent : *Heretici fraxerunt templa : catholici nihil fecerunt contra : ergo omnes debent patibulari*. Il répondit au recteur de l'université de Louvain, qui réclamait contre l'enlèvement du comte de Buren, *non curamus privilegios vestros*. (L'auteur fera bientôt mention de la dernière anecdote).

Le prince d'Orange, qui avait pris son parti, fit une réponse qui ne ménageait rien. Il observait qu'il était vassal de l'empereur et membre de l'empire; qu'il ne connaissait pour juge que l'empereur ou le roi d'Espagne lui-même, comme président de l'ordre de la Toison. Il récusa hautement et avec mépris le duc d'Albe et son conseil, comme notoirement incompétens.

Les autres seigneurs firent aussi des réponses : ceux qui étaient membres de la Toison fondèrent leurs moyens sur les priviléges de l'ordre, et tous généralement sur l'incompétence des juges qu'on leur assignait.

Cependant on continuait les procès par contumace, et après les citations et les forclusions suivirent les sentences et les confiscations ; ces dernières étaient le grand but de toutes ces poursuites.

Pendant qu'on maltraitait la noblesse, la même fureur s'exerçait sur les habitans des Pays-Bas. Il faudrait parcourir les annales de chaque ville pour détailler les excès de la persécution.

Je m'arrêterai un moment sur les événemens qui arrivèrent à Gand : ils sont rapportés dans des mémoires et des journaux tenus sur les lieux, jour par jour, par des contemporains malheureux spectateurs de ces calamités. Les actes et les registres publics de ce temps les confirment : l'authenticité en est incontestable.

Par le spectacle des calamités dont Gand fut le théâtre, on pourra juger du sort des autres contrées. Qu'on se figure les mêmes horreurs répétées dans toutes les villes et le plat pays des dix-sept provinces, excepté le Luxembourg, qui ne prit presqu'aucune part aux troubles, et n'essuya aucune persécution.

Dès le 16 janvier 1568, sur des informations bonnes ou mauvaises, on cita, à comparaître le 4 février suivant devant le duc, en son conseil, quarante-sept personnes de Gand, nobles, patriciens et bons bourgeois. Le même jour quarante-huit autres pour le 6 février, et le lendemain encore quarante-huit assignés au 10 février. Les listes en furent proclamées, renouvelées par cris publics à jours réglés, et affichées à l'hôtel-de-ville. Des commissaires établis à cet effet dressèrent l'inventaire des biens des cités, pendant que d'autres commissaires continuaient leurs informations sur d'autres personnes, pour former d'autres listes, faisant déposer les enfans contre leurs pères, parens contre parens, voisins contre voisins.

De ces cent quarante-trois assignés, dix-huit des plus notables se rendirent à Bruxelles pour se justifier, et furent ouïs en leurs défenses. Mais le 20 février, vers les dix heures du soir, le prévôt de la cour les arrêta tous dans leur logement, et les fit mener en prison, liés deux à deux. Le 3

avril leur procès fait et parfait, ils furent tous exécutés. Cinq ou six des principaux d'entr'eux périrent par l'épée, les autres au gibet. Ce jour-là ou quelques jours après, leurs biens furent universellement confisqués. On observait d'en rendre la moitié à la veuve, pourvu qu'elle fût catholique et non absente.

Voilà la forme de la procédure et le modèle qui fut suivi dans l'instruction et l'exécution de ces poursuites criminelles. Il y en eut encore d'autres exemples à Gand, au mois de juin, d'août, l'année suivante, enfin pendant tout le gouvernement du duc d'Albe, quoique plus rares les années suivantes, faute d'objet. Les noms et prénoms de toutes ces victimes sont conservés dans des journaux, avec des particularités et des circonstances affreuses. A la fin il n'y eut pas de famille connaissable qui n'y fût intéressée, ou par les suppliciés ou par les fugitifs.

Qu'on s'imagine à présent, par cet exemple, quel nombre de victimes furent sacrifiées dans toutes les villes et dans toutes les provinces. Les écrits de tous ceux qui ont fait l'énumération de ces victimes sont conformes, et quand le duc d'Albe, à son retour en Espagne, se vantait (comme la plupart des historiens l'assurent) d'avoir fait périr aux Pays-Bas, par les mains des bourreaux, plus de dix-huit cents personnes, il

pouvait ajouter qu'il en avait ruiné trois cent mille autres.

Trouve-t-on dans les révolutions de tous les siècles quelque chose qui approche plus de ces horribles proscriptions de Sylla, de Marius et des deux triumvirats, qui souillent les pages de l'histoire romaine? La vengeance, la cruauté et l'avarice furent également aux Pays-Bas les motifs de ces proscriptions.

Il n'était pas facile de passer pour riche et d'être innocent; les chefs d'accusation se multipliaient à l'infini. Sans doute, il y en eut dans le grand nombre à qui échut le sort de Quintus Aurelius, sous les proscriptions de Sylla. Ce paisible citoyen avait toujours vécu dans une heureuse obscurité. Il vit avec étonnement son nom dans les tables fatales de proscription : c'est ma belle maison d'Albe qui me fait périr, s'écria-t-il, et il fut tué avec les autres.

Par-tout on reconnut que c'était l'avarice qui était le motif de la conduite du duc d'Albe. Dès le 12 janvier, des commissaires firent à Gand l'inventaire des meubles et papiers de l'hôtel de Fiennes, qui était celui du comte d'Egmont. Les jours suivans ils se mirent en chemin pour réitérer cette opération par-tout où les biens du comte étaient situés.

Le sieur de Backerzele, son secrétaire, avait

été appliqué à la torture à Vilvorde, principalement pour qu'il découvrît les trésors du comte. On sut, par ce moyen, qu'il en avait de cachés dans le château de Gand, et aussitôt on y envoya l'ordre de faire la recherche de ces trésors. Après qu'on eut fouillé quelques jours, on déterra, le 31 janvier, près de la porte noire (comme l'assurent les mémoires du temps), onze coffres remplis de vaisselle, avec quelques cassettes de joyaux et d'objets précieux, qu'on disait appartenir au comte.

Malgré les défenses précédentes, l'émigration des peuples augmentait tous les jours à un tel point, qu'au témoignage des annalistes, plus de la moitié des maisons de Gand étaient inhabitées. Il en était de même dans les autres villes, et le plat pays se dépeuplait à vue d'œil. La désertion s'accrut encore quand on apprit avec certitude que le prince d'Orange prenait les armes pour combattre la tyrannie et venger la liberté des provinces.

Le duc d'Albe, pour réprimer la désertion et prévenir le dépeuplement, fit publier des placards conçus dans la dernière rigueur; mais ils ne firent que multiplier les procès criminels et les confiscations des biens recélés, en supposant des secours envoyés ou reçus, et des correspondances illicites.

On a conservé en Flandre un mode de procé-

dure criminelle qui porte le nom odieux du duc d'Albe, et une compilation en manière de procéder pour la cour féodale de Brabant, rédigés en ce temps-là. Si on les examine avec attention, on y voit, à travers des prétextes spécieux, le dessein radical de découvrir les biens des délinquans et de gonfler les confiscations. . . . .

A cette époque fut dressé un nouveau compromis, où le sieur de Brederode promit, pour sa part, 12,000 florins comptant. Van Leon, dans son histoire métallique de la Hollande ou des Pays-Bas, dit avoir eu entre les mains l'original de cet acte avec les signatures, et il en donne la copie.

Le préambule du premier compromis n'était qu'une déclamation outrée contre l'inquisition d'Espagne. Celui-ci contenait, contre le duc d'Albe, des invectives atroces dans les termes les plus insultans et les plus outrageans. C'est là qu'on le traite de Maranne et de Maure-Rénégat. Cependant ce second compromis n'eut guères de succès, excepté qu'il renforça le parti du prince d'Orange. Brederode, qui n'était pas capable du premier rôle, ne voulut pas remplir le second; il regardait le prince d'Orange comme son compétiteur à la souveraineté de la Hollande. Il alla voyager en Allemagne pour y lever quelques troupes, et demeura un certain temps à Embden et à Brême. A son retour, il mourut de maladie à Gemmen, pays de Clèves. . . .

Cet écrit et les manifestes du prince d'Orange (*) furent distribués et affichés secrètement en plusieurs endroits, et remuèrent les esprits. Le nom de *gueux*, depuis l'accommodement fait à Bruxelles sous la gouvernante, se perdait presque dans l'oubli; mais aux premières violences

(*) Le premier écrit du prince d'Orange est sa réponse à l'assignation à comparaître devant le tribunal des troubles : elle est rédigée avec autant de mesure que de dignité. Ce décret d'ajournement, disait-il, est de telle nature que le duc d'Albe ne doit pas espérer que je comparaisse, puisqu'il est contraire, à plusieurs égards, aux lois fondamentales des Pays-Bas : le délai qu'on m'accorde n'est pas tel que les lois le prescrivent, et il m'est impossible, à une si grande distance, de me présenter au jour indiqué. Le duc d'Albe est un juge dont je ne dois, à aucun égard, reconnaître l'autorité, puisque, comme chevalier de la Toison d'Or, je ne puis être jugé que par mes pairs, et comme habitant du Brabant, que par mes concitoyens. C'est donc une atteinte à mes droits positifs de commettre le pouvoir de me juger à une personne incompétente : j'ai peu de raisons d'espérer qu'on discute équitablement ma conduite, puisque j'éprouve une injustice dans le choix de mon juge; et j'y dois compter d'autant moins, que le duc d'Albe, depuis long-temps mon ennemi personnel, a déjà procédé contre moi, sans m'entendre dans mes défenses, et sur la seule supposition que je puis être coupable, en saisissant et enlevant de force mon fils, le comte de Buren, pour l'envoyer en Espagne, tandis que l'innocence de cet enfant est incontestable, et qu'il faisait ses études à Louvain sous la sauve-garde des priviléges de cette université.

du duc d'Albe, il fut relevé et devint si fameux, qu'on le distingua en trois catégories, qui augmentaient tous les jours de nombre. On appelait *gueux* ceux qui, à la première conjuration, avaient fait gloire de porter ce nom : c'étaient les mécontens, ennemis jurés des Espagnols : on y comprenait tous ceux qui suivaient les nouvelles opinions et les sectes de Luther et de Calvin. Plusieurs, peu instruits, irrésolus, même de bons catholiques, se jetaient dans ce parti, seulement par dépit et par haîne contre le gouvernement espagnol.

Une seconde classe, qu'on nommait *bosch-gueusen, gueux des bois ou sauvages*, se composait d'un tas de gens ruinés et désespérés, et ordinairement de la campagne. Ayant tout abandonné pour s'enfuir, et ne trouvant pas, d'après les derniers placards, à sortir aisément du pays, ils se cachaient dans les bois et les marais, d'où ils faisaient des excursions nocturnes, pillaient les églises et les châteaux, maltraitaient les curés et les gens d'église, attaquaient et détroussaient les passans, s'abandonnant même aux meurtres et aux incendies. C'était une espèce de fanatiques qui se vengeaient sur tout le genre humain, sans discerner amis ou ennemis.

Une troisième espèce de gens faisait à peu près le même métier sur mer. On les nommait les *gueux marins* ou *d'eau, wdeter gueusen*. Ils faisaient le métier de pirates avec quelques mau-

vais bateaux, infestaient les côtes, nuisaient à la pêche et tentaient des descentes.

Il est presqu'incroyable qu'une poignée de ces misérables aient porté le premier coup mortel à l'Espagne, avec tant de succès et de tels résultats, que la monarchie en a été ébranlée, comme on le verra plus tard.

Ces deux dernières classes de gueux (et sur-tout la classe des gueux des bois) étaient poursuivies et punies comme voleurs de grands chemins, ainsi qu'ils l'étaient réellement.

Les anabaptistes et les autres sectaires étaient, suivant les premiers placards, punis par les juges ordinaires, après que toute tolérance eût été révoquée. Le conseil des troubles connaissait exclusivement de tout ce qui avait rapport à ces troubles et à la rebellion. Les crimes de lèse-majesté divine et humaine, les extensions et les restrictions qui y avaient rapport de près ou de loin, en un mot, ce qu'on voulait y comprendre arbitrairement, tout cela était du ressort de ce conseil.

Ainsi le pays entier était en feu, en sang et livré au carnage. La moitié des habitans étaient exilés; le reste ruiné et sous le joug; la désolation était universelle. Il est plus facile de se l'imaginer que de la décrire. Je me suis contenté de rapporter en abrégé, et comme un échantillon, ce qui s'est passé à Gand, et dont je suis assuré par de bons mémoires. Les fastes des autres villes con-

tiennent ce qui les intéresse. Les bonnes chroniques de Brabant, de Hollande (*Batavia illustrata*), de Zélande, de Frise, de Gueldre, rédigées la plupart en flamand et par des auteurs contemporains, traitent, chacune en particulier, abondamment la matière, avec les listes des personnes qui ont péri dans cette horrible tempête, et souvent avec des circonstances capables de faire frémir. J'ai été bien aise de jeter un voile sur ces horreurs, dont ont parlé tous les écrivains, et d'épargner aux lecteurs des récits particuliers si révoltans (*). Quant aux vexations, aux brutalités et aux vols commis par les garnisons dans les villes ou à leurs passages, je n'en ai pas parlé. Au commencement, on y mettait assez bon ordre, et l'on punissait sévèrement leurs excès; mais il était impossible de contenir long-temps les soldats et les officiers dans un pays dont, à leur idée, le pillage leur était promis, et les plaintes qu'on fit à ce sujet furent rejetées avec insolence et sans y faire droit.

Les maux étaient au comble; cependant avant l'ouverture de la guerre arriva la dernière scène

---

(*) Si l'on vit jadis un statuaire tomber aux pieds du Jupiter que son ciseau venait de finir, il n'est pas étonnant que Vandervynckt, homme vertueux et sensible, ait reculé d'effroi devant l'image des crimes qu'il avait à tracer.

tragique, la scène la plus importante de toutes par ses conséquences, et dont l'Espagne a eu, jusqu'à présent, le temps de se repentir. Le duc d'Albe avait entre les mains plusieurs prisonniers d'une condition relevée, et en premier lieu, les comtes d'Egmont et de Horn. C'était un danger pour lui : il voulut s'en débarrasser pendant qu'il serait absent; car le prince d'Orange, avec des forces supérieures, menaçait d'entamer ses opérations par trois ou quatre endroits, et le duc, bien informé que ces menaces étaient sérieuses, devait se mettre en campagne. C'est la raison qu'on suppose communément; d'autres cependant ont dit que le duc, prévoyant quelle révolution résulterait de l'exécution de ces deux prisonniers, tant dans le pays, déjà tout en alarmes, que chez l'étranger, traînait leur procès en longueur, pour les tenir en otages ou pour les envoyer en Espagne (ce dont on avait assez longtemps parlé), mais que le roi, par des ordres positifs et réitérés, lui commanda de les faire mourir (*).

Le duc, pressé d'un côté ou de l'autre, résolut

(*) Cette dernière version ne manque pas de vraisemblance; elle est en rapport, tant avec l'inflexibilité féroce de Philippe qu'avec sa politique. En ordonnant le supplice des comtes d'Egmont et de Horn, il dit qu'il faisait tomber ces têtes, parce que *des têtes de saumons valent mieux que plusieurs milliers de grenouilles.*

de franchir le pas et de s'en défaire. On a vu que, dès le départ de la duchesse gouvernante, leurs biens avaient été inventoriés. Un mois avant le départ de son altesse, les deux comtes avaient été interrogés par les commissaires du conseil des troubles : c'étaient don Juan de Vargas, Louis del Rio et le secrétaire Praetz, et ils s'étaient, pour ce sujet, rendus au château de Gand. Les comtes, malgré leurs exceptions d'incompétence et protestations, répondirent dans la crainte d'être jugés par contumace.

On peut voir les articles et chefs d'accusation à la charge de l'un et de l'autre dans les deux tomes du supplément de Strada. Les chefs d'accusation rappellent de vieux péchés, tels que l'expulsion ou le renvoi d'Espagnols en 1560; de plus, les intrigues, les contradictions, les menaces et les injures contre le cardinal Granvelle, pour le faire sortir du pays et du ministère. Sans le nommer, on le désigne par les mots de *certain grand* et de *certain personnage considérable*. On voulut aussi rendre les comtes complices, auteurs ou fauteurs du compromis et de la conjuration des nobles. Enfin, on les accusa de connivence, d'intelligence, d'oubli de devoirs, de prévarications dans leurs emplois et gouvernemens, relativement au soulèvement, au bris et à la profanation des images, au pillage et à tous les désordres du dernier tumulte.

Voilà, en gros, quels étaient les crimes dont on les accusait, et que, comme je l'ai dit, on voit dans le supplément de Strada, avec les défenses de leur part et tout le procès. Le sacrifice résolu, on y préluda par-tout par un redoublement d'exécutions. Il y en avait tant eu à Bruxelles, à Gand et dans les autres villes, pendant les trois ou quatre derniers mois de cette année (ce dont on n'a parlé que superficiellement ici), qu'on s'attendait à voir sévir contre le restant des prévenus et des prisonniers.

Le 1er juin 1568, dix-huit gentilshommes furent décapités à Bruxelles, sur la place du Sablon : parmi eux, il y en avait de la Flandre et de toutes les provinces ; les principaux étaient deux frères, comtes de Battenburg, jeunes seigneurs, qui étaient du compromis en Frise, et qui, en revenant par mer de ce pays, avaient été trahis et livrés aux Espagnols par le batelier qui les conduisait.

Le lendemain, quatre autres gentilshommes furent également décapités.

Le 3 juin, les comtes d'Egmont et de Horn furent, chacun sur un chariot attelé de trois chevaux, transportés du château de Gand à Termonde, et dans l'après-midi du lendemain, ils arrivèrent à Bruxelles, escortés par deux mille Espagnols.

Le 5 du même mois, sur le midi et sur la même

place du Sablon (*), toute la garnison était sous les armes, les deux comtes eurent la tête tranchée sur un échafaud tendu de noir, avec tous les autres appareils de deuil; leurs têtes furent exposées sur des poteaux et leur biens confisqués.

Ce même jour ou le lendemain, on trancha la tête, dans le château de Vilvorde, au bourguemestre d'Anvers, Straelen, au sieur de Backerzele et à un pensionnaire de Malines, dont on ne dit pas le nom.

La tradition porte qu'on mit à mort quantité d'autres détenus, transportés secrètement dans ce château, et dont on n'a jamais su les noms.

Je suspendrai un moment le récit des suites qu'eut la mort des deux comtes, pour faire remarquer certaines circonstances qui les regardent, eux et leurs compagnons d'infortune.

Quant au comte d'Egmont et à sa condamnation, j'ai eu entre les mains une pièce que je puis dire originale et qui est gardée dans les archives: c'est l'avis raisonné de Pierre d'Assot, président de l'Artois. Je l'ai reçu de Bruxelles, où il avait été tiré des archives. Ce président était assesseur du conseil des troubles, et s'en absenta bientôt après. Il paraît qu'il fut consulté par écrit sur l'affaire du comte d'Egmont, peut-être parce que

(*) L'auteur s'est trompé : ils furent décapités à la Grand'place.

ce dernier était gouverneur de l'Artois et de la Flandre. L'écrit du président est fort étendu, contient en beau latin son opinion et sert de réponse à l'accusation du duc d'Albe. Après y avoir démontré, par toutes les lois et la jurisprudence universelle, qu'en matière de crime de lèse-majesté on ne suppose rien; que la preuve de l'accusation doit être claire, évidente et convaincante, il examine les chefs d'inculpation : il les discute article par article et fortifie ses observations par des citations de lois, ce qui montre qu'on lui avait communiqué tout le procès; il détruit séparément tous les moyens de l'accusateur. Enfin il conclut avec fermeté que les preuves sur chaque chef d'accusation étant insuffisantes, il n'en existait réellement aucune, et que, par suite, le comte devait être absous. Comme d'autre part il avait fait voir les services signalés de ce même comte, services tellement notoires qu'ils étaient incontestables, il semble en inférer que d'un côté, par défaut de preuve, et de l'autre, par notoriété de services, on devait plutôt récompenser le comte que le punir.

Cet avis très-étendu contient quelques cahiers joints ensemble et paraît très-bien écrit. Je ne pense pas que le duc d'Albe y ait fait attention dans le jugement du procès. J'ignore si le comte de Horn a été appuyé d'un avis aussi favorable. Leur accusation roulait à peu près sur les mêmes articles.

Antoine Straelen, bourguemestre d'Anvers, était seigneur de Mercshem, et fort riche (qualité bien dangereuse en ce temps-là); la sentence en exécution de laquelle il eut la tête tranchée dans le château de Vilvorde, n'était, a-t-on dit et écrit, rendue et signée que par les trois Espagnols du conseil des troubles.

Ce fut du même supplice et dans le même château, comme on l'a rapporté, que mourut Jean Casimbroodt, seigneur de Backerzele.

Je m'étonne que deux auteurs aient écrit qu'il fut tiré à quatre chevaux à Bruxelles. A la vérité, ces deux écrivains sont étrangers et n'étaient peut-être instruits que par ouï-dire; mais cela n'est pas exact, et, comme je l'ai dit ci-devant, les faits sont assez avérés et assez odieux pour qu'on puisse se passer d'exagération.

La mort des comtes d'Egmont et de Horn excita dans les Pays-Bas une indignation universelle. Ce fut le dernier signal d'une révolte générale que l'on s'attendait à voir éclater de jour à autre, même de tout côté; car on y était par-tout disposé et également préparé.

Ce n'était plus dans les esprits, haine ou aversion; c'étaient fureur et désespoir.

Les puissances étrangères témoignèrent aussi leur mécontentement de ces exécutions. L'empereur Maximilien II, prince débonnaire et pacifique, et tous les princes catholiques blâmèrent

hautement ce procédé violent, et furent d'autant plus piqués qu'ils voyaient leur intercession méprisée. L'empereur ne tarda pas à envoyer exprès en Espagne l'archiduc Charles, son frère, pour dire, de sa part, au roi, de faire cesser ces cruautés, s'il voulait conserver un arpent de terre dans les Pays-Bas, puisqu'il ne pouvait plus lui-même retenir la déclaration de tous les membres de l'empire, qui pourraient lui enlever ce pays.

Dès le commencement des troubles, les princes et états protestans s'étaient expliqués et avaient même usé de menaces. La maison palatine montrait à découvert l'intérêt qu'elle prenait au comte d'Egmont, et lorsqu'arriva la catastrophe, elle ne garda plus de mesures. Cet infortuné avait épousé Sabine de Bavière, qu'il laissait veuve avec onze enfans. Cette princesse était fille de Jean et sœur de Frédéric, princes palatins de Simmeren et Spanheim. Par le défaut de la branche aînée, ce dernier parvint à l'électorat. Ainsi ce Frédéric, troisième du nom, était alors électeur régnant.

Ce prince professait et protégeait le calvinisme. Cet intérêt, joint à celui de sa famille, en la personne de son beau-frère, le fit éclater au point d'engager dans cette querelle tous ses parens et alliés.

Le comte de Horn avait aussi, en Allemagne, des liaisons nombreuses : sa femme, Walburghe,

comtesse héritière de Nieuvenaart, de Mœurs et de Zaerwerden, était alliée à toutes les grandes maisons de l'empire.

Il est certain que tous ces intérêts tournèrent à l'avantage du prince d'Orange, qui trouva pour ses projets des facilités, des secours et des renforts inespérés (*).

Il avait déjà ouvert le théâtre de la guerre; mais avant de m'occuper de ses combats, je crois devoir continuer le récit des événemens intérieurs du pays pendant cette année.

Le duc d'Albe s'était trop embourbé pour se tirer de ce mauvais pas. Il n'arrêta ni ses cruautés, ni sa vengeance, et beaucoup de gentilshommes périrent en différens endroits, cette même année, ou sur l'échafaud, ou en prison.

Le duc sévit même contre les objets inanimés. Son conseil fit le procès à l'hôtel de Culembourgh, qui fut rasé. Sur ses décombres on éleva un pilier dont le piédestal portait sur ses quatre faces,

(*) Ses principales ressources consistaient néanmoins dans son génie, dans son intrépidité, dans son héroïque dévouement que partageait sa famille. Le prince d'Orange vendit ses bijoux, sa vaisselle et ses meubles. Son frère, le comte Jean de Nassau, l'aida d'une somme considérable : les Flamands réfugiés à Londres, à Embden, à Clèves et dans d'autres villes, lui firent passer d'immenses contributions : la confiance qu'il sut inspirer aux étrangers fut sa seconde égide.

et en quatre langues, une inscription rappelant « les détestables conjuration et rebellion qui y « furent tramées. » C'est aujourd'hui l'emplacement des Petits-Carmes, à Bruxelles.

Le duc fit aussi enlever le comte de Buren, fils du prince d'Orange, qui faisait alors ses études à Louvain. Il l'envoya en Espagne. Le prince fit un bruit épouvantable au sujet de cet enlèvement, qu'il traita de rapt contre les droits divins et humains. Cependant on a prétendu qu'il n'en était au fond pas si fâché, prévoyant que ce jeune prince, qui était catholique, serait élevé en Espagne, et que, par suite de leur repentir ou par quelque accommodement, les Espagnols lui rendraient un jour ses biens confisqués (*).

L'université de Louvain se mit aussi en mouvement, envoya des députations et les représentations les plus fortes à l'égard de ses priviléges. Comme le duc d'Albe était en campagne, les députés s'adressèrent à don Vargas, qui présidait le conseil des troubles : cet homme, qui, au rapport des historiens du temps, était plus propre à être le satellite que le président d'un conseil, leur répondit en son beau style latin : *Non curamus vestros privilegios*; phrase qui, avec ses

(*) Cette conjecture ne s'accorde pas avec le caractère du prince d'Orange : nous nous en sommes expliqués dans une autre note.



autres axiomes latins, tourna depuis en sobriquet (*).

Deux événemens remarquables en Espagne signalèrent encore cette année, et rendirent le gouvernement du roi Philippe II haïssable à toutes les nations.

Son fils unique, l'infant don Carlos, mourut le 24 juillet 1568. Il était fils de Marie de Portugal, première femme du roi, morte en 1545, et ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut en prison.

Je n'entrerai point dans toutes les circonstances de sa mort : les faits qui s'y rapportent ne sont pas encore bien éclaircis. Je sais qu'on a parlé de décollation, d'étranglement, de poison, mais rien de tout cela n'est constant; je sais aussi qu'on a cité l'inclination de ce jeune prince pour les Flamands; qu'il avait voulu tuer le duc d'Albe, quand celui-ci prit congé de lui pour aller aux Pays-Bas; qu'il avait projeté de s'évader, et que les chevaux de poste étaient commandés secrètement, pour qu'il allât se mettre à la tête des seigneurs mécontens de ce pays, sur quoi on l'arrêta.

Ce fut le roi lui-même qui fit cette arrestation, la nuit du 18 janvier, sept mois avant la mort du prince. Le monarque entra de nuit, avec

---

(*) V. la note page 242.

le conseil d'état, dans la chambre de son fils, en lui disant que tout se faisait pour son bien.

On a parlé diversement de sa mort, mais toujours au désavantage du père. Ce qu'on en dit de plus modéré, c'est que le prince s'abstint de manger pendant quelques jours, et qu'après l'inanition causée par cette abstinence, il donna dans l'autre extrémité en mangeant prodigieusement, ne voulant manger et boire qu'à la glace; qu'il en fit mettre en son lit, et que cet excès lui donna la dyssenterie, dont il mourut (*). L'autre évé-

(*) Watson, qui compare Strada et De Thou, prétend qu'il mourut de poison : il rend compte, ainsi qu'il suit, de la fin de la vie de don Carlos, et de la sensation qu'elle causa en Europe.

Plusieurs princes et toute la noblesse Espagnole sollicitèrent son élargissement. Mais son impitoyable père fut inflexible, et après avoir tenu son fils renfermé pendant six mois, il voulut que l'inquisition prononçât son arrêt. Le malheureux don Carlos fut condamné à mort, et sous le voile de cette odieuse sentence, Philippe ordonna qu'on lui fît avaler du poison, dont il mourut quelques heures après, âgé de 22 ans.

Philippe avait déjà donné des preuves de la cruauté de son caractère : nous avons dit plus haut qu'il avait voulu assister à l'exécution de ses sujets protestans en Espagne. Cette conduite révoltante et le sang froid avec lequel il contempla les effroyables supplices qu'enduraient ses sujets, reçurent différentes interprétations. Les uns attribuaient son inhumanité à la superstition dont il était



nement est la mort de la reine, qui arriva peu de temps après.

Cette princesse était Élisabeth de Valois, troisième femme de Philippe II, et fille du roi de France Henri II. Elle mourut le 3 octobre 1568, d'une suite de couches, dit-on. Elle avait été destinée au prince don Carlos, dont on vient de parler. Elle témoigna tant de compassion et de regret à la mort de ce prince, qu'elle donna de sinistres ombrages. Le bruit public et le peuple qui en avaient tant dit sur la mort du prince, n'en dirent guères moins à ce sujet. La reine passait dans le monde pour avoir été empoisonnée; on débitait des circonstances qui firent tant d'impression que le roi Charles IX, dont cette sœur

---

infecté : d'autres la regardaient comme la preuve la plus convaincante de la sincérité de son zèle pour la vraie religion. Mais la barbarie avec laquelle il fit mettre à mort son fils ne pouvait être envisagée sous aucun de ces points de vue : elle fut universellement regardée comme une preuve de l'atrocité de ce souverain, également incapable d'humanité et des affections les plus naturelles et les plus justes. Ses sujets furent frappés d'étonnement et de terreur. Les habitans des Pays-Bas virent sur-tout combien il était inutile d'espérer aucune grâce d'un prince qui avait refusé si obstinément de pardonner à son fils, dont le seul crime, croyaient-ils, était d'avoir compati à leurs calamités et de leur avoir témoigné de l'attachement.

était tendrement aimée, et toute la cour de France, parurent y donner croyance : des éclaircissemens furent demandés, tellement que la bonne intelligence entre les deux couronnes en fut altérée.

Le duc d'Albe fit célébrer, pour ces illustres défunts, de pompeuses funérailles dans les principales villes des Pays-Bas; mais ces cérémonies ne firent pas cesser les discours du vulgaire.

Le prince d'Orange et les autres ennemis du roi s'en prévalurent dans l'occasion.

CHAPITRE IV.

Guerre civile. — Armées en campagne sur plusieurs points.

L'EXTRÊME désolation des provinces, les dernières cruautés dont on vient de parler, et le désespoir des habitans, étaient les avant-coureurs de la guerre civile qui éclata enfin au printemps de l'année 1568; guerre cruelle, ruineuse et si opiniâtre, que les personnes qui la firent et celles qui la commencèrent ne vécurent pas assez pour en voir le terme.

Le prince d'Orange l'entreprit avec un courage réfléchi, dont lui seul était capable. Il s'était retiré en Allemagne, où, spectateur attentif des événemens, il avait à loisir tracé le plan de son ouvrage.

L'entreprise eût effrayé tout autre par son danger évident. Elle semblait n'offrir dans l'avenir que de plus grands malheurs, sans aucun espoir de succès. Si le premier plan proposé par le prince d'Orange, celui d'attaquer l'armée espagnole à son entrée aux Pays-Bas, avait été suivi, on eût été en état de faire une bonne guerre défensive aux frontières et de repousser les ennemis. Mais depuis leur entrée dans le cœur du pays, la boucherie d'hommes, la désertion et les ravages

commis par les Espagnols avaient attéré les habitans : les nerfs de la guerre étaient coupés et les mesures renversées : le manque de fonds et de forces ne rebuta pas le prince, qui, dans cette pénurie, osa attaquer de front la plus formidable monarchie de l'Europe.

Sa cause parut si juste, il eut tant d'ascendant sur les princes protestans de l'Allemagne, qu'ils lui prodiguèrent (dit un auteur) leurs vœux, leurs conseils, leurs troupes, et, ce qu'on croira avec peine, ils l'aidèrent de leurs trésors.

Ces secours, ceux qu'il obtint de la reine d'Angleterre et des Huguenots de France, le mirent à même d'ouvrir la campagne avantageusement et d'acquérir une grande supériorité.

J'ai dit que la mort des comtes d'Egmont et de Horn révolta tellement quelques puissances étrangères, que le prince d'Orange ressentit, par des secours inespérés, les effets de leur indignation. Elle détermina en sa faveur ses partisans, qui avaient hésité jusque là, notamment en Allemagne. Parmi les papiers qui sont gardés à la secrétairerie allemande, à Bruxelles, se trouvent quelques cahiers qui font mention de ce qui se passait alors à la diète de Spire, relativement aux affaires des Pays-Bas. Il s'y trouve une lettre qui semble s'adresser au secrétaire d'état pour l'instruction du gouvernement sous le duc d'Albe; elle est datée de Spire, le 17 juin 1568. « Vous ne sauriez

« croire, y est-il dit, combien étrangement on « parle de l'exécution des comtes d'Egmont et de « Horn. Par cela le cas du prince d'Orange por- « tera mieux, car ceux qui auparavant n'ap- « prouvaient pas ses entreprises, lui donnent à « présent raison. » On y rapporte aussi que ce prince avait été à Strasbourg, pour lever et engager des troupes en France; qu'il en était parti pour Heidelbergh, et de là à Dillenbourgh.

La même lettre annonce que quatre électeurs s'abouchèrent le 4 juillet prochain à Overwesel. Le profond ressentiment de toute la maison palatine, sur la mort du comte d'Egmont, leur allié, est empreint dans cette lettre.

Une seconde, de la même date, faisant partie de la même liasse, donne à connaître, à ce sujet, le mécontentement des princes et états de l'empire, et qu'il est à craindre que l'on ne prenne les armes. L'écrivain, à la fin de sa lettre, fait part à son correspondant qu'un gros corps de troupes se mettra en marche le 1er juillet suivant.

Ainsi, le parti du prince se fortifiait en Allemagne; les secours dont il s'était flatté par ses négociations devinrent réels: il s'en servit en habile homme; et, sans s'éblouir de la bonne volonté et de l'augmentation du nombre de ses auxiliaires, il renforça son plan sans le changer. Il savait que le nombre lui serait d'un grand avantage pour en imposer et pour mieux partager ses forces, mais

il prévoyait aussi, à moins d'un grand succès, l'inconvénient de commander à des gens de diverses nations, mal organisés, et qu'un léger revers pourrait rebuter.

Le prince sentait parfaitement que la plupart des Flamands fugitifs lui seraient bientôt à charge; que ses troupes allemandes et françaises étaient de nouvelles levées faites à la hâte, et dont une grande partie, affamée de butin, était indisciplinée; qu'elles n'obéiraient qu'à demi. Il ne lui convenait pas de les dégoûter, mais encore moins de laisser butiner dans les endroits où il pourrait entrer : il pressentait qu'à la fin de la campagne, ces secours empruntés le quitteraient, puisqu'il se trouvait hors d'état de tenir de si grandes forces sur pied.

Son dessein et son intérêt étaient de brusquer les choses, de percer d'un côté ou d'autre et de sonner le tocsin dans le cœur du pays.

Dans ce projet, il forma quatre corps d'armée, pour entamer l'ennemi par quatre points. Le premier corps débouchait du côté de Liége et devait entrer en Gueldre; il était commandé par le comte d'Hooghstraete, le même qui avait heureusement évité le sort des comtes d'Egmont et de Horn, quand allant à Bruxelles pour assister au conseil, où il était invité, il reçut en chemin fort à propos un avis qui le fit retourner sur ses pas.

Ce comte était chevalier de la Toison d'Or, et presque le seul d'entre les principaux seigneurs qui parut dans la première campagne contre les Espagnols. Le second corps, composé de calvinistes et commandé par le sieur de Cocqueville, entrait en Artois; il était destiné à agir à l'autre extrémité des provinces. Pour épargner à mes lecteurs des répétitions, je dirai ici que ces corps ne réussirent point à s'établir dans le pays; qu'il n'y eut de ces côtés que des escarmouches sans suite, et qu'à la fin de la campagne, ils n'avaient pas avancé.

Le troisième corps, plus fort et mieux composé, commandé par le comte Louis de Nassau, frère du prince, avait pénétré en Frise, où il commença la guerre. Le comte d'Arenberg, gouverneur de cette province, la défendait; il avait reçu un renfort d'infanterie espagnole, commandé par Gonsalvo de Bracamonte, et quelque cavalerie. Les Espagnols pressaient extrêmement le comte de livrer bataille; ils poussèrent leur impatience jusqu'à le soupçonner et lui reprocher, comme Flamand, de s'entendre avec le comte de Nassau. Sensible à ce propos, il les mena à l'ennemi et combattit si vaillamment, qu'il fut tué à la première attaque, ainsi que le comte Adolphe, frère du prince d'Orange et du comte Louis de Nassau. On a dit qu'ils s'entretuèrent dans cette

action, qui eut lieu le 24 mai, à Winschooten, près de l'abbaye de d'Heiligherlée, aujourd'hui supprimée.

Les Espagnols, contre le gré du comte d'Arenberg, qui leur avait représenté le danger éminent de s'engager dans une province dont le terrain est bas, marécageux et plein de fondrières, avaient voulu attaquer; ils tombèrent dans ces bourbiers en une espèce d'embuscade. Leur armée fut entièrement défaite. Ils y perdirent canons et bagages, en laissant au pouvoir du vainqueur une grosse somme d'argent, qui était destinée à solder cette armée et celle de Groeningue. Ce fut à ce premier fait d'armes que parut la fureur d'un peuple tel que les Frisons. Les Espagnols furent assommés; peu échappèrent. Les Allemands et les Flamands faits prisonniers furent rançonnés ou renvoyés dans leurs foyers.

Jean de Ligne, baron de Barbançon, et par sa femme comte d'Arenberg, chevalier de la Toison d'Or et gouverneur de la province, y fut tué, comme nous l'avons dit, quoique la chronique de Frise porte que ce seigneur, blessé à la tête et tombé de cheval, mourut percé de coups d'épée portés par un simple fantassin. Le corps d'Adolphe de Nassau et celui du baron de Barbançon furent inhumés dans le monastère d'Heiligherlée.

Le comte de Meghem, qui avait un bon corps d'armée sous Groeningue, s'était mis en marche

pour joindre le comte d'Arenberg; il reçut en chemin l'avis de sa défaite, et usa d'adresse pour s'assurer de Groeningue, dont on lui aurait fermé les portes, s'il n'avait pris ses mesures pour y faire sa retraite.

Ces premières hostilités, couronnées par le gain d'une bataille, firent grand bruit dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe en fut outré de dépit. Son amour-propre blessé vit dans ce succès un début des plus funestes pour la réputation de ses armes. L'irritation qui en fut la suite est, au dire de plusieurs, une des causes des exécutions qui ensanglantèrent Bruxelles. Effectivement elles suivirent de peu de jours les nouvelles de la défaite des Espagnols.

Il regrettait beaucoup le comte d'Arenberg, comme un bon serviteur du roi et un bon général, en qui il avait confiance. Il voyait, en outre, que les Frisons, plus entêtés de leur liberté que les autres peuples des Pays-Bas, se déclareraient avec plus de promptitude, et que si le comte Louis se maintenait en Frise, il serait secouru par son frère; que l'Espagne allait perdre cette province, qui entraînerait peut-être avec elle la défection de deux ou trois provinces voisines.

Le duc savait qu'il n'y avait pas de temps à perdre : il renforça promptement l'armée du comte de Meghem, à Groeningue, par quelques troupes survenues d'Allemagne, qu'il dirigea sur la Frise.

Après avoir achevé sa tragédie à Bruxelles, il se rendit à Groeningue avec Chiappin-Vittelli, à la tête de quelques détachemens, ainsi que des garnisons d'Over-Yssel et des villes où il passa : à peine fut-il arrivé qu'il poussa le comte de Nassau, qui n'était qu'à trois lieues de Groeningue.

L'armée du comte Louis de Nassau n'était composée que de douze à quatorze mille hommes : le duc d'Albe n'en avait guère davantage, mais avec cette différence, qu'ils consistaient en bonnes troupes régulières et bien disciplinées, au lieu que l'armée du comte n'était qu'un amas d'étrangers qu'il ne pouvait contenir : ils se mutinaient de temps à autre faute de solde, commettaient des extorsions sur les habitans, se livraient à la débauche et abandonnaient leurs drapeaux au moindre revers.

Louis de Nassau, pour ne point les exposer à la désertion et les tenir réunis, disputa un peu le terrain, recula d'un point à l'autre, espérant gagner du temps, afin que, par quelque diversion ou par le secours du prince d'Orange, il pût sortir de ce mauvais pas et se maintenir en Frise.

Le prince, en effet, se mit en mouvement avec quelques troupes le plus à sa portée, pour secourir son frère, mais il ne put arriver à temps. Le duc d'Albe, qui n'ignorait pas sa manœuvre, pressait l'ennemi avec plus de vigueur. Le comte Louis tint ferme dans un endroit nommé Gem-

minghen ou Jemmeghen. C'est une espèce de cul-de-sac entre le golfe de la mer connu sous le nom de Dollaert, et la rivière d'Embs, adossé à la ville d'Embden : c'était une position avantageuse pour tenir long-temps ; il s'y retrancha : on ne pouvait l'attaquer que d'un côté, qu'il avait garni de batteries. Malheureusement, à l'approche des Espagnols, la mutinerie recommença dans son armée. Le comte Juste de Schauwembourg, qui avait amené quelques troupes dans le camp, l'apaisa pour quelques instans; mais sur le point de l'attaque, plusieurs compagnies, venues d'Oldenbourg, quittèrent leurs drapeaux et se jetèrent au milieu des ennemis, où ils furent tous massacrés. Les Espagnols firent une attaque générale sur tout le front, pour mieux masquer celle qu'ils livrèrent aux batteries, qui avaient été presque abandonnées. La déroute du comte fut totale et la revanche de Winschooten complète. Les Espagnols tuèrent un grand nombre d'ennemis, mais il s'en noya un nombre encore plus considérable dans l'Embs, où les fuyards se jetaient. Tout le canon et le bagage furent pris. Les comtes de Nassau et de Schauwemberg se sauvèrent à Embden, où Galama, qui commandait les Frisons et connaissait le pays, fit une assez bonne retraite; il y ramena, les jours suivans, quelques débris.

Cette bataille, qui fut donnée le 21 juillet

1568, remit les affaires de la Frise dans l'état où elles étaient avant la guerre. Les Espagnols mirent le feu à quelques villages et s'emparèrent de plusieurs milliers de bestiaux.

Le duc d'Albe se rendit à Groeningue, où il s'arrêta peu de jours pour faire tracer le plan d'une citadelle sur le modèle de celle d'Anvers ; elle ne fut pas construite. Ayant rétabli l'ordre dans cette province, le duc revint à temps sur ses pas pour faire face au prince d'Orange.

Ce prince rassemblait encore sa quatrième et grande armée du côté d'Aix-la-Chapelle et de Liége. Comme la jonction de tant de troupes étrangères dépendait plutôt de la bonne volonté des auxiliaires que des ordres du prince, il se perdit un temps infini avant que l'armée fût complète.

Il marcha directement sur le Brabant, s'empara de Tongres et de Saint-Trond, chercha le duc d'Albe à chaque pas pour lui livrer bataille : celui-ci l'évita soigneusement par toutes les ruses de la guerre.

Le prince d'Orange, à sa dernière revue, avait sous ses ordres vingt-huit mille hommes, armée formidable pour l'époque.

Ses forces étaient doubles de celles des Espagnols : voulant profiter de sa supériorité, il fit toutes les tentatives imaginables pour les attirer

au combat et s'assurer d'une place forte ou d'une étendue de pays qui lui procurât ses subsistances.

Le duc d'Albe prit ses contre-mesures sur les mêmes principes : il avait prévu que le prince ne saurait tenir sur pied d'aussi grandes armées d'une saison à l'autre; qu'à la fin de la campagne ses forces redoutables se dissiperaient d'elles-mêmes et s'anéantiraient. Il se sentait environné comme dans un pays ennemi, par les habitans qui l'avaient en exécration et qui l'observaient avec de mauvaises intentions. Dans cette conjoncture il craignait d'être accablé par le nombre, lui et les siens, faute de retraite, si la chance ne lui était pas favorable.

Cette prévoyance le détermina à se tenir sur une défensive si opiniâtre, qu'il ne voulut pas engager une seule brigade.

Le prince d'Orange l'agaçait continuellement, et fit jusqu'à vingt-neuf campemens pour l'envelopper, le couper ou le forcer au combat, mais ce fut en vain : le duc se retira, se retrancha et évita, par les avantages du terrain et des rivières, tous les pièges qu'on lui tendit. Comme cette guerre défensive l'obligeait souvent à des retraites et à faire le plongeon, ses troupes, ses généraux, ses fils même, lui proposèrent de saisir plusieurs occasions très-avantageuses qui se présentèrent de tomber sur les insurgés ; propositions qu'il re-

jeta toujours. Il alla jusqu'à se fâcher et à menacer de son air terrible quiconque dorénavant lui en parlerait.

Le prince et son armée passèrent enfin la Meuse à la face des Espagnols. Il avait fait entrer sa cavalerie dans la rivière pour rompre le courant et faciliter le passage à l'infanterie. Le duc d'Albe en fut surpris jusqu'à ne pas vouloir le croire. Il y eut, à ce passage, quelque choc : on lui conseillait de profiter de l'avantage qu'il avait sur des gens qui sortaient de l'eau et qui en avaient jusqu'aux épaules, mais il persista à ne rien vouloir hasarder.

Ce passage eut lieu au mois d'octobre. Le duc continua de se tenir sur la défensive jusqu'à la fin de la campagne. Néanmoins plusieurs petits combats furent livrés, malgré lui, entre les deux armées, qui se côtoyaient ou se tâtonnaient de près; ils ne décidèrent rien. Un des derniers fut fatal au comte d'Hooghstraete : il y fut blessé mortellement et mourut bientôt de ses blessures.

Après tant de marches et de contre-marches, la campagne finit assez tard, sans avantage décisif de part ni d'autre.

On a vu que les corps séparés, qui étaient entrés en Gueldre et en Artois, n'avaient point réussi. Les affaires en Frise, fort dérangées pour l'Espagne par les succès du comte Louis de Nas-

sau, avaient été rétablies sur l'ancien pied par l'affaire de Gemminghem.

Le duc d'Albe, fort flatté d'avoir résisté partout aux efforts de son ennemi, s'applaudissait de ses manœuvres et de n'avoir pas perdu un pouce de terrain, d'autant plus que les événemens justifièrent ce que lui et tant d'autres avaient prévu.

Le prince d'Orange fut obligé de congédier ses nombreuses armées : il l'avait jugé lui-même et n'avait rien négligé pour les utiliser, mais le temps n'était pas encore arrivé : il les contenta partie par paiemens, partie par promesses; de manière à pouvoir les réunir dans d'autres occasions; car il ne perdit jamais de vue son plan et ses projets.

Il savait qu'en persistant dans ses résolutions, les cœurs, dans tous les pays, seraient à lui (*), que le duc d'Albe abusait de sa supériorité et qu'il en abuserait davantage; ce qui lui attirerait de nouveaux ennemis; que tôt ou tard, lui prince d'Orange rentrerait dans le pays par le concours des habitans, et que, pour ne pas laisser refroidir leur animosité, il lui suffisait d'avoir

(*) Tel est l'empire des forces morales sur les forces physiques, qu'à la longue elles l'emportent.

montré aux peuples que le libérateur était à leurs portes.

Après cela il se rendit en France, d'où il ne revint que pour exécuter avec plus de succès de nouveaux desseins.

Dans l'intervalle le duc d'Albe persévéra dans ses rigueurs : plusieurs personnes périrent par des supplices pour cause des troubles passés : mais la matière s'épuisa, ainsi que la source des confiscations ; point qui lui tenait le plus à cœur.

Il fit, au mois de mars 1569, une demande extraordinaire aux états des Pays-Bas : elle était non-seulement insolite, mais extravagante. Il voulait introduire deux impôts : par le premier, chaque habitant, sans exception, était tenu de payer le centième denier de ses biens meubles et immeubles une fois ; par le second, chaque vente ou aliénation était assujétie, pour les meubles, au dixième, et pour les immeubles, au vingtième denier.

L'opposition unanime des états, des conseils et du ministère belge, lui fit voir que cette imposition était intolérable, et d'ailleurs impraticable dans un pays commerçant. Il s'obstina néanmoins avec tant d'opiniâtreté, que cette querelle dura jusqu'au temps de son départ. Il multiplia les placards sur cette exaction : d'autres moyens plus doux pour parvenir à son but lui furent suggérés : on lui fournit même, de la part des états,

des sommes équivalentes au produit des impôts qu'il voulait percevoir. Quelques personnes donnèrent de l'argent pour se racheter du centième denier; mais il eut la mauvaise foi de les comprendre dans ses nouvelles dispositions, comme si elles n'eussent point payé. Il nomma des commissaires, fit procéder à l'inventaire des biens de chaque particulier, tant dans les villes qu'à la campagne. Cette tyrannie causa dans toutes les provinces une impression et une fermentation terribles, depuis l'année 1569 jusqu'en 1573.

On a dit qu'il s'opiniâtrait de la sorte avec une avarice aussi insatiable, parce qu'il avait écrit en Espagne et s'était vanté de recueillir plus d'argent des Pays-Bas, qu'on n'en tirait du Pérou. On avait tourné cette assertion en ridicule, et l'on en avait beaucoup raillé en Espagne.

Cependant il tirait tout ce qu'il pouvait des états et des communautés : sur des prétextes quelconques il laissait reposer son plan; puis il y apportait des exceptions et des modifications, sous le nom de modérations : il le reprenait ensuite.

On voit dans les *Analecta belgica* (*) de feu M. Hoinck de Papendreckt, un traité qu'il nous

(*) Tom. I, part. I, intitulé : *Commentarius super novâ impositione seu vectigali decimi denarii rerum venditarum.*

assure être de la composition du chef-président Viglius.

On y lit que le 25 septembre le conseil d'état fut assemblé au sujet des impôts : des démêlés assez vifs s'élevèrent entre le duc d'Albe et la plupart des conseillers : le duc éclata notamment contre le comte de Berlaimont et Viglius ; il leur dit qu'ils lui avaient rapporté que les provinces avaient consenti à l'imposition, ce qu'ils lui nièrent en face : le duc s'emporta jusqu'aux menaces, principalement envers Viglius, qui tint ferme.

Le public fut bientôt informé de cette scène, qui réconcilia celui-ci non-seulement avec les peuples des Pays-Bas, mais encore avec ceux des états voisins : toutes ces affaires causèrent des clameurs défavorables au roi.

On s'étonnait que ce monarque voulût soutenir les caprices d'un homme impitoyable, qui, après avoir agi avec tant d'inhumanité et avoir ruiné les belles provinces des Pays-Bas, cherchait encore à en arracher le dernier sou.

On disait qu'il n'était pas concevable que le roi exigeât l'impossible pour assouvir l'avarice d'un particulier ; il n'avait qu'une guerre sur les bras : la monarchie était alors au période de sa gloire : comment avait-il besoin de recourir à de monstrueux impôts ?

On ajoutait que les sommes immenses qu'on tirait des trésors de l'Amérique étaient plus que

suffisantes pour apaiser les désordres : en effet ces richesses arrivaient dans la plus grande abondance; Charles-Quint n'en avait eu que les prémices.

Les discours des étrangers et des indigènes sur des impôts exotiques et exorbitans piquèrent d'honneur le roi et le ministère d'Espagne, déjà fatigués des plaintes et des remontrances des Flamands. Le roi n'avait point goûté le plan du duc d'Albe quand, papiers sur table, il s'était convaincu que le peu de commerce qui restait serait anéanti dans un an ou deux, et que se conduire ainsi, c'était transformer en désert un pays florissant : il en avait écrit au duc, qui ne démordit pas de ses projets, même après que les états eurent envoyé une députation solennelle à Madrid, pour réclamer contre les systèmes. Les députés y trouvèrent Joachim Hopperus, qui tenait les sceaux au conseil suprême, et qui avait acquis un grand crédit auprès du roi. Il les servit avec chaleur et leur remit le décret de ce monarque, qui prononçait seulement la *suspension* du dixième denier (*); mais Hopperus ajouta que

(*) Le dixième des biens mobiliers, payable à chaque vente, était infiniment plus onéreux que le centième une fois payé, et que le vingtième sur les aliénations d'immeubles. Non-seulement notre histoire, disaient les députés, n'offre pas d'exemple d'une pareille charge, im-

cette expression était, par égard pour l'autorité de S. M. et celle du gouverneur-général, substi-

---

posée sur les Pays-Bas, mais il nous est absolument impossible de la supporter. Dans bien des cas, elle monterait à la valeur réelle des denrées, puisque celles-ci passent successivement dans les mains de cinq ou six acheteurs, avant de parvenir dans celles des consommateurs. Dans les manufactures de laine, par exemple, cette circulation est inévitable; la laine, achetée par différens manufacturiers, est filée par certains ouvriers, tissue et réduite en drap par d'autres, avant d'être teinte par de nouveaux artisans; alors elle est vendue au marchand, des mains duquel le détailleur la reçoit : celui-ci la livre au particulier; et la taxe proposée, perçue sur toutes ces ventes différentes, absorberait les six ou sept dixièmes de la valeur de la denrée. Plusieurs conséquences destructives de la prospérité du pays suivront de près cette institution désastreuse. Les étrangers ne s'adresseront plus à nos manufacturiers, qui ne pourront plus livrer leurs ouvrages aux prix accoutumés. Les ouvriers et les marchands fuiront un pays où ils éprouveront une si intolérable oppression, et les Flamands se trouveront obligés d'acheter de l'étranger les marchandises qu'ils avaient coutume de lui fournir. Alors les sources de nos richesses seront bientôt taries, et, comme nous n'aurons pu soutenir aucune de nos manufactures, nous n'aurons pas long-temps le moyen de commercer avantageusement des ouvrages des autres. A ces raisons, les députés joignirent l'exposition des difficultés qu'on rencontrerait dans la perception de ces impôts, et les frais énormes qu'elle entraînerait. Il faudra, dirent-ils, employer une multitude de

tuée à la *suppression*, et que l'intention du roi, qu'il avait ordre de leur expliquer, était que le

---

collecteurs; le peuple, en une infinité de circonstances, trouvera les moyens d'éluder la loi, et la tranquillité de ces provinces sera continuellement troublée par des querelles et des dissentions sans cesse renaissantes.

M. de Neny, dans ses *Mémoires historiques et politiques* (*) *sur les Pays-Bas autrichiens*, rapporte cette réponse et lance justement le sarcasme sur le duc d'Albe; il observe que les *usages d'un petit coin du pauvre et stérile royaume de Léon, ne pouvaient convenir à de riches et florissantes provinces, dont la prospérité dépendait de la liberté du commerce.*

Cependant, si ce chef et président du conseil privé de l'impératrice Marie-Thérèse aux Pays-Bas, a cru que la perception du dixième denier était restreinte en Espagne au territoire d'Albe, il a prouvé en cela que l'homme, quelque éclairé qu'il soit, paie le tribut à l'erreur. La critique de l'historien n'en a pas moins de justesse; elle est même trop modérée, puisque l'impôt dont il s'agit est par-tout détestable; il se rattache aux *droits-réunis*, d'odieuse mémoire.

Le fait est que le dixième denier avait été perçu en Espagne, dans tout le reste du royaume de Léon et dans toute la Castille, de même que dans la ville d'Albe et ses

---

(*) Cet excellent ouvrage, qui a eu quatre éditions, dont la dernière sort des presses de Le Francq, rue de la Madelaine, à Bruxelles (année 1786), n'est pas assez connu aujourd'hui : il mérite néanmoins d'être consulté dans un grand nombre de points historiques et administratifs.

centième, le vingtième, le dixième deniers étaient abolis, qu'il n'en serait plus question, moyennant les conditions dont on était convenu.

---

dépendances, non-seulement sur le prix des ventes, mais encore sur celui des échanges; il avait été créé à l'époque de la guerre contre les Maures, et se nommait *l'Alcabala :* il produisit des maux affreux, tant par sa nature que par les vexations de ceux qui étaient chargés du recouvrement. Les plaintes des contribuables donnèrent naissance à plusieurs réglemens, qui, malheureusement, ne servirent qu'à multiplier les procès. Pour en arrêter le cours, les marchands obtinrent qu'on s'en tiendrait à leurs sermens sur la quantité, la qualité et le prix de leurs marchandises. Ce remède produisit un autre mal, qui fut de rendre les faux sermens fort communs; les marchands ne faisaient aucune difficulté de se parjurer pour appuyer des déclarations frauduleuses; la mauvaise foi passa du commerce dans toutes les actions civiles : l'habitude du parjure devint si grande, qu'il n'y avait rien de plus ordinaire.

La guerre des Maures étant terminée, le peuple demanda d'être déchargé du dixième denier. L'affaire fut proposée au conseil de conscience, et ensuite au conseil d'état. Ximenès y opina fortement dans l'un et dans l'autre en faveur de la suppression de l'Alcabala; mais l'avantage qui en revenait au trésor royal, et les oppositions des grands, dont la plupart avaient des assignations sur la levée de cet impôt, empêcha l'effet de ses bonnes intentions : il fut continué, et les abus qui en étaient les suites presque nécessaires, continuèrent aussi. Ximenès, qui aimait autant le peuple qu'il avait peu d'inclination

Les députés, à leur retour, firent leur rapport aux états; mais le duc d'Albe, contre le gré duquel la députation avait été arrêtée et formée, ne laissa pas de persister dans son opiniâtreté, jusqu'à ce que le roi fut obligé de le désavouer hautement sur ce point.

Le duc s'en vengea effrontément en ne payant pas les troupes, et en les réduisant ainsi à la mendicité : elles se mutinaient : à son départ il laissa à sou successeur le soin de débrouiller cette affaire avec beaucoup d'autres.

Déjà, depuis quelque temps, le roi, revenu de ses premières idées, était mécontent du duc d'Albe. Il eut lieu de se souvenir des représentations du prince d'Evoli.

On lui avait fait parvenir, par divers canaux, que les Pays-Bas échapperaient sans retour, en tout ou en partie, à sa domination.

Les excès du duc avaient gâté les choses au point qu'il n'y avait plus de réconciliation ni de

---

pour les grands, ne se rebuta pas; il en conféra avec Jean Lopez, le plus habile financier du royaume, et ils tournèrent ensemble l'affaire de tant de manières, qu'ils trouvèrent enfin l'expédient qu'on cherchait depuis si long-temps; l'Alcabala fut converti en un abonnement convenablement réparti entre les diverses classes de contribuables. La levée s'en fit d'une manière peu onéreuse, par les receveurs et les contrôleurs ordinaires du domaine, moyennant une légère augmentation de gage.

confiance à espérer : le sort des armes devait en décider un jour. Le roi lui fit des reproches et lui marqua son chagrin dans ses dépêches, mais le duc d'Albe lui repartit toujours avec la même fierté, et se rendit aussi odieux sur la fin qu'au commencement. Ces aigreurs n'étaient guère connues du public ; néanmoins il ne tarda pas d'en apprendre quelques circonstances. Le roi, résolu de le rappeler, nomma pour le remplacer don Juan de la Cerda, duc de Medina-Celi, seigneur incontestablement de la première distinction, qui passa aux Pays-Bas avec une flotte, une grande suite et de fortes sommes en numéraire, ainsi qu'en lingots.

Il aborda, le 11 mai 1572, au port de l'Écluse, en Flandre, et reconnut, à son arrivée, l'état du pays où il entrait ; car *les gueux marins*, qui le guettaient, attaquèrent la flotte, brûlèrent et prirent, sous ses yeux, quelques-uns de ses vaisseaux richement chargés ; ce qui l'obligea de se faire conduire à terre dans une chaloupe.

Le duc de Medina Celi alla ensuite à Bruxelles, où le duc d'Albe, malgré ses patentes et les ordres du roi, refusa constamment de lui remettre le gouvernement. Il prétextait que son terme n'était pas fini : il devait, disait-il, faire disparaître premièrement les rebellions qui s'élevaient en Hollande et en Zélande : en effet elles éclatèrent alors, comme nous allons le voir. Il traita

avec hauteur l'envoyé du roi et ne lui communiqua aucune affaire ; il y eut même des contestations sur l'argent que le duc de Medina avait apporté uniquement pour solder les troupes, et qu'il fit employer à sa destination.

Cette mission remplie, ce duc prit un hôtel à Bruxelles, et s'y comporta en spectateur désintéressé. Il vit de près l'affreux embarras du duc d'Albe, les insurrections des provinces et des villes, qui se succédaient comme par enchaînement, et tous les désastres d'une guerre civile des plus cruelles. Il en fut épouvanté, et, croyant les Pays-Bas perdus sans ressource pour l'Espagne, il refusa de se mêler des affaires, les regardant comme désespérées. Il fit, dans ce sens, des rapports en Espagne, et renvoya sa commission au roi, le priant de l'en décharger; ce qui lui fut accordé.

Le duc de Medina-Celi, après sa démission, resta encore quelque temps aux Pays-Bas, vivant en simple particulier. Après un assez long séjour à Bruxelles, il repartit pour l'Espagne avec toute sa suite.

J'ai raconté en peu de mots les événemens qui se succédèrent dans l'espace de trois ou quatre ans, c'est-à-dire, depuis 1569 jusqu'à 1572 : mon but est d'épargner des redites au lecteur : ces événemens roulent sur des troubles internes; la guerre avait été momentanément suspendue : j'y reviens.

CHAPITRE V.

Seconde campagne du prince d'Orange. — Surprise de la ville de Briele. — Révolution qui s'ensuivit. — Départ du duc d'Albe.

La seconde campagne se fit en 1572, avec un succès bien différent de celle de 1568. Le prince d'Orange, à la fin de celle-ci, s'était retiré en France, où il n'était pas resté inactif. Il avait pris des mesures pour une seconde entreprise, moins infructueuse que la première, et il lui avait fallu du temps pour rétablir ses forces. Il s'était montré dans l'armée des huguenots, avec qui la paix fut conclue peu de temps après (*). Cet événement lui donna occasion d'en prendre à son service un corps considérable, sous le commandement d'Hangest de Genlis, un des principaux officiers du prince de Condé, et qui avait acquis une grande réputation. Il était déjà venu au secours du prince d'Orange, mais avec peu de monde, sur la fin de la campagne de 1568.

(*) Le prince d'Orange se trouva à la prise de la Charité et ensuite à la bataille de Rochelabeille, où, avec le comte de la Rochefoucaut, il commandait les huguenots : Louis de Nassau, son frère, se signala contre Philippe Strozi, commandant de l'infanterie française, qui fut fait prisonnier par les huguenots.

Le prince avait renouvelé ses traités avec les princes de l'empire, et était assuré d'un grand renfort de troupes allemandes. Ainsi préparé de longue main, il n'attendait que le moment d'agir. Dans les fréquens entretiens qu'il eut en France avec Coligni, cet amiral, qui connaissait la carte des pays étrangers comme celle de la France, lui fit remarquer que l'Espagne n'avait point de marine aux Pays-Bas, et qu'il fallait se saisir de quelque port qui servirait de place d'armes, d'où l'on ferait la guerre à son aise, en attisant les soulèvemens des provinces, et en donnant asyle à tous les mécontens (*).

Le prince goûta ce projet, le voyant très-possible à exécuter. Il savait que les *gueux marins* n'étaient plus si méprisables; que depuis un an ou deux, des gentilshommes exilés, des marchands sortis d'Anvers et de Hollande, s'étaient jetés parmi eux; qu'ils avaient employé le prix de leurs biens sauvés et leur argent à faire construire ou à acheter des navires, qui, toujours en mer, capturaient tout ce qui appartenait aux Espagnols, et faisaient des prises importantes depuis

(*) L'amiral lui conseilla aussi de délivrer des commissions à des fugitifs des Pays-Bas pour aller donner la chasse par mer aux Espagnols, l'assurant que s'il pouvait mettre le pied en Hollande ou en Zélande, il serait fort difficile de l'en chasser. *(Neuville.)*

l'embouchure de l'Embs et le long de la Manche, jusques sous la Rochelle et le pays d'Aunis, où ils étaient protégés et se mettaient à couvert, comme dans les ports d'Angleterre.

Il étudia ce plan et en commit secrètement l'exécution à Guillaume de la Marck, comte de Lumay. C'était un de ces seigneurs du pays qui se distinguaient par une haine implacable contre les Espagnols, et un de ceux qui avaient juré leur perte. Il avait fait serment de ne se couper la barbe ni les cheveux qu'après avoir vengé les comtes d'Egmont et de Horn. Il était impétueux, téméraire et fort propre à ces sortes d'expéditions, mais trop ardent dans ses représailles et ses vengeances, ce qui le fit surnommer le *sanglier des Ardennes*.

Ce comte distribua quelques troupes sur ses vaisseaux, fit des courses à l'ordinaire et fureta tous les coins et recoins des côtes et des îles situées entre la Hollande et la Zélande, et qui en semblent arrachées par la mer.

La principale de ces îles est celle de Voorn, et en général on nomme pays de Voorn les autres îles, ainsi que les terres fermes des environs. Dans cette île se trouvent la ville de Briele, et une autre plus petite, nommée Geervliet.

Le premier avril 1572, dimanche des rameaux, quelques-uns de ces *gueux marins* se glissèrent, vers le soir, dans la ville de Briele, fei-

gnant d'être échappés à un naufrage, et furent secondés si à propos, qu'ils s'emparèrent de la place et désarmèrent la garnison espagnole. Cette ville, qui, par elle-même, n'est pas d'une grande conséquence, n'était pas plus considérable en ce temps-là; elle était au surplus assez mal fortifiée. Mais la ville et l'époque de sa prise sont devenues si célèbres, que les provinces-unies l'ont regardée comme la pierre angulaire et le fondement de leur république.

En effet, c'est là son premier établissement, qu'elle doit aux *gueux marins*. Les suites en devinrent si importantes, qu'elles changèrent la face des Pays-Bas. Le prince d'Orange voulut qu'on s'assurât d'abord de Geervliet, de toute l'île de Voorn et des îles contiguës.

Le feu de l'insurrection éclata aussitôt dans les environs. Le jour de Pâques, le curé de Flessingue exhorta, au prône, son auditoire à secouer le joug insupportable du duc d'Albe. A l'instant on ferma les portes à quelques troupes espagnoles prêtes à y entrer, et l'on cria à la liberté.

Les jours suivans, Ziriczée, Tervere, en un mot, toute la Zélande suivit cet exemple, à l'exception de Middelbourg seul, où les Espagnols étaient les plus forts, et où ceux qui étaient répandus dans la province se jetèrent, après avoir perdu beaucoup de leurs gens, qu'on avait assommés en chemin.

Au mois de mai, la ville d'Enckhuysen envoya demander la protection du comte de Lumay, lieutenant du prince d'Orange, contre la tyrannie du duc d'Albe. Alkmar, capitale de la Nord-Hollande, Horn, Medemblic, Purmerend et toute la Nord-Hollande, suivirent l'exemple d'Enckhuysen.

Dans la Sud-Hollande, la première ville qui, peu après, se déclara pour la liberté, fut Dordrecht, ancienne capitale, qui a encore la première voix aux états de la province; Haerlem, Leyden, Delft et toutes les autres villes se déclarèrent presqu'en même temps. Amsterdam fut la seule qui tarda, par la même raison que Middelbourg. Au premier bruit de l'entreprise du comte de Lumay et de son succès sur Briele, le prince d'Orange, qui attendait ce moment, se mit en campagne. Un corps détaché, sous le commandement de son frère, le comte Louis de Nassau, avait pris les devans et marcha, par le Brabant-Wallon, en Hainaut, où Genlis était entré du côté de la France, avec un corps nombreux de huguenots.

Un autre corps d'armée, commandé par le comte de Bergues, entra en Over-Yssel et s'empara de Zutphen, Gorcum : d'autres places se rendirent.

Le prince, à la tête de vingt mille hommes, déboucha par la Gueldre, où il prit Ruremonde, et

marcha droit en Brabant, où il se rendit maître de Tongres, Sichem, Saint-Trond, Tirlemont; il s'avança jusqu'à Louvain, qui fut rançonné, et où il s'arrêta. Il fit des progrès tellement rapides, qu'en moins de trois mois après l'expédition du comte de Lumay, on pouvait compter plus de soixante-dix villes et leurs territoires perdus pour l'Espagne, tandis que les autres étaient prêtes à lui échapper.

Je reviens un instant au principe de l'explosion. Le duc d'Albe ne pouvait comprendre comment on avait pu se saisir de la ville de Briele, qu'il croyait imprenable à des gens tels que les *gueux marins*, qu'il méprisait et traitait de *pirates* et d'*écumeurs de mer*, qui n'osaient prendre terre en aucun endroit.

Il était alors occupé de l'introduction de son dixième denier, dont il ne voulait pas avoir le démenti. Les historiens rapportent que les bouchers, les poissonniers, les boulangers, les brasseurs et autres détaillans, fermaient depuis quelques jours leurs boutiques à Bruxelles, pour ne pas payer le dixième denier imposé sur les denrées : le duc d'Albe, irrité de cet affront qu'on lui faisait dans sa résidence, avait résolu de faire pendre le lendemain, devant leurs portes, soixante de ces bourgeois; l'appareil de l'exécution était dressé, lorsque, de grand matin, il reçut des dépêches annonçant la prise de la ville de Briele.

Cette nouvelle l'étourdit de façon qu'il concentra sa colère et donna des contre-ordres, pour s'occuper d'autres objets.

Ces faits nous sont transmis par les historiens nationaux : Guichardin, Strada et autres étrangers ne les relèvent pas. Strada ne considère dans le duc d'Albe que ses qualités militaires ; il en fait un héros et semble lui pardonner tout le reste en faveur de ce prétendu héroïsme. Mais les bons manuscrits contemporains qu'on garde à Gand font mention de l'événement, avec cette circonstance que la veille, les poissonniers de Gand ayant envoyé à Bruxelles quelques saumons frais pour les vendre, ils leur furent rapportés le lendemain : on n'avait trouvé dans la capitale personne qui voulût les acheter.

Il est certain que la camisade sur Briele et l'île de Voorn déconcerta beaucoup le duc, qui ne s'attendait à rien de semblable. Il en sentait toutes les conséquences, qui se réalisèrent d'ailleurs de jour en jour par le soulèvement de tant de villes et de provinces.

Il ne perdit pas un moment pour faire rassembler ses forces, afin d'aller lui-même éteindre cet embrasement naissant : mais quand tout fut disposé, il reçut d'autres nouvelles, qui dérangèrent tous ses plans.

Le 25 mai 1572, le comte Louis de Nassau, qui était entré bien avant en Hainaut, s'était joint

aux Français, et, par des intelligences avec les habitans, avait surpris Mons, capitale de la province. Il s'y établit et fit travailler aux fortifications.

Le duc d'Albe, plus consterné et plus alarmé de cette nouvelle que de la première, ne savait de quel côté tourner la tête. Il soupçonnait que la France, qui venait de faire la paix avec les huguenots, et avec laquelle, comme je l'ai observé, on ne s'entendait plus si bien depuis la mort de la reine d'Espagne, rompait sourdement avec Philippe. Cette crainte l'emporta. Il se décida à tourner toutes ses forces de terre de ce côté-là, à différer son expédition sur la Hollande, et à laisser intacts, à Anvers et à Berg-op-Zoom, ses préparatifs de mer, pour s'en servir dans la suite.

A la vérité, il réussit dans sa campagne de Hainaut, et reprit Mons; mais pendant cet intervalle, les provinces et les villes révoltées eurent tout le temps de se mettre en défense, et de rendre leur union ferme et durable; dès les premiers succès obtenus, Briele et ses environs devinrent un asyle où tous les expatriés se rendirent avec ce qu'ils avaient de force et de moyens. Les aventuriers et ceux que l'impunité ou le désir de faire du butin avaient réunis, y accoururent *tanquam ad lucum opacum :* les secours étrangers vinrent en abondance.

On ne pourrait croire aujourd'hui qu'en moins

de quatre mois après cette révolution, il se trouva dans le seul port de Flessingue cent cinquante navires bien armés, bien pourvus et montés d'un nombre infini de marins experts, qui n'avaient rien à craindre des forces navales ennemies, et qui étaient en état de les vaincre, ainsi que d'insulter les flottes et les ports mêmes.

C'est ici l'époque de la naissance de la puissante république des provinces-unies. Cet embrion encore informe, qui devait parvenir à cette grandeur respectable que les nations ont admirée, naquit accidentellement au milieu des hasards et des orages; de si faibles commencemens produisirent le phénomène le plus étonnant (*).

(*) Cet exemple, entre beaucoup d'autres, prouve que succès ne dépend presque toujours que d'une volonté forte, quand on combat pour la bonne cause.

Qu'étaient les Hollandais vers le milieu du 16e siècle? Leur subite élévation est peut-être le fait le plus remarquable de l'histoire moderne. Des matelots et des pêcheurs, occupant un petit pays marécageux, luttent contre la mer qui menace de les engloutir, et se défendent contre les meilleurs soldats de l'Europe, que l'Espagne payait avec l'or du Mexique et du Pérou.

Ils durent paraître téméraires, en concevant l'espérance de résister à leur redoutable maître, qui faisait marcher contre eux des milices et des bourreaux : mais une invincible persévérance leur tint lieu de forces réelles; ils résistèrent vigoureusement à l'Espagne; et, réduits à

Vers la fin du mois de mai, on trouva à Gand des placards affichés en deux ou trois endroits : c'était un manifeste du prince d'Orange, qui, ménageant scrupuleusément les termes envers la religion et le roi, contenait des invectives acérées contre le duc d'Albe, qu'on y traitait d'inhumain et de barbare : on exhortait chacun à lui courir sus. Par-tout on répandit de ces placards. Cependant le duc, piqué au vif, et craignant de plus grands malheurs, ne songeait qu'à reprendre Mons, et son fils Frédéric l'investit par ses ordres.

Il était si préoccupé de ce dessein, qu'il né-

---

ne compter que sur eux-mêmes, à force de cultiver l'océan par un infatigable commerce, ils enlevèrent à l'Espagne ses trésors et ses possessions, qui s'épuisèrent malgré les mines de l'Amérique.

Eût-on pensé, dans l'origine, non-seulement que l'Espagne, devenue trop faible contre eux, serait forcée à reconnaître l'indépendance de cette poignée d'hommes, objets de ses mépris, mais encore que la Hollande serait un jour son appui, et que cet état, sorti des marais conquis sur l'océan, se verrait, en 1710, maître de disposer à son gré du trône des Espagnols, ses anciens tyrans, et de leur nommer un roi ?

Existe-t-il un exemple d'un peuple croissant aussi rapidement, élevant, dans l'espace d'un siècle et demi, des villes florissantes, lançant des vaisseaux d'un pôle à l'autre, et s'établissant dans toutes les parties du monde, sur-tout dans l'Asie orientale ?

gligea tout le reste; il crut que le siége ne serait pas long, et qu'il aurait le temps de reprendre la Hollande. Le comte Louis de Nassau s'était enfermé, avec une bonne garnison, dans la ville, qu'il parvint à munir de quelques nouvelles fortifications. Il soutint le siége pendant trois mois, et ne rendit la ville que le 19 septembre, par une honorable capitulation.

On avait inquiété les assiégeans de plus d'une manière. Un corps français, commandé par le baron de Genlis, frère du premier qui était décédé, avait été envoyé en Hainaut; il consistait en sept mille hommes, la plupart cavalerie. Selon ses instructions, il devait se borner à observer l'ennemi jusqu'à sa jonction avec le prince d'Orange, qui marchait au secours de Mons à la tête d'une nombreuse armée. Mais Genlis, trouvant une occasion qu'il crut favorable pour secourir la ville, attaqua vers St-Ghislain, avec l'impatience française, l'armée espagnole : il fut battu, perdit une partie de ses meilleures troupes, et fut fait prisonnier. Les Espagnols l'envoyèrent à la citadelle d'Anvers, où, quelques jours après, on le trouva mort dans son lit. Le public malin prétendait que le duc d'Albe l'avait fait étrangler; ce qui fortifia cette opinion, ce fut de le voir enterrer sous la potence. Le prince d'Orange marcha effectivement au secours de Mons, mais ce ne fut qu'après avoir réglé ses opérations et

tout ce qui était nécessaire pour la sûreté des villages et des cantons qui venaient de reconquérir leur liberté. L'union se renforçait de jour en jour, pendant que le duc d'Albe, avec toutes les troupes qu'il avait pu rassembler, s'occupait du siége. Les villes de Franeker, Sneck, Doccum en Frise, quelques autres en Hollande et aux environs, enfin celles qui n'étaient pas retenues par de trop fortes garnisons, se rangèrent à cette union, et tâchèrent de se fortifier par terre, comme elles l'avaient déjà fait par mer. C'était pour favoriser ces opérations que le prince s'avança en Hainaut avec une armée très-forte et de l'artillerie. Il resserra davantage l'armée espagnole dans des retranchemens et nombre de redoutes qu'elle avait élevées, et lui donna de fréquentes alarmes. On s'attendit pendant quelque temps à une bataille décisive; mais il paraît que le prince d'Orange n'eut jamais l'intention de la livrer : tout le monde se mettait en sûreté contre les Espagnols : la chance lui était donc trop favorable pour qu'il s'exposât aux risques d'une bataille.

Un nommé Arnout Van den Dorpe, indigène et bon officier, protégé par l'armée du prince, faisait, avec quelques détachemens, des acquisitions aux insurgés; Malines s'était déjà rendue à leur chef. Van den Dorpe porta la guerre en Flandre et surprit Termonde. Les gueux se rendirent

maîtres d'Audenarde, par des intelligences avec la place ou par stratagême, et sans coup férir. Il est vrai que ne pouvant se maintenir dans ces endroits éloignés du centre, ils les abandonnèrent dans la suite, et qu'après la prise de Mons, les Espagnols reprirent quelques villes sans beaucoup de difficultés; mais par-tout ils souillèrent leurs victoires par des cruautés inouïes. Mons fut peut-être la seule ville où la guerre se fit dans les règles, et où la capitulation fut observée. Malines, Zutphen, furent pillés et dévastés; Termonde et Audenarde rançonnés, et l'on y intenta des procès criminels.

Il est vrai aussi que le prince d'Orange ne pouvait pas contenir toutes ces milices étrangères, la plupart infectées des nouvelles hérésies, avides de butin et de pillage, et formées d'ailleurs de nombre d'exilés, pleins de fureur et de vengeance. Tous ces gens firent des dégâts affreux, outragèrent la religion, maltraitèrent les prêtres et les moines avec une rage d'énergumènes. A Gorcum, à Audenarde et ailleurs, on éprouva leur fureur : ces excès inhumains de part et d'autre furent suivis d'horribles représailles, qui perpétuèrent cette guerre meurtrière, et remplirent le pays de sang et de carnage.

Frédéric, fils du duc d'Albe, eut ordre, après la reddition de Mons, de conduire son armée en

Hollande. Le duc se flattait de reprendre cette province avec autant de rapidité qu'il l'avait perdue; mais il rencontra par-tout une résistance obstinée. On commença, au mois de décembre, par le siége de Haerlem; la ville tint jusqu'au 13 juillet de l'année suivante. Femmes et enfans concoururent à sa défense. Le prince tâcha, à plusieurs reprises, de la secourir, mais en vain. La disette et la famine enlevèrent nombre d'habitans, et, après une défense désespérée, les assiégés se rendirent à discrétion. Les Espagnols tranchèrent la tête au gouverneur et à plusieurs habitans; ils exercèrent des cruautés qui attirèrent de nouvelles représailles. Les *gueux*, en Zélande, eurent bonne occasion de les exercer. Ils assiégeaient Middelbourg, et sortaient vainqueurs de tous les combats que leur livrait l'ennemi pour secourir la ville, soit en flottes, soit par vaisseaux détachés; les Espagnols, pour la conserver, dépensaient un argent énorme. Enfin Middelbourg se rendit au mois de février 1574, à la suite d'un siége de deux ans et deux mois après le départ du duc d'Albe.

Les *gueux marins* faisaient tous les jours des descentes sur les côtes de Flandre, et poussaient leurs courses jusqu'aux portes de Gand, où ils pillaient et ravageaient bourgs et villages. Un jour, dans une de leurs excursions, ils prirent vingt-trois canons en bronze, des nouvelles fonderies

de Malines, qu'on transportait de Gand à Bruges.

L'armée espagnole fondait à vue d'œil par les combats, les siéges et les rencontres particulières; le siége de Haerlem leur avait coûté beaucoup de monde : il avait été meurtrier, et les maladies avaient enlevé un nombre considérable d'Espagnols, qui avaient passé un hiver entier dans ce pays aquatique. Le manque de vivres et ces accidens les décourageaient ; ils commencèrent à se mutiner hautement, faute de paie. Les étrangers, à cet égard, étaient aussi mal qu'eux.

Il est incompréhensible que le duc d'Albe, qui n'entretenait qu'une armée médiocre, toujours en nombre inférieur à ses ennemis, ne payât pas ses gens, dont il avait tant besoin; encore ses troupes étaient-elles pour plus de la moitié à charge du pays. Il recevait d'Espagne des subsides considérables ; ses exactions, ses édits bursaux et ses extorsions étaient extravagantes; ses rançonnemens et ses brutales confiscations allaient à l'infini. On en murmurait hautement en Espagne : on peut juger à quel point était montée l'indignation dans nos provinces, d'où l'on écrivait que le prince d'Orange avait acheté chèrement la liberté des Pays-Bas, mais qu'il la payait à son aise, avec le vingtième et le dixième du duc d'Albe.

En effet, on aura remarqué, en plus d'un endroit, qu'au commencement des troubles et parmi

tant d'objets de dissention et de plaintes, le point de l'inquisition avait surpassé les autres et engendré tous les malheurs; il en fut de même du dixième denier, qui, paraissant plus intolérable que toutes les cruautés, toutes les injustices et tous les brigandages, causa la défection des villes et des provinces, et les arracha à la monarchie espagnole.

La sévérité mal-entendue du duc d'Albe, ainsi qu'on l'avait prédit au roi alors qu'il en était temps encore, avait tout gâté. Vainement l'Espagne s'épuisait à appliquer le remède par des guerres où toutes les puissances s'intéressèrent à l'abaisser. Le monde était scandalisé et choqué de l'orgueil déplacé et impudent du duc. Le roi et sa cour en furent indignés. Après la bataille de Gemminghem, en 1569, il s'était fait ériger, dans la citadelle d'Anvers, une statue en bronze du canon pris sur l'ennemi; il y était représenté foulant aux pieds l'hérésie et la rebellion. Ce groupe, avec d'autres attributs, était posé sur un piédestal qui portait une inscription fastueuse, où le nom du roi n'entrait que par manière d'acquit; sur le socle étaient gravés ces mots : *Ex ære captivo*, par allusion à ces petites pièces de campagne, enlevées aux insurgés, qui avaient servi à la statue. L'air triomphateur qu'il se donna fut universellement tourné en ridicule et déplut fort en Espagne.

Il avait encore pour usage d'affecter la gravité et le mépris dans toutes ses réponses monosyllabiques : par exemple, quand on lui portait de mauvaises nouvelles, il répondait comme par habitude, *no es nada;* ce n'est rien : après la prise de Briele et de Voorn, il ne se passait presque pas de jour qu'on ne lui annonçât la révolte de quelque ville; ce qui l'obligeait à répondre fréquemment *no es nada.* Ces mots passèrent en proverbe. Plusieurs des *gueux* les inscrivirent sur leurs drapeaux avec les dix deniers et des lunettes, par allusion au mot *briel,* qui signifie en flamand lunettes.

On s'était beaucoup récrié sur ses cruautés, son arrogance et son avarice : mais son orgueil fut abaissé avec insolence par les troupes et les Espagnols mêmes, qui se mutinaient, qui perdaient le respect et l'obéissance. Son gouvernement, odieux au suprême degré, devint également méprisable.

Le roi, informé et convaincu que son administration avait fait un tort infini à la religion, à sa propre réputation et à la monarchie d'Espagne; prévoyant aussi que la perte des Pays-Bas en serait une suite inévitable, n'importe qu'il eût excédé ou non ses ordres; le roi se reprocha le choix qu'il avait fait et résolut de le rappeler bon gré malgré. Il lui nomma pour successeur don Louis de Zuniga Y Requesens, commandeur de l'ordre de Malte, et alors gouverneur de Milan.

Requesens eut ordre de se rendre incessamment aux Pays-Bas ; il se mit aussitôt en route.

Le duc d'Albe reconnut apparemment que ce remplacement était plus sérieux que le précédent, car il ne trouva pas à propos de s'y opposer, comme il avait fait à l'égard du duc de Medina-Celi. Au contraire, sachant que ce nouveau gouverneur était en route, il se rendit en poste à Bruxelles, avec son fils Frédéric, pour le dévancer, et, en effet, ils y arrivèrent peu de jours avant lui.

Le commandeur arriva à Bruxelles le 17 novembre 1573. Le duc d'Albe lui fit des honnêtetés, quoiqu'il n'en fût pas fort prodigue. Ils eurent ensemble plusieurs conférences, dans lesquelles il lui fit rapport de la situation des affaires, qui n'étaient nullement avantageuses. Le duc tâcha de se disculper en rejetant le blâme de l'horrible confusion où se trouvaient les Pays-Bas sur la conduite des grands et des habitans. En général, il en fit des portraits hideux, mais don Louis ne se laissa pas circonvenir ; il était informé à l'avance des véritables causes : homme de bien, il connaissait le duc d'Albe et pensait tout autrement que lui. Ce fut le 28 novembre qu'en plein conseil d'état, il lui remit le gouvernement. Le commandeur l'accepta et prêta le serment d'usage (*).

(*) L'auteur fait ici, au sujet du gouverneur, une digression que l'éditeur, pour ne pas interrompre le cours

Le duc d'Albe se prépara au départ; il avait eu la précaution d'avoir fait prendre les devants à son trésor aussi secrètement qu'il put. Il partit enfin de Bruxelles le 18 décembre 1573, chargé de richesses et de la malédiction universelle. Son nom est resté en exécration. Malgré deux siècles écoulés, le vulgaire ne le prononce encore aujourd'hui qu'avec horreur, sans connaître son histoire et sans trop savoir pourquoi. Don Jean de Vargas, Albernot, son secrétaire et ses autres ministres d'iniquité partirent les jours suivans. Le duc d'Albe se rendit en Italie (*), où il demeura

---

de la narration, a cru convenable de placer en note. J'ai trouvé, dit-il, dans plusieurs auteurs, Requesens nommé commandeur de l'ordre de St-Jacques; je ne crois pas cette commanderie incompatible avec l'ordre de Malte. Mais il était certainement commandeur de l'ordre de St-Jean de Jérusalem ou de Malte, de la langue de Castille. Le père Goussencourt, Célestin, dans son martyrologe de cet ordre, en parle avec quelque détail : il dit, sans s'expliquer davantage, qu'en 1569, le frère don Louis de Zuniga Y Requesens eut une terrible fortune sur mer, et qu'en 1571, il combattait à la bataille de Lepante.

(*) Ce ministre sanguinaire se vanta au comte de Koningstein, oncle du prince d'Orange, chez qui il logea en passant par l'Allemagne, que durant les cinq ans et demi de son gouvernement, il avait fait périr, par la main des bourreaux, plus de dix-huit mille hérétiques, outre un nombre plus considérable encore qu'il avait immolé par le glaive, après la réduction des villes et des batailles gagnées.

quelque temps, puis il retourna en Espagne sous le prétexte du mariage de son fils, mariage que la cour, qui lui destinait une autre épouse, n'avait pas approuvé; on en prit occasion d'éloigner et de reléguer le duc d'Albe à Uzeda. Cet exil dura jusqu'à l'année 1580, époque où le roi, soit par un retour de considération, soit par bizarrerie, ou pour mettre un général de réputation à la tête de l'armée qui devait envahir le Portugal, le chargea de cette expédition.

Lorsqu'on lui porta les ordres, il demanda avec arrogance si le roi, pour conquérir le Portugal, avait besoin d'un général enchaîné. Il s'y rendit pourtant. Comme tout était préparé par les négociations, ce ne fut qu'une promenade de ville en ville; le royaume fut occupé entièrement en cinquante-huit jours.

Une conquête si facile, obtenue sans tirer un coup de canon, enfla néanmoins l'orgueil du duc d'Albe: il se jeta dans ses rodomontades et fit des entrées triomphales dans les villes, notamment à Lisbonne: le roi vit celle-ci *incognito* et fut vivement choqué de l'indécente vanité de son général.

Le duc mourut bientôt après cette conquête. Strada rapporte qu'il se fit transporter malade à Tomar, où les états de Portugal se tenaient. J'ai vu d'autres mémoires qui assurent qu'il décéda dans le Paco, palais royal de Lisbonne, le

12 janvier 1582, âgé de 74 ans. Il avait épousé dona Maria Henriquez de Gusman : ses descendans portent les titres de ducs d'Alba, Huesca et Galistejo.

QUATRIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Gouvernement du commandeur de Requesens. — Il continue la guerre. — Sa mort.

Les Pays-Bas étaient dans un état désespéré, et dans l'horreur des plus affreuses calamités, quand le commandeur en prit le gouvernement : nous avons déroulé cet horrible tableau. La bonne volonté ne manquait pas au nouveau gouverneur : il savait, avant d'arriver, combien sa mission serait fâcheuse et pénible : lorsqu'il la commença, il trouva en détail que les difficultés et les obstacles surpassaient les idées les plus sinistres qu'il avait pu s'en former.

Successeur d'un homme détesté, il acquit aisément de la considération parmi les Flamands : on le haïssait moins personnellement. On le respectait comme un honnête homme, mais sa probité et ses talens ne suffisaient pas pour réparer le mal, ni pour regagner la confiance : la haine héréditaire contre les Espagnols était trop échauffée et trop ulcérée. Les plaies saignaient encore.

Il avait à la vérité des instructions très-différentes de celles de son prédécesseur. La cour d'Espagne prenait maintenant les choses sur un ton pacifique : malheureusement c'était à contre-temps : ces instructions étaient venues trop tard ou elles arrivaient trop tôt.

Il fallait encore les déguiser pour ne point subir l'humiliation de démentir en un moment toute la conduite passée. Le nouveau gouverneur fut donc obligé d'en suivre quelque temps les traces, de sévir comme auparavant pour opinions religieuses et de continuer cette implacable guerre civile : l'épuisement des finances et la mutinerie des Espagnols y mettaient des entraves. Certains corps n'étaient pas payés depuis deux ou trois ans ; il en était de même des autres troupes. Encore une fois, comment avait-on toléré en Espagne la conduite du duc d'Albe, qui, dès son avénement au gouvernement, avait pillé un pays abondant et emporté ensuite les revenus avec les capitaux et les fonds par ses confiscations et ses extorsions ? Comment concevoir le ridicule entêtement par lequel on souffrait que le duc, à qui l'on faisait des remises considérables d'Espagne, osât, au centre de tant de ressources bonnes et mauvaises, refuser la solde à ces troupes, qui servaient si bien, et dont la valeur seule pouvait maintenir son maître et lui dans la possession du pays ? Le ministère espagnol n'ignorait pas sa

conduite; cependant il la permit virtuellement, du moins il n'y mit point ordre. Le pis était, que les remises d'Espagne tarissaient : il n'est pas vraisemblable que dans l'affluence des trésors du Pérou; qui étaient alors au plus abondans, cette guerre des Pays-Bas pût causer depuis peu d'années un pareil dérangement. On prit pourtant ce prétexte et d'autres aussi peu plausibles pour laisser dépérir les troupes faute de solde : ce grand embarras échut au nouveau gouverneur, avec ceux qui naissaient des fautes de son prédécesseur.

Néanmoins tant d'adversités ne le découragèrent pas, et tandis qu'il se préparait à une guerre offensive, il fit trois ou quatre changemens très-agréables aux peuples.

Le premier fut de faire disparaître des yeux du public l'odieuse statue du duc d'Albe, érigée dans la citadelle d'Anvers, et qui avait paru si choquante. On se contenta alors de la jeter dans une cave d'arsenal. Ce ne fut qu'un an ou deux après la démolition de cette citadelle, qu'on la tira du souterrain pour la traîner par les rues. Elle fut mise en pièces et refondue pour l'artillerie; le commandeur congédia aussi le conseil des troubles, connu sous le nom de conseil de sang, et non moins odieux au peuple. Il rendit ensuite une prompte justice aux bourgeois de quelques villes, qui s'étaient plaints des excès commis

par les Espagnols en garnison chez eux. Enfin, il désavoua et supprima le dixième et le vingtième denier, qui avaient causé tant d'émotion par l'opiniâtreté du duc et la résistance des états : ces impôts, jusqu'à ce moment, avaient été suspendus plutôt qu'abolis.

En 1570, le duc d'Albe avait fait publier à Anvers une amnistie que la duchesse de Parme avait sollicitée en Espagne, dans le cours de son gouvernement, comme un remède propre à calmer les désordres. La cour s'avisa de l'envoyer deux ans après le départ de la gouvernante : le duc d'Albe la tint une année de plus dans son porte-feuille (*), et après l'avoir hérissé d'exceptions et de restrictions (**) (comme s'il craignait qu'on ne le prît au mot), il produisit ce pardon général : voulant le publier solennellement, il fit dresser un théâtre, où il parut magnifiquement habillé, sur une espèce de trône : la lecture en fut donnée en sa présence, au bruit des fanfares et au son des cloches : mais en se rappelant l'é-

(*) On voit, par cet échantillon, comment sont servis les rois absolus ; c'est ainsi que le facile Louis XV disait en parlant d'un ordre que ses ministres avaient négligé d'exécuter, et dont l'oubli avait causé préjudice à l'état : Ah ! s'ils m'avaient écouté ! !

(**) Dans le genre, sans doute, de celles que publiaient les ministres de Ferdinand VII avant l'année 1820.

poque, on se souviendra que la saison des amnisties était passée. Les affaires étaient en trop mauvais état : le public n'en fit que rire : le duc fut outré de dépit.

Don Louis de Requesens reçut, en 1574, une seconde amnistie, beaucoup plus ample que la première. Le pape Grégoire XIII donna en même-temps un jubilé universel. Le gouverneur tâcha de se prévaloir de l'un et de l'autre, mais ils ne furent pas reçus dans les provinces insurgées, et n'opérèrent pas grand effet dans les autres[1], restées sous la domination espagnole. Requesens reconnut que la défiance était insurmontable.

Dans ses opérations de guerre, il se vit obligé de suivre le plan du duc d'Albe, qui consistait à tâcher de réduire les villes et les provinces maritimes. Ses premiers soins se portèrent à la conservation de Middelbourg, capitale de la Zélande. Cette ville était assiégée depuis deux ans. *Les gueux marins*, presqu'aussitôt après la prise de Briele et dès leurs premiers succès, en avaient formé le blocus ; augmentant en force de jour en jour, ils l'assiégeaient par terre et par mer. Le brave Christophe de Montdragon la défendait. Les Espagnols avaient entrepris, à différentes reprises, de la secourir, mais toujours en vain : leurs secours par mer furent constamment repoussés avec grande perte. *Les gueux marins*, devenus formidables, avaient la supériorité numérique sur cet

élément : ils étaient d'ailleurs plus experts dans la marine. Enfin, le commandeur, informé que cette ville était extrêmement pressée par les assiégeans et par le manque de vivres, entreprit de faire un dernier effort pour la sauver. Il rassembla devant Anvers et Berg-op-Zoom une flotte nombreuse, à laquelle on joignit nombre de bateaux chargés de vivres, pour la ravitailler : on avait pressé les bateliers de Gand et d'autres villes. Cette flotte, composée de soixante vaisseaux, commandée par Sancho d'Avila, par de Glimes et Julien Romero, descendit de Berg-op-Zoom au secours de Middelbourg. Louis Boisot, qui commandait les Zélandais, vint à sa rencontre, l'attaqua, et, après un rude combat, la défit sous les yeux du gouverneur, qui s'était placé, avec toute sa suite, sur la digue de Sckakerloo, d'où il fut témoin et du combat et de la défaite.

La perte fut considérable ; bon nombre de vaisseaux furent pris ou brûlés, d'autres échouèrent sur les sables : l'amiral de Glimes fut tué.

Cette bataille navale se donna le 29 janvier 1574. Sa perte entraîna celle de Middelbourg, qui se rendit le 19 février suivant, après avoir souffert la plus cruelle famine.

Montdragon remit la ville au prince d'Orange, à des conditions honorables (*). Les ecclésiasti-

(*) On aime à voir le libérateur se montrer, dans toutes les circonstances, admirable par ses mesures prévoyantes

ques, la garnison et les bourgeois qui voulaient se retirer, furent transportés en Flandre. Montdragon eut également la liberté, mais sous promesse qu'en deux mois il procurerait son échange contre le sieur de Sainte-Aldegonde et trois autres officiers-généraux : il était convenu que s'il ne pouvait pas l'obtenir du gouvernement de Bruxelles, il reviendrait à Middelbourg se constituer prisonnier.

---

pour sauver la vie de ses semblables, par sa modération, type de la véritable grandeur, et par le cas qu'il faisait des braves, fussent-ils au nombre de ses ennemis. Meteren, Bentivoglio et Watson donnent les détails suivans sur la reddition de Middelbourg.

Le prince d'Orange, aussitôt après la bataille, envoya à Middelbourg un officier espagnol qu'on avait fait prisonnier : il le chargea d'instruire Montdragon de ce qui venait de se passer, et de lui dire que si, dans quelques jours, il ne rendait pas la place, il ferait passer toute la garnison au fil de l'épée. Cette cruauté apparente était au fond un acte d'humanité.

Les assiégés étaient réduits à la plus cruelle extrémité; un grand nombre d'entr'eux étaient morts de faim ou des maladies que leur avaient occasionnées les mauvais alimens; les provisions de toute espèce, sans excepter même la chair de cheval et celle de chien, étaient épuisées, et ils ne se nourrissaient plus que d'un mauvais pain fait avec de la graine de lin; encore ne leur en restait-il que très-peu. Dans cette situation, il fallait ou capituler, ou se résoudre à mourir de faim. Montdragon consentit donc à rendre Middelbourg et Armeyden, aux conditions que

Cette capitulation fut ratifiée par le gouverneur Requesens. Saint-Aldegonde fut renvoyé avec trois officiers qu'il choisit (*). Ainsi cette

---

l'auteur rapporte, et parmi lesquelles il omet de comprendre celle qui accordait aux habitans, de quelque culte ou condition qu'ils fussent, la faculté illimitée d'emporter avec eux leurs effets, ou d'en disposer comme ils jugeraient à propos. Le prince d'Orange, qui estimait Montdragon, même à cause de la belle défense qu'il venait de faire, accepta les conditions qu'il proposait; Montdragon prouva qu'il n'était pas indigne que le prince d'Orange se fût fié à sa parole, car ce fut à sa sollicitation que Sainte-Aldegonde et les autres officiers réclamés par le prince d'Orange furent mis en liberté. On voit qu'à cette époque la guerre commençait à se faire plus régulièrement, même de la part de ces Espagnols, qui semblaient avoir juré l'extermination des habitans de ces provinces : on s'apercevait déjà que le mauvais génie du duc d'Albe avait cessé de souffler le crime dans l'ame de ses lieutenans et de ses soldats.

(*) L'auteur observe que le prisonnier Philippe de Marnix, sieur de Sainte-Aldegonde, était le même chez qui le premier compromis avait été signé à Breda, en 1566. Le prince d'Orange le protégeait et l'avait pris tellement en affection, que Sainte-Aldegonde ayant été enlevé par les Espagnols dans une rencontre, le prince fit savoir au duc d'Albe qu'il userait de représailles sur le comte de Bossut, amiral des Pays-Bas, pour tout le mal qu'on ferait à Sainte-Aldegonde : cet amiral avait été pris par les Zélandais, quand sa flotte fut battue dans une des tentatives pour secourir Middelbourg. Ils furent assez longtemps prisonniers l'un et l'autre.

guerre, jusque là assez inhumaine et barbare, prit une marche plus généreuse et plus régulière.

Après la prise de Middelbourg, toute la Zélande fut perdue; la forteresse de Ramekens, située sur les bords de la mer, qui seule restait aux Espagnols, se rendit peu après. On avait prévu de quelle conséquence serait la perte de Middelbourg. Le duc d'Albe fit de grands efforts pour conserver cette ville, mais ils furent toujours infructueux. Requesens ne négligea rien non plus pour la sauver. C'était une opinion généralement répandue que le gouvernement espagnol avait dépensé plus de sept millions pour secourir ou dégager cette place (*).

Cette conquête enfla le cœur des Zélandais, qui entreprirent, par mer, expédition sur expédition, toutes également heureuses.

Le 30 mai 1574, l'amiral Boisot attaqua à l'improviste quelques vaisseaux espagnols entre Lillo et Calloo; il en prit trois avec l'amiral Adolphe Van Haemstede, brûla quatre autres vaisseaux et poursuivit le reste jusqu'à Anvers.

Les frontières de Flandre étaient continuellement infestées par des brigantins et des bateaux

(*) En cette circonstance comme dans les premières opérations du duc d'Albe, il paraît qu'on s'occupait plus de la perte des millions, que de celle des hommes.

plats de Flessingue. Ils mettaient à terre des insurgés, qui ravageaient les bourgs et les villages entre Gand et Bruges. Ils firent des courses dans le pays de Waes, et pénétrèrent fort avant dans la Flandre. L'état des provinces, même dans le centre du pays, offrait un aspect effroyable. Pendant que les corsaires faisaient du dégât sur les côtes, depuis Anvers jusqu'aux dunes de l'Océan, les Espagnols mutinés et attroupés désolaient les campagnes, pillaient et saccageaient par-tout, et faisaient des entreprises sur les villes mêmes, comme ils en essayèrent sur Courtrai et Audenarde, d'où ils furent repoussés par les bourgeois.

Les communes délivrées des mutins étaient bientôt en proie à d'autres calamités : les *gueux*, qu'on distinguait par le nom de *sauvages* ou *hommes de bois*, enhardis par ces exemples, firent des ravages avec plus de férocité encore : ils se rendirent coupables de meurtres, de massacres et d'incendies. Les églises, les monastères, les châteaux, qui n'étaient pas en état de défense, se ressentirent de leur cruauté et de leur rapacité.

A tous ces maux se joignit encore le plus terrible des fléaux, la peste. Elle s'annonça à Gand, en octobre 1574, avec assez de violence. Elle régnait déjà dans les campagnes, d'où elle se répandit de plus en plus, suite ordinaire des dévastations et de la misère. La plupart des villes

des Pays-Bas en furent affligées pendant deux ou trois ans. La température du climat ne lui permit pas, à la vérité, d'exercer des ravages aussi affreux que dans les pays chauds; elle emporta néanmoins beaucoup de monde : ajoutez à ces calamités l'esprit de révolte qui s'était emparé des troupes, particulièrement des Espagnols, qui, de temps à autre, rompaient avec la dernière insolence le frein de la discipline.

Le gouverneur les apaisa plusieurs fois, mais c'était toujours à recommencer. Les états des provinces et quelques villes se mirent en devoir de le secourir et de le tirer de cet embarras par des emprunts et des voies extraordinaires, car, comme je l'ai dit, on l'estimait personnellement; mais ces avances étaient peu considérables en proportion des sommes qu'il fallait pour solder tous les arrérages dus aux troupes. Le gouverneur reconnut par lui-même que l'épuisement des finances était réel, et ce qu'il put amasser, il l'employa avantageusement pour leur faire quelques paiemens et les retenir sous les drapeaux. On a dit à son avantage qu'en d'autres occasions (car ces mouvemens séditieux étaient fréquens, tantôt sur un point tantôt sur un autre), il employa son dernier écu, et qu'il fit fondre sa vaisselle pour apaiser les mutins. Cet état de choses n'était pas ignoré en Espagne, où l'on s'obstinait à ne point apporter de remède à un

mal aussi grand. Il semble que le même esprit qui inspirait la rebellion aux soldats, autrefois si bien disciplinés, arrêtait l'emploi des moyens de les ramener à l'obéissance, au risque pour l'Espagne de perdre, par cette insouciance, les dix-sept provinces, le gouverneur, tant de bons officiers et ses meilleures troupes.

Le prince d'Orange et les confédérés, non moins bien informés de tous ces désordres et de la mauvaise situation du gouvernement de Bruxelles, tâchèrent d'en profiter en poussant leurs conquêtes.

Ils ouvrirent la campagne en Gueldre. Louis comte de Nassau et Henri, son frère cadet, ramenèrent d'Allemagne, avec Christophe prince palatin, fils de l'électeur Frédéric III, une armée de onze à douze mille hommes : le prince d'Orange marchait de son côté pour les joindre; leur point de vue et de réunion était Nimègue, dont l'une ou l'autre armée devait s'emparer.

Requesens tâcha, tant qu'il put, de tenir ses troupes assemblées et en action, de peur qu'on ne les battît en détail, si on les voyait s'éparpiller et se débander : il profita d'un de ces bons intervalles où les Espagnols, par quelque argent et par des promesses, étaient apaisés et montraient de la bonne volonté. Sanche d'Avila les mena en Gueldre, où, côtoyant les insurgés qui étaient de l'autre côté de la Meuse et voulant empêcher la

jonction qu'il prévoyait, il passa brusquement la rivière et se rangea en bataille sur la bruyère de Moock (*Moockerheyde*), près de Nimègue. Il attaqua avec une telle impétuosité ses ennemis retranchés entre la Meuse et le Waal, qu'il les défit entièrement en deux heures de temps. Les Espagnols étaient au large dans cette plaine ou bruyère sans que le terrain gênât en rien leurs manœuvres. Ils se surpassèrent pour réparer leurs fautes; leur victoire fut complète : les trois chefs des insurgés restèrent sur le champ de bataille : leurs corps, probablement foulés par les chevaux, ne furent point retrouvés; toute l'artillerie, les bagages et plus de morts que de prisonniers, furent les trophées de cette journée.

Cette bataille, gagnée le 14 avril 1574, aurait dû naturellement avoir des suites importantes, mais il fut impossible d'en tirer parti : tout le fruit de cet avantage fut perdu par une nouvelle sédition des Espagnols.

Ils se révoltèrent ouvertement contre d'Avila, se débandèrent et vinrent par grosses troupes à Anvers, où ils furent reçus par la garnison de la citadelle, à laquelle ils se joignirent. Les mutins nommèrent un *eletto* ou chef, à qui ils prêtèrent serment, en proférant de terribles menaces contre tous ceux qu'ils croyaient tenus d'acquitter les arrérages de leur solde.

Par l'entremise des bourgeois d'Anvers et

moyennant quelque argent, on les apaisa de nouveau : l'accomodement se conclut, et le gouverneur envoya la plupart de ces séditieux au siége de Leyde, en Hollande.

Depuis assez long-temps cette ville était bloquée. On a vu que Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe, un an auparavant, avait pris Harlem, après un siége opiniâtre. Il désirait beaucoup d'entreprendre celui d'Alckmar, capitale de la Nord-Hollande : il se mit en devoir d'y marcher et de l'investir. Le duc avait souillé sa victoire à Harlem par des cruautés et des infractions au traité de capitulation. D'autre part, les cruautés commises à la prise de Naerden étaient encore présentes à la mémoire du peuple : les Espagnols reconnurent eux-mêmes que dorénavant ils ne pourraient emporter la moindre bicoque qu'à la pointe de l'épée. Leur mauvaise politique avait tout gâté ; ils n'avaient plus à espérer des conquêtes faciles.

Don Frédéric trouva donc Alckmar résolu à se bien défendre. Cette disposition, jointe à la circonstance que son armée était fort diminuée, et l'approche de l'hiver, l'obligèrent de lever ce siége : en se retirant, il fit occuper quelques postes qu'il fortifia : ils coupaient la communication des villes qui auraient pu l'incommoder et secourir Leyde. Ces précautions des Espagnols commandaient à cette grande ville de se pourvoir abondamment

de munitions de guerre et de bouche, de manière à pouvoir soutenir un long siége; mais c'est ce qu'on négligea dans le principe (*); et il n'était plus temps, quand à la campagne suivante, les Espagnols l'investirent de plus près.

Ils enfermèrent de tous les côtés cette ville par des forts et des fortins, pour la réduire par famine. C'est là que le commandeur Requesens envoya les mutins qui s'étaient révoltés en Brabant : ainsi il les tenait réunis et occupés.

Ce renfort permit aux assiégeans de pousser les travaux; les assiégés se défendirent en désespérés : mais finalement ils eurent à combattre la disette et la famine, qui les réduisirent à une misère déplorable; ces fléaux enlevèrent tant de monde, que, selon la tradition, la famine surpassa à Leyde celle qui régna dans les siéges de Jérusalem, de Samarie et de Sagonte.

(*) L'apathie des habitans était d'autant plus blâmable, qu'ils avaient été avertis du danger par le prince d'Orange, qui, avec sa sagacité ordinaire, avait pénétré le plan de Requesens : il les avait exhortés à se pourvoir de vivres et à faire sortir de leurs murs toutes les bouches inutiles. Cet avis fut négligé; et le prince, en même temps qu'il s'en plaignit aux habitans de Leyde, leur fit dire que plus de trois mois se passeraient avant que les états pussent rien entreprendre pour faire lever le siége dont ils étaient menacés.

Les habitans des villes voisines, informés du sort des assiégés, avaient fait plusieurs efforts inutiles pour les secourir par des envois de vivres. Dans cette extrémité, ils ne prirent conseil que du désespoir (*).

Le pays coupé par tant de canaux qui, aujourd'hui, sont artistement creusés, l'était alors rustiquement, mais toujours par les mêmes eaux des bras du Rhin, de l'Issel et de la Meuse; des levées et des digues garantissaient seules la contrée d'une inondation générale (**).

Ces digues furent percées en plusieurs en-

(*) L'auteur ajoute qu'ils se déterminèrent par la maxime : Vaut mieux pays gâté que pays perdu.

(**) M. de Gombreville a fait depuis une description de la Hollande, en vers libres, assez badins. La première strophe semble bien exprimer cette situation.

> Quand dans ce pays au niveau
> Où la terre en péril, est plus basse que l'eau,
> Je vis trente villes rustiques
> Former un seul état de tant de républiques,
> Où chacun est maître chez soi;
> Ce peuple me parut, dans ces lieux aquatiques,
> Un reste libertin des grenouilles antiques
> Qui ne voulurent pas de roi.

Cette note est de l'auteur. L'abréviation *aut.* indiquera par la suite celles de ce genre et les digressions de l'original qui coupent ou font languir la narration, et que l'éditeur a cru devoir reporter au bas des pages.

droits à-la-fois, et le pays fut submergé. Des centaines de petits bateaux plats, partis de toutes les villes voisines, chargés de provisions, abordèrent à Leyde, et ravitaillèrent d'abord cette ville affamée. A la plus haute marée, il survint un vent nord-ouest, qui fit entrer la mer sur les terres, et submergea le pays vingt lieues à la ronde. Ce fut un dégât horrible pour longues années; mais la violence des eaux emporta forts et redoutes, en noyant plus de mille hommes du camp des assiégeans. Le reste tâcha de se sauver en abandonnant canons et bagages; il fut chaudement poursuivi par les vaisseaux ennemis.

Depuis cette époque, cette défaite est célébrée à Leyde tous les ans, le 3 octobre, jour de sa délivrance : c'est à son occasion qu'on frappa plusieurs médailles, dont quelques-unes, à l'imitation de l'écriture-sainte, représentent les Espagnols défaits par l'ange exterminateur.

La levée du siége de Leyde décida du sort de la Hollande, comme la prise de Middelbourg avait décidé de celui de la Zélande. Dans la première de ces provinces, il ne resta bientôt à l'Espagne que Schoonhove et Amsterdam : cette capitale fut encore occupée pendant quelques années par les Espagnols. Le prince d'Orange ne s'en rendit maître, partie par force, partie par adresse, qu'en 1578.

On a pu observer que les soldats espagnols se

soulevaient à l'issue d'un bon comme d'un mauvais succès : ils s'étaient révoltés après la victoire de Moockerheyde. Lors de la déroute de Leyde, les débris de leur armée, la rage dans le cœur, se mutinèrent avec plus de fureur que jamais contre les officiers, sur-tout contre le général d'Avila, qu'ils faillirent de massacrer, et qu'ils traînèrent avec eux, lié et garroté : ils avaient encore choisi tumultueusement entre eux un *eletto*.

Ces séditieux prirent la route d'Utrecht, où, comme ils s'en vantaient, ils allaient se payer par leurs mains, se livrant par-tout au plus affreux brigandage, en véritables maraudeurs.

Ce fut aux environs de cette ville qu'on trouva le moyen de leur faire toucher de l'argent, et que dérechef on les ramena à l'obéissance. Ils parurent si bien apaisés, que l'année suivante ils se piquèrent de valeur, et, comme s'ils voulaient expier leurs désordres passés, ils firent plusieurs expéditions du côté de la Gueldre et de l'Over-Yssel, où ils prirent quelques villes, telles que Buren, Monfort, Asperen, Heukelom, Leerdam.

Requesens, qui avait toujours l'œil sur la Zélande, pour saisir l'occasion d'y rentrer, n'avait point de flotte en état de disputer la mer aux Zélandais. Il se servit d'un autre moyen pour y recommencer la guerre, et y faire quelque établissement. Ce qu'on nomme Zélande consiste en plusieurs îles, grandes et petites, contiguës les

unes aux autres. Il s'y trouve des bras de mer, guéables à basse marée. On tenta par ce moyen une entreprise sur les îles de Scauwen et de Duveland. L'île de Scauwen contient deux villes, Ziriczée et Brouwers-Haeven. Le prince d'Orange ayant pénétré le dessein des Espagnols, envoya promptement à Ziriczée un renfort de garnison, et dans les détroits quelques vaisseaux armés, qui, à haute marée, étaient à flot, et à basse marée étant à fond, empêchaient le passage.

Les Espagnols, parmi tant de dangers, entreprirent le passage avec une étonnante intrépidité : l'avant-garde passa en nageant et en combattant : une bonne partie du corps qui suivait, fut tuée ou noyée : la marée commençait à hausser; l'arrière-garde rebroussa chemin. Néanmoins l'avant-garde et la partie du corps d'armée, qui mirent pied à terre, s'emparèrent des deux îles, Scauwen et Duveland.

Requesens était sur les lieux, où il encourageait ses gens. Le pas étant franchi, ils reçurent des renforts pour s'y maintenir, et même pour former le siége de Ziriczée, capitale de ces îles. Le passage avait eu lieu la nuit du 28 au 29 septembre 1575, et son succès, à cause des nombreux dangers qu'il fallait surmonter, fut regardé comme un miracle.

Le père Strada emploie ici toute sa rhétorique pour en faire le sujet d'une narration pathétique

et touchante (*). Il l'entremêle de harangues, de comparaisons avec les passages dangereux de

(*) Notre auteur persiffle le pathos du jésuite Strada, qui eût mieux fait, en effet, de le réserver pour la St-Barthélemi et pour d'autres grands crimes commis, sous un voile religieux ou politique, par la fureur des passions : il n'est pas moins vrai que le passage au gué dont il s'agit est un des plus beaux faits d'armes dont l'histoire conserve le souvenir ; en voici quelques détails :

La langue de terre et de sable sur laquelle marchaient les soldats d'Ulloa était si étroite qu'elle ne pouvait en contenir que trois de front : souvent il arrivait que, la terre leur manquant tout-à-coup, ils devaient marcher dans l'eau ; et dans des endroits elle était si profonde, qu'ils en avaient jusqu'aux épaules. Alors il fallait, pour garantir leurs fusils et leurs armes, qu'ils les portassent sur leur tête. A peine eurent-ils avancé quelque-temps, qu'ils eurent à essuyer le feu de toute l'artillerie et de la mousqueterie des barques et vaisseaux hollandais et zélandais, qui s'étaient approchés autant qu'ils l'avaient pu : de ces mêmes vaisseaux sortit une grande quantité de matelots armés de crochets attachés à de longues perches, avec lesquels ils renversèrent plusieurs soldats espagnols, qui, déjà ébranlés par l'impulsion des eaux, ne pouvaient ni résister, ni se défendre. Les uns furent massacrés impitoyablement, ou, plongés dans les flots, furent étouffés dans la bourbe et dans la fange : les autres durent leur salut à l'obscurité, parce qu'elle empêcha les barques et les vaisseaux ennemis d'agir de concert. Dans cette cruelle position, les soldats d'Ulloa ne perdirent pas courage. Plus le danger qui les menaçait était grand, plus leur valeur s'enflammait : marchant tou-

fleuves tentés par les Romains en semblables occasions : viennent ensuite les augures et les signes célestes, à l'imitation de Plutarque et d'autres historiens.

Ziriczée était non-seulement la capitale, mais encore l'unique forteresse de ces îles. On prévoyait une opiniâtre défense et un long siége, qui serait traversé par tous les moyens défensifs que pourraient employer les Zélandais, fort supérieurs sur mer aux Espagnols.

Requesens commanda le siége, qui fut commencé l'hiver de cette année. Comme il n'en vit pas la fin, et que ce fut sa dernière expédition, je ferai mention d'un congrès qui s'ouvrit pour la paix sous son gouvernement, et dont j'ai omis de parler dans l'ordre des temps; il eut lieu en 1574 (*).

---

jours avec la même intrépidité, sans rompre leurs rangs, ils s'animaient, s'aidaient les uns les autres, en même temps qu'ils combattaient et se défendaient autant que le terrain pouvait le permettre. Mais plus ils approchaient de l'endroit où ils devaient aborder, plus le péril croissait : leurs forces s'affaiblissaient, l'eau devenait plus profonde, et les barques de l'ennemi pouvaient aussi s'approcher d'eux davantage. Sortis de l'eau, ils trouvèrent sur le rivage où ils abordèrent un corps de troupes considérable.

(*) Vandervynckt commet ici une légère erreur de date. L'empereur Maximilien avait obtenu, à la vérité,

L'empereur Maximilien II en avait ménagé l'ouverture par ses bons offices et ses instances. Ce congrès se tint à Breda. L'empereur y envoya, de sa part, les comtes Gunther de Swartzenburg et de Hohenloe, tous deux beaux-frères du prince d'Orange. Les envoyés d'Espagne furent le comte de la Roche, le seigneur de Rassengien, Arnoul Sasbout, chancelier de Gueldre; Corneille Suys, président titulaire de Hollande; le docteur Léoninus et le secrétaire de la Torre; les députés du prince d'Orange, ainsi que des états de Hollande et de Zélande, etc., furent les sieurs Van den Dorpe, Marnix de Sainte-Aldegonde, Van Zuylen, Van der Does, Junius, Van der Myle et Paul Buys, pensionnaire de Hollande.

Malgré cet appareil, comme on n'était convenu de rien, et qu'il n'y avait aucun préliminaire arrêté, on ne put s'accorder sur l'article de la religion. Le roi ne voulait permettre que le culte catholique; les Hollandais demandaient que la religion réformée fût tolérée. Ainsi, après trois mois de délibérations infructueuses, le congrès

---

en 1574, le consentement de Philippe à l'interposition de sa médiation, à l'effet de rétablir le calme dans les Pays-Bas; mais ce ne fut qu'au commencement de 1575 que les conférences furent ouvertes à Breda : avant qu'elles eurent lieu, le comte de Schwartzenburg avait eu une entrevue avec le prince d'Orange, à Dordrecht, où il lui remit une lettre particulière de l'empereur.

fut rompu, on n'en parla plus. Le commandeur Requesens, gouverneur-général, qui animait extrêmement les premières conquêtes des Espagnols et le siége de Ziriczée, avait passé l'hiver en Zélande. A la fin de février, il reçut avis que la cavalerie espagnole menaçait de se mutiner dans le Brabant. Il repassa la mer et se rendit à Bruxelles. La veille de son arrivée, il fut saisi d'une fièvre ardente, accompagnée de très-mauvais symptômes; il mourut le surlendemain, le 5 mars 1576. On s'aperçut d'un bubon à l'épaule, ce qui l'a fait soupçonner atteint de la contagion.

CHAPITRE II.

Le conseil d'état prend le gouvernement général des Pays-Bas. — Le roi confirme ce gouvernement par interim (1576).

Avant d'aborder le récit de cet événement intéressant, il me semble à propos de faire une remarque sur l'époque de cette année, qui importe beaucoup à l'histoire en général, et notamment à celle des provinces belgiques.

Le premier jour de janvier 1576 fut, pour la première fois aux Pays-Bas, le jour du nouvel an. Antérieurement l'usage ou le *style* de nombrer les siècles était tout autre. En me servant du mot *style*, je n'entends pas parler du vieux et du nouveau calendrier, sur quoi quelques nations sont encore partagées d'opinions, quoique la difficulté ait été levée par la réforme du calendrier, laquelle est appellée la correction grégorienne.

Je ne parle pas non plus des anciennes contestations de l'église pour fixer le jour de Pâques : Il suffit de dire que l'usage presqu'universel était de commencer l'année la veille de cette fête, après la bénédiction des fonds baptismaux. Or, la fête de Pâques était mobile et pouvait varier depuis le 22 mars jusqu'au 25 avril. On était

donc obligé, en citant la date intermédiaire entre ces deux époques, d'ajouter toujours, *avant Pâques* ou *après Pâques*, et *à Pâques* quand c'était le jour même.

Jacques de Meyer ou Meyerus, qui a écrit, avant qu'on ne changeât cet usage, un très-bon livre, intitulé : *Annales Flandriæ*, sentait cet inconvénient et voulut le prévenir. A chaque année qu'il traite, il a mis en tête, par exemple :

M. CCCC X. *Pascha* XXIII *martii*.

M. CCCC XI. *Pascha* XIII *aprilis*.

De telles précautions étaient indispensables, car en les omettant dans les actes publics ou privés et dans les papiers de famille, on s'exposait à de grands préjudices. Les écrits et les imprimés de ce temps contiennent souvent des contradictions répugnantes, qui ne peuvent se résoudre qu'en recourant aux Pâques de ces années.

Il est étonnant qu'on soit revenu si tard d'un tel abus. En France, le roi Charles IX le corrigea par un édit de l'an 1563, qui ordonne le nouvel an au 1er janvier.

Le roi Philippe II suivit cet exemple, et, par un édit donné à Madrid le 16 juin 1575, il prescrivit de commencer l'année suivante au mois de janvier. Le jour de l'an 1576 fut donc le 1er de ce mois, suivant l'usage observé depuis lors.

La mort du commandeur, à laquelle on ne s'attendait pas, causa de nouveaux embarras. Il

avait pensé de mettre provisionnellement à la tête du gouvernement le comte de Mansfelt, pour le ministère de la guerre, et le comte de Berlaimont, pour celui de l'intérieur. Il avait témoigné son intention à cet égard, mais la maladie l'accabla tellement, et sa mort fut inopinée au point que, s'il y eût un acte quelconque dressé dans ce dessein, le commandeur à l'agonie n'eut le temps ni de se le faire lire, ni de le signer; de manière que le gouvernement, absolument vacant, échut au conseil d'état. Peut-être que les comtes de Mansfelt et de Berlaimont, qui appréciaient l'état épineux des conjonctures, n'étaient pas trop empressés de se mettre au timon des affaires; du moins ne firent-ils aucune démarche pour se prévaloir des bonnes intentions qu'avait eues, à leur égard, le défunt gouverneur.

Le conseil d'état prit donc les rênes du gouvernement au nom du roi. Son premier soin fut d'en donner promptement avis à sa majesté, par des courriers qu'on dépêcha en Espagne.

Ce conseil était pour lors composé de huit à neuf personnes, dont on donnera un léger aperçu. Philippe de Croy, duc d'Arschot, était à la tête du conseil, mais souvent absent ou occupé ailleurs; le comte Pierre Ernest de Mansfelt le suivait en rang : ensuite venaient le comte de Berlaimont, ministre des finances, et Maximilien de Gand, baron de Rassengien, aussi chargé des fi-

nances; il fut fait dans la suite comte d'Isenghien. Les princes actuels de Masmines et d'Isenghien sont ses descendans.

Viglius ab Ayta, à force d'instances, avait été déchargé, depuis quelques années, de la chef-présidence du conseil privé, à condition toutefois qu'il continuerait de présider le conseil d'état, quoiqu'il ne le fréquentât pas, à cause de ses infirmités, et que l'on portât chez lui les papiers. Arnoul Sasbout, seigneur de Spaland, de famille hollandaise du Rhynland, ancien chancelier de Gueldre, était parvenu, en 1572, à la chef-présidence du conseil privé, par la mort de Charles de Tisnac, qui, revenu d'Espagne du conseil suprême, avait succédé à Viglius après sa démission.

Christophe d'Assonville, natif d'Arras, avait aussi fait partie du conseil privé dès l'an 1556. Les deux derniers membres du conseil d'état étaient Louis del Rio et Jérôme de Ruéda ou Roda. On les a vus tous deux figurer au conseil des troubles sous le duc d'Albe : à la suppression de ce tribunal odieux, ils avaient été placés au conseil d'état par le feu gouverneur Requesens; on a prétendu que del Rio était entré au conseil privé et non au conseil d'état, mais les lettres de Viglius semblent prouver le contraire : c'est lui qu'il nomme *Doctor Ludovicus, doctor Hispanus, Ryus et Ryortus*.

Pour Jérôme de Ruéda, il était avec les troupes à Anvers, où il s'intrigua dans les mutineries des Espagnols, tantôt pour les exciter et tantôt pour les apaiser. Enfin il joua un rôle comique: il prétendit que le conseil d'état était dans l'oppression, s'arrogea le titre de gouverneur-général par *interim*, fit faire des sceaux et lança, au nom du roi, des décrets de sa façon. Le conseil d'état cassa successivement tous ses actes aussitôt qu'ils parurent. Sa vanité le couvrit de ridicule, et les Espagnols mêmes le sifflèrent.

Pendant que le conseil prenait ses premiers arrangemens et s'occupait de sa nouvelle administration, on apprit en Espagne la mort du commandeur et les changemens qu'elle avait causés.

On y fut étourdi par cet événement imprévu. Le roi, irrésolu, consulta ses ministres, et jusqu'au nonce du pape, sur les mesures à prendre. Joachim Hopperus, dont on a déjà parlé, fut particulièrement consulté. Il était parvenu, par degrés, à présider et à tenir les sceaux au conseil suprême des Pays-Bas et de Bourgogne. Il avait su plaire et s'était acquis de la réputation et du crédit en Espagne; d'ailleurs, on était beaucoup revenu de l'inflexible préjugé de ne s'en rapporter en rien aux gens du pays. On ne s'étudiait qu'à trouver des voies d'accommodement et à pacifier les différends.

Hopperus crut avoir découvert ces moyens et

rendu un grand service à son maître et à sa patrie, en conseillant au roi de confirmer sans restriction le conseil d'état dans le gouvernement, qu'il avait pris par *interim*. Il lui dit que cette marque de confiance lui réconcilierait tous les habitans; que les membres qui composaient ce conseil étaient des premiers seigneurs du pays, tous gens absolument dévoués à son service, et qu'il avait promus de charge en charge; que dans tous les cas on ferait cesser cette espèce de gouvernement quand on le voudrait, en y envoyant un gouverneur; que ces administrateurs, nés en Belgique et connaissant à fond le pays, avaient mille facilités de se tirer des embarras dangereux où l'état était engagé, et d'aplanir les obstacles qui s'opposaient à la paix et à l'union.

Le roi goûta ces raisons et voulut bien s'y conformer. Malgré son principe et son habitude de ne rien décider qu'avec lenteur, dès le 24 mars il prit la résolution de laisser au conseil d'état le gouvernement des Pays-Bas. Par lettres du même jour, il lui notifia cette confirmation, ainsi qu'aux prélats, nobles et villes des provinces respectives, et ce par provision, jusqu'à l'arrivée de don Juan d'Autriche, qu'il avait nommé gouverneur des Pays-Bas.

Le raisonnement d'Hopperus et des personnes qui pensaient comme lui, était en effet très-plausible et très-judicieux. L'adhésion du roi flatta

beaucoup de monde. Mais dans la suite cette disposition, par un enchaînement fatal, nuisit encore au bonheur et à la tranquillité de ces provinces.

Le conseil d'état, à peine confirmé dans ses fonctions, s'appliqua à trouver des fonds pour le paiement des troupes; car les Espagnols, plus insolens depuis la mort du gouverneur, menaçaient d'envahir le plat pays et les villes; il fallait encore fournir au siége de Ziriczée, qui continuait, ainsi que l'opiniâtre défense des assiégés. Pour subvenir aux besoins, on imagina quelques nouvelles impositions, qui firent murmurer les peuples. Le résultat des résolutions prises avait éprouvé trop de contestations (*). La différence

---

(*) Aujourd'hui même les meilleurs esprits ne sont pas encore d'accord sur le meilleur mode de contributions, ni sur la législation des grains. L'économie publique sort de l'enfance : les nations éclairées ont bien saisi quelques branches de cette science, mais elles n'ont pu embrasser l'arbre entier.

Au moment où nous rédigeons cette note, une très-grande partie des députés des provinces méridionales aux états-généraux réprouvent quelques-uns des impôts nouveaux : il y a dissentiment d'opinions; mais il n'y aura pas pour cela division intérieure : peut-être existe-t-il même différence de sentimens dans la commission d'agriculture, pour décider la question si l'on établira un *maximum* et un *minimum* à l'exportation et à l'impor-

des sentimens causa des divisions intestines, et l'exécution des ordres n'eut point la vigueur né-

---

tation de nos céréales : quelle que soit l'opinion de la majorité, il ne s'ensuivra aucun résultat fâcheux : elle sera soumise à l'examen de l'administration générale. Le gouvernement représentatif, par la publicité, prévient les mauvais effets que produisit au 16e siècle la division entre les membres du conseil d'état.

Lorsqu'on discute les intérêts économiques au milieu de la nation, on est entraîné, comme de force, dans la bonne route; et si l'on fait des fautes, on est promptement appelé par l'expérience à les réparer. C'est dans un tel gouvernement que ces paroles remarquables de Bossuet trouvent une fréquente application : « Le bon sens est le « maître de la vie humaine. »

Depuis la publication du premier volume de Vandervynckt, M. le comte de Hogendorp a fait paraître un écrit, distribué à ses collègues des états-généraux, dans lequel, malgré la surabondance de grains dont nos cultivateurs sont accablés, il persévère dans sa doctrine de liberté illimitée, et il regarde comme inutile la défense d'importation des blés étrangers; cet écrit est semé de traits brillans : ses argumens sont spécieux : nous pensons que l'expérience, qui domine la loi elle-même, doit avant tout être écoutée : les députés méridionaux du royaume en réclament tous l'empire en cette circonstance : néanmoins la production de M. de Hogendorp aura été lue avec fruit, l'auteur eût-il tort dans la question principale : il répand beaucoup de lumières; et la nécessité de réduire la contribution foncière se placera au nombre des vérités d'un intérêt majeur pour le royaume des Pays-

cessaire dans une crise aussi pressante. Bientôt le public fut informé des dissentions qui régnaient

---

Bas : le gouvernement a commencé cette réduction dans les lois nouvelles.

Cet opuscule rappelle les réflexions de M. Necker, à l'occasion d'Adam Smith.

« Les Anglais ont eu, parmi leurs compatriotes, un des plus illustres écrivains en économie politique, et cependant le législateur n'a pas obéi à sa doctrine sur les impôts, les grains, la balance du commerce, etc. : je crois qu'il a eu raison. Il est bon d'avoir dans un pays des hommes qui battent le champ de la théorie pour en faire sortir des idées nouvelles et souvent des vérités utiles : mais il importe aussi que leurs opinions comparaissent devant le tribunal des philosophes pratiques qui voient les questions dans leur ensemble ; et ce tribunal ne peut être mieux composé que des personnes appelées par leur devoir et par leurs fonctions à s'occuper des affaires de l'état ; ils se prennent, chaque jour, aux difficultés des choses, et quelques principes ne leur suffisent pas : ils ont besoin d'un double guide, des lumières répandues dans les livres et des faits inscrits dans les annales de l'expérience. »

Craint-on une trop grande cherté qui, pour la classe la plus nombreuse de la société, a le caractère de la disette? Indépendamment de la défense d'exportation que le gouvernement peut ordonner lorsque les prix, pendant un délai déterminé, sont élevés au *maximum*, il prévoira ce que les négocians ignorent, à l'aide des connaissances générales, et positives sur les récoltes, que lui seul a les moyens de rassembler. Il ne regrettera pas les

entre les membres; on prit parti en les désignant par les épithètes *d'Espagnols* et de *patriotes;*

---

primes qui auront permis de faire un approvisionnement dans l'étranger avant que les prix aient augmenté.

Cette hypothèse, du reste, deviendra fort rare dans les Pays-Bas. A nos ressources actuelles, bientôt seront ajoutées les productions de deux nouvelles provinces agricoles que créera le canal de Maestricht à Bois-le-Duc, dont le creusement est commencé, et les défrichemens des deux champs Frédéric : en portant aussi en ligne de compte les améliorations immenses de l'agriculture des provinces wallonnes, qui seront le résultat nécessaire des autres canaux projetés, certes il n'est pas difficile de pressentir que, quel que soit l'accroissement probable de notre population, la pléthore sera le cas le plus commun, et que la prohibition de sortie ne recevra peut-être jamais d'application.

Le gouvernement est invité, par son intérêt personnel, à être aussi impartial que la loi : songe-t-il aux revenus dont il est l'administrateur, il doit désirer que toutes les valeurs augmentent, afin de lever les impôts avec plus de facilité? pense-t-il à la police, à la tranquillité publique, dont il est le conservateur, il doit craindre qu'une baisse exagérée des subsistances n'excite le découragement des habitans des campagnes.

Par les mêmes motifs, la dissidence en matière d'impôts, soit sous le rapport de leur choix et de leur assiette, soit sous celui du mode de perception, donnera matière à une discussion lumineuse sur l'ensemble, dont les suites indéclinables ne peuvent être qu'un plan de finances sagement ordonné, que la nation pourra présenter à ses amis comme à ses ennemis.

le respect qu'on leur portait diminua visiblement. Leurs actions furent censurées; le mépris

---

Nous ne répéterons pas les faits et les observations que nous avons rapportés dans notre discours préliminaire; il convient seulement de rappeler que le gouvernement propose un fonds extraordinaire de plus de vingt-sept millions de francs, assigné sur la vente des forêts, pour l'achèvement de ces grandes communications du royaume, dont nous avons dit un mot relativement à la question du commerce des grains, envisagés comme marchandise. Ces fonds sont indépendans de ceux destinés au canal de Bois-le-duc, puisqu'il y est pourvu, du moins en très-grande partie, par les états provinciaux.

La matière imposable sera considérablement élargie: rien n'enrichit un pays, tout à la fois agricole et manufacturier, comme les canaux; ainsi le montant de l'impôt restant le même, ou venant même à diminuer par l'amortissement successif de la dette publique, les contribuables seront soulagés de deux chefs. Déjà le ministre des finances annonce que la contribution foncière n'excédera pas le huitième du produit net : peut-être les mesures prises pour l'égalité de la répartition la porteront à un dixième seulement. Sous le gouvernement français, elle était calculée au cinquième.

Enrichir le contribuable est sans contredit le meilleur moyen de faire supporter sans murmure les contributions et d'éviter que le peuple ne soit surtaxé.

Peut-être des esprits moroses opposeront-ils que ces forêts nationales que nos aïeux nous ont transmises, nous devons les transmettre à nos descendans.

Mais qui ne sait que cette propriété est mieux amé-

succéda bientôt à la censure. Un avilissement d'autorité mal soutenue donna matière à d'au-

---

nagée par les particuliers que par l'administration? L'abbé de Montesquiou, en France, s'est donné la peine de le prouver, et une masse de forêts viennent d'être aliénées par le gouvernement de Louis XVIII. Puisqu'on ne peut enlever le sol, il suffit que les conditions des ventes prescrivent des règles aux acquéreurs.

Dans la loi de principe du 12 juillet 1821, qui pénètre tout le système, la maxime fondamentale a été d'atteindre tous les revenus, pour n'en surcharger aucun.

Un exemple montrera combien il était nécessaire d'abandonner l'ancien plan que nous voyons, pour leur malheur, servir de règle à d'autres états de l'Europe.

M. Goekinga, député frison, qui jouit à juste titre de la considération universelle, a constaté, par des calculs très-précis (*), que le père de famille, à seize sous par jour, payait à l'état, dans les impôts sur les comestibles et boissons, trente jours de son revenu, tandis que celui qui possède un revenu de cinquante florins par jour n'en paie que cinq, c'est-à-dire, que le pauvre contribue, à raison de ses facultés, dans les charges de l'état, six fois plus que le riche, ce qui est un bouleversement dans les lois de l'ordre social et de la justice la plus indispensable.

Il est vrai que le riche acquitte encore sa dette dans les contributions directes et dans celle de l'enregistrement : néanmoins, son contingent demeurait beaucoup en-dessous des tributs que commande l'égalité proportionnelle. Un code financier aussi abusif devait être amélioré.

(*) Dans une opinion imprimée sur la loi financière de 1819.

tres troubles. Les états des provinces, à dessein de s'ingérer dans le gouvernement, demandèrent

---

On eût sapé le mal dans sa racine, si l'on avait pris le parti vigoureux d'établir un impôt sur les revenus : les habitans septentrionaux, très-riches en capitaux, et qui ont placé d'immenses sommes à l'étranger, eussent été atteints ; on pouvait alors réduire à une très-petite échelle la taxe-patente qui pèse sur le commerce.

Mais le ministre des finances avait la certitude d'échouer : l'esprit public n'est point assez formé ; le ministère anglais a vu, il y a six ans, la majorité de la chambre des communes lui échapper par la proposition de cet impôt ; et cependant, quelle différence entre deux nations dont l'une est constituée depuis des siècles, avec l'avantage d'être la terre classique de la liberté, tandis que l'autre se compose de deux élémens divisés durant un espace immense, et dont les destinées viennent seulement d'être rendues communes?

Il paraît que les états de Bavière s'occupent en ce moment de l'impôt sur les revenus : nous verrons le sort que l'égoïsme lui prépare.

Pour y suppléer, le comte de Hogendorp avait mis en avant, dans l'année 1819, un impôt mobilier qui en approchait ; il établissait la classification, et voici comme il raisonnait : « D'abord vous éliminez facilement toutes les familles qui sont exemptées ; elles n'ont ni revenus d'emplois, ni domestiques, ni chevaux de luxe : la valeur locative seule est prise en considération : les rôles de la contribution foncière et des portes et fenêtres l'indiquent. Restent des contribuables qui ont de quoi payer. Vous les divisez en dix classes, dont la première contribue au taux

une assemblée générale, sous le prétexte du bien public. Des particuliers nourrissaient des projets

---

de dix fois le terme moyen pris pour base de l'impôt : la seconde huit fois, et ainsi en descendant jusqu'au terme moyen qui est pour la sixième classe. La septième contribue au taux de quatre cinquièmes du terme moyen, et la dixième au taux d'un cinquième. Chaque famille contribuable est rangée dans une classe, suivant la base certaine et bien connue énoncée plus haut. Il en résulte la plus juste proportion; car, dans les provinces les plus riches, il y a le plus de domestiques et de chevaux de luxe; les loyers sont les plus élevés, et les revenus mêmes des emplois, particulièrement des emplois provinciaux, communaux, y sont plus forts : vous ne réglez pas d'avance, il est vrai, le produit total que vous demandez à l'impôt, idée fiscale qui vous entraîne dans toute sorte d'embarras, mais vous apprenez le produit par la recette, et vous élevez ou abaissez le terme moyen à mesure que le produit est plus ou moins en raison de vos besoins ».

Nous ne connaissons aucun système de contribution mobilière plus ingénieux et qui aille mieux au but que celui-ci; mais pour digérer des alimens solides, il faut des estomacs robustes : il est vraisemblable que la majeure partie des deux chambres eût crié à l'arbitraire, et que la classification de M. de Hogendorp eût été rejetée, comme l'impôt direct sur les revenus.

Dans un tel état de choses, la position la plus fâcheuse est celle d'un ministre des finances : les hommes et les choses, tout devient obstacle; il se trouve forcé de louvoyer : c'est ce qu'a fait le ministre du royaume des Pays-Bas.

ambitieux; ils en tentèrent l'exécution, et ils la crurent possible, parce qu'ils pêchaient en eau trouble.

En donnant six bases à l'impôt personnel, il atteint le riche dans ses jouissances, et il approche par voie oblique d'un but dont la faiblesse de l'esprit public lui défendait l'abord direct.

Cependant toutes ses bases ne sont pas également heureuses : deux ont été justement critiquées dans les détails; celles des loyers d'habitation et du mobilier. Le temps et l'expérience les perfectionneront.

La mouture et l'abatage à la campagne et dans les villes non closes susciteraient des vexations de la part des employés du fisc, et occasionneraient une perte de temps fort désagréable : aussi le rachat de ces droits par l'abonnement a été permis; mais ce n'est pas assez : il faut les remplacer; d'autre part le droit de patente devrait être diminué, ainsi que quelques impôts sur les consommations : l'état s'en indemniserait par le rétablissement de celui dont le café était frappé, et dont, par des motifs peu concluans, la suppression est proposée.

On a fait aux Pays-Bas un grand pas vers le bien, en ce que la combinaison des différentes parties du système forme un ensemble : les impôts se lient entr'eux : jusqu'ici l'ordre dans les finances avait été limité au matériel des recettes et des dépenses : des chiffres étaient alignés : un classement purement méthodique des contributions diverses avait été rédigé, et on leur donnait l'extension nécessaire pour arriver à la somme présumée des besoins; dans le plan actuel, le législateur a eu en vue la reproduction et la rapidité de la circulation : à cet effet

Le grand ressort qui faisait mouvoir toute la machine, n'était plus si caché. Le prince d'O-

---

il diversifie la matière imposable; il cherche à ne surcharger aucun revenu et à les atteindre tous.

Convenons que dans le mode de perception il n'a pas été aussi heureux.

Jusqu'à présent l'impôt indirect, depuis l'abolition des exécrables droits réunis, dont on doit l'existence à Napoléon, avait été perçu à la source, c'est-à-dire, à l'entrée et à la fabrication : on veut maintenant le percevoir à la consommation.

Les avantages de la première méthode ne sont pas équivoques : elle seule convient à un peuple libre. Qu'il nous soit permis d'emprunter l'énumération que fit de ces avantages M. Dotrenge à l'assemblée des états-généraux; les voici :

La surveillance est beaucoup plus simplifiée quand l'impôt est pris à sa source; il faut beaucoup moins d'employés pour percevoir l'impôt à l'entrée des matières premières nécessaires aux fabrications, que pour imposer le détail de toutes les manipulations qu'on leur fait subir dans les fabriques mêmes. Si l'impôt à l'entrée ne peut atteindre les matières fabriquées ou extraites, destinées à la consommation interne, il faut incomparablement moins d'employés encore pour surveiller un petit nombre de fabricans ou d'extracteurs, qu'un nombre de consommateurs égal à toute la population d'un pays. L'impôt, pour rapporter autant au fisc, peut être diminué, dans ce système, de tout ce que sa perception coûterait de plus dans le système opposé. On enlève moins de bras aux travaux réellement productifs, car le fisc n'a pas besoin de pren-

range était au voisinage, trop instruit et trop habile homme pour ne point profiter d'une telle conjoncture, dont il avait lui-même tracé le plan et dirigé l'événement.

Depuis dix ans qu'il avait pris ses mesures, il les voyait prendre pied peu à peu, malgré beaucoup de revers qui auraient déconcerté tout autre. Il ne se départit jamais de son dessein qui, insensiblement, et avec le temps, parvint à son point de maturité. En effet, au commencement de la guerre, il avait fait contre le duc d'Albe une campagne frayeuse, qui n'avait point réussi; mais il avait fait voir aux peuples qu'il leur tendait les bras, pendant que son ennemi les désolait par ses persécutions et ses cruautés.

---

dre un aussi grand nombre d'auxiliaires dans cette classe nécessairement improductive, dont toute l'industrie consiste à entraver celle des autres. Les gênes inséparables des impôts indirects deviennent insensibles. Au lieu de peser à chaque instant du jour sur chaque habitant, dont elles font un ennemi de l'administration, elles n'affectent qu'un petit nombre d'individus, qui seraient libres d'embrasser une autre profession, si, malgré ses désagrémens, ils ne préféraient de continuer celle qu'ils exercent.

La transaction entre les divers systèmes se fera d'elle-même. Adopter le plan du ministre pour l'assiette; celui du directeur-général pour la manière de percevoir, ce sera doter les Pays-Bas du système de finances le moins imparfait de tous ceux qui existent en Europe.

Ses premiers efforts ne tendirent qu'à s'assurer d'une possession ou d'une place de guerre. Quelque temps après il eut plusieurs forteresses, puis deux ou trois provinces à sa disposition, et une supériorité reconnue de forces sur mer.

La puissance et les richesses de l'Espagne, qui auraient dû l'effrayer dans son entreprise, avaient disparu en peu d'années. Ces vieilles troupes espagnoles, si vantées, si formidables, étaient fondues et excessivement diminuées. Il les voyait se déchirer leurs propres entrailles, par leurs fréquentes mutineries et leurs soulèvemens, et pendant qu'elles ravageaient le pays en corps, les habitans les assommaient en détail!

Enfin, après la mort du commandeur, il voyait un gouvernement faible et timide, qui, loin d'agir offensivement, ne pouvait suffire à ses propres besoins, un gouvernement mal servi de ceux qui auraient dû, par suite de leur devoir et de leur serment, le faire respecter et craindre; un gouvernement, enfin, tombé dans le mépris par la désunion de ceux qui le composaient.

Voilà comment l'entreprise du prince d'Orange, aidée du temps et de quelques hasards, obtint graduellement une réussite complète. Il semblait que pour arracher les dix-sept provinces à la monarchie espagnole, il n'y avait plus qu'un pas à faire. Ces provinces étaient pleines d'amis, d'admirateurs et d'émissaires

du prince. Ils suivaient ses avis et ses ordres; tous s'employèrent à le servir.

La brutale insolence des Espagnols mutinés concourait à les faire périr, ou au moins chasser du pays; le conseil d'état ne pouvant les payer, ne pouvait aussi réprimer leurs excès. Cette faiblesse excita la clameur publique, comme si quelques-uns des membres s'entendaient avec les séditieux pour leur permettre le pillage avec impunité. A la vérité, les brigandages des troupes espagnoles devinrent atroces et barbares; elles avaient courageusement soutenu le siége de Ziriczée, où elles avaient perdu considérablement de monde. La ville, après un siége de neuf mois, et après avoir souffert les extrémités de la famine et des misères qui en sont inséparables, s'était rendue le 1er juillet. A peine les Espagnols en furent-ils les maîtres, qu'ils se soulevèrent et l'abandonnèrent. Montdragon, qui avait été nommé gouverneur de cette place, ne put les contenir; on leur destinait les cent mille francs que cette malheureuse ville devait fournir, mais ils ne voulurent pas attendre, et les Wallons qui étaient restés en garnison reçurent la somme. Les Espagnols l'ayant su, devinrent furieux, ils maltraitèrent leurs officiers et se jetèrent sur le Brabant comme des loups affamés, menaçant Bruxelles, Anvers, et pillant bourgs et villages; tout ce qui s'écartait de leurs grosses troupes

était massacré par les paysans. Après un grand détour, ils joignirent les autres Espagnols mécontens qui étaient à Assche, entre Bruxelles et Alost. Leur conduite insensée fit perdre Ziriczée trois mois après sa reddition. Montdragon l'abandonna, ne pouvant plus s'y maintenir. Il revint avec sa garnison wallonne, évacua toute l'île, et y laissa même son artillerie. Dès la fin de juillet et avant que le désordre fût porté à un tel excès, le conseil d'état ne put tenir contre les plaintes et les menaces qu'on lui adressait tous les jours à ce sujet. Toutes les villes armaient leurs bourgeois et demandaient à lever du monde. A Bruxelles, les états de Brabant et la plupart des villes soutenues de la multitude et des femmes mêmes, firent entendre des clameurs si tumultueuses, qu'ils obligèrent le conseil d'état à déclarer les Espagnols rebelles, ennemis du roi et traîtres à la patrie. Ce placard fut envoyé dans les provinces; en Flandre, on l'attendait avec tant d'impatience, qu'à Gand la publication s'en fit à l'instant de la réception, le 29 juillet au matin, quoique ce jour fût un dimanche.

Cette proclamation était au nom du roi, comme tous les actes du temps. Rien de plus singulier que de voir le roi d'Espagne déclarer ses Espagnols mutins, traîtres, perfides et rebelles, ordonnant à tous ses sujets des Pays-Bas de courir sus, de les exterminer par-tout où ils les trouve-

raient armés, avec défense de leur fournir secours ou vivres, autorisant les communautés et tous autres à s'associer à cet effet et à se rassembler au son du toscin et de la caisse.

Cette proscription fut émanée un jour ou deux après la surprise d'Alost. Les mutins, jusque-là, s'étaient cantonnés à Assche, d'où ils avaient ravagé le pays d'alentour. Le comte de Mansfelt, Julien Romero et tous les généraux leur faisaient des propositions. Jérôme de Roda y alla lui-même avec plusieurs autres, mais ils rejetèrent tout accommodement.

Le 25 juillet 1576, ils marchèrent de grand matin sur Alost, attaquèrent cette ville, en ce temps-là assez bien fortifiée. Les habitans se défendirent à l'aide des paysans des environs, qui, malgré plusieurs assauts, gardaient le pont sur la Dendre. Au premier bruit de leur expédition, on envoya à Alost du secours de Bruxelles et de Gand; il arriva trop tard. Les Espagnols, après un combat qui dura la plus grande partie de la journée, étaient entrés dans la place par la trahison d'un paysan, qui leur avait enseigné une maison de la ville communiquant avec les prairies.

Les mutins mirent d'abord les magistrats et les principaux bourgeois aux arrêts, pendirent un officier du roi et occupèrent toutes les maisons, se réservant le pillage pour le départ. Ils exigèrent des contributions de tout le pays d'Alost, et firent

des excursions jusques sous les murs de Bruxelles et de Gand.

Cette conduite décida la publication de la proscription, qui fut promulguée de l'aveu de Roda même et des autres officiers-généraux. Le conseil d'état avait été obligé en même temps de convoquer les états-généraux des provinces, qui, sans cette mesure, se seraient assemblés de leur propre mouvement, comme on en eut bientôt la preuve.

Tandis que ces épouvantables désordres régnaient dans le pays, que les villes faisaient travailler à leurs fortifications et qu'elles levaient des troupes, il se passa à Bruxelles une dernière scène des plus hardies, et qui paraissait concertée depuis long-temps.

Comme on soupçonnait toujours plusieurs membres du conseil d'état d'avoir des intelligences avec les Espagnols, on entreprit contre ce corps un acte de violence ou plutôt un coup d'état pour l'avilir et renverser ainsi son autorité.

Le 4 septembre, les conseils d'état et privé étant assemblés, le sieur de Glimes, grand-bailli du Brabant wallon, comme lieutenant du baron de Hese, gouverneur de Bruxelles, se présenta au conseil d'état à la tête de quatre cents soldats, en arrêta tous les membres présens dans le lieu inviolable de leurs délibérations, et les emmena prisonniers. On a prétendu que les états de la province avaient avoué cette mesure extraordinaire.

Le conseil privé subit le même sort, mais avec une distinction marquée entre ses membres. Le duc d'Arschot ne se trouvait pas au conseil ce jour-là; il était alité pour cause d'indisposition. Le bruit courut qu'il avait reçu avis de ne point s'y rendre. Viglius gardait la maison depuis long-temps pour ses infirmités; il ne fut point insulté, comme plusieurs personnes le prétendirent; mais il ne survécut guère à ces derniers troubles, et décéda à Bruxelles le 8 mai 1577.

On voit dans les mémoires de Jean-Baptiste de Tassis, intitulés, *Commentaria de tumultibus Belgicis sui temporis*, donnés au public par M. Hoynck de Papendrecht, dans ses *Analecta Belgica, lib. III*, que le seigneur de Glimes, jeune homme et ennemi juré des Espagnols, lorsqu'à la tête de gens armés, il exerça cette violence, trouva fermée la chambre où le conseil d'état était assemblé, qu'il fit enfoncer la porte avec des barreaux de fer apportés à ce dessein. D'autres auteurs contemporains ne rapportent pas cette circonstance. Charles de Croy, nouvellement arrivé d'Espagne, marquis de Havré, oncle du duc d'Arschot, assistait à l'assemblée; car les membres du conseil donnaient de temps en temps avis à la cour de la situation critique où ils se trouvaient. Le marquis de Havré avait été chargé d'une semblable mission, conjointement avec un des conseillers d'état. Le

baron de Rassinghien et le sieur Le Vasseur, de Moriensart, étaient partis pour l'Espagne, avec une pareille commission, l'avant-veille de l'incartade du sieur de Glimes.

Il semble que la cour d'Espagne était retombée dans sa première léthargie. Elle ne répondit à tous ces pressans messages qu'en promettant la prompte arrivée de don Juan, qui remettrait les affaires en ordre.

La distinction qu'on remarqua dans l'entreprise tumultueuse du 4 septembre, fut qu'on ne fit point attention au marquis de Havré, au chef-président Sasbout et à plusieurs autres, tandis que les comtes de Mansfelt et de Berlaimont, entourés de hallebardiers, furent conduits à pied à la Maison des Boulangers *(het Broot-Huis)*, située sur la Grand'Place. Les conseillers d'Assonville et del Rio furent aussi arrêtés; ils furent menés au travers du peuple et logés dans un cabaret. Deux ou trois membres du conseil privé, les secrétaires de Berti et Scarenbergh, éprouvèrent le même traitement. Les autres membres du conseil privé retournèrent librement chez eux; cependant, quelques jours après, les uns plus tôt, les autres plus tard, presque tous les prisonniers furent relâchés, avec ordre de garder les arrêts chez eux, à l'exception du docteur del Rio, qui fut tiré du cabaret où il était détenu pour être transféré au Treurenbergh. . . . .

Cet outrage sanglant, fait à des conseillers les plus respectables, eut lieu à la vue du peuple, qui y applaudit sans autre tumulte, et l'action, toute coupable qu'elle était, ne fut blâmée de personne.

Elle servit de signal à d'autres scènes, qui parurent préparées d'avance et dont le grand but était de changer la forme du gouvernement.

Les états de Brabant avaient envoyé à Gand deux députés. Un gentilhomme nommé Mesnage, député des états de Hainaut, s'y trouva en même temps. On pria ceux de Flandre qui dirigeaient l'entreprise, d'assembler incessamment les états-généraux de leur province. Ils y consentirent sans difficulté. Je laisse à juger si tout était concerté, puisque la convocation se fit le 9 septembre 1576, et que déjà le 14 du même mois l'assemblée se tint à Gand.

L'ouverture s'en fit par une déclaration véhémente contre les Espagnols, leurs cruautés, leurs déprédations; on y disait que cette nation, de tout temps ennemie des Flamands, ne pouvait plus dissimuler le dessein qu'elle avait conçu d'envahir les Pays-Bas et de les traiter en pays conquis. On proposa s'il ne conviendrait pas de les attaquer par-tout, de les chasser hors du cercle des provinces, comme perturbateurs du repos public, et de s'unir étroitement avec le Brabant, le Hainaut et les autres états et provinces qui voudraient concourir à un dessein si salutaire, et

d'envoyer promptement des députés à Bruxelles.

L'assemblée était nombreuse et complète. Les évêques, les prélats firent grande difficulté sur la proscription d'une nation entière, et proposèrent de n'en frapper que les Espagnols qui se trouvaient à Alost : mais on leur représenta l'impiété et le sacrilége qu'ils venaient de commettre à l'abbaye d'Afflighem; les meurtres et les incendies dont d'autres Espagnols se rendaient coupables du côté d'Anvers, au pays de Waes, et jusqu'aux portes de Gand : enfin les nobles et les députés des villes opinèrent d'une manière si affirmative pour une proscription générale, que la résolution fut adoptée sans autre contradiction. On avait eu soin, pendant la séance, d'intimider les députés par de fausses alarmes. La ville était en rumeur; le toscin et les tambours se firent entendre, les bourgeois prirent les armes : on disait que les Espagnols venaient d'Alost sur Gand, et qu'on les voyait déjà aux faubourgs; ce bruit se renouvela le lendemain.

Le château de Gand était un grand sujet d'inquiétude pour les Flamands. On avait presque toujours à craindre que les Espagnols qui l'occupaient encore, ne s'avisassent d'y admettre ceux d'Alost, pour venir fondre tous ensemble sur la ville. Aussi, dès les premiers mouvemens qu'ils firent vers Alost, le comte de Rœux, qui avait jeté quelques troupes nationales dans Gand et

dans Bruxelles, renforça ensuite celles de Gand, et les mit en état de camper et d'investir le château du côté de la campagne, pendant que les bourgeois élevaient des barricades et faisaient le siége du côté de la ville.

Le siége fut long; on manquait d'artillerie et des autres munitions nécessaires pour une semblable attaque. Les régimens de Rœux et de Noyelles, qui gardaient les approches au dehors, envoyaient souvent des détachemens pour d'autres expéditions. De plus, les circonstances pénibles où l'on se trouvait firent naître des soupçons et des méfiances; on voulait voir du mystère dans les démarches les plus simples. Ce mal, dans l'espèce d'anarchie qui suivit, augmenta de plus en plus.

Comme il importait beaucoup à la sûreté de la Flandre que le château de Gand fût pris, et qu'on n'était pas sans soupçon à l'égard du comte de Rœux et de plusieurs généraux, il se trama sourdement, pour se procurer d'autres renforts, une négociation qui devint bientôt publique. Si l'on considère les affaires du temps, on voit que non-seulement l'Espagne perdait aux Pays-Bas l'affection dont elle avait joui sous les règnes précédens, mais qu'elle n'inspirait plus la crainte, l'obéissance et le respect dont elle avait été si jalouse.

Aux extravagances mal-entendues du duc d'Albe succédèrent, de la part du commandeur de Requesens, une négligence et un abandonnement qui perdirent l'Espagne de réputation. Il semblait qu'elle autorisait les scandaleuses et continuelles mutineries des troupes espagnoles, autrefois si vantées pour leur fidélité et leur discipline.

On en inférait, ou une impuissance de la part de cette couronne, ou un dessein prémédité de vouloir ensevelir le Pays-Bas sous ses ruines.

A ces propos se réveillèrent tous les pronostics désastreux qu'on avait faits dans les années des troubles, et que, depuis dix ans, on s'attendait à voir se réaliser à chaque événement. Le prince d'Orange parut le prophète du jour.

Les premiers seigneurs, quoique jaloux de ce prince, étaient néanmoins fort dégoûtés de l'Espagne et de tous les ordres de l'état : depuis le grand jusqu'au petit, chacun aspirait à la liberté ou à un changement de domination. Ces pensées, qu'on ne se communiquait pas, agissaient sur la masse d'une manière occulte et concouraient à produire en général les démarches journalières qui en résultèrent, et qui tendaient au but commun, toujours voilées par la politique, l'hypocrisie et l'astuce.

On vient de voir comment et par quel moyen on procéda au changement du gouvernement

et à la suppression de la partie du conseil d'état dévouée à l'Espagne. Nous allons parler d'autres faits analogues.

La Flandre, qui n'avait suivi le torrent qui portait toutes les provinces à convoquer leurs états, et à y prendre ces fortes résolutions que d'après l'invitation de ces mêmes provinces, poussait cependant une autre négociation plus importante qu'un coup de main, qui aurait pu manquer.

Le baron d'Auxi passa par Gand, allant en Zélande pour y traiter de la rançon ou de l'élargissement de son frère, le comte de Bossu, amiral, qui était toujours prisonnier depuis qu'il avait été pris en marchant, sous les ordres du duc d'Albe, au secours de Middelbourg.

D'Auxi se chargea volontiers d'une commission qu'il avait sans doute prévue. Elle était accompagnée d'une lettre de quelques principaux membres des états, adressée au prince d'Orange, qui était en Zélande. On y proposait un traité, et l'on demandait du renfort pour forcer le château de Gand.

La commission du baron d'Auxi était du 21 septembre; il partit ce jour-là ou le lendemain pour la Zélande, avec un avocat, nommé Michel de Backer : la lettre dont ils étaient porteurs était signée du comte de Roeux, des seigneurs d'Ognies, de Moucron, d'Herpe et d'Eecke, à

l'instance de quatre membres qui offraient de signer aussi. Leurs signatures ne furent pas nécessaires, car le prince répondit sur-le-champ, promit de faire partir pour le lendemain, pour les secourir, huit drapeaux d'infanterie et quelques pièces d'artillerie, et dès le 23, un traité fort sommaire fut conclu avec lui. Le lendemain 24, les troupes promises se mirent en marche pour s'embarquer, et le 26 au matin, elles furent reçues à Gand.

Ce peu de façons et cette promptitude ne laissent aucun doute que ce plan n'eût été arrêté d'avance. Les troupes auxiliaires éprouvèrent en route quelques incidens capables de faire manquer l'expédition. A peine d'Auxi eut-il conclu son traité qu'il reçut contre-ordre; il alla trouver le prince, pour lui dire que les membres avaient changé d'avis; que si le renfort n'était pas en route, il ne devait plus le solliciter. Le prince et d'Auxi, qui savaient à quoi s'en tenir et qui pénétraient le but caché de cette jonglerie, n'y eurent point égard; le secours fut conduit par d'Auxi même à Flessingue, d'où il arriva promptement à Gand par le Sas.

A l'entrée de la ville autre parade; on fit mine de vouloir fermer les portes. Un gentilhomme, Guillaume de la Kethulle, seigneur d'Asche, autrefois premier de Gand, feignit d'ignorer que les membres eussent changé d'avis; il demanda

avec hauteur pourquoi on empêcherait l'entrée de la ville aux amis qu'on avait fait venir. Sans autre réplique, les gens du prince entrèrent et furent parfaitement bien reçus. Ce renfort de bonnes troupes consistait en huit drapeaux et dix-sept pièces de canon de différens calibres : ce détachement était commandé par le colonel Temple, Anglais. On était convenu de la manière dont ces militaires se conduiraient en fait de religion; on avait pourvu à leur entretien. Leur conduite fut bonne; ils attaquèrent le château, qui fut battu en brèche immédiatement après leur entrée.

Madame de Montdragon, femme du gouverneur, commandait le château en l'absence de son mari. Malgré la vigoureuse attaque des troupes nationales, le château ne se rendit par capitulation que le 11 du mois de novembre suivant. Ce premier secours pouvait monter à deux ou trois mille hommes. Le prince avait encore promis vingt-trois autrés drapeaux, qui arrivèrent de jour à autre et se répandirent dans le pays, du consentement des provinces.

CHAPITRE III.

Les états des provinces prennent le gouvernement des Pays-Bas au nom du roi. — Alliances avec le prince d'Orange. — Pacification de Gand.

Les événemens qui viennent de se succéder devaient nécessairement amener un résultat. C'étaient les premiers actes d'une pièce qu'il fallait achever ; le temps en a développé et le plan et le dénouement. J'ai dit, et je le répéterai, qu'il n'est pas probable que d'aussi grands changemens se fissent si subitement et comme au hasard : ils supposent une intelligence secrète et un dessein prémédité. L'enchaînement des faits nous le démontrera.

Le mécontentement général était susceptible de recevoir une direction quelconque et d'inspirer les entreprises les plus violentes. Les Espagnols, par leur mauvaise conduite et leur brigandage, avaient donné le droit aux habitans de les chasser du pays ; on y était résolu. Mais pour effectuer cette expulsion, il fallait des moyens efficaces et plus de forces sur pied que n'en avaient alors les Pays-Bas. On devait se rendre maître des villes et des citadelles que les Espagnols tenaient encore en leur pouvoir, et les combattre avec avantage en campagne : il fallait faire changer

la face du gouvernement, se procurer des secours étrangers, et trouver de l'argent dans un pays ruiné. Toutes ces opérations n'étaient pas l'ouvrage d'un jour.

Les mesures paraissaient avoir été bien concertées; elles réussirent successivement.

On commença par une proscription générale, qu'on extorqua du conseil d'état. La téméraire entreprise de deux ou trois particuliers, en dissolvant ce conseil, décida du gouvernement. Les états-généraux s'assemblèrent dans toutes les provinces, quoique la convocation de ces états, si odieux à l'Espagne, eut toujours été défendue depuis le départ du roi des Pays-Bas. On attaque des forteresses; une province propose une alliance avec celui que l'Espagne lui montrait comme son ennemi : cette province lui demande du secours: elle l'obtient et le reçoit aussitôt. Ces secours augmentent de jour en jour et passent bientôt dans toutes les provinces.

Voilà le précis des faits qui se sont passés jusqu'ici. Il n'est pas étonnant qu'en ces temps on n'ait pas bien observé la combinaison de ces événemens, et qu'on en ait attribué beaucoup plus au hasard qu'à la politique. Les vrais ressorts étaient cachés à la plupart des personnes qui y coopéraient.

La multitude, sans distiction de rang ou d'état, voulait ces changemens, mais les uns plus sé-

rieusement que les autres. Parmi le grand nombre, il y en eut qui ne purent contribuer que de leur bonne volonté. Plusieurs n'étaient pas très-sûrs, ou n'étaient pas capables de garder un secret; d'autres étaient trop changeans pour suivre un projet qui demandait beaucoup de temps: il fallait des précautions et des ménagemens dans la conduite de ces affaires. Ces difficultés avaient fait naître les petites traverses dont nous avons rendu compte; elles avaient été le fait des personnes qui ne voulaient agir qu'obliquement et avec détour, pour se conserver des moyens de justification en cas de non succès. Il fallait contenter tout le monde, et l'obscurité qui environnait le grand projet y était fort propre.

Il en était de même de l'entreprise et du coup d'éclat du sieur de Glimes. Bruxelles fourmillait de députés de toutes les provinces et d'étrangers. Quelques députés ignorèrent, jusqu'au dénouement, l'objet pour lequel ils y avaient été appelés.

Les états-généraux des provinces prirent alors le gouvernement au nom du roi : ils se prévalurent de la lettre du 24 mars précédent, par laquelle S. M. leur notifiait sa résolution de confirmer, par *interim*, le conseil d'état, comme si S. M. reconnaissait la supériorité de leurs colléges sur ce conseil.

Ils laissèrent subsister le conseil d'état en bornant son autorité. Les états-généraux eurent

même soin d'en augmenter le personnel, et de remplacer les membres qui étaient encore aux arrêts, ou qui s'étaient retirés.

Le gouvernement prit de cette manière une forme de république semblable, au nom du roi près, à celle des Provinces-Unies, qui subsiste jusqu'à présent. Les provinces envoient, à l'époque fixée, leurs députés à l'assemblée générale, et au nombre qu'elles veulent. Chacune des provinces n'a qu'une voix délibérative et préside par semaine. Dans cette assemblée on opine par province. Le conseil d'état exécute les ordres des états-généraux; il est consulté sur les affaires; chaque province y envoie un nombre réglé d'assesseurs; quelques officiers-généraux y ont entrée et séance: on y opine par tête.

Cette forme de gouvernement naquit de la révolution dont on vient de parler. La constitution en est bien réfléchie, et ne paraît pas être l'œuvre du hasard et de la précipitation.

Le nouveau gouvernement fit publier son apologie et des manifestes, où la conduite de l'Espagne et les excès de cette nation étaient dépeints avec les couleurs les plus vives. Différens envoyés de distinction et de mérite allèrent les porter aux cours étrangères, et implorer le secours de toutes les puissances.

L'empereur et d'autres princes de l'empire ré-

pondirent favorablement, et offrirent leur médiation et leurs bons offices. Le roi de France Henri III leur parla naïvement; il témoigna beaucoup de bonne volonté et leur fit connaître que les ligueurs lui suscitaient tant d'affaires et tant d'embarras, qu'il ne lui était pas possible d'aider ses amis. En effet, cette ligue, dont nous parlerons plus amplement, gênait extrêmement le roi, et monta depuis à cette puissance dont elle abusa, en France, par tant d'actions cruelles et tragiques : elle était soutenue du pape, du roi d'Espagne, et très-mal disposée envers les Flamands. Il n'y eut qu'Elisabeth, reine d'Angletere, qui fit une réception distinguée au seigneur de Sweveghem, que les états lui avaient envoyé. Il obtint une audience le 13 décembre 1576. Elle accorda aux états un prêt de 100,000 livres sterl., dont Sweveghem toucha sur-le-champ une valeur de 40,000 livres en argent non monnoyé; les 60,000 autres furent payées à Bruxelles par le sieur Wilsem, secrétaire de la reine et son résident en cette ville. Les conditions de cet emprunt furent que les villes de Gand, de Bruges, de Nieuport, et quelques autres, répondraient particulièrement de la restitution; qu'on ne ferait ni accord ni trève avec l'Espagne sans que la reine y intervînt et y participât; que les Anglais continueraient à jouir de leurs exemptions et fran-

chises, comme avant les troubles, et qu'on chasserait des Pays-Bas, les Anglais bannis qui s'y étaient réfugiés.

Pendant qu'on sollicitait ces secours étrangers, on ne négligeait rien pour reprendre les places fortes du pays. Dès le 16 octobre, quelques troupes auxiliaires du prince d'Orange s'étaient emparées d'Audenarde. Termonde tenait encore : le régiment allemand de Polwyler y était en garnison ; il lui était dû de forts arrérages de solde. Le sieur de la Kethulle de Ryhove apaisa ces militaires avec quelqu'argent comptant, qui, à beaucoup près, n'équivalait pas à leurs prétentions. Ils sortirent de la place, que Ryhove occupa d'abord ; il en fut fait gouverneur.

Les états-généraux avaient non-seulement approuvé et confirmé le traité que le baron d'Auxi venait de conclure en Zélande avec le prince d'Orange, dont les troupes débarquaient journellement sur les côtes de Flandre, mais en outre ils procédèrent avec beaucoup d'empressement à une alliance et à une union plus étroite.

On reprit pour cela les erremens du congrès de Bréda, qui n'avait abouti à rien. Sous ce pretexte, le 10 octobre Gand fut désigné pour le lieu d'un nouveau congrès. Les états des provinces nommèrent leurs plénipotentiaires, avec ordre de se rendre incessamment en cette ville.

Ils y arrivèrent bientôt, malgré le tumulte

des armes; car on y faisait le siége du château, qu'on attaquait vigoureusement et qui se défendait de même.

Le 18 octobre 1576, les plénipotentiaires du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande firent leur entrée à Gand dans leurs jachts et leurs barques, avec une suite nombreuse. Ils étaient neuf, le sieur de Marnix de Sainte-Aldegonde, et les autres plénipotentiaires, qui, un an et demi auparavant, avaient fait partie du congrès de Bréda, excepté deux membres qui étaient remplacés par Antoine Vander Zichelen, conseiller de Zélande, et Pierre de Rycke, bailli de Flessingue. Ils furent reçus avec de grandes démonstrations de joie : nombre de curieux, ainsi que beaucoup d'expatriés et de fugitifs, du temps de la persécution du duc d'Albe, s'étaient rendus tout exprès à Gand pour les voir.

Les conférences commencèrent aussitôt après leur arrivée; elles se tinrent à l'hôtel-de-ville, sans médiation et sans intervention étrangère; la matière était si bien préparée, leurs instructions si pertinentes et la négociation avança tellement, qu'aux premiers jours de novembre tout était conclu et arrêté. On envoya par formalité le traité à Bruxelles, pour le faire ratifier par le conseil d'état. Le 5 il fut approuvé et renvoyé le lendemain; le 8 fut fixé pour la signature. Le 7 et le 8 on redoubla le feu des batteries con-

tre le château, où les brèches parurent assez praticables pour livrer un assaut général; et, pour célébrer la paix qu'on allait publier, il fut résolu de le donner ce jour-là; mais comme les préparatifs n'étaient pas terminés, on continua de faire un feu nourri et d'élargir les brèches. Le château se rendit trois jours après.

Enfin, le 8 novembre 1576, les plénipotentiaires, s'étant assemblés le matin, signèrent le traité solennellement et publiquement : vers midi la publication s'en fit du grand balcon de l'hôtel-de-ville, en présence de tous ceux qui avaient signé. Cette cérémonie eut lieu sous des torches allumées, et au son des trompettes, des cloches et au bruit des canons qui battaient le château.

Ce fut la fameuse pacification de Gand. Les provinces qui n'y avaient pas adhéré directement, y accédèrent depuis. Cette pacification fut regardée dans la suite comme une constitution fondamentale des Pays-Bas, et elle a servi de base aux traités qui se firent après : elle contenait vingt-cinq articles. Le préambule fait mention du congrès de Bréda de l'année précédente, qui n'a pu réussir; on le reprend à l'honneur de Dieu, du service du roi et du salut de ces provinces. On énumère les forfaits des Espagnols, leurs violences atroces, l'oppression, le joug et l'esclavage insupportable qu'ils ont voulu faire peser sur les peuples; attentats pour lesquels on les déclare,

comme auparavant, ennemis de la patrie, devant être chassés et poursuivis à outrance pour le repos, la liberté, la tranquillité et le rétablissement des droits et priviléges de chaque province, dont on veut prévenir la ruine totale.

Les prélats, nobles, villes et membres de Brabant, de Flandre, d'Artois, de Hainaut, de Valenciennes, de Lille, de Douai, d'Orchies, de Namur, de Tournai et du Tournaisis, d'Utrecht et de Malines, composant les états-généraux de ces pays, forment ensemble une des parties contractantes de ce traité; de l'autre côté figurent, en nom collectif, M. le prince d'Orange et les états-généraux et villes de Hollande, de Zélande, et leurs associés.

On annonce dans les articles une paix sincère, inviolable et éternelle, conclue et arrêtée, ainsi qu'une alliance, confédération et union perpétuelles, pour se secourir mutuellement et s'aider de toutes leurs forces, de leur sang et de leurs biens, concourir au bien public, sur-tout pour chasser, expulser les Espagnols, ainsi que toute autre soldatesque étrangère, et pour empêcher leur rentrée. Il est convenu par cet acte, qu'immédiatement après l'expulsion et la sortie effective des Espagnols, les deux parties contractantes procureront, avec toute la diligence possible, chacune de son côté, une convocation générale des états, telle que celle qui eut lieu en 1555, et que cette as-

semblée réglera ce qui regarde la religion, la propriété des forteresses, vaisseaux et domaines du roi.

Il y est en outre stipulé qu'il ne sera permis d'attenter en rien à la religion catholique et romaine, d'injurier, irriter, scandaliser les catholiques, sous peine d'être réputé perturbateur du repos public et d'être puni comme tel; que cependant tous placards, ordonnances, procès et poursuites criminelles, émanés du duc d'Albe, resteront suspendus jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné par les états-généraux.

L'article 13 enjoint d'abattre les inscriptions, monumens et trophées érigés par le duc d'Albe, au déshonneur de qui que ce soit.

Jusqu'à la décision des états-généraux, le prince d'Orange sera continué en ses charges de stathouder et amiral de Hollande et Zélande, avec les pouvoirs dont il jouit dans le moment. Les dépenses et les dettes contractées par le prince dans ses deux expéditions, frais qui devaient tomber à la charge des provinces, suivant l'engagement pris par les députés de Hollande et de Zélande, sont pareillement renvoyés à la décision des états-généraux, après qu'on aura chassé les Espagnols.

On se promet un oubli de tous les maux passés et de tous les dommages causés réciproquement. Les propriétaires des biens-fonds, rentes, etc., pourront réclamer leurs biens depuis l'an 1566,

époque du commencement des troubles. Les receveurs, à titre de confiscation ou d'incorporation au domaine public, devront restituer aux propriétaires ce qu'ils ont reçu depuis la St-Jean dernière, 1576.

Il y a un article particulier, réglé sur ce pied, pour la princesse douairière de Brederode, tant pour la terre de Viane que pour ses autres biens; et un semblable article pour le comte de Buren, en ce qui concerne la terre du même nom.

Les dignités, chapitres, monastères et fondations, situés hors de la Hollande et de la Zélande, jouiront librement des biens qu'ils possèdent dans ces deux provinces.

On se rend de part et d'autre, et sans rançon, tous les prisonniers, nommément le comte de Bossu, à moins que sa rançon ne soit déjà arrêtée ou payée.

On ne comprend pas dans cette pacification les pays, villes et seigneuries qui se sont déclarés pour le parti contraire, ou y sont attachés, jusqu'à ce qu'en effet ils accèdent à cette confédération; ce qui leur sera permis, quand il leur plaira.

Voilà en gros la substance de ce traité, rédigé en 25 articles. Il fut signé par Jean Van der Linden, abbé de Ste-Gertrude; Guislain Timmermans, abbé de Saint-Pierre-lès-Gand; Mathieu Moullart, abbé de St-Guislain; et par les nobles et autres députés, et par tous ceux de Hollande

et de Zélande ; et à la fin, par J. Hennants, conseiller et maître des comptes, pris pour greffier.

Le conseil d'état mit en tête de ce traité le nom du roi Philippe II, avec tous ses titres et les clauses ordinaires de mandement; ainsi la publication s'en fit comme celle d'un édit royal.

Depuis et à mesure qu'on se trouva libre d'agir, on profita souvent de la faculté d'accéder à cet acte, stipulée en faveur de ceux qui n'y étaient pas intervenus. J'ai parlé, à ce sujet, de Termonde et de quelques autres villes.

La même chose eut lieu en différens autres endroits, jusqu'aux frontières. En payant comptant aux garnisons les arrérages de solde ou la partie qui en était due, les citadelles et les villes de Cambrai et d'Arras furent rendues sans coup férir. Les gouverneurs se retirèrent, soit à cause de la défection de leurs troupes, soit pour ne pas être réputés complices.

Dans les provinces de Frise, d'Over-Yssel et de Groeningue, on alla plus loin : Gaspar de Robles, seigneur de Billy, en était gouverneur. Il était Portugais. J'ai lu quelque part qu'on le regardait en Espagne pour utérin du roi, puisque sa mère avait été nourrice de Philippe II (*).

(*) C'est probablement *frère de lait* que l'auteur a voulu dire. Du reste nous conservons religieusement sa phrase : en l'interprétant à la rigueur, ou Billy aurait

Les membres de cette famille ont depuis porté le titre de comtes d'Anapes. Ce Billy, brave homme et bon serviteur du roi, avait contenu avec beaucoup de peine le peuple de son gouvernement, surtout en matière de religion, car les hérésies y faisaient, pour s'y établir, de plus grands efforts que par-tout ailleurs.

On s'était battu pendant long-temps dans ces provinces : on avait pris ou perdu des villes; mais à la fin, George de La Laing, comte de Rennenburgh, fut déclaré, par les états-généraux, gouverneur de cette province : à son arrivée il négocia si adroitement avec les différens partis, qu'ayant fait compter la paie arriérée aux Espagnols et à ceux qui étaient à leur solde, il les porta à se mutiner en différens endroits et à servir ses projets.

A Leuwaerde, capitale de la Frise, non-seulement les Espagnols se révoltèrent, mais ils emprisonnèrent leur gouverneur Billy, sa femme et ses enfans, et les livrèrent au comte de Rennenburgh. Ils livrèrent de même, peu de temps après, les châteaux et forteresses de Leuwaerde, de Har-

---

été le fils de la mère du roi, ou la nourrice de Philippe II aurait été en même temps la mère de ce monarque. Nous ne connaissons aucun document historique qui fasse mention de l'un ou de l'autre de ces faits.

linghen et autres, que les Frisons nommaient *Blochuys*. A Groeningue, la ville étant rendue, les bourgeois démolirent la citadelle que le duc d'Albey avait fait bâtir. Toutes ces villes et ces provinces embrassèrent, à la première occasion, la pacification de Gand, et entrèrent dans la confédération générale. Cependant les Espagnols persistaient dans leur révolte et causaient des dommages innombrables, ravageant et pillant les endroits où ils se tenaient et le voisinage. Les habitans abandonnaient leurs foyers à leur approche.

Ce fut alors que don Jérôme de Roda, qui occupait Anvers, voulut pêcher en eau trouble et s'arroger le gouvernement général. Il prétendait que le conseil d'état établi au nom du roi était dans l'oppression, et que lui seul pouvant agir en liberté, comme membre de ce corps, devait en maintenir toute l'autorité et remplir les fonctions. Il fit faire des sceaux et des cachets, écrivit au nom du roi aux nationaux et aux Espagnols, exhortant tout le monde à la fidélité. J. B. de Tassis, *de Tumultibus Belgicis, lib. III*, parle de ces lettres d'exhortation, et, quoique porté pour l'Espagne, il ajoute : *Hoc nihil nisi risum peperit* (*). Et en effet cela n'eut point d'autre suite.

(*) Cela n'eut d'autre effet que de faire rire.

Les Espagnols mutinés faisaient deux corps: l'un était celui qui avait quitté la Zélande et abandonné Ziriczée; il rôdait vers la Campine. L'autre était cantonné à Alost. Je n'ai point parlé de quelques-uns de leurs excès, tous également barbares. Les premiers avaient surpris Maestricht, et mis tout à feu et à sang. Les autres avaient fait des excursions dans les pays de Waes et de Termonde, et avaient en dernier lieu pris et saccagé la ville de Grammont.

Leurs pillages commis d'abord par brutalité et férocité, furent ensuite commandés par leurs besoins. Ils sentaient que tout le monde leur en voulait, les harcelait et les traitait en ennemis. Proscrits, bannis et poursuivis par-tout, ils perdaient beaucoup de leurs gens dans leurs petites courses, où les traîneurs étaient assommés par les habitans. N'ayant ainsi ni feu ni lieu, les deux corps, par le même motif, ou de concert, ou fortuitement, se trouvèrent près d'Anvers, où ils furent reçus par les autres Espagnols qui occupaient la citadelle.

Parmi les confédérés on avait conçu quelque soupçon de cette entreprise. On avait introduit quelques troupes dans la ville, quoiqu'un peu tard, et les bourgeois avaient élevé des parapets et des barricades.

Le 4 novembre, ces Espagnols, tant ceux qui étaient restés fidèles que les mutins, furent joints

par ceux d'Alost, après une marche forcée, sans débrider et sans manger. Ils firent une sortie du château, et tous, poussés par le désespoir, ils forcèrent les retranchemens, malgré la vigoureuse résistance des troupes. Il se livra sur la place un terrible combat entre les soldats et les bourgeois.

Les goujats espagnols, qui portaient de la paille, mirent le feu à l'hôtel-de-ville, et des centaines de maisons furent brûlées. Enfin, ils se rendirent maîtres de la ville la plus opulente de l'Europe, et la pillèrent pendant trois jours, au milieu de toutes les horreurs et de toutes les cruautés imaginables. Les étrangers y perdirent des sommes immenses. Le sac d'Anvers fut la ruine du commerce des Pays-Bas.

CHAPITRE IV.

Don Juan d'Autriche arrive à Luxembourg. — Après bien des négociations il est reçu gouverneur. — Nouvelle rupture. — On reprend les armes. — Mort de ce prince.

Le jour de cette fatale destruction d'Anvers fut aussi celui de l'arrivée de don Juan à Luxembourg (*).

(*) Don Juan d'Autriche était fils naturel de l'empereur Charles V. Suivant le père Strada, il naquit à Ratisbonne le 24 février 1545. L'empereur ne le reconnut point durant son règne; au contraire, dès la plus tendre enfance de ce prince, il en déroba la connaissance à sa cour, et le confia aux soins de Louis Quyada, seigneur de Villagarcia, son maître d'hôtel, qui conduisit le prince en Espagne, où il le fit élever, avec ses autres enfans, par Madelaine d'Ulloa, sa femme : il lui disait que c'était l'enfant de l'un de ses amis, auquel il avait de grandes obligations, et le recommandait tendrement à ses soins. L'éducation de don Juan se ressentit de son séjour à la campagne, et lui-même, parvenu à un certain âge, se crut enfant de la maison où il avait été élevé, et que dona Madelaine d'Ulloa était sa mère.

Quant à sa vraie mère, on en a fait une énigme qui n'a jamais été bien éclaircie. Peut-être la manière secrète d'élever le jeune prince en gentilhomme campagnard, et toutes les précautions que l'on prit, ont-elles donné aux curieux des idées de plus de mystère qu'il n'y en avait.

Depuis long-temps Philippe II avait résolu de lui donner le gouvernement des Pays-Bas, et l'on

---

Strada dit que la mère de don Juan se nommait Barbe Blombergh, de Ratisbonne, qui chantait quelquefois devant l'empereur; d'autres ont prétendu que la mère de ce fils naturel était d'une condition si élevée, qu'on a voulu cacher son nom à la postérité. Amelot de la Houssaie, qui parle beaucoup de don Juan, paraît aussi de ce sentiment, et veut en faire deviner plus qu'il n'en dit.

Il ajoute que Barbe Blombergh aida beaucoup à couvrir ce mystère, et voulut bien être regardée comme la mère du prince; qu'elle vécut d'une pension en Espagne, où elle passait pour avoir été la maîtresse du feu empereur et la mère de don Juan; qu'elle mourut quelques années après celui-ci, à une campagne nommée *Arroyo de Molinos*, à quatre lieues de Madrid.

Charles V, après son abdication, confia le secret au roi Philippe II, son fils, sans rien ordonner de plus que de destiner don Juan à l'état ecclésiastique, et se bornant à une simple recommandation. Le roi, en remplissant les vues de son père, se fit, après sa mort, un point d'honneur de reconnaître don Juan par une déclaration solennelle. Il ordonna pour cela une grande chasse, à laquelle il se rendit avec toute sa cour. Don Louis de Quyado eut ordre de se trouver à un certain endroit avec son élève, qu'il présenta à sa majesté, dont il baisa la main. Le roi lui demanda qui il était, et s'il connaissait son père. Le prince fit une réponse modeste. Le roi lui dit avec gravité: *Nous n'avons tous deux qu'un même père, l'invincible empereur, monarque des Espagnols;* puis il l'embrassa et le reconnut pour son

ne sait pourquoi cette mission fut tant différée. Le prince était dans le Milanais quand il reçut

---

frère, au grand étonnement et aux applaudissemens de toute la cour.

Don Juan d'Autriche était beau et bien fait; ses sentimens et son esprit plurent beaucoup au roi, qui renonça au dessein de le faire ecclésiastique pour lui laisser suivre son penchant pour la guerre. Alors il fut élevé avec don Carlos, fils du roi; mais don Carlos lui étant inférieur en mérite personnel, en conçut de la jalousie; et comme il était déjà mal dans l'esprit du roi, son père, il soupçonna que don Juan n'était là que pour l'observer. Le roi lui-même, de l'humeur qu'il était, en prit quelqu'ombrage, et le grand mérite du prince lui causa de l'inquiétude. Don Juan, qui ne vivait là que dans une grande contrainte, ne demandait qu'à s'éloigner : il en obtint la permission, et servit sur mer avec distinction contre les Turcs et les Maures d'Afrique.

Amelot dit que pendant qu'il était avec don Carlos, celui-ci, dans une de leurs fréquentes querelles, l'appela un jour *hijo de puta*, et que don Juan lui répliqua : *Yo soy hijo de mejor padre*; paroles véritables (continue Amelot), mais qui ne devaient jamais sortir de sa bouche. Il les attribue ensuite à une imprudence de jeunesse.

Certainement il n'en fallait pas tant, si le roi l'eût su, pour encourir sa disgrâce; car ce n'était pas lui faire sa cour que de louer trop le prince en sa présence.

A la mémorable bataille de Lépante, près des îles Echinades, le 7 octobre 1571, don Juan commandait en chef les flottes combinées des Chrétiens contre les Turcs. La victoire sur les infidèles fut si complète, que toutes

le dernier ordre à ce sujet; cet ordre ne devait pas être trop pressant, puisque le prince s'embarqua sur une galère et fit encore un voyage en Espagne. Il a cependant bien paru combien sa présence était nécessaire dans son gouvernement.

Il eut en Espagne de très-sérieuses conférences avec le roi, qui lui donna ses dernières instructions à l'égard de ce qu'il allait faire aux Pays-Bas : elles ne restèrent pas long-temps secrètes.

Don Juan, par sa diligence, regagna le temps perdu. Avec don Ottavia Gonzaga et deux autres personnes, il traversa la France incognito et en poste : il s'était déguisé et noirci le visage, et faisait le personnage d'un domestique de don Ot-

---

leurs forces navales y furent anéanties, et qu'ils tremblèrent pour Constantinople, que cependant les chrétiens n'allèrent point attaquer. Toute la chrétienté retentissait de joie à l'occasion de ce grand succès, et en Espagne, le roi fut accablé de félicitations et d'éloges de don Juan. Il répondit froidement à tous ces complimens, que don Juan avait beaucoup risqué. Comme la flotte victorieuse insultait les côtes de Barbarie, le pape voulait déclarer don Juan roi de Tunis et des autres territoires que l'on conquerrait dans ce pays.

On débita ensuite, quand le prince alla en Flandre, qu'après y avoir apaisé les troubles, il devait passer en Angleterre, y détrôner la reine Elisabeth, délivrer et épouser la reine d'Ecosse; mais il ne paraît pas qu'en Espagne, du moins chez le roi, de semblables visions aient pu exister. *Aut.*

tavio. L'histoire de la ligue nous apprend que, malgré son déguisement et au milieu de sa course, la cour d'Espagne étant alors fort avancée dans ses liaisons avec les chefs de la ligue, il n'en eut pas moins un rendez-vous et une entrevue secrète avec le duc de Guise, à Joinville, d'où il se rendit à Luxembourg. Il y arriva le 4 novembre 1576, et, malgré sa course précipitée, il y arriva trop tard.

A peine débotté et démasqué, il y apprit la terrible nouvelle du sac d'Anvers, fâcheux contre-temps qui renversa toutes ses mesures. Huit ou dix jours plus tôt il eût fait son entrée sous des auspices plus favorables.

J'ai annoncé ce cruel désastre en peu de mots : il n'y a rien à ajouter; tous les historiens en parlent. Des millions y furent perdus sans retour dans l'incendie, dans le massacre et le pillage. Des soldats, des goujats enragés de faim, avaient nagé dans l'or et les pierreries, et au bout de huit jours on les vit plongés dans la débauche et dans la misère. Les comptoirs de plusieurs nations, après s'être soutenus depuis la première désertion à l'approche du duc d'Albe, furent alors ruinés sans ressource; le crédit périt avec eux, et ainsi le riche commerce des Pays-Bas, tant vanté autrefois, se réfugia en des lieux plus tranquilles, et renaquit quelques années après à Amsterdam et dans les provinces-unies.

Ce malheur et cette perte semblaient irréparables. Don Juan ne savait par où commencer, tant la nation était irritée et songeait à la vengeance. C'était, dans la mauvaise situation des affaires, un surcroît d'obstacles.

Des dix-sept provinces il n'y avait que le seul Luxembourg qu'il pouvait compter au nombre des domaines du roi. Cette province, comme on l'a dit ci-devant, n'eut point de part aux troubles, ni à la confédération.

Dix années de la guerre civile la plus acharnée avaient bouleversé toutes les autres provinces, englouti les trésors de l'Espagne, et réduit les choses au point qu'on pouvait les croire perdues pour cette couronne et qu'elle n'y eut plus où mettre le pied pour conserver l'autorité et le nom du roi, dont on se servait encore par une formalité qui ne tenait presque plus à rien et qui même ne fut pas de longue durée.

Don Juan, effrayé de ces circonstances critiques, entreprit d'agir par des voies amiables. Il écrivit des lettres circulaires aux conseils et aux états des provinces, pour leur notifier son arrivée en qualité de gouverneur-général muni des pleins pouvoirs du roi; il les invitait à venir concerter avec lui les moyens de ramener la paix et l'abondance dans le pays.

Il en dépêcha d'autres, contenant le même avis, aux commandans des troupes espagnoles; il leur

enjoignait en outre, par un ordre positif, de poser les armes tout aussitôt. Cet ordre fut exécuté : les Espagnols, soit par respect pour le prince, soit par repentir de leurs excès, incertains peut-être de leur sort futur, obéirent ponctuellement, et cette soumission donna du relief à l'autorité du gouverneur.

Quant aux états, ils étaient embarrassés et irrésolus tant sur la députation que sur les conditions à proposer. Ils n'étaient pas contens de quitter sitôt le gouvernement qu'ils venaient d'établir, et où ils avaient pris goût. Après plusieurs allées et venues, il fut résolu qu'on ne ferait rien sans consulter le prince d'Orange.

Il se trouvait en Hollande au milieu de ses provinces affidées, et y considérait, en tranquille spectateur, l'orage qui s'élevait dans les autres. Il répondit fort au long sur la demande qu'on lui avait faite. Son avis fut négatif et il exhorta ses amis et tous ceux qui avaient le maniement des affaires, à se garder des pièges qu'on leur tendait. Il ne pouvait craindre, leur disait-il, qu'après avoir acheté leur liberté si cher, par tant de sang et de travaux, ils voulussent se trahir eux-mêmes et leur postérité, en se livrant de nouveau aux artifices d'un ennemi dont la mauvaise foi leur était si bien connue, que toute paix avec les Espagnols devait leur être suspecte, de quelque nature qu'elle fût. Sur la fin de sa lettre, il disait

que si, par bienséance et par égard pour don Juan, ils jugeaient à propos de députer vers lui, il leur conseillait de lui proposer avant tout deux conditions préliminaires, qui étaient de renvoyer tous les Espagnols jusqu'au dernier, et d'accepter la pacification de Gand à la lettre et dans toute son étendue.

Le prince d'Orange était persuadé que ces propositions étaient inadmissibles pour don Juan, qui ne manquerait pas de s'en offenser, et que de là naîtrait un obstacle insurmontable. Les états pensaient de même, et que ce serait un moyen de rompre la négociation avant de la commencer, et de se prémunir ainsi contre toute surprise. On suivit donc le conseil du prince. Les seigneurs d'Issche et de Marbaix furent envoyés successivement à don Juan, de la part des états-généraux, pour le complimenter, et furent en même temps chargés de lui faire les propositions offensantes dont on a parlé. Le seigneur d'Issche, qui sentait toute la délicatesse d'une commission si peu agréable, s'en serait, ainsi que plusieurs autres, volontiers excusé; mais à la fin il y alla et s'acquitta de sa commission sans que don Juan fit semblant de s'en offenser ou d'en rejeter le contenu.

Quand on fut informé que le prince ne prenait pas mal la chose, plusieurs autres seigneurs et députés s'empressèrent d'aller le joindre, et tout le

monde se mit en train d'arranger les affaires, mais toujours sur le même pied. On n'entendait parler que du renvoi des Espagnols, de la pacification de Gand, et du rétablissement de tous les priviléges.

La facilité que témoigna le prince à écouter ceux qui vinrent le trouver enhardit la plupart jusqu'à l'effronterie. Un député, a-t-on écrit sans le nommer, eut si peu de jugement et fut si imprudent que de presser don Juan en particulier et comme par conseil d'ami, de songer à la souveraineté des provinces pour lui-même, sans s'inquiéter tant des intérêts du roi son frère, intérêts trop odieux pour être soutenus. Le prince ne put se contenir à un discours si insolent, et perdit patience. On a dit aussi que l'un des premiers seigneurs s'était vanté de disputer le rang et le pas à don Juan, tant qu'il ne serait pas reçu gouverneur par les états. Enfin sans croire indistinctement à beaucoup de récits de ce genre, peut-être un peu exagérés au sentiment des écrivains, il est en général vrai que ce prince, personnellement respectable et couvert de gloire, eut de quoi exercer sa patience et sa modestie en bien des occasions. La haine et le mépris pour les Espagnols étaient montés au comble, et l'on perdait tout ménagement à leur égard.

Le prince était obsédé par ces entremetteurs, et par quelques ministres étrangers qui se por-

taient médiateurs par amour de la paix. L'empereur Rodolphe II en avait donné la commission au cardinal de Groesbeke, évêque de Liége, et à quelques envoyés de sa part. Le duc de Juliers s'y employa de même.

On avait tenu, mais en vain, des conférences à Luxembourg, à Marche-en-Famène et à Hui. Don Juan croyait toujours entrevoir dans la pacification de Gand une sorte de liberté de religion; des évêques, des docteurs et de grands théologiens avaient écrit lettres et mémoires pour lui ôter ce scrupule. Don Jean d'Escovédo vint alors d'Espagne : c'était le secrétaire que le roi avait donné à don Juan; il avait été au service du prince d'Evoli, fort impliqué dans les intrigues, et même les galanteries de la cour, et n'était parti de Madrid que quelques semaines après le prince. Avant son arrivée, on avait déjà parlé de ce que don Juan avait tout pouvoir pour la paix, et qu'il ne tenait qu'à ses scrupules qu'elle ne fût conclue. Après l'arrivée d'Escovédo, on débitait publiquement que ce secrétaire portait les derniers ordres du roi, qui voulait que, dans la nécessité présente, la paix fût conclue à tout prix, et que don Juan ne balançât point à passer par toutes les conditions.

Bien des gens doutaient de la vérité de ces prétendus ordres, dont le peuple parlait beaucoup,

et qui laissaient présumer que l'Espagne agissait par artifice ou par impuissance.

Il en résulta néanmoins que peu après les conférences se renouèrent à Marche-en-Famène, et que la paix y fut arrêtée et conclue le 12 février 1577, et de suite publiée dans les provinces par un édit, nommé édit perpétuel.

Le traité contenait dix-neuf articles, qui ne sont proprement qu'une paraphrase des trois conditions proposées, et qu'on avait crues inadmissibles.

Cet édit perpétuel est d'une rédaction remarquable : c'est le roi Philippe II, qui, après l'énumération de tous ses titres, parle et dit qu'à sa grande douleur, ses troupes espagnoles et autres, depuis le mois de juillet dernier, ont causé des émeutes et des troubles, d'où sont nés des confusions, des tumultes, des dommages et des calamités dans ses provinces des Pays-Bas. Il ajoute que son très-cher bon frère a traité avec les députés des états, qui y sont tous nommés. Il ordonne que cette convention soit observée à toujours comme édit perpétuel et irrévocable. Il mande et ordonne que tous et chacun de ses troupes et soldats espagnols, allemands, italiens, bourguignons et autres étrangers, sortent du pays sans y retourner, et sans qu'on puisse en envoyer d'autres à leur place, à moins d'une nécessité no-

toire et du consentement des états. Les articles qui suivent règlent les époques de leur départ. Ils doivent évacuer les châteaux et les forteresses, et y laisser les munitions et l'artillerie qui y sont. Sa majesté fera justice et s'informera des délits commis : elle indemnisera les habitans des dommages, des exactions et des déprédations de ses troupes.

La pacification de Gand du 8 novembre 1576, entre les états et son cousin, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, chevalier de son ordre, et ses provinces de Hollande et de Zélande, est acceptée, agréée et ratifiée en tous ses points et articles.

Les priviléges sont restitués à tous et chacun; tout ce qui a été fait et réglé par les états est approuvé et confirmé par sa majesté, comme aussi les levées de deniers, les emprunts et engagemens pour les dépenses occasionnées par les troubles, sur-tout les obligations contractées envers la très-haute et très-puissante princesse, sa très-chère sœur, la reine d'Angleterre.

Il est dit encore, au nom du roi, que son cousin Philippe, comte de Buren, sera délivré et réintégré dans ses biens, quand le prince d'Orange, son père, aura, de sa part, satisfait au traité.

Les états promettent, en conscience et en honneur, devant Dieu, de conserver la religion catho-

lique, apostolique, romaine, et l'obéissance due au roi, sans jamais y contrevenir.

Voilà en substance le contenu de ce traité, qui fut en outre signé postérieurement par Gérard, évêque de Liége, le baron de Wynenbergh et André Gaill.

Le 7 avril suivant, le roi le ratifia à Madrid. Il est facile de s'apercevoir, au style et aux épithètes, qu'il n'a point été rédigé à la chancellerie d'Espagne.

La paix ne fut pas plutôt signée, que la cour de don Juan grossit de jour en jour; elle accompagna ce prince à Louvain, où il s'arrêta cinq ou six semaines, pour donner le temps aux Espagnols d'évacuer tout le pays, car il ne devait être reconnu gouverneur, et faire son entrée à Bruxelles qu'après leur sortie.

Dès le mois de mars, ces troupes quittèrent la ville et le château d'Anvers, ainsi que les autres places, et se rendirent d'abord à Maestricht, où se fit l'échange des prisonniers, grands et petits, avec ceux des confédérés; ensuite à Luxembourg, d'où elles partirent en bon ordre pour l'Italie. Le comte de Mansfelt les commandait en chef pour éviter la jalousie des généraux espagnols entre eux. Les Bourguignons et les Allemannds retournèrent chez eux par des routes différentes. Le gros de l'armée, à son arrivée en Italie, fut distribué dans le Pavesan, vers Novi et les montagnes de

Gênes, où la plupart de ces troupes périrent de froid et de maladie.

La grande réputation de ces anciennes bandes noires et de cette infanterie espagnole, autrefois si renommée, périt en quelque façon avec cette armée.

Après cette évacuation totale, don Juan fit une entrée solennelle à Bruxelles le 1er mai 1577; il y fut reçu gouverneur-général des Pays-Bas. Tout se passa en fêtes et en magnificence.

D'un autre côté, le prince d'Orange, attentif à tous ces nouveaux événemens, en épiait les circonstances, et s'était un peu rapproché pour les observer; il se tenait alors à Berg-op-Zoom.

Les états lui firent part du progrès de la négociation avec don Juan, et aussitôt que la paix fut conclue, ils lui envoyèrent le seigneur de Willerval, et chargèrent Paul Buys, pensionnaire de Hollande, d'en donner communication de leur part aux états de Hollande et de Zélande. Willerval portait au prince une lettre, où les états lui exposaient qu'ils avaient heureusement terminé la guerre, en obtenant les conditions les plus avantageuses, que lui-même leur avait suggérées. Ils le priaient de vouloir se joindre à eux pour faire jouir les provinces d'une paix générale. Le prince répondit aux états qu'il les félicitait de la paix qu'ils venaient de faire, qu'il s'y intéressait beaucoup et ne désirait que d'y par-

ticiper, mais qu'il lui semblait qu'on l'avait trop précipitée, et qu'elle était mal assurée dans plusieurs articles qu'il citait, où il aurait fallu user de plus de précautions en se réconciliant avec un ennemi tel que le roi d'Espagne. Il protestait, du reste, de toute sa bonne volonté pour rectifier ces omissions.

Don Juan lui-même lui écrivit ensuite de Bruxelles, et n'oublia rien de ce qui pouvait flatter et satisfaire ce prince sur ses intérêts et ses prétentions. Le duc d'Arschot, le baron de Hierges, les seigneurs de Fresin, Willerval, les docteurs Leoninus et André Gaill, allèrent à Berg-op-Zoom de la part de son altesse, et tâchèrent d'ébranler le prince d'Orange à force d'argumens et de promesses. Il répondait toujours en termes obligeans sur sa disposition à la paix, mais que les provinces auxquelles il était plus étroitement lié qu'aux autres, demandaient plus d'assurances; tantôt il exigeait que les châteaux et les places fortes à demi-ruinés et démantelés fussent rétablis pour tenir lieu de places de sûreté aux provinces; tantôt il réclamait des avantages en faveur de leur commerce; il parlait aussi des indemnités qui lui étaient dues, ainsi qu'au comte de Buren, son fils. Il tourna ses argumens de tant de façons, qu'on put reconnaître qu'il avait pris irrévocablement son parti, et en effet il n'était nullement disposé alors à changer de dessein.

Instruit à fond, et connaissant l'état des choses jusqu'aux minuties, il prévoyait que cette paix ne serait pas si perpétuelle que l'édit le promettait par son titre, que les troubles recommenceraient peut-être avec plus d'explosion qu'auparavant, et qu'on aurait encore besoin de lui et de son assistance.

Les événemens tendirent à la rupture plus vîte qu'il ne le pensait lui-même. Dès le séjour de don Juan à Louvain, il y eût des mécontens. Ce prince forma sa maison et tenait un grand état. Plusieurs des cavaliers du pays demandaient les premières places pour eux ou leurs enfans; son altesse en employa quelques-uns à son choix, mais ne voulut pas s'assujétir à laisser composer tout son domestique par les Flamands, qui voulaient y placer chacun son ami. Ce fut un premier sujet de murmure.

Ce prince avait encore apporté, par lettres de crédit sur la France ou l'Allemagne, beaucoup d'argent comptant, dont il se servit au besoin. Quand, après la conclusion de la paix, les états avaient entrepris de payer les troupes qu'on renvoyait, les unes promptement, les autres à termes, l'argent n'était pas prêt en entier et son altesse leur avait prêté des sommes considérables; on a dit jusqu'à deux cent mille florins pour les premiers paiemens.

On l'a observé avant moi, toutes les actions de

l'Espagne pendant ce règne, principalement à l'égard des troubles des Pays-Bas, étaient caractérisées d'une indolence, et comme frappées d'une fatalité qui les rendaient intempestives. Les mesures bien concertées, et les remèdes les plus efficaces devenaient inutiles, parce qu'ils venaient trop tard. On a vu les résolutions équivoques prises sous le gouvernement de la duchesse de Parme, et ce qui s'était passé sous le duc d'Albe, au sujet du retour des exilés et du dixième denier. Encore en cette occasion, si une partie de l'argent que don Juan avait entre les mains et qu'il répandit abondamment, eût été remise à don Louis de Requesens, à son entrée au gouvernement, le soulèvement des Espagnols ne serait point arrivé, et il eût été en état d'obtenir des succès et de pacifier les choses avec douceur et avec moins de désordres et de frais.

Après cette réflexion générale, revenons au temps dont il s'agit. L'évacuation des Pays-Bas, par le départ des troupes espagnoles et étrangères, n'imposa pas tellement par les apparences qu'on n'y trouvât à critiquer. J'ai dit ci-dessus que l'armée principale se rendit en Italie; mais bien des gens assuraient qu'il se trouvait une quantité d'Espagnols cachés dans les forêts du Luxembourg, de la Lorraine et des environs; que les troupes qui avaient défilé par la Bourgogne, étaient entrées au service de la ligue en

France, pour revenir quand on voudrait, et qu'il en était resté au pays un certain nombre, sous le prétexte d'attendre leur dernier paiement. Semblables bruits étaient divulgués et fomentés parmi le peuple, qui se croyait trahi. Pendant une fête qu'on donnait à son altesse, il y eut à Bruxelles une fausse alarme subite, qui fit prendre les armes à toute la ville sans savoir pourquoi, et qui fut assoupie presqu'aussitôt, vraisemblablement par ceux qui l'avaient excitée. De pareils mouvemens furent successivement provoqués sans sujet et sans résultat; cependant on les regardait comme des signaux et des avant-coureurs des troubles prêts à renaître.

Don Juan, très-mécontent des bruits faux et véritables qui circulaient, ne pouvait songer sans chagrin à tout ce qui s'était passé pendant la négociation de cette paix, qu'il voyait si chancelante. Il se rappelait toutes les complaisances et les ménagemens auxquels il s'était plié pour en venir à bout; comment on l'en avait payé par des hauteurs déplacées et des propositions extravagantes qui se renouvelaient encore. Il se trouvait presque seul au milieu d'intrus qui, sans place et sans qualité, prétendaient gouverner sa personne, comme les états du roi son frère. On eut soin de lui faire parvenir de sinistres avis; on lui insinuait qu'on voulait surprendre ses gens et attenter à sa personne ou à sa liberté.

Ce prince, sensiblement touché de toutes ces inimitiés et dégoûté d'un gouvernement qui en avait à peine le nom, résolut de s'emparer de quelque place, d'où il donnerait ses ordres, et où sa personne serait en sûreté. Cette résolution fut communiquée à très-peu d'affidés, et pour la mieux déguiser, don Juan alla à Malines, par forme de promenade, comme pour congédier quelques restes d'officiers et de troupes allemandes, en les faisant payer; mais on soupçonna dès-lors, et il parut depuis qu'il n'y était allé que pour les retenir à son service.

Ce premier voyage se fit dès le 5 juin, un mois après son arrivée à Bruxelles. Depuis, ce prince en fit d'autres du côté du Brabant wallon, et se trouva le mois suivant vers Namur, où il fit venir toute sa cour, sous prétexte d'y recevoir somptueusement la reine Marguérite de Navare, soeur du roi de France, qui allait aux eaux de Spa, et qu'il traita avec beaucoup de magnificence. Il la conduisit de là jusqu'aux frontières. En revenant, le lendemain 24 juillet, il passa sur les glacis du château de Namur, en loua la belle situation, et témoigna quelque curiosité d'y entrer.

Le gouvernement de Namur et du château était depuis long-temps une espèce d'apanage du comte de Berlaimont; en son absence ses fils y étaient, et le tenaient au nom des états. Ils fi-

rent politesse au prince et le prièrent d'y entrer ; ce qu'il fit avec toute sa suite ; et après en avoir examiné les ouvrages, il déclara qu'il retiendrait ce château au nom du roi, et qu'il y avait fixé sa résidence, d'où il donnerait ses ordres comme gouverneur-général des Pays-Bas. Il en fit aussitôt changer la garnison, et y introduisit quelques-unes de ses troupes qui étaient apostées.

Dans le principe, on ne savait que penser d'un pareil changement, mais on ne tarda pas d'être éclairci ; on connut non-seulement l'intelligence qui avait précédé l'occupation du château de Namur, mais nombre d'autres, préparées en plusieurs endroits, pour livrer des places et faire rentrer des troupes dans le pays. On a dit même que la reine de Navare était du secret, et qu'elle avait ménagé à don Juan l'entrée de quelques places, sur les confins de la France, en Hainaut et en Artois. On découvrit alors plusieurs menées semblables, et la nouvelle se publiait qu'on avait sondé et tâté les commandans de toutes les places, et que don Juan avait dépensé de grosses sommes à ces intrigues. La suite fit voir bientôt que pour son argent il n'avait pas été également bien servi par-tout.

Le premier éclat de cette rupture fut d'abord suivi d'un déluge d'écrits. Don Juan écrivit de Namur aux états; ceux-ci répondirent par des plaintes et des reproches. Courriers sur courriers

furent expédiés en Espagne. Des apologies, des manifestes furent le prélude de cette nouvelle guerre. Au mois de septembre les états eurent des avis certains qu'un corps d'Espagnols revenait et était arrivé à Mésières. Dans l'entretemps on avait vu que le château d'Anvers et Termonde étaient sur le point de se déclarer pour don Juan, les commandans de ces places et d'autres étant gagnés. On les prévint à temps, mais l'alarme se répandit dans tout le pays. On tint les portes fermées à Gand et dans d'autres villes : on leva des troupes et de l'argent par-tout. On criait à haute voix à la trahison, au parjure ; on reprochait aux Espagnols la mauvaise foi, l'infraction de la paix, et l'on renouvelait contre eux toutes les invectives d'autrefois. Enfin en répétant tous les motifs de la proscription générale contre les Espagnols, don Juan fut déclaré agresseur, ennemi du roi et de la patrie, et il fut ordonné de lui faire la guerre.

Les états des provinces avaient déjà envoyé au prince d'Orange leurs députés, pour l'inviter à venir à Bruxelles, et pour concerter avec eux les moyens de remettre le pays en paix et en liberté. Il y consentit sans tarder, et se rendit par eau de Zélande à Anvers, où il débarqua le 18 septembre 1577. Les abbés de Villers, de Marolles, les seigneurs de Fresin, de Capres et autres députés des états-généraux vinrent l'y trouver, et le me-

nèrent avec sa suite à Bruxelles, où il fit une entrée triomphale le 23 septembre suivant, avec les plus grands honneurs et parmi les acclamations d'une multitude de spectateurs et de peuple.

C'était le plus beau jour de sa vie. Il se souvenait d'avoir figuré avec splendeur à Bruxelles sous l'empereur Charles V, et encore après sous le roi régnant. Il se rappelait ensuite l'horrible désastre et le sort déplorable de ses amis et de ses belles provinces : il se représentait ses propres disgraces lorsqu'il était fugitif, proscrit et poursuivi, et qu'il avait vainement cherché, à main armée, un asile dans cette capitale. Il se voyait alors amplement vengé de tous ces outrages; ses ennemis étaient chassés, et ces mêmes provinces imploraient sa protection et son assistance.

Les états de Brabant l'élurent le 22 octobre, *ruward* de leur province : c'était une charge extraordinaire et supérieure, dont on trouve encore des exemples, même en Flandre, mais rares à la vérité. C'était une sorte de régence et de protectorat sur-tout dans les grandes révolutions et les interrègnes : on l'a comparée à la dictature romaine.

Le prince, sans s'éblouir de tous ces titres et honneurs, continuait de conférer, et de travailler avec les états à leur plan commun. Il savait très-bien que les premiers seigneurs, quoiqu'indignés contre l'Espagne, lui portaient beaucoup

d'envie, et qu'il ne lui convenait point de s'y fier entièrement.

Effectivement ce fut alors que quelques-uns tramèrent sourdement le projet d'abaisser son pouvoir, et que l'archiduc Mathias vint aux Pays-Bas.

Je me borne à indiquer ici cette époque pour ne traiter les faits et quelques autres événemens que dans la partie suivante, et pour continuer sans interruption l'histoire de don Juan, qui va bientôt se terminer par sa mort.

Dès le mois d'août 1577, les états-généraux avaient résolu de démolir les châteaux d'Anvers et de Gand, du côté de la ville. La démolition en fut commencée avec cérémonie, et il devint de mode d'y prendre part : les femmes, les enfans se mirent à l'ouvrage; les dames de qualité y travaillaient par manière de passe-temps et pour encourager les autres. Un détachement de bourgeois de Gand alla avec appareil, tambour battant et enseignes déployées, travailler à la démolition du château d'Anvers, et les bourgeois d'Anvers vinrent à leur tour raser les ouvrages du château de Gand. On oublia la misère publique en cette occasion, pour se régaler réciproquement par de grandes fêtes bourgeoises. Ce fut alors que la joie fut redoublée à Anvers par une trouvaille faite fort à propos : on découvrit et l'on tira de quelque souterrain du château la statue du duc d'Albe, que le commandeur don Louis avait fait abattre.

Elle fut traînée par les rues, couverte d'ordures, insultée, et servit un jour entier de jouet au peuple; après quoi elle fut brisée en mille pièces et donnée à l'artillerie pour la refonte.

Les autres villes qui se trouvaient incommodées par des citadelles, des forts et des châteaux, n'attendirent point d'ordre pour suivre l'exemple de Gand et d'Anvers. La citadelle de Groeningue était déjà rasée, mais les habitans d'Utrecht, de Lille et de Valenciennes se mirent à l'œuvre pour démolir les leurs.

Cependant don Juan d'Autriche avait fixé sa résidence au château de Namur, où l'on ne cessa de négocier pour en venir à un accommodement et pour prévenir la guerre, qui menaçait d'éclater. Celui qui y fut employé, et qui se distingua par nombre de voyages et de démarches pour faire réussir cet accommodement, était Gaspar Schetz, seigneur de Grobbendonck, trésorier-général, ou chef des finances.

J'ai lu et examiné un écrit de sa composition, qui m'a été confié de bonne main; il est intitulé : *Mémoire et recueil :* il contient un rapport exact et très-circonstancié de tout ce qui s'est passé entre don Juan et les états-généraux, jusqu'au moindre discours relatif à cet accommodement.

Il dit qu'ayant ordre de son altesse, à cause de sa charge, de se rendre à Namur, lorsque le

prince s'y rendit pour recevoir la reine de Navarre, avant d'y aller ; il prit congé de quelques membres des états, qui témoignaient souhaiter le prompt retour de son altesse ; qu'à Namur il trouva le prince, qui lui fit des plaintes amères sur les manques de respect et la conduite offensante des états ; que l'ayant apaisé un peu et disposé à l'éclaircissement, son altesse lui fit remettre un mémoire en cinq ou six articles, qui contenaient ses griefs. Il lui ordonna de le porter à Bruxelles, d'en exiger des réponses cathégoriques, et de revenir à un jour marqué ; qu'arrivant ce jour-là, il trouva du changement, et le prince déjà retiré au château, dont il s'était saisi ; qu'il prit la liberté de lui exposer l'inconséquence de cette nouveauté ; que son altesse se plaignait beaucoup des actes d'autorité des états, qui avaient fait démolir les forteresses et les châteaux à l'insçu du roi, et sans ses ordres.

Ensuite il dit comment, les conférences étant renouées, la négociation devint publique ; que les évêques de Bruges et d'Ypres lui furent adjoints à son retour à Namur ; que le conseiller d'Assonville y fut envoyé dans la même intention ; qu'un des ministres de l'empereur, et enfin monseigneur Sega, nonce du pape, y allèrent aussi.

M. de Grobbendonck explique les conditions sur lesquelles on demeura d'accord, jusqu'à deux ou trois reprises ; mais de part ou d'autre on en

proposait toujours de nouvelles, qu'il fallait aplanir. Quand don Juan apprit l'arrivée du prince d'Orange à Anvers et à Bruxelles, il voulut tout rompre pour ne point traiter, disait-il, avec cet ennemi de la religion et du roi. Il consentit pourtant que la négociation fût reprise; et le prince en délibéra avec les états à Bruxelles. A la fin on voulut comprendre nommément dans le traité, la reine Elisabeth d'Angleterre; on proposa de fixer un terme pour relâcher le comte de Buren, que le manuscrit nomme deux ou trois fois comte de Gurts, fils du prince d'Orange. (Je crois que c'est une erreur de copiste.) Ces propositions et d'autres de même genre firent avorter tout accommodement. Le seigneur Grobbendonck, voyant tout espoir évanoui, s'excusa de retourner à Namur : il ajoute que la négociation échoua, mais il n'explique pas pourquoi, ni expressément, ni en détail; quoique son mémoire laisse apercevoir le motif et les bonnes raisons qui devaient la faire échouer : en premier lieu trop de monde s'en mêlait : le nombre des négociateurs se multipliant, c'était multiplier aussi les difficultés de concilier tant de sentimens divers et souvent opposés.

Il parut peu de sincérité de part et d'autre : don Juan même, prince jeune et vaillant, piqué d'ailleurs et qui voulait se venger, penchait pour la guerre, d'autant plus qu'il recevait souvent

des lettres d'Espagne, qui le flattaient et lui promettaient des secours puissans.

Une troisième raison était l'arrivée du prince d'Orange, et l'ascendant qu'il avait pris sur les affaires d'état de toutes les provinces. Son antipathie décidée était trop connue, pour qu'on pût espérer de voir conclure un accommodement avec l'Espagne, en sa présence.

Toute négociation étant rompue, le théâtre de la guerre s'ouvrit de nouveau. Les troupes s'assemblèrent et les armées se mirent en campagne. Celle de don Juan fut au commencement très-faible, mais elle se renforça en si peu de temps qu'il était visible que ces renforts étaient disponibles ou fort avancés en marche avant la rupture. Les troupes allemandes, qui avaient été retenues sous différens prétextes, quelques Espagnols, qui n'avaient disparu que pour un temps, reparurent bien vite; les autres troupes qui avaient été comme en dépôt au service de la ligue en France, quittèrent le masque et entrèrent aux Pays-Bas.

Don Alexandre Farnèse, prince de Parme, qui vint servir sous son oncle, se rendit au pays en poste avec un gros corps d'armée, dont une partie l'avait devancé, et l'autre le suivait de près; c'était ce corps sorti des Pays-Bas en vertu de l'édit perpétuel et qu'on avait relégué, comme il est dit ci-devant, vers les extrémités du Mila-

nais et les montagnes de Gênes; il était fort diminué et presque fondu, mais on eut soin de le remettre sur pied, d'y établir quelques nouveaux officiers, de le recruter par d'autres Espagnols qui étaient dans le Milanais, et d'y joindre quelques troupes italiennes; toutes ces forces, venues en grande diligence et unies avec celles qui étaient aux Pays-Bas, donnèrent en moins de trois mois et avant la fin de l'année, une armée de 20,000 hommes à don Juan; armée bien respectable en ce temps-là.

L'armée des états était à peu-près de cette force ou même supérieure, sur-tout en cavalerie. Elle était commandée par Antoine de Goignies, seigneur de Vendegies, gentilhomme du Hainaut, qui avait fait son apprentissage sous l'empereur Charles V, et s'était trouvé à la bataille de St.-Quentin. Il y avait dans cette armée beaucoup de nouvelles levées.

Les deux armées se trouvaient à peu de distance l'une de l'autre dans le Namurois, durant le mois de janvier 1578.

Les hostilités étaient commencées et don Juan les avait fait précéder, le 25 de ce mois, par une déclaration de guerre en forme, à laquelle les états en avaient opposé une autre. Comme l'armée de ce prince s'était grossie plus insensiblement et avec moins de bruit, les états crurent toujours la leur supérieure, et le premier projet était

d'attaquer don Juan sous Namur, ou à Namur même. Peut-être auraient-ils mieux fait de ne point donner tant de temps à leur ennemi. Ils reprirent ce projet et marchèrent vers Namur; mais don Juan vint à leur rencontre, en bataille rangée, à Gemblours, où il se livra un sanglant combat le 31 janvier 1578.

Après une rude attaque, la cavalerie espagnole, quoique moins nombreuse, défit, dans une gorge, celle des états, qui ne put se rallier ni couvrir l'infanterie : celle-ci fut attaquée et défaite à son tour avec grosse perte : la déroute fut complète, et le général de Goignies fut fait prisonnier, avec un grand nombre d'autres; il y eut beaucoup de tués : l'artillerie et le bagage furent perdus.

Le gain de cette bataille mit la consternation dans le pays; on craignait pour Bruxelles. Le prince d'Orange et le conseil d'état avec les états se retirèrent à Anvers; mais don Juan tourna de l'autre côté, et prit Gemblours, Louvain, Tirlemont, Bovines, Sichem, Diest, Jodoigne, Nivelles et autres places, quelques-unes par siége en forme, les autres d'emblée ou par composition.

Pendant que toute la campagne se passait à faire ces conquêtes par différens détachemens, son camp principal, qui était non loin de Namur, fut transféré à Bougy, sur l'avis que le comte de Bossut menaçait Nivelles.

Don Juan, dans l'intention de s'y rendre, fut

arrêté à une lieue de là, dans un village, par une fièvre ardente et pestilentielle, qui le prit subitement à la mi-septembre. On recourut d'abord aux médecins et aux remèdes : le sixième jour, ses gardes durent le porter dans une litière sur les épaules, au camp de Bougy. Il y fit son testament; il recommanda ses domestiques au roi, et lui demanda que son corps fût transporté en Espagne et eût sa sépulture au Panthéon de l'Escurial; ce qui fut exécuté dans la suite. Il nomma aussi, par provision et sous l'approbation du roi, pour gouverneur-général, don Alexandre Farnèse, son neveu, prince de Parme et Plaisance.

Cette maladie mortelle l'emporta, après une quinzaine de jours, le 1er octobre 1578, dans la trente-troisième année de son âge.

C'était un prince magnanime, doué de grandes vertus, qui fut sincèrement regretté de l'armée et de ceux qui connaissaient son mérite.

Il y eut différentes opinions sur le genre de sa maladie : les mémoires contemporains de nos Flamands disent franchement qu'il mourut de la peste; les autres, comme les Espagnols, d'une fièvre maligne ou du pourpre.

L'un et l'autre de ces maux étaient assez dangereux et assez accablans pour le mettre au tombeau, sans chercher pour cela des causes étrangères; cependant le bruit courut dans le monde qu'il avait été empoisonné. On lui trouva, disait-

on, les entrailles toutes noires et les poumons si desséchés, qu'au toucher ils tombaient en poudre. On fit des gloses à l'infini sur ces indices, qu'on supposait véritables.

En Espagne on parut le croire. Herrera en parle modestement : *acabo su vida*, dit-il, *con gran sospecha de veneno*. Cabrera raconte la circonstance des entrailles noires, presque rôties, sans imputer sa mort à personne ; mais le vulgaire publiait qu'on l'avait empoisonné en Flandre.

Les Flamands, au contraire, prétendaient que le poison lui avait été envoyé d'Espagne ; que le roi avait conçu une jalousie extrême par la découverte des intrigues secrètes du prince don Juan avec la reine Elisabeth d'Angleterre, pour l'épouser, se rendre maître des Pays-Bas, et les lui porter en mariage. On nommait un des envoyés des états-généraux à Londres, qui travaillait à cette commission délicate.

Il fallait bien qu'on en raisonnât de cette façon, puisque le cardinal Bentivoglio en fait mention, disant qu'on attribuait au prince l'ambitieux dessein, « di governatore diventar principe della « Fiandra é ch' a tal fine, con la regina d'Inghil- « terra, in particolare fosse disceso ad occulte « pratiche di corrispondenza, é passato piu oc- « cultamente ancora, à maneggi espressi di « matrimonio. » Le même cardinal dit encore dans un autre endroit, en parlant de sa mort :

« e quindi nacque l'opinione disfusa allora, ch'e-
« gli mancasse di morte aintata piu tosto che
« naturale. »

Les Flamands citaient à ce propos un exemple tout récent : ils disaient que le secrétaire Escovédo, confident de don Juan, à qui il inspirait ces projets ambitieux, fut mandé en Espagne pour affaire importante; mais qu'à peine arrivé, il y fut assassiné secrètement par Antonio Perez, secrétaire d'état, sur les ordres exprès du roi.

C'étaient les discours du temps : toute perquisition ultérieure devint inutile, et le silence couvrit les causes de cette mort anticipée.

Elle n'apporta aucun changement aux affaires des Pays-Bas. La guerre continua et les troubles augmentèrent encore depuis, comme il paraîtra dans la suite de cette histoire.

CINQUIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Le prince de Parme, nommé gouverneur-général, succède à don Juan : le roi le confirme. — L'archiduc Mathias était déjà appelé en cette qualité par les états-généraux; et le prince d'Orange nommé son lieutenant. — Continuation des troubles.

Par la mort et les dispositions de don Juan d'Autriche, le prince Alexandre Farnèse, bientôt après duc de Parme et de Plaisance, succéda par *interim* au gouvernement-général des Pays-Bas.

Il était destiné à ce gouvernement depuis quelque temps qu'il était arrivé en ce pays. Peut-être don Juan avait-il des ordres à cet égard; du moins était-il vrai que la voix publique le désignait comme devant être le successeur de son oncle, quand celui-ci viendrait à mourir ou à être chargé d'une autre mission. Le public ne fut point trompé dans son attente, et la confirmation du roi eut lieu aussitôt qu'il en fut informé.

Un autre usage, que l'on a dit s'être introduit en Espagne à la mort presque subite du commandeur don Louis de Requesens, eut suppléé aux

dispositions de don Juan, s'il n'en eût pas pris : la cour avait été embarrassée de cette mort imprévue, et voyant que le conseil d'état s'était emparé du gouvernement, elle fit, pour ne plus s'exposer à de pareils inconvéniens, une dépêche secrète, qu'on envoya cachetée à l'effet d'être déposée dans un endroit désigné pour les gouvernemens éloignés, tels que les états d'Italie, les Pays-Bas et les Indes. Cette dépêche ou commission nommait successivement trois personnes pour prendre aussitôt par provision le gouvernement vacant. Les Espagnols l'ont nommée la Plica de Providentia ; les Italiens l'appelaient il Piego (le Paquet). Celui d'Italie, pour ce qui regardait la vice-royauté de Naples, de Sicile, ou le gouvernement de Milan, était ordinairement gardé par l'ambassadeur d'Espagne ou par le cardinal protecteur de cette couronne à Rome. Aux Pays-Bas, l'usage était de le déposer au château d'Anvers (*).

(*) Le cas prévu se présenta l'an 1685, lorsque le marquis de Grana mourut à Marimont, où il prenait les eaux de Spa. Le conseil d'état ouvrit le Piego avec les formalités requises. Les deux premières personnes nommées étaient mortes ou absentes ; la troisième était don Francisco-Antonio d'Agurto, mestre-de-camp de cavalerie, alors à Gand. Sur l'avis qu'il en reçut, il se rendit à Bruxelles et prit possession du gouvernement, que le roi Charles II lui confirma peu après, en lui donnant en même temps le titre de marquis de Castanaga. Le décret, déposé, ou Piego, a encore servi dans le pays en d'autres occasions. *Aut.*

Mais il n'en fut pas question à l'avénement du prince de Parme. Il fut aussitôt reconnu par l'armée et par tous ceux qui étaient restés dans l'obéissance : il se chargea avec courage de ce gouvernement difficile dans les conjonctures les plus orageuses. C'était un grand prince, un grand général et un galant homme de toute manière (*).

(*) On pourrait, tant la chose est connue de tout le monde, se dispenser de dire qu'il était fils d'Octave Farnèse, duc de Parme et de Plaisance, et de Marguérite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, de laquelle on a ci-devant amplement parlé dans cet ouvrage, aux premiers récits du règne de Philippe II. Né à Rome, jumeau d'un autre prince, nommé Charles, qui mourut bientôt, il reçut le nom d'Alexandre. *Aut.*

Voici comme le dépeint Watson :

Depuis son arrivée dans les Pays-Bas, Farnèse avait, dans plusieurs occasions, donné des preuves d'une prudence consommée et d'une valeur extraordinaire ; se possédant en toute occasion, actif, vigilant, infatigable, il pouvait entrer dans les détails les plus minutieux d'une opération militaire, toujours le premier à s'exposer à la fatigue et au danger, et le dernier à se retirer : ses manières étaient souples et ses propos insinuans ; il savait plusieurs langues, et pouvait se faire entendre des soldats des nations différentes dont l'armée était composée : il était d'une constitution robuste, et la force du corps égalait en lui celle de l'esprit ; son air martial, sa contenance assurée inspiraient dans le combat autant de terreur à l'ennemi, que de courage et de confiance à ses soldats.

Édit.

Le roi d'Espagne, bien revenu de ses premières idées, ne songeait qu'à pacifier, par tous les moyens possibles, les troubles des Pays-Bas, et avait, pour apaiser les Flamands, projeté d'y renvoyer la duchesse Marguérite, dont la conduite les avait charmés, et de lui redonner ce gouvernement, en rappelant don Juan, lors de la nouvelle rupture, après qu'il se fût saisi du château de Namur. Le père Strada raconte comment le cardinal Granvelle, qui était encore à Rome, fut employé à cette négociation, et dit que la duchesse hésita à se résoudre, mais que le prince consentait.

D'autres ont dit que le projet était de donner le gouvernement à la mère et au fils conjointement, que le prince voulait bien servir comme volontaire sous sa mère, et sans aucun caractère, mais qu'il témoigna de la répugnance pour un gouvernement partagé.

Il eut à lutter contre un prince supérieur en rang, et qui avait l'avantage d'être depuis neuf mois considéré par les provinces comme en possession du gouvernement.

C'était l'archiduc Mathias, frère de l'empereur Rodolphe II, jeune prince que les états avaient appelé pour le mettre à la tête du gouvernement, au nom du roi, à l'insçu et contre la volonté du roi même.

On a remarqué ci-devant que le prince d'O-

range, appelé à Bruxelles et idolâtré par les peuples des Pays-Bas, s'y employait fortement pour les affranchir à jamais de la domination espagnole, mais que les premiers seigneurs conçurent de la jalousie de le voir si puissant. Les ducs d'Arschot, d'Havré, ainsi que leurs parens et alliés, reprirent l'ancienne rivalité qui avait existé entre les maisons d'Orange et de Croy. Plusieurs autres gentilshommes se jetèrent dans leur parti; les uns par motif de religion, les autres par intérêt. L'intention de tous ces zélés n'était pas de recourir à l'Espagne ou de renverser la constitution du gouvernement : au contraire, ils l'approuvaient; mais ils voulaient y prendre plus de part qu'on ne leur en donnait, et c'était ce qu'ils enviaient au prince d'Orange.

Le voyant sur le pinacle, ils songèrent à l'abaisser adroitement, en appelant pour gouverneur-général quelque prince souverain, à qui le prince d'Orange serait obligé de céder le pas s'il ne se retirait : ils crurent modérer par ce moyen le pouvoir excessif qui leur causait tant d'envie.

Ils s'assemblèrent plusieurs fois secrètement pour en délibérer. On proposa la reine d'Angleterre, l'archiduc Mathias, le duc d'Alençon et le prince palatin Jean Casimir, fils de l'électeur. Après des raisonnemens pour et contre, les suffrages se fixèrent sur l'archiduc.

Le soin de cette négociation délicate fut confié

à un gentilhomme flamand, nommé de Maelstede, qui, ayant été page dans sa jeunesse, ou en quelqu'autre emploi à Vienne, avait conservé des intelligences dans cette cour; il s'y rendit promptement et secrètement. Il réussit bientôt auprès du jeune prince désigné, qui n'avait alors que 19 ans, et à qui la commission proposée parut honorable et avantageuse (*).

Sa sortie de Vienne fut concertée secrètement avec le sieur de Maelstede; et, le 3 octobre 1577; l'archiduc Mathias partit de Vienne pendant la nuit, accompagné d'environ 30 personnes, et, par le moyen des relais et de la poste, il se rendit

---

(*) L'archiduc, comme on l'a dit, était frère de l'empereur régnant Rodolphe II, un des six fils de l'empereur Maximilien II, et le troisième en ordre de naissance. Par l'impératrice sa mère, sœur du roi Philippe II, il était neveu de ce monarque. Je dirai tout de suite que de ces six princes il n'y eut point de postérité. Comme l'empereur Rodolphe n'était point marié, de son vivant même, Mathias lui succéda à la couronne de Hongrie en 1607, à celle de Bohême en 1611, et enfin à l'empire, sous le nom de Mathias Ier, en 1612, lors de la mort de son frère. Le nouvel empereur avait épousé Anne-Catherine d'Autriche-Inspruck, sa cousine, fille de Ferdinand, son cousin-germain, et d'Eléonore de Gonzague, sa seconde femme; mais il n'en eut point d'enfans et décéda le 20 mars 1619. L'empire passa avec ses autres états à son cousin Ferdinand II.

Aut.

sans s'arrêter et directement à Maestricht, où il arriva sans être attendu et à l'insçu de tout le monde.

On a, dans ce temps-là, parlé diversement de ce voyage. Bien des gens ont voulu croire que l'empereur en avait été averti. Don Juan même, à l'arrivée de ce prince, en écrivit au prince de Parme, alors encore en Italie, par une lettre du 25 octobre, dont Strada nous donne un extrait. Don Juan y mande qu'il avait reçu un courrier de l'empereur, qui lui faisait savoir que l'archiduc son frère était parti de l'Allemagne à son insçu et sans son consentement, et qu'il le soupçonnait d'aller aux Pays-Bas. Il ajoute ensuite qu'il croyait bien que l'impératrice-mère l'ignorait complètement; mais, quant à l'empereur, dit don Juan, je ne sais encore quel jugement je dois en porter.

L'arrivée imprévue de l'archiduc surprit beaucoup de monde, et donna matière à raisonner sur cet événement. Le prince d'Orange n'avait jamais ignoré combien la plus grande partie de la haute noblesse lui portait envie, car il en avait eu trop d'expérience dès le commencement des troubles pour en douter : il dissimulait tout ce qu'il savait des démarches de ses envieux, et suivait l'exécution de son plan, bien assuré d'en sortir avec avantage au dénouement.

Il fut, aussitôt après l'arrivée de l'archiduc à

Maestricht, non-seulement bien éloigné d'y trouver à redire, mais encore un des premiers à le reconnaître et à négocier le traité de sa réception. Les états députèrent vers l'archiduc et lui proposèrent nombre de conditions qui furent discutées à Maestricht; la discussion dura ensuite quelque temps à Anvers : si l'on en considère le détail, il y avait plus de trente articles, qui tous ensemble n'aboutissaient cependant qu'à deux principaux, savoir : que le prince d'Orange serait son lieutenant en tout et par-tout, et que l'archiduc n'aurait aucune disposition, même quant à ses propres gardes, dans le militaire, dans le gouvernement politique et dans les finances, sans l'avis du conseil d'état et le consentement des états-généraux des provinces. C'était proprement ajouter un nom de plus à tous les édits royaux et aux ordonnances de ce temps-là.

Le préambule en était très-prolixe : on faisait parler le roi avec tous ses titres; ensuite, de l'avis de son très-cher neveu et frère, l'archiduc d'Autriche, gouverneur, et puis de ses très-chers et bien aimés les prélats, nobles et députés des provinces et villes, représentant les états-généraux de ses Pays-Bas.

On voit des actes où sont nommés l'archiduc gouverneur-capitaine-général, le prince d'Orange son lieutenant, le conseil d'état et les états-généraux des provinces.

Ces formules étaient dressées d'après la convention faite avec l'archiduc à Maestricht, et donnaient au gouvernement l'air d'une quadruple alliance. Les conditions qui avaient donné lieu à un gouvernement si compliqué ne semblaient pas lui promettre une longue durée. Aussi avaient-elles déplu à l'archiduc dès son arrivée; mais ce prince s'était trop avancé pour reculer, et il consentit à toutes. Après quoi, les abbés de Sainte-Gertrude et de Marolles, le duc d'Arschot, le comte de Fresin et d'autres cavaliers vinrent le saluer et le conduisirent à Bruxelles, où il fit son entrée le 18 janvier 1578, accompagné du prince d'Orange. Le 20, il prêta serment et fut reçu gouverneur-général avec la plus grande pompe, au milieu des applaudissemens et des fêtes.

Les historiens qui n'ont pas approfondi les particularités de cette entreprise de l'archiduc Mathias, et qui se sont arrêtés aux apparences, en parlent simplement et ingénument. Heiss, dans son histoire de l'Empire, dit en termes exprès, au commencement du règne de Rodolphe, que l'archiduc Mathias, son frère, fut, sur sa réputation de valeur et de prudence, appelé par le prince d'Orange et les états confédérés, et prié de se charger du gouvernement de leurs provinces, qu'il accepta du consentement et avec la permission de l'empereur son frère.

On vient de voir que l'archiduc n'avait alors

que 19 ans, que le prince d'Orange n'avait aucune raison de l'appeler, qu'on le fit à son insçu, en vue de l'abaisser lui-même, et que la proposition fut indirecte et secrète. On a pu remarquer aussi quel agrément et quel consentement l'empereur y donna en public.

Il y eut à la vérité, touchant ce dernier article, quelques éclaircissemens avec le ministre d'Espagne, à Vienne; mais on ne vit aux Pays-Bas ni improbation, ni ressentiment marqué de la part de l'Espagne à ce sujet, ce qui, dans la suite, donna matière à des défiances et à des soupçons, comme si la chose se fût faite d'intelligence.

Quand l'archiduc prit les rènes du gouvernement, don Juan vivait, et les fêtes duraient encore à Bruxelles lorsqu'elles furent troublées par la défaite de Gemblours, qui força l'archiduc, le prince d'Orange et tout le ministère à se retirer à Anvers.

Don Juan ayant tourné ses armes d'un autre côté, et sa mort étant survenue quelques mois après, les affaires changèrent une seconde fois de face.

Le prince de Parme trouva, à son avénement, à peu près les mêmes difficultés et le même état de choses que don Juan, quand il vint d'Espagne.

De toutes les provinces, le Luxembourg, une grande partie du Limbourg et du pays de Namur, étaient les seules de son parti, et il n'avait à ses

ordres que des forces médiocres à opposer à ses ennemis.

Les confédérés tenaient toutes les autres provinces sous le gouvernement de l'archiduc, et avaient plus de troupes en campagne; car le duc d'Alençon était venu en Hainaut avec un corps de Français, et le prince palatin Casimir était arrivé en Flandre avec un corps d'Allemands.

Ces deux princes avaient brigué le gouvernement, lorsqu'on appela l'archiduc; et, quoiqu'ils l'y trouvassent installé, ils ne cessaient d'y former des prétentions et de viser, dans les fréquens changemens que les troubles amenaient, à quelque portion de souveraineté.

Le prince Casimir était protégé par l'Angleterre, et les troupes qu'il commandait étaient à la solde de cette puissance et même mêlées d'Anglais.

Le duc d'Alençon, soutenu par quelques seigneurs de sa nation, était faiblement secouru par la cour de France, qui, par politique, désavouait son entreprise : d'ailleurs, à cause des troubles affreux qui agitaient le royaume, elle se trouvait réellement dans l'impuissance de l'aider; elle se contentait de fomenter et suivre quelques intrigues qui lui avaient fait un parti dans les provinces.

Sa sœur, la reine de Navarre, comme on l'a

vu ci-devant, avait, en faisant le voyage de Spa, rendu quelques services à don Juan. C'était sous le prétexte de la recevoir qu'il s'était rendu à Namur pour en occuper le château. Cette princesse, qui, dans le monde, passait pour fort éclairée, avait un double projet, comme on le reconnut depuis, pendant son séjour à Spa et dans le pays : elle et ses émissaires avaient trouvé des gens de qualité, pétris de haine contre les Espagnols, et très-mécontens du gouvernement des états-généraux, comme de tous ceux qui étaient en place. Ils n'aspiraient qu'à des changemens, et ils furent bientôt, sur la promesse d'une puissante protection de la part de la France, amenés au but que l'on désirait; ce fut alors que la reine, qui chérissait le duc d'Alençon beaucoup plus que ses autres frères, lui ménagea ce parti, qui tendait à le rendre maître du Hainaut.

C'était pour cela qu'il voltigeait, et dans cette province et sur ses frontières, avec quelques troupes françaises, malgré le roi son frère, qui, par égard pour la cour d'Espagne, désavouait publiquement ses actions. Son entreprise ne réussit pas cette fois; mais elle fut, deux ans plus tard, un acheminement à la souveraineté des Pays-Bas, ainsi qu'on le dira dans la suite.

Cependant ce corps de troupes, et d'un autre côté celui du prince Casimir, grossissaient les

forces des confédérés. On ne pénétrait pas les desseins de ces princes ; on ne les regardait que comme des auxiliaires. Ces forces, qu'on supposait alliées à celles des états et dans le même intérêt, imposèrent si bien aux ennemis et au public, que le prince de Parme, retranché et resserré dans le Namurois, ne put se tenir sur la défensive qu'avec beaucoup de précautions. Mais il est temps d'en venir à d'autres scènes, qui amenèrent des changemens tels qu'ils ébranlèrent l'union des provinces, détruisirent le bonheur de leurs armes, qu'elles tournèrent ensuite ouvertement les unes contre les autres ; ce dont l'ennemi commun profita pour les réduire successivement.

Il est nécessaire d'entrer dans une ample digression à ce sujet, qui, peu important dans le principe, eut des conséquences si sérieuses, qu'elles attaquèrent et même dissipèrent presque toute la grande confédération. Quelques factieux s'érigèrent en chefs et en tyrans : voulant se rendre indépendans, ils firent naître des troubles et des désordres plus affreux que ceux du passé. Les voisins, mécontens, en furent offensés et révoltés au point d'abandonner les confédérés et de se jeter par dépit entre les bras des Espagnols, après s'être réconciliés avec eux : de cette division s'ensuivit la perte de presque tout le parti.

Ainsi une affaire, d'abord particulière, devint, au bout de quelques années, l'affaire générale, au milieu des troubles, mais avec plus de révolutions, d'horreurs et de confusion qu'auparavant.

CHAPITRE II.

Faction dominante à Gand. — Elle trouble et divise l'union des provinces. — Tyrannie et désordres épouvantables en cette ville. — Le Hainaut, l'Artois et la Flandre wallonne forment un tiers-parti, qui entre en guerre contre les Gantois. — Défection des provinces wallonnes (1577 et 1578).

Avant d'entreprendre le récit de ces nouveaux troubles, il faut dire que depuis les premières cruautés du duc d'Albe, et les longues calamités de cette guerre civile, la haine, héréditaire entre les deux nations, attisée par ces événemens tragiques, avait endurci les cœurs des Flamands au carnage, aux incendies et à toutes les horreurs.

Tout bourgeois était devenu soldat, mais soldat inhumain et intrépide, tant dans l'attaque que dans la défense.

Les premiers acteurs étaient morts pour la plupart. Un grand nombre avait péri dans les supplices ou à la guerre, et leur postérité n'en était que plus animée à la vengeance. Chacun avait une perte à regretter ou dans sa famille ou dans ses biens, et la haine, transmise de père en fils, s'était enracinée dans chaque membre de la nation, de tout état et de tout âge.

Voilà pourquoi des gens d'esprit, de lettres,

de vertu et de probité, étaient prévenus contre les Espagnols, autant ou même plus que les autres, et se faisaient remarquer dans toutes les mesures contre eux, lorsqu'ils maniaient les affaires. Plusieurs poussèrent leur aveugle animosité jusqu'à embrasser les erreurs et l'hérésie : car comme les premières persécutions avaient eu pour fondement la religion, on cessa de la respecter, afin de n'avoir rien de commun avec une nation qui la déshonorait par un zèle si outré ; et l'antipathie qu'on se sentit pour les Espagnols rejaillit sur la religion même.

On pourrait citer des hommes vertueux, savans et très-estimables d'ailleurs, entraînés ainsi par les malheurs des temps dans l'excès des passions et dans l'aveuglement, et borner leur éloge à dire qu'ils étaient, *meliore sæculo digni*.

Une autre espèce de gens fit encore plus de mal. C'étaient des indépendans tant par état que par leurs opinions religieuses : mettant de côté tout principe de foi, d'honneur et de raison, ils voulaient s'élever sur les ruines de leur patrie et du genre humain même, s'ils en avaient eu le pouvoir. Ils séduisaient, trompaient et persécutaient ; enfin ils pêchaient en eau trouble : parmi ceux-ci étaient deux gentilshommes gantois, plus fameux que d'autres dans l'histoire des troubles, par leurs actions et leur catastrophe. Le premier, nommé Jean d'Hembise, était un gentilhomme de

bonne naissance, et dont la famille avait pour tige l'illustre et noble maison de Silly, dont les descendans ont brillé sous différens noms en Hainaut, en Flandre et en France.

Naturellement éloquent et persuasif, ayant voyagé dans sa jeunesse, sachant les langues étrangères, doué d'un esprit orné par l'étude, possédant une teinture des sciences, souvent employé dans la magistrature, bien informé de l'état de la ville et de la province, il était aussi mieux instruit que personne des qualités et des faiblesses de ses compatriotes. Voilà quels étaient ses avantages : mais en revanche il avait beaucoup de vices : sans religion et sans mœurs, c'était un caméléon, un vrai Protée, susceptible de prendre toutes les faces et toutes les formes, tant au sacré qu'au profane : souffrant avec peine la domination, haïssant toute supériorité, il dut le commencement de son élévation à son aversion remarquable pour les Espagnols : d'un autre côté il ne considérait ni l'archiduc, ni le prince d'Orange, ni le conseil d'état, ni les états-généraux, ni quelque maître que ce fût, qu'autant qu'il convenait à ses desseins. Il se déclara, sans garder aucune mesure, si ouvertement contre la France, qu'il se retira et fut absent tout le temps que le duc d'Alençon resta dans le pays : au reste, il était hardi, impérieux et despotique dans la prospérité, mais il ne se soutint pas avec le même cou-

rage dans l'adversité, sur-tout à sa fin, comme on en a eu la preuve.

Le second était François de la Kéthulle, seigneur de Ryhove, aussi très-bon gentilhomme, ayant à peu près le même caractère que Hembise, mais plus violent et plus téméraire encore, cependant attaché au prince d'Orange et en dépendant davantage.

Ces messieurs, alliés à toute la noblesse, avaient dans leur parti nombre de parens et d'amis, aussi bien que des citoyens et de bons bourgeois.

D'abord ils agirent assez de concert, mais ensuite ils se brouillèrent. Comme ils ne prêchaient que la liberté, tout le monde les regardait comme les libérateurs et les héros de la patrie. Les raisons que nous avons développées au commencement de ce chapitre contribuèrent encore à leur attirer beaucoup de partisans; mais ils ne s'y fiaient pas tellement qu'ils ne recherchassent avec soin la multitude et le petit peuple, qu'il n'était pas difficile de gagner. Quelques largesses faites à propos, des promesses, un air populaire, beaucoup de protection et d'indulgence, une affectation de liberté en toutes choses, la bonté apparente de leur cause, tout cela enivra le vulgaire jusqu'à l'adoration.

La ville était grande et contenait une population nombreuse, que les troubles et les différentes émeutes avaient aguerrie. Ce peuple était mutin et brutal, et, dans les métiers, il y avait beau-

coup d'ouvriers désœuvrés, restes des manufactures qui subsistaient avant les troubles; ils ne demandaient qu'à butiner pour vivre.

Le bas peuple était en grande partie calviniste ou plutôt irréligieux, pour subsister du pillage des églises, des couvens et des catholiques : le nom de gueux reparut. Hembise et Ryhove se mirent à la tête de ces gueux, et par là leur faction fut supérieure de beaucoup à toute autre.

Pour cultiver et maintenir ce parti, il leur fallut souffrir bien des injustices, des caprices populaires et des avanies, permettre ou dissimuler les crimes et les forfaits dont est capable une populace effrénée; il en résulta des désordres effroyables, qui replongèrent la ville dans les mêmes malheurs qu'avaient causés les iconoclastes pendant l'oppression des ecclésiastiques et des catholiques. Les deux chefs, qui allaient à grands pas à la tyrannie, trouvaient en revanche cette multitude si dévouée, qu'à leur ordre et au premier signal ils mirent en mouvement toute la ville, firent ameuter 20,000 hommes ou plus, et les tinrent jour et nuit sous les armes; ce qu'ils firent plus d'une fois sans nécessité, mais par fausse alarme et comme pour éprouver leurs forces.

Vers la fin de l'an 1577, ils firent leur coup d'essai, coup téméraire s'il en fut jamais, et qui causa dans la suite de grands malheurs à

toute l'union, et particulièrement à la Flandre.

Il faut se rappeler que le prince d'Orange, peu de temps après son entrée triomphale à Bruxelles, avait été élu *ruward* de Brabant. Presqu'à la même époque le duc d'Arschot fut, par une sorte de compensation ou d'équivalent, nommé gouverneur de la province de Flandre : les sieurs Hembise et de Ryhove et ceux de leur faction n'en furent pas très-contens; ils y virent un obstacle à leurs desseins. Ils étaient alors occupés d'une entreprise qu'ils pressaient vivement. Pour s'attacher davantage le peuple, ils lui avaient fait espérer la restitution entière de tous ses anciens priviléges, même de ceux qui regardaient les grands et les petits doyens des cinquante-deux métiers et des tisserands, priviléges que l'empereur Charles V lui avait ôtés en 1540. Des requêtes au magistrat, des députations à Bruxelles et des sollicitations continuelles, tout était mis en œuvre.

Le duc d'Arschot vint prendre possession de son gouvernement, et se rendit en grand cortége à Gand le 23 octobre 1577 (*). Il y fut reçu magnifiquement, et dit aux bourgeois, pour se rendre agréable, qu'il leur apportait une joyeuse nouvelle, c'est-à-dire, la restitution de tous leurs priviléges.

(*) Il y a dans l'auteur 1567 ; ce doit être une erreur.

Le duc s'était d'autant plus empressé de venir à Gand, qu'alors non-seulement les états-généraux, mais aussi les évêques de Bruges, d'Ypres, le gouverneur de la Flandre wallonne, presque tous les gouverneurs des villes, et d'autres principaux seigneurs se trouvaient en cette ville pour délibérer sur les affaires du temps, qui, en cette crise, demandaient toute leur attention. Le duc d'Arschot travaillait avec eux, et fut obsédé jour et nuit par les gens de métier, qui demandaient le rétablissement de leurs priviléges.

On vit qu'il leur avait trop promis le jour de son entrée, et les chefs des factieux furent bientôt désabusés. Ils prirent entre eux des mesures et formèrent un dessein plus hardi et plus violent qu'on ne peut se l'imaginer : Ryhove, feignant un voyage à Tournai, changea de route et se rendit secrètement à Anvers, pour le communiquer au prince d'Orange.

Celui-ci ne goûta pas ce projet; il le regardait comme trop dangereux et presque inexécutable; mais Ryhove insista : il avait vu comment un coup de main avait réussi à Bruxelles, quand on insulta tout le conseil d'état, et il n'ignorait pas que la témérité commande l'étonnement et cause souvent l'inaction : à la fin Sainte-Aldegonde lui dit que, sans en parler davantage au prince, il pouvait, s'il voulait, aller en avant. Avec cette réponse, Ryhove revint par Termonde, toujours

en secret, et arriva à Gand sur le soir, le 28 octobre.

Ce jour-là les crieurs aux priviléges avaient tellement pressé et importuné le duc d'Arschot, qu'il avait perdu patience, les avait maltraités de paroles et même menacés. Hembise alors avait fait prendre les armes à quelques bourgeois, ce qui avait causé un attroupement, mais l'émeute avait été apaisée l'après-midi.

Ryhove, arrivant le soir, se rendit chez Hembise, où, apprenant l'événement du jour, il se plaignit qu'on n'eût pas retenu la bourgeoisie sous les armes, puisqu'il en aurait profité pour exécuter son dessein; et, apostrophant Hembise: tous ces évêques et tous ces grands seigneurs assemblés, lui dit-il, ne travaillent qu'à la ruine de notre parti; il faut ou les prévenir, ou nous voir perdus sans ressource. Un capitaine des bourgeois, nommé Mieghem, et quelques autres braves de la faction, qui se trouvaient à cette conférence, applaudirent à la proposition, et il fut convenu qu'on exécuterait sur-le-champ le projet de Ryhove, sans s'arrêter ou se relâcher en rien.

Tout aussitôt on fit avertir les chefs des bandes, qui se mirent sans bruit sous les armes; mais plusieurs des bourgeois, fatigués de la journée, et qui s'étaient accoutumés à ne servir que lorsqu'il leur semblait bon, ne comparurent pas, de sorte qu'il n'y eut que la moitié du monde qu'on voulait assembler.

Malgré ce contre-temps, on poursuivit l'exécution : Hembise resta chez lui avec une troupe nombreuse à sa disposition, pour envoyer des renforts par-tout où il en serait besoin.

Ryhove se mit en marche avec les autres vers minuit : il se saisit du vieux bourg où était l'artillerie, et des principales places de la ville ; il divisa sa troupe en différens pelotons, qui, peu à peu, se renforcèrent, quand les bourgeois virent que ce n'était pas une vaine alarme, et qu'ils apprirent de quoi il s'agissait.

Vers les quatre heures du matin, Ryhove, avec un des plus forts pelotons, se rendit devant l'hôtel appelé la cour de Saint-Bavon, où était logé le duc d'Arschot. Il fit grand bruit pour y entrer et en enfoncer la porte. Comme le duc était venu bien accompagné, ses gens firent mine de se défendre, et les assaillans mirent le feu à la porte.

Le duc fit ouvrir, afin d'éviter de plus grands malheurs. La populace entra, insulta le duc, et parut même disposée à le tuer, ce que Ryhove empêcha. Il arrêta le duc, qui était en robe de chambre, et, sans lui donner le temps de s'habiller, il le fit transporter dans sa maison sous une nombreuse escorte.

La même nuit et à pareille heure, d'autres troupes enlevèrent les évêques de Bruges et d'Ypres ; le seigneur de Mouscron, grand-bailli de Gand, et son fils ; Maximilien de Gand de Ras-

senghien et Masmines, gouverneur de la Flandre wallonne; le seigneur de Sweveghem, gouverneur d'Audenarde; le seigneur d'Erpe, grand-bailli de Courtrai; le seigneur d'Eecke; les conseillers du conseil de Flandre; Hessels et la Porte, et un nommé Visch, bailli d'Ingelmunster.

On avait, cette même nuit, forcé l'hôtel de Ravestein, où demeurait le président du conseil, (M. de Pamèle); mais il s'était sauvé et l'on n'avait trouvé que son frère, qui fut relâché le lendemain.

Tous ces prisonniers furent menés en la maison de Ryhove, qui, quoique gouverneur de Termonde, où il habitait souvent, avait à Gand un hôtel dont l'ancien corps de logis subsiste encore, bien qu'une partie de l'enclos en ait été démembrée. On plaça, autant qu'il fut possible, les détenus dans des chambres séparées.

Le lendemain on tint les portes fermées, et personne ne put entrer ni sortir, excepté le sieur d'Olhain, qui, de la part du prince d'Orange, avait suivi Ryhove pour l'observer et voir comment il se tirerait d'affaire. Venu secrètement, d'Olhain partit de même pour informer le prince.

On a vu que celui-ci avait été averti du projet et ne l'avait point approuvé. Peut-être n'était-il pas fâché que le duc d'Arschot et les autres qui n'étaient pas des siens, fussent un peu humiliés;

mais, pénétrant dans le futur sans oser le dire, il prévit, et les conséquences fatales de ce soulèvement, et que les chefs gantois, après cette téméraire entreprise, deviendraient indomptables; que, par une suite nécessaire, les autres provinces se lasseraient de cette tyrannie et se retireraient de l'alliance encore si peu affermie; enfin, il présagea les ruptures et les embarras qui naîtraient de ces événemens, dont les Espagnols profiteraient un jour.

Nous verrons par les résultats combien sa prévoyance était juste, quels moyens il mit en œuvre pour arrêter le mal dans son principe et dans ses progrès, et quelles mesures il dut prendre alors et les années suivantes.

On ne peut se figurer quelle consternation régnait à Gand pendant les trois ou quatre premiers jours que les bourgeois restèrent sous les armes; les places étant occupées, les chaînes tendues, et tout le monde en alarmes.

Les deux chefs commencèrent à enrôler du monde, à mettre des gardes chez tous les trésoriers et receveurs, et à se saisir des fonds publics. Ils firent entre eux une espèce de partage: Ryhove se chargea de la partie militaire, de toutes les expéditions qui y avaient rapport, et des exécutions les plus violentes; Hembise prit sur lui le gouvernement civil et intérieur: il conçut l'idée

d'une république, dans laquelle il prétendait faire entrer toute la Flandre de gré ou de force, et dont il serait toujours le chef.

Il proposa au peuple les Suisses pour modèle; il vantait sans cesse leur gouvernement, qu'il voulait introduire, mais avec les modifications et les corrections qu'il se proposait d'y ajouter.

Ce nouveau législateur avait, comme je l'ai dit, quelques idées et une teinture de science: il connaissait en gros les tempéramens qu'on avait introduits dans les républiques de la Grèce et de Rome, pour modérer le pouvoir du sénat. Les archontes d'Athènes, les éphores de Sparte et les tribuns de Rome lui avaient passé par la tête, et de tout cela il fit un projet qu'il voulut exécuter.

Il était assez fort pour ne point redouter la magistrature, dont il fut bientôt établi le chef; mais il imagina une nouvelle autorité pour la contre-balancer.

Dès le 1er novembre 1577, il fit paraître une liste de dix-huit personnes nobles, bons bourgeois et autres, tous, il est vrai, de sa faction, et à la tête desquels il se plaça encore. Enfin ce que dans la suite il ne put effectuer par le moyen du magistrat, il le fit par celui de cette nouvelle création.

Ces dix-huit, tirés des différens quartiers de la ville, devaient représenter la république.

L'invention était si nouvelle et si inouie, qu'ils n'eurent point de dénomination particulière : on les nommait quelquefois les dix-huit, y compris les notables, les commis, les assistans et le secrétaire. Les anciens priviléges et les usages conformes, abolis par l'empereur Charles V, en 1540, furent rétablis, et l'on se remit en possession des biens confisqués sur la généralité.

Les métiers, au nombre de cinquante-deux, reprirent leurs drapeaux ; leurs honneurs et leurs maisons d'assemblées. Ils élurent chacun leur doyen, et ces doyens, à certain jour, élurent le grand-doyen.

Les tisserands, en différentes divisions, nommèrent aussi leurs doyens, et à la fin un grand-doyen.

Comme les bourgeois étaient distribués sous des capitaines et des colonels, en compagnies régulières, et que d'autres milices étaient à la solde de la ville, les officiers de ces troupes composaient un conseil de guerre, que Ryhove et Hembise trouvaient bon de faire consulter dans le gouvernement de la nouvelle république. Ils firent passer les projets par tous ces rouages et par un grand nombre d'avis, avant de leur donner force de loi, ayant soin de placer toutes leurs créatures pour, dans un corps, faire contre-poids à un autre qui ne répondrait pas à leur attente.

Toutes ces nouveautés furent établies par les

deux chefs, concurremment avec la république et le peuple, selon le dénombrement et l'arrangement qu'on vient d'en tracer.

Ainsi une proposition du magistrat passait par le conseil de guerre, les différens membres des tisserands, les cinquante-deux métiers, la collace, les magistrats et les dix-huit, avant de devenir résolution définitive. On peut s'imaginer quels retards, quelles discordes et quels troubles il y avait à craindre de la multiplicité de tous ces corps votans et de cette polysynodie continuelle.

Cependant j'ai en ma possession un manuscrit original d'un secrétaire de la ville, alors en fonction, et qui enregistrait toutes les résolutions prises dans ces temps orageux. Il en tenait secrètement chez lui copie dans des cahiers reliés, formant un livre in-folio. Les dates sont depuis novembre 1577 jusqu'en juin 1579. Je doute que ces résolutions existent encore en intégrité dans les archives de l'hôtel-de-ville, tant il y a eu depuis de changemens et de puissantes raisons pour les anéantir. Quant à ce livre, l'auteur l'a écrit en entier de sa main, et en a fait présent, en 1601, à un parent et ami, ainsi qu'il y est écrit en tête, et, par la même voie de parenté et d'alliance, ce manuscrit est enfin parvenu jusqu'à moi. J'ai parcouru ce livre à loisir, et j'y ai vu que les résolutions y sont transcrites régulièrement, avec les avis des opinans. J'ai remarqué

que, malgré le grand circuit par lequel elles avaient passé, le résultat était assez unanime, excepté dans un endroit ou deux, où les voix étaient partagées, et où l'emporta le parti que Ryhove avait embrassé.

Les affaires les plus importantes et les plus délicates y sont traitées comme les autres. Des décisions révoltantes et absurdes en matière de religion, des charges sur le peuple, des contributions forcées, enfin des violences y sont résolues de sang froid, et colorées de prétextes plausibles, sans qu'il paraisse rien de tumultueux et d'immodeste, si bien qu'on trouve un certain ordre, même au milieu des désordres.

Cela est étonnant; mais je puis croire que, dans la première chaleur, le parti dominant, imbu de principes concertés, était trop fort et trop unanime pour qu'on osât le contredire : tout était conclu et arrangé avant qu'aucune proposition se fît, et l'on avait eu soin d'écarter tous ceux dont l'opposition était à craindre. Il n'en fut pas ainsi les années suivantes : souvent, dans l'exécution, on alla au-delà de ce que portaient les résolutions prises, et les factions des catholiques et des gueux eurent alternativement le dessus l'une sur l'autre.

Les fondemens de cette démocratie ainsi posés, on verra dans la suite quelles entreprises téméraires et quels faits odieux en résultèrent; mais

avant que d'en venir à ce récit, il est à propos d'éclaircir comment les choses tournèrent à l'égard du gouvernement général.

Non-seulement le prince d'Orange, comme on l'a dit, mais aussi l'archiduc Mathias, le conseil d'état, les états-généraux, quelques provinces et quelques villes, s'offensèrent de cette levée de boucliers et en témoignèrent leur ressentiment.

Au premier bruit qui s'en répandit, le gouvernement écrivit aux habitans, sur ce qu'ils osaient se détacher de l'union, établir un régime chimérique contre les lois fondamentales de tous les Pays-Bas, se ressaisir de priviléges, lever des troupes, et s'emparer des deniers publics, de leur chef et sans le consentement du souverain. Il leur ordonna en même temps de relâcher au plus tôt tous les prisonniers qu'ils venaient d'enlever contre la foi publique.

Le duc d'Arschot fut le seul qu'ils mirent en liberté, le seizième jour de sa détention, mais tous les autres furent renfermés sous bonne garde, dans la cour du prince, et le conseiller Hessels avec le bailli Visch, transférés dans les prisons publiques.

Les députés de Lille, Douay, Orchies (qu'on appelait Flandre wallonne) étaient venus à Gand pour réclamer la liberté de leur gouverneur, le seigneur de Rassenghien ; ils furent renvoyés aux dix-huit ; ils demandaient son élargissement,

ou au moins qu'on leur indiquât les auteurs de son emprisonnement. Un des dix-huit, fort en colère, répondit qu'on leur ferait voir ces auteurs, au nombre de dix ou douze mille hommes, au premier coup de tambour, et il leur commanda de sortir de la ville en deux heures.

Cette mauvaise réception devint funeste aux Gantois, et ce fut un des nombreux motifs qui firent prendre les armes aux Wallons, pour se venger eux-mêmes et pour hâter leur réconciliation avec le prince de Parme; elle fut la suite d'un coup de tête d'un particulier, qui néanmoins avait été applaudi par les autres; car chacun faisait le maître en ces commencemens, et il paraissait tous les jours quelque brusquerie malapprêtée, que la multitude approuvait aveuglement.

Le prince d'Orange, touché au vif de la fausse démarche des Gantois et de leurs insolences, voulut en arrêter le cours, et résolut de se rendre à Gand en personne, pour y mettre ordre. Il vint par Termonde et arriva à Gand le 29 décembre 1577, où, nonobstant la confusion qui y régnait encore, il fut reçu en cavalcade et avec grande magnificence : on lui donna des fêtes et des spectacles pendant le séjour d'environ trois semaines qu'il y fit.

Il l'employa à prendre ses informations, à régler quelques différens pour l'avenir, et à recon-

naître qu'il faudrait du temps et de la patience pour ramener les Gantois à la raison; sans réprouver tous les changemens, il leur donna de bons conseils, et tâcha de les entretenir dans l'obéissance; il confirma, au nom du roi, avec l'autorisation des états, ces anciens priviléges qu'ils venaient de relever et de s'arroger si effrontément. Il renouvela le magistrat avec les formules et l'intervention en usage avant l'an 1540, et en nomma Hembise le chef. Par cette conduite il se gagna le peuple, et se conserva une grande autorité, dans l'intention de s'en servir au besoin dans la suite.

Bien qu'il se rendit agréable, il ne laissa pas de parler avec fermeté à quelques-uns des plus factieux en particulier, et il eut des entrevues secrètes avec les deux chefs, principalement avec Hembise, qui affectait l'indépendance et la tyrannie plus que l'autre.

Il lui reprocha son ambition et sa perfidie, lui dit qu'il allait sacrifier le bonheur des provinces à sa sotte vanité; faire révolter au premier jour les provinces wallonnes, et qu'il finirait par être lui-même la victime de ses pernicieux desseins. Il lui parla aussi de ces prisonniers détenus sans raison et sans prétexte, contre le gré de tout le monde.

On paya ses leçons de quelques excuses et d'une docilité apparente; mais ces chefs, trop éblouis par les derniers succès, et trop exaltés par les passions et la fortune, se jetèrent si im-

prudemment dans les extravagances, que la tête leur tourna, et qu'à la fin ils se perdirent eux-mêmes.

Quoique ce fâcheux soulèvement de Gand arrête beaucoup l'histoire générale des troubles, on ne saurait dire cependant que c'est un épisode déplacé. Le récit en est fort essentiel, et a une influence immédiate sur tout le cours de la guerre, puisqu'il semble que de cet événement dépendaient tous les autres. Toute activité cessait ailleurs pour un temps : l'étonnement fixa les yeux de tous les partis sur ce tourbillon inattendu, qui renversa et fit changer bien des mesures.

L'an 1578, s'ouvrit la scène de ce débordement de maux et d'afflictions qui devaient accabler la patrie ; car à peine le prince d'Orange était-il parti, qu'on se livra à des horreurs de toute espèce.

On tâchera de les rapporter de suite pour abréger, autant que possible, ce long article, qui n'aurait rapport qu'au malheur de Gand seul, s'il n'avait entraîné à sa suite les terribles conséquences qui en dérivèrent.

Les chefs de la faction et leurs adhérens, se voyant en état de tout entreprendre et de tout risquer, commencèrent par insulter la religion, non qu'aucun écrivain, le plus protestant même, ait pensé de leur faire honneur ou mérite d'un zèle fanatique. Il était trop notoire que toutes ces

vexations n'avaient pour but que de s'emparer des biens de l'église, en laissant le pillage des meubles à la plus vile populace.

Ils avaient conçu le projet chimérique de rendre leur ville imprenable, et d'y entretenir une armée pour sa défense, ainsi que pour faire des excursions chez les voisins; en un mot, ils voulaient s'affermir tellement qu'à force de guerres, ils pussent soumettre la Flandre et d'autres provinces tour-à-tour, pour constituer un état formidable à ne craindre personne. Sans doute qu'Hembise avait alors en tête le modèle de la république romaine en son commencement.

Ils ne se vantaient pas seulement de ce dessein romanesque; ils y travaillaient avec activité, levant du monde et enrôlant tout ce qui se présentait. Pour augmenter les fortifications, on creusait, on maçonnait de tout côté, jusqu'à démolir, sans façon, quelques églises un peu écartées pour revêtir les remparts de pierres de taille. Ces murs sacrés subsistent encore en partie aujourd'hui.

De si grands projets exigeaient des sommes immenses. Non contens de s'être emparés des fonds publics, d'avoir taxé les particuliers, principalement les catholiques, et chargé les vivres et les marchandises, ils ne se firent point de scrupule de mettre la main à l'encensoir, et les dix-huit déclarèrent confisqués toute juridiction et domaine temporel; en vertu de cette déclaration ils

s'emparèrent de celui de l'abbaye de St-Pierre; ensuite de l'abbaye même, la firent ravager et piller, en chassèrent les moines, tellement qu'étant à la fin entièrement abandonnée, ses ruines servirent tour à tour d'écurie aux chevaux des troupes et de retraite aux paysans réfugiés.

Pour atteindre la juridiction et les biens de l'évêché, ils prirent un autre prétexte; ils déclarèrent que l'érection des nouveaux évêchés venait à cesser, comme étant contraire aux anciens priviléges, et que la ville et la province de Flandre seraient remises sous le diocèse de Tournai, dont elles faisaient partie ci-devant.

Ils destituèrent, sous ce prétexte, les officiers, comme ils l'avaient fait à Saint-Pierre; les dix-huit les remplacèrent par leurs créatures, qu'ils chargèrent de la régie de tous les biens vacans.

Les moines mendians furent maltraités en même temps; on mit les troupes et les nouvelles levées dans leurs couvens, non pas à discrétion, mais avec de secrètes instructions pour dévorer leur subsistance et les chasser indirectement. Il fut ordonné ensuite à tous les moines étrangers de se retirer dans le délai de trois jours; cela produisit son effet : les internes et les externes, également persécutés, abandonnèrent leurs demeures, qui furent converties en casernes et en magasins.

Il en fut à peu près de même des monastères tant d'hommes que de femmes, et des béguina-

ges, hôpitaux et autres lieux sacrés. Comme par le ravage des environs et du plat pays, les vivres renchérissaient dans la ville, ils prirent pour prétexte le soulagement des pauvres habitans.

L'exécution de ces ordres eut lieu avec une licence effrénée; elle avait été confiée à la lie d'un peuple furieux et déchaîné, qui vola, pilla et fit des dégâts horribles : parmi les profanations et les blasphêmes, le saccagement des cloîtres et des églises par ces iconoclastes eut quelque chose de plus affligeant que la première fois : au commencement des troubles, ce n'était qu'un tumulte qui passa comme un éclair; au lieu que cette nouvelle fureur paraissait préméditée, et dura plus long-temps.

Nous trouvons dans les journaux et les manuscrits des exemples effrayans de toutes ces impiétés, qui n'arrivèrent que successivement et par intervalles, et qui sont trop particulières et trop propres aux troubles de Gand seuls, pour entrer dans une histoire plus générale.

Nous avons réuni en un seul récit ces excès en fait de religion; nous prendrons la même marche à l'égard du gouvernement fanatique des chefs gantois, pour abréger autant que possible une narration qui a trop de connexité avec le reste de notre histoire, pour l'en détacher. Suivant le premier plan, Ryhove tenait la campagne; ses expéditions étaient assez heureuses; comme il

avait des intelligences par-tout, il était entré, par ce moyen et par surprise, à Courtrai, à Hulst, à Audenarde, et enfin même à Bruges : il tenait Termonde depuis long-temps ; ainsi toutes ces villes faisaient un arrondissement à celle de Gand, qui se trouvait couverte de tous côtés.

Cependant la guerre avait éclaté entre les Gantois et les villes wallonnes ; elle se fit de part et d'autre avec grande cruauté et avec beaucoup de ravages. On appelait ces Wallons mécontens ; ils firent un tiers parti, séparé des Espagnols contre les Gantois. Pendant que Ryhove les cherchait d'un côté en ravageant tout le pays, ils prirent leur revanche de l'autre en faisant des courses jusqu'aux portes de Gand, où ils mirent tout à feu et à sang.

Les mécontens augmentèrent leurs troupes, les Gantois aussi. Deux officiers de réputation, qui avaient servi en France, s'engagèrent à leur service. Valentin de Pardieu, seigneur de la Motte, se mit à la tête des Wallons, rendit de grands services au prince de Parme, et contribua beaucoup à la réconciliation de ces provinces méridionales.

L'autre commandant français, qui prit du service dans le parti contraire, se nommait François de la Noue.

Il y eut des combats fréquens vers Menin et la Lys, des surprises effectuées, d'autres manquées

et des hostilités de tout genre, dont le détail n'entre point dans notre plan.

A Gand cependant les affaires allaient de mal en pis. Aussitôt que la faction dominante eut embrassé le parti des *gueux*, les ministres et les prédicateurs de la nouvelle religion, qui avaient tant contribué aux premiers désordres sous le gouvernement de Marguérite de Parme, accoururent en cette ville.

Un d'eux, un peu plus connu que les autres, était Pierre Athenus, moine défroqué, natif de Poperingue. C'était l'ami intime et le conseiller confidentiel d'Hembise : il avait des talens, mais pour faire valoir son apostasie, lui et ses compagnons travaillaient à l'oppression des catholiques romains et des religieux.

Ryhove, triomphant et voulant se reposer de ses expéditions, vint à Gand, où il se fit élire grand-bailli, charge vacante par la mort du seigneur de la Barre de Mouscron, décédé à la cour du prince parmi les évêques et les autres prisonniers.

Cette élévation commença à jeter entre les deux chefs Hembise et Ryhove un germe de discorde et de jalousie qui se montra encore en d'autres occasions.

Au milieu des émeutes continuelles qui désolaient la ville, on avait projeté, pour l'exercice des deux religions, un réglement dont la base

était la pacification de Gand de 1576. Ce réglement était nommé la paix de religion : il contenait 18 articles : en faisant le partage des églises paroissiales, il y était pourvu à l'entretien des monastères et à la subsistance des religieux et religieuses ; on y assurait la liberté des deux religions, avec la manière de se comporter l'une envers l'autre. Quand il fut question de lui donner la forme d'édit et de le publier, la faction d'Hembise en traversa la publication, mais celle de Ryhove l'emporta : l'édit passa en résolution, et fut émané le 27 décembre 1578.

Cette malheureuse année, chargée d'événemens également funestes, est encore mémorable par la ruine et la dévastation de tant de belles abbayes et maisons religieuses à la campagne.

Les abbayes et monastères de Baudeloo, de Waerschot, de Nieuwen-Bossche, d'Osteeelo, de Dorisele, de Ter-Haeghen, furent ravagées, ruinées, pillées, saccagées : les religieux et religieuses en furent chassés par les militaires, les paysans armés et par les auxiliaires ; tellement qu'après les troubles, ceux qui y avaient vécu, dispersés de tous côtés, ne purent revenir prendre leur demeure. On en voit les débris dans les endroits de la campagne où ils étaient situés, et long-temps après la reddition de Gand, vers la fin de ce siècle, ou au commencement de l'autre, tous ces couvens vinrent se loger en ville, où ils ont bâti depuis,

et sont encore à présent. De ce nombre furent les moines de l'abbaye de Tronchiennes (*Dronghene*) et les Chartreux; bien que les premiers, depuis 50 ans, aient rebâti leur ancienne maison à une petite distance de la ville, et s'y soient établis de nouveau.

Les abbayes des Dunes, d'Esparmaille, etc., à Bruges, ont eu le même sort. A Ypres et en d'autres villes, on trouve encore des monastères qui étaient auparavant à la campagne.

Cette même année 1578 porte, parmi ses fastes tragiques, le meurtre du conseiller Hessels, dont nous avons promis de parler, lorsque nous avons nommé les membres de ce conseil des troubles, collatéral du duc d'Albe, et nommé vulgairement le *conseil sanguinaire*.

A la vérité, cette digression nous éloigne de plus en plus de l'objet principal; mais cet homme dont on a dit tant de bien d'un côté, et tant de mal de l'autre, et qui a fait grand bruit en Flandre durant sa vie et après sa mort, mérite sa place dans l'histoire des troubles (*).

(*) Jacques Hessels, ou par son nom latinisé Hesselius, était, selon Ant. Sanderus, *Flandria illustrata*, né à Nieukercke, gros bourg de la châtellenie de Bailleul, au quartier d'Ypres. Il fut avocat à Gand, et ensuite conseiller du conseil en Flandre. On ne lui a point disputé la capacité, mais il était d'un génie remuant; il se rendit odieux aux peuples par trop de sévérité, et ses ennemis en

Le danger et le malheur du temps exposèrent sa charge et sa personne à tous les mauvais discours, et pour combler la mesure, on y ajouta, peut-être par exagération, qu'il avait minuté la

---

ont pris occasion de le noircir avec trop d'amertume. Il s'était déjà distingué du temps des édits rigoureux contre les anabaptistes et les autres sectaires à la fin du règne de l'empereur Charles V, et après il avait exercé de cruelles poursuites, comme procureur-général; charge qu'il remplissait contre l'usage de ce temps-là, puisqu'il était déjà conseiller ordinaire.

A l'établissement du conseil des troubles, le duc d'Albe l'y plaça comme un sujet fort propre à ses desseins, et le public lui attribua la plupart des résolutions violentes qui s'y prirent, ce qui renforça la haine qu'on lui portait.

Il avait épousé en secondes noces Jetz van Hoytema, nièce du chef-président Viglius Ayta. On peut connaître, par les lettres de celui-ci, qu'il était bien informé des démarches peu mesurées de ce neveu, et qu'il n'approuvait pas sa conduite.

« *Hesselius affinis meus*, dit-il dans sa lettre du 5 décembre 1568, à Hopperus, *adhuc apud Antverpiam cum Vargasio Saxum hoc longe molestissimum volvit. Ob quod non minus odii quam ex decimi-denarii commissione in Flandriâ contraxit, bellisque hactenus promissis lactari se passus est, quæ vereor ne in fumum abeant. Conjux certè ejus pessime habuit, quod his causis se tantopere involverit, cum, ut te meminisse existimo, inter pacta nuptialia convenisset, ut procuratoris generalis officium dimitteret, seque contractâ invidiâ explicaret.* » *Aut.*

sentence criminelle des comtes d'Egmont et de Horn : cela seul, dans la fermentation de l'époque, suffisait pour lui attirer l'exécration des peuples.

Après la dissolution de ce conseil odieux, dont il était membre sous le duc d'Albe, il revint à Gand, et, par ancienneté, il y parvint au degré de premier conseiller, ou vice-président; mais dans ces nouveaux troubles, il fut regardé de très-mauvais œil.

On a déjà vu que, la nuit du 28 octobre 1577, il fut enlevé de son lit, qu'il eut le sort des autres illustres prisonniers, et qu'il fut ensuite transféré dans les prisons publiques, sous un torrent d'injures et de menaces.

Les deux chefs qui gouvernaient si despotiquement, vindicatifs autant qu'iniques, résolurent sa perte. Ryhove se chargea de l'exécution : un chariot qui conduisait quelques personnes à Courtrai passa par hasard devant les prisons; il le fit arrêter, et, sans autre avertissement, on y fit monter précipitamment le conseiller Hessels et le nommé Visch, bailli d'Ingelsmunster. Celui-ci avait eu certaine mission odieuse, sous le gouvernement de don Juan d'Autriche, et il était prisonnier avec Hessels.

A une demi-lieue de la ville, quelques hommes les attendaient, et on les fit descendre, tandis que le chariot continua sa route vers Courtrai. Ry-

hove, avec l'escorte qui les avait conduits, fit halte; celle qui était arrivée d'avance s'arrêta en cet endroit et les fit pendre tous deux à un arbre un quart d'heure après. Tel est le précis du fait, comme tous les écrivains en conviennent.

Cette action barbare se passa vers midi, le 4 octobre 1578, sans aucun procès, sentence ou autre formalité; les auteurs des deux partis l'ont également blâmée, comme inique et détestable.

On y a ajouté des circonstances, savoir : qu'on arracha ou coupa à Hessels, qui avait 72 ans, des flocons de sa barbe grise, et que ses assassins les mirent en bouquets à leur chapeaux, quand ils retournèrent en ville comme en triomphe. Quelques-uns ont même rapporté les discours qui s'étaient tenus entre lui et Ryhove, et semblables circonstances, dont d'autres ne parlent pas. En général le fait est avéré, quant au point qu'ils furent pendus sans forme de procès à un arbre (*).

(*) Je n'ai garde de contredire un fait si universellement attesté, qu'il passe pour avéré. J'ai pourtant à y opposer un argument, reposant sur une tradition sans autorité, et purement domestique.

Un de mes ancêtres, ascendant au quatrième degré, a vécu à Gand durant ces troubles; il en avait parfaitement connu les actes et tous les auteurs. Parvenu à un grand âge avec une mémoire heureuse, il se plaisait à redresser ce qu'on en voit d'imprimé ou écrit en différens endroits.

On peut considérer d'après cette action quelle était la façon d'agir de ces dictateurs. Il y eut cent

---

Il se souvenait très-bien du fait dont il s'agit, et en convenait avec cette particularité que Ryhove allait à Courtrai, accompagné seulement de cinq ou six de ses spadassins; qu'ils firent entrer dans une grange les prisonniers qui étaient descendus du chariot, et que là, ils les pendirent à une poutre, dans la même grange, si furtivement qu'on n'en sut rien à Gand, où l'on fut deux ou trois jours sans savoir ce qu'ils étaient devenus. Ryhove, avec sa troupe, poursuivit son chemin vers Courtrai, et ceux qui rentrèrent le firent par un grand détour et par une autre porte, sans bruit et sans ostentation. Dans la suite le fait fut nié par ceux qu'on en soupçonnait; les paysans ou quelques bourgeois, avertis par un paysan, allèrent détacher et inhumèrent les corps au lieu même, sous la poutre et dans la grange.

Cette anecdote porte aussi, que la chose fut faite avec si peu d'éclat et tellement cachée, que peu de jours après on n'en parla plus que comme d'un assassinat commis par des voleurs de grand chemin, auquel assurément ce fait atroce a beaucoup de rapport.

Sept ans plus tard, en 1585, après la réconciliation faite, le conseil de Flandre étant revenu de Douai, et rétabli à Gand, le corps d'Hesselius fut transporté en ville, et porté avec un convoi funèbre et solennel dans l'église de Saint-Michel, où il gît dans une chapelle, enterré pour une seconde fois.

C'est alors qu'on l'a préconisé et qu'on a relevé ses mérites; on a écrit en vers et en prose, que son corps, à cette translation, se retrouva en entier et sans la moindre corruption. On a parlé de martyre et de miracle; des

exemples de pareille tyrannie, non précisément de la même force, mais aussi lâches et aussi détestables.

étrangers ont écrit que le roi Philippe II avait sollicité sa canonisation à Rome, et lui avait fait dresser un superbe mausolée à Gand. Ces traditions subsistent encore en partie en Flandre.

On ne voit rien qui le regarde personnellement dans la chapelle où il a sa sépulture. Deux monumens ou petits panneaux de marbre noir, à lettres d'or, sont enchâssés dans le mur. Le premier est pour François Hessels, son fils du premier mariage avec Isabelle Monicx. Il était conseiller du conseil de Hollande, et après la révolte de cette province, il voyagea en Italie, et mourut, sans avoir été marié, à Pise en Toscane, à la fleur de son âge, l'an 1569. L'épitaphe est en vers héroïques latins.

Le second monument, aussi en latin, mais en prose, est l'épitaphe de Jetz Hoytema, dame Ter-Caemere, nièce de Viglius, seconde femme d'Hesselius, morte en 1572.

Il n'a laissé de ses deux mariages qu'une fille unique du second, Marie Hessels, épouse de Josse de Beer, seigneur de Lendelée. On voit leurs armes dans les vitrages coloriés.

Les épitaphes paraissent ordonnées du vivant d'Hesselius, mais on les avait cachées, ou le seigneur de Lendelée, son gendre, les a renouvelées en même temps qu'il a fait poser les vitrages après la fin des troubles ; car il n'est mort qu'en 1605.

Telle est l'histoire particulière du conseiller Hessels : la digression est un peu longue ; mais, comme je l'ai dit, on a tant et si différemment parlé à son sujet ; il eut tant de part aux troubles, dont il fut enfin une des tristes victimes, qu'il a fallu donner quelqu'étendue à ce qui le concerne. *Aut.*

Elevés sur ce pinacle chancelant, la maladie ordinaire aux usurpateurs et aux tyrans les gagna. Inquiets, troublés dans leurs projets, dévorés de soucis, de soupçons et de craintes, leur propre grandeur illégitime les accablait à tous momens.

Hembise sur-tout, pour ne dépendre de personne, se fixa à Gand, sans oser en bouger; il y affectait la dictature, et n'oublia rien pour satisfaire sa vanité et son ambition. Il fit en sorte qu'à force de lever du monde, il eut une garde pour sa personne. En 1579, il entreprit de créer un magistrat de sa façon, sans l'intervention des commissaires, sans égard aux constitutions, ni aux priviléges, mais de son chef et de sa seule autorité; et, après un jour entier de tumulte, vers le soir il en vint à bout et se fit proclamer à la tête de ses créatures. Il fut soutenu en cette occasion par le conseil de guerre et par ceux qui en dépendaient.

En tentant d'usurper peu à peu les régales, Hembise fit frapper de la monnaie et des médailles d'argent et de cuivre. On en a conservé des pièces dans les cabinets de quelques curieux : les armes, ou plutôt l'emblême de la ville est d'un côté, et à l'entour sont gravés ces mots : *beatus populus cujus Jehova Deus est.* De l'autre côté sont les armes d'Hembise, avec son cri de guerre en haut, son nom en bas, et dans l'exergue sa devise personnelle : *sobrie et vigilanter.*

Il fut frappé en ce temps-là une monnaie plus petite encore, qui ne portait qu'un grand G couronné, et de l'autre côté les armes de la ville, avec ces mots : *nisi dominus frustra*.

Les deux chefs étaient souvent divisés sur certains points, jusqu'à ne pas se ménager réciproquement : sur d'autres, ils agissaient de concert.

Pendant qu'Hembise suivait ses projets de dictature, et qu'il était peut-être assez visionnaire pour songer à la souveraineté, Ryhove le regardait comme le consul en ville, pendant que lui exerçait le généralat, et faisait le consul à l'armée.

Dans l'intervalle la guerre se faisait avec vigueur contre les Wallons; il y avait tous les jours des rencontres où l'un ou l'autre parti perdait beaucoup de monde, bien qu'on eut des avis certains que ces Wallons et les provinces de leur voisinage étaient en traité, et sur le point de se jeter entre les bras du prince de Parme, comme ils le firent peu de temps après.

Cependant les deux chefs, sans se soucier beaucoup de ce que feraient les Wallons, enrichirent la république par une conquête importante. Sur quelques plaintes qu'on fit d'après leur suggestion, ils s'emparèrent de tout le pays de Waes, en cassant le collége, et chassant ceux qui le composaient, sous prétexte que les premiers comtes et châtelains de Gand avaient eu la juridic-

tion sur ce pays-là, et que les ambachtes et les différens territoires qui le composent, étaient anciennement et originairememt de la dépendance de la ville et du château de Gand.

Tant de violences, d'usurpations et de vexations sans motifs et même sans prétexte excitèrent de temps en temps des murmures et des tumultes et attirèrent à ces deux conducteurs du peuple de puissans ennemis, qu'ils réprimèrent presque toujours assez tôt, parce qu'ils avaient les forces en main : le conseil de guerre et les troupes leur étaient entièrement dévoués.

Pour se dérober à tant d'appréhensions et d'ombrages, et pour se débarrasser de leurs ennemis, croissant tous les jours en nombre, Hembise se souvint de l'ostracisme d'Athènes et d'autres villes de la Grèce, et les deux chefs se mirent en devoir d'appliquer ce remède.

Jusque-là ils avaient envoyé, par le moyen des dix-huit, par le magistrat ou par eux-mêmes, à des gens aisés, des lettres de cachet, portant prêt forcé d'argent pour le service de la ville, qu'ils obligeaient pour ces créances.

Mais dorénavant ils adressèrent ces lettres de cachet pour ordonner à certaines personnes qui leur étaient suspectes de sortir de la ville en quelques heures.

A cette fin, les deux chefs se sacrifièrent leurs amis l'un à l'autre, comme il arriva chez les Ro-

mains lors des indignes sacrifices que se firent mutullement les *Triumvirs.*

Dans d'autres cas, on arrêta des personnes, que le lendemain de grand matin, sans aucune forme judiciaire, sans procès ni accusation, l'on conduisit secrètement hors de la ville, avec défense d'y revenir.

Je ne parle pas des délateurs, des mauvais procès criminels, des tortures et des exécutions; cela était plus rare, parce que ces chefs n'osaient pas s'exposer souvent à des actes publics.

Je ne rapporte pas non plus quelques assassinats sourds, exécutés à la campagne, dont ils ne furent que trop clairement reconnus pour auteurs.

Nos journaux contemporains entrent à ce sujet dans un détail qui ne finit point. Je me suis contenté d'amasser en gros les matériaux nécessaires à l'histoire générale.

On y voit qu'à la fin, Hembise et Ryhove, séduits par leurs propres chimères, perdirent la tête.

Cette expression métaphorique, dont on se sert pour désigner une démence, se vérifie cependant à la lettre, à l'égard de ces deux chefs, puisque l'un perdit la tête sur un échafaud, et l'autre par une longue et incurable frénésie, comme on le verra par la suite.

CHAPITRE III.

Le prince d'Orange se rend à Gand et y rétablit l'ordre. — Plan ultérieur de ce prince. — Conclusion d'une confédération plus étroite. — Union d'Utrecht. — Nouvelles ouvertures pour la paix; congrès de Cologne. — Réconciliation des villes et provinces wallonnes avec l'Espagne, en 1579.

Il y avait déjà long-temps que, dans tous les Pays-Bas, on se lassait de voir à Gand une discorde si funeste et si préjudiciable à la confédération générale.

Le prince d'Orange, averti dans l'origine, en avait prévu l'issue : il tâcha d'y remédier promptement; mais ce premier appareil n'était point assez efficace contre le mal. L'archiduc, le conseil d'état, les états-généraux, enfin tout ce qui avait alors une ombre d'autorité, s'en mêla, sans en venir à bout. La paix de religion, que les Gantois avaient faite entre eux, fut jugée assez tolérable dans les dures extrémités où ils se trouvaient : on l'approuva à Bruxelles, et l'on en ordonna l'exacte observation; on envoya ordre sur ordre de rendre les biens aux gens d'église, de relâcher les prisonniers et de rétablir les choses dans leur premier état. Tout cela fut inutile.

Les sieurs Hembise et Ryhove, emportés par trop

de succès, ne voulurent plus jeter les yeux en arrière, ni sur les précipices qui les entouraient.

Ils opposaient leur indépendance à tous ces mandemens et à ces ordres : ils disaient que le gouvernement leur avait promis de l'assistance contre les Wallons, et qu'ayant manqué de parole, ils se trouvaient dégagés de toute alliance.

Il est étonnant que le tourbillon qui avait élevé ces deux consuls, ait pu les maintenir si long-temps sur le pas glissant où ils étaient. C'est un aveuglement qu'on ne comprend pas : le temps seul, après mille exemples effrayans et l'approche des grandes misères, ouvrit les yeux au petit peuple même. La tyrannie devint insupportable.

La ville se ressentit beaucoup de ces calamités. A tant de nobles, à tant de citoyens persécutés et chassés par les violences des deux dictateurs et par l'ostracisme, se joignirent nombre d'exilés volontaires, qui se retirèrent sans éclat. Parmi ceux qui restaient, la faction dominante perdait tous les jours. Toute confiance cessa : les amis, les parens se trahirent : la ville devint déserte ; les animaux pouvaient brouter l'herbe dans les rues, comme nous disent les mémoires du temps.

Tous ces exilés volontaires et autres s'éloignaient en France, en Hollande, quelques-uns en Brabant, et près du prince d'Orange, qu'ils obsédaient jour et nuit pour qu'il portât du remède à ces calamités.

Ce prince, après une mûre réflexion, crut important à l'état en général et à la ville même, d'y remettre l'union et le bon ordre, il prit ses mesures et résolut de s'y rendre en personne; ce qui néanmoins tarda jusqu'au mois d'août 1579 : il réussit par rapport à la ville et à la généralité; mais pendant cette année, il y eut d'autres événemens, antérieurs en date, qui regardaient cette généralité; car ce qui arriva à Gand, six mois après, n'en était qu'une suite.

Le prince d'Orange, traversé par tant d'obstacles imprévus, se trouvait dérangé dans son premier plan, et fut obligé d'y substituer d'autres mesures pour maintenir la confédération.

Il voyait avec peine que les pays wallons allaient s'y soustraire sans pouvoir les retenir; il connaissait les progrès de leur négociation avec l'Espagne; il savait que la conduite extravagante de ceux qui dominaient à Gand, les avait dégoûtés et irrités sans remède.

Afin de prévenir le dommage que cette rupture causerait, il conçut le projet de concentrer ses forces en formant une union plus solide, dont le fond et le centre seraient en état de la maintenir par elle-même, indépendamment des autres provinces, alors si agitées. On les y admettrait et tiendrait attachées tant qu'on pourrait; mais si on les perdait un jour, on serait en état de s'en passer : les provinces septentrionales lui

parurent propres à former ce point central. La Hollande, la Zélande, la Frise ne craignaient rien par mer ; les contrées voisines étaient sous leurs aîles : ces provinces avaient souffert au commencement des troubles et avaient jeté les fondemens de la liberté ; mais elles se repeuplaient tous les jours ; leurs habitans avaient reposé depuis que la guerre civile s'était éloignée en Brabant, en Hainaut et en Flandre.

Quelques années de repos leur avaient donné le temps de se munir et de se fortifier à leur aise, de jouir de leur liberté et d'augmenter leur commerce ; on s'apercevait déjà que les débris errans du commerce ruiné d'Anvers, se fixeraient en Hollande, et qu'Amsterdam, quoique la dernière ville qui se fut soustraite aux Espagnols, en retirerait un jour le plus gros héritage.

Ces provinces, au nombre de sept, faisaient un corps plus lié et plus uni ; la nouvelle religion y prédominait uniformément et sans mélange d'autres : elles étaient plus dévouées au prince, qui y était comme chez lui, ou chez ses amis.

Pour cimenter plus fortement et plus durablement cette nouvelle union, ceux qui la conclurent se formèrent en état souverain, et ne reconnurent plus le roi d'Espagne.

Jusqu'à cette époque, le nom du roi avait toujours paru à la tête des placards et des édits royaux, très-souvent, à la vérité, hors de propos

et même à contre-sens, comme nous en avons cité des exemples.

La formalité fut abolie : on exposa aux peuples que le roi d'Espagne, ayant violé ses sermens et rompu le contrat primordial entre lui et ses vassaux et sujets, était déchu de tout droit qu'il pouvait prétendre à la souveraineté, et que la nation, revenue à sa liberté, ne devait plus le reconnaître, mais se choisir un gouvernement qui conviendrait à ses droits naturels.

Cette renonciation, conçue en termes encore plus offensans, fut autorisée et mise à exécution; les peuples furent absous du serment de fidélité : les sceaux furent rompus, et l'on proposa aux gens en charge et à d'autres personnes une abjuration formelle avec un nouveau serment. Ce changement notable eut lieu successivement dans toutes les villes, et dura fort long-temps. On le jugea nécessaire au nouvel établissement pour le rendre plus respectable. Le but de l'auteur du plan était de flatter et d'encourager par là les nouveaux représentans de la souveraineté, d'y attacher plus sûrement ceux des autres provinces, sur lesquels on ne comptait pas autant, en les rendant ennemis irréconciliables de l'Espagne.

Le plan dont on parle contenait encore d'autres dispositions, dont l'exécution ne devait avoir lieu que successivement et selon les circontances. Un des projets était de faire paraître le duc d'A-

lençon, qui continuait de solliciter un établissement aux Pays-Bas, et de lui offrir la souveraineté de ces pays de la part des grands et du peuple, moyennant certaines conditions, qui lui seraient imposées.

C'était un honnête prétexte de congédier l'archiduc Mathias, ou de le faire quitter son gouvernement, dont il était entièrement dégoûté. C'en était encore un pour rebuter le prince palatin Casimir, qui, d'intelligence avec Hembise et la faction de Gand, se rendait nécessaire en Flandre, où il avait amené ses troupes, et où il vivait aux dépens des amis, comme des ennemis.

On ne s'attendait point à de puissans secours du côté de la France; ce royaume était alors trop agité pour en envoyer aux étrangers; cependant on était certain que le choix du duc d'Alençon serait très-agréable à la cour de France, malgré certaines démonstrations convenues qu'elle ferait pour ménager l'Espagne. On s'attendait que cette cour, le duc au moyen de son apanage, la reine de Navarre, sa sœur, qui l'aimait beaucoup, ses amis, ses partisans, feraient tous les efforts possibles, et du moins que le duc amenerait de bons officiers et un corps de bonnes troupes.

Il y avait à espérer que ce prince, par la conformité de la religion, du langage et du voisinage, avec les provinces et villes wallonnes, les retire-

rait des engagemens qu'elles avaient pris avec les Espagnols, ou arrêterait de plus grands progrès du schisme naissant, en les engageant à rester en tout ou en partie dans l'alliance.

Le prince d'Orange avait encore un but particulier, qui était d'éteindre par ce moyen les troubles élevés à Gand et dans la Flandre, et de prévenir les suites dangereuses qu'il en redoutait. Ces troubles l'avaient inquiété plus d'une fois, et par la conduite qu'ils tenaient, les factieux rendaient tout remède impossible.

Ce prince pouvait se flatter qu'à son arrivée à Gand, par son crédit et celui de ses amis, il redresserait la plupart des désordres, et remettrait les affaires sur pied; mais les rechutes étaient à craindre, tandis que l'impétueux Hembise aurait à sa dévotion une nombreuse populace armée, si indocile et si obstinée.

En outre, il était à craindre que les adversaires d'Hembise, dans leur passion, ou Hembise lui-même, par désespoir, après s'être ruinés réciproquement dans leurs querelles domestiques, n'attirassent les Espagnols au milieu des Pays-Bas, en se livrant à eux.

Il fallait désarmer et mettre hors de lice Hembise même. Son antipathie contre les Français était manifeste : il s'était déclaré souvent là-dessus; ainsi, en les introduisant contre son gré, on

le chassait sans retour, sans risque et sans violence, aussi long-temps qu'ils y seraient.

Dans ce dessein, le prince d'Orange commença de longue main à faire voir aux états des provinces de quelle importance serait dans les malheurs du temps l'alliance et la protection de la France, et le secours qu'on pouvait en espérer, tant pour la guerre que pour la parfaite réunion de toutes les provinces. En d'autres occasions, lui et ses amis parlaient du duc d'Alençon et de son traité de mariage, qui était alors sur le tapis, avec la reine Élisabeth d'Angleterre : selon leurs discours, il ne manquait à ce chef-d'œuvre de politique que de voir l'Espagne abîmée, le dernier des Espagnols renvoyé à sa péninsule, sans crainte de les revoir jamais.

C'était le langage qu'on tenait alors, et qui semblait préparer l'événement : on le répéta à Gand quelques mois après, quand le prince y fut : il fit tant d'impression, et donna une telle épouvante à Hembise, qu'il prit effectivement la fuite.

Ainsi, non-seulement ce point, mais tous les autres du plan que nous venons d'exposer vinrent à maturité et eurent leur effet en différens temps et successivement, comme il sera dit en son lieu.

L'union d'Utrecht était ce qui pressait le plus,

puisqu'elle amenait la réussite du projet; mais elle demandait de la fermeté et de la promptitude, parce qu'on était à la veille d'un nouveau congrès pour la paix, où l'on prodiguerait les offres et les intrigues, afin de jeter et d'attiser la division entre les provinces. L'empereur Rodolphe II, infatigable dans ses soins et ses démarches pour procurer la paix, ne cessait d'offrir sa médiation au roi d'Espagne et aux états des Pays-Bas, et de les inviter à des congrès et à des conférences.

Il y intéressa quelques électeurs et princes de l'Empire; le pape même, qui envoya son nonce en qualité de médiateur. La médiation étant acceptée de part et d'autre, et la ville de Cologne désignée pour lieu du congrès, l'ouverture s'en fit solennellement le 5 avril 1579. On avait négocié quelque temps auparavant à Vienne, à Ratisbonne et en Hollande : on se persuada aisément qu'il y avait quelque préliminaire d'arrêté; on en avait été averti d'avance, et le bruit des préliminaires s'était répandu par-tout; ainsi les plénipotentiaires s'y étaient rendus à temps et en grand nombre.

La médiation sur-tout était brillante; les personnages qui s'en étaient chargés y parurent en grand équipage, avec nombre de conseillers et de jurisconsultes. Jean-Baptiste Castanea, archevê-

que de Rossano, Gênois et nonce du pape, était à leur tête (*).

La médiation se composait encore des électeurs de Trèves et de Cologne, de l'évêque de Wurtsbourgh, d'Otton-Henri, comte de Swartzenbergh, des envoyés du duc de Juliers et du prince-évêque de Liége.

De la part du roi d'Espagne, y comparut, comme plénipotentiaire, don Carlos d'Aragon y Tagliavia, duc de Terra-Nova, chevalier de la Toison, connu par ses ambassades en Allemagne et ailleurs. Le prince de Parme lui adjoignit, par ordre du roi, Maximilien de Longueval, comte de Bucqupi, qu'on appelait M. de Vaux, et les conseillers d'Assonville et Fonck.

Le duc d'Arschot était à la tête des députés de l'archiduc et des états, au nombre de onze, savoir: les abbés de Sainte-Gertrude et de Marolles; Bucho Ayta, prévôt de Saint-Bavon à Gand; les seigneurs de Grobbendonck, de Beaurepaire, de Mérode-Rumen, de Goer, Meetkercke, Van der Milen, et Aggeus de Albada, Frison, juriscon-

(*) C'est ce même prélat qui, devenu ensuite cardinal, fut élu pape et prit le nom d'Urbain VII. On espérait beaucoup de ses grandes qualités, mais il mourut le treizième jour de son pontificat; son élection et sa mort, qui la suivit de si près, arrivèrent en 1590. *Aut.*

sulte renommé, assesseur à la chambre impériale de Spire, parent à Viglius et à Hopperus. Les sieurs Scharenbergh et Van Kessel étaient secrétaires; le premier de la part du roi, le second nommé par les états.

Le congrès de Cologne, non-obstant ce pompeux appareil et tout l'empressement des médiateurs, ne put réussir : il y eut au commencement, sur le plein pouvoir des députés des états, des difficultés que les médiateurs aplanirent.

Il s'en éleva ensuite sur les premières propositions et sur ceux qui les feraient. Les états eurent la priorité; elles étaient fort longues et fort étendues. On les trouva exorbitantes.

Le duc de Terra-Nova était de bonne intention, et agissait en galant homme, mais il avait des pouvoirs si bornés, et ses instructions en double, offensives et secrètes, dépendaient beaucoup du temps et de l'événement, de façon qu'il semblait être là pour négocier plutôt que pour conclure. Il recevait et dépêchait tous les jours des courriers, et avait un commerce continuel de lettres avec le duc de Parme, qui faisait alors le siége de Maestricht. Ce prince travaillait de son côté à la pacification des provinces wallonnes : il en détacha encore d'autres de la confédération. Les états s'en plaignaient, comme si le congrès ne devait servir qu'à jeter la division parmi eux, au lieu d'apaiser et de finir les troubles.

On avait proposé une suspension d'armes. Le prince d'Orange l'aurait souhaitée, pour préparer ses mesures avec la France et ses amis en Allemagne et aux Pays-Bas; mais l'armistice ne fut pas du goût des Espagnols, et n'eut pas lieu.

Le roi s'était expliqué relativement à trois articles, sur lesquels il était inexorable; son ambassadeur n'avait pas le pouvoir de les modifier : d'abord la religion catholique devait être rétablie et maintenue seule, avec abolition de la protestante et permission à ceux qui la professaient de se retirer.

Le second article était l'obéissance entière et absolue, qu'il exigeait sans conditions et sans réserves.

Le troisième regardait l'archiduc Mathias, dont le roi refusait de confirmer l'élection et les actes.

Il ne fut pas nécessaire d'en venir à la moindre discussion des deux derniers articles. Le premier a seul été traité pendant toute l'assemblée, sans qu'on put convenir d'aucun tempérament sur le fait de la religion.

Les médiateurs, dans cette opposition diamétrale des deux parties, rédigèrent de leur chef un écrit, ou plan de conciliation pour les rapprocher, mais il ne fut reçu de part ni d'autre. Enfin, après avoir épuisé tous les moyens imaginables, le congrès fut rompu au bout d'environ trois mois, et tous les plénipotentiaires se retirèrent.

Le duc d'Arschot fit sa paix particulière avec les Espagnols, croyant s'être rendu très-nécessaire parmi eux; il eut tout le loisir de s'en détromper après.

J'ai interrompu le récit de l'union d'Utrecht, qui devait précéder comme antérieure en date de quelques mois; mais insensiblement engagé dans le congrès de Cologne, devenu infructueux, j'ai poursuivi ce narré sans interruption; car c'est une affaire passagère et finie, dont on ne doit plus parler, au lieu que le traité d'Utrecht est un ouvrage permanent, si bien fondé et si durable, qu'il subsiste encore à présent.

J'en reprends l'histoire : l'assemblée des états des provinces qui devaient y souscrire était convoquée à Utrecht : le motif était de s'unir plus étroitement pour la défense commune. On n'en faisait point de mystère, mais le plan véritable n'était bien connu que de ceux qui devaient le traiter, sauf aux autres d'y accéder dans la suite, quand il serait arrêté.

Les députés, très-bien instruits, se rendirent à Utrecht, où, après quelques négociations pour la forme, car le tout était préparé d'avance, ils signèrent ce traité d'union, le 23 janvier 1579, au nom et en vertu des pleins-pouvoirs des états et villes de sept provinces, Gueldre, Hollande, Zélande, Zutphen, Frise, Overyssel et Groeningue, avec leurs dépendances, dans le même ordre qu'elles

sont nommées dans les anciens placards de l'empereur Charles V et autres.

Ce traité consiste en 26 articles : le préambule se moule entièrement sur la pacification de Gand; et, loin de s'en écarter, on la confirme de nouveau en tous ses points ; mais comme on n'en a pas tiré tout le fruit qu'on en espérait, on est convenu de resserrer plus étroitement l'union et la concorde qui en sont l'objet.

La substance des articles se réduit à ceci : chaque province conservera ses priviléges, coutumes et usages, aura la disposition, la direction et toute supériorité dans les affaires de religion, d'état, de police, des domaines et des finances ; les villes et lieux conserveront pareillement leurs *keures* et priviléges.

Les Provinces-Unies constituent un corps d'union indissoluble; elles concourront à le maintenir, à le défendre, à s'entr'aider et à s'assister mutuellement, sans s'en séparer ou s'en détacher, pour quelque raison ou prétexte que ce soit.

Chaque province disposera de ses moyens, charges et commissions, absolument en tout ce qui la regarde pour sa généralité; mais, pour ce qui concerne l'union, la paix, la guerre, les alliances, il faut le consentement de toutes les provinces qui la composent.

S'il venait à naître quelque différend entre l'une et l'autre de ces provinces, on s'en rappor-

tera aux stadthouders particuliers ou aux autres provinces neutres, sans recourir aux arbitres ou à des médiations étrangères.

D'autres convocations se feront en temps réglé; on changera et l'on ajoutera ce qui sera jugé bon et utile pour le bien de cette union.

Voilà en gros le contenu des 26 articles de ce traité, devenu célèbre dans toute l'Europe. La liberté et l'affranchissement du joug espagnol, ainsi nommé aux Pays-Bas, naquirent dès les premières expéditions des *gueux marins* aux îles de la Zélande; mais la destinée et le sort devaient encore décider à quel maître on serait assujéti: douze années de guerre n'avaient point éclairci ce problême, et l'avaient laissé irrésolu.

Cette union fixa les ressorts, fut la base et la pierre angulaire d'une nouvelle république, d'abord assez mince, dans sa première fondation, par ses forces et par son peu d'étendue. Les siècles suivans ont admiré, sans le comprendre, le prodigieux accroissement de sa grandeur, en la voyant figurer avec toutes les puissances de la terre. Ceux qui la fondèrent n'osèrent ni espérer ni croire que leur république naissante parviendrait dans la suite à vouloir tenir et régler la balance de l'Europe; aussi ses commencemens furent prudens et modestes. Ils prirent pour devise sept flèches liées ensemble, avec l'inscription tirée de Salluste : *Concordiâ res parvæ crescunt; dis-*

cordiâ maximæ dilabuntur : ils s'appliquaient sur-tout le premier membre de cette phrase.

J'ai parlé de sept provinces et de l'allusion de sept flèches ; mais on en trouve huit, en comptant Utrecht, qui en était notoirement une ; ainsi on en retranche Zutphen, comme faisant partie du duché de Gueldres.

Ni dans le préambule, ni dans les 26 articles, il n'est parlé de renonciation et abjuration de l'obéissance à l'Espagne ; cependant c'était là le but manifeste : on se contenta de passer ce point sous silence et de l'effectuer réellement, de disposer des domaines et régales, et de ne plus se servir du nom ni des titres du roi. Les édits portaient en tête : *Les états-généraux des Provinces-Unies.* Ce ne fut que long-temps après et vers l'époque où le duc d'Alençon fut appelé, que cette renonciation fut exprimée formellement ; il y eut même encore plus tard un formulaire d'abjuration, conçu et envoyé de La Haye, qui fut porté de ville en ville, comme on l'a dit ; il fut long-temps avant d'être adopté, car on n'insista pas contre ceux que la crainte empêchait de le signer. Peut-être usa-t-on de ce retardement et d'autres égards pour ménager le gouvernement de l'archiduc.

Quoi qu'il en soit, aussitôt que la conclusion du traité d'union fut arrêtée et signée, plusieurs villes principales des autres provinces, Gand,

Bruges, Ypres et Anvers y entrèrent : toutes celles qui avaient une perte de commerce à regretter se flattaient de le rétablir par cette association.

Gand en donna l'exemple : la résolution passa unanimément par toutes les collaces et les différens colléges ; ses envoyés à Utrecht y signèrent l'accession formelle dès le 4 février, douze jours après la première convention des sept provinces : les autres villes y accédèrent successivement.

Il a été observé que, dans le plan de cette union, le but était de se trouver mieux en garde contre les divisions qu'on tâcherait de semer parmi les confédérés, à l'occasion du congrès qui devait se tenir à Cologne peu de temps après. En effet, on prévint ou l'on repoussa par là quelques intrigues. Un autre but était d'obvier à l'inconvénient de la rupture des Wallons, qu'on craignait à tout moment, et qui arriva alors de la manière suivante :

Le prince de Parme, que nous avons laissé rencogné dans le Namurois en 1577 et 1578, reprit haleine au soulèvement de Gand.

Très-bien instruit de tous les mouvemens, il était trop habile homme pour n'en point profiter. Il se rappelait la guerre funeste et déplacée entre les Gantois et les villes de la Flandre française, le mécontentement de cette contrée et de quelques provinces voisines.

Il savait aussi que les procédés fanatiques des Gantois donnaient des embarras terribles au gouvernement de Bruxelles, en l'occupant et dérangeant tous les projets des confédérés.

Ce dérangement tourna à leur grand préjudice à la campagne de 1578. On avait projeté des opérations décisives : d'un côté, la grande armée devait être jointe par un corps français, après quelques expéditions particulières. Le prince Casimir, avec un autre corps d'Allemands, faisant la même manœuvre, aurait aussi effectué sa jonction, et ces forces rassemblées étaient en état de chasser les Espagnols, non-seulement du Namurois, mais du Luxembourg même.

A l'ouverture de la campagne, on débuta assez bien ; mais le prince Casimir, d'intelligence avec Hembise et la faction de Gand, et attiré par leurs promesses, au lieu d'aller joindre la grande armée, marcha droit en Flandre, se rendit à Gand avec une partie de ses troupes, faisant cantonner les autres à l'entour de la ville, d'où ils entreprenaient des excursions contre les Wallons, ravageant et ruinant dans l'entretemps le pays ami et ennemi.

Les Français furent si scandalisés de cette fausse démarche du prince palatin, qu'ils se retirèrent chez eux au milieu de la campagne, et la grande armée, découragée et dans l'inaction, se dissipa

et fondit peu à peu, tellement que malgré de grands projets, l'on ne fit presque rien de tout ce qui était à faire.

Le prince, attentif à cette conduite des alliés, redoubla ses efforts du côté des provinces et des villes wallonnes. Ses émissaires, en grand nombre, réussirent enfin à les décider.

Le même prince de Parme reçut de temps en temps des renforts considérables en nouvelles troupes, et ménagea si bien les préparatifs, qu'en 1579, il fut maître de la campagne.

Il fit quelques marches et contre-marches, menaçant tantôt une ville, tantôt l'autre, mais enfin il investit Maëstricht, peut-être pour s'approcher de Cologne, où se tenait le congrès, pendant qu'il faisait le siége de l'autre ville.

C'était en son camp devant Maëstricht qu'arrivèrent, au mois de mai 1579, l'abbé de St-Vaast, le seigneur de Capres et plusieurs autres députés, avec une suite de gentilshommes, pour conclure le traité définitif de la réconciliation des provinces d'Artois, de Hainaut, des villes de Lille, Douai, Orchies, et de quelques autres de ces quartiers : ils furent reçus comme des ambassadeurs. Le prince de Parme envoya des officiers-généraux et ses propres officiers au-devant d'eux, avec une nombreuse escorte, qui les conduisit au camp. Ils eurent leur audience dans une tente magnifique, que le prince avait fait dresser ex-

près; on les invita à de grands repas : tous les généraux et les gentilshommes leur donnaient, tour à tour, des festins, des bals et des sérénades.

C'était une ostentation que leur apparition au camp; car le traité était conclu dès le mois d'avril précédent, au Mont St-Eloi, abbaye près d'Arras. L'évêque d'Arras, Valentin de Pardieu de la Motte, les barons de Montigni de Celles, de Capres, le vicomte de Gand, Melun, depuis marquis de Richebourgh, et autres l'avaient arrêté.

Il survint en ce temps un grand désordre à Anvers, dans une procession, en présence de l'archiduc, à qui l'on perdit le respect, par l'insolence des calvinistes, qui chassèrent les prêtres et les catholiques. Cette sédition arriva dans le temps que ceux de la Flandre gallicane balançaient encore à se joindre aux Artésiens, mais la nouvelle de ces impiétés les détermina entièrement à y accéder.

Ainsi tout était réglé, et les conditions étaient faites avant que la députation ne vînt au camp. Les habitans de ces cantons étaient de ceux dont on a parlé ci-dessus, au commencement des troubles.

Ils voulaient garder leurs libertés et leurs priviléges; ils combattaient pour les maintenir, mais ils ne s'étaient point emportés jusqu'à vouloir changer de religion, ni de maître.

Les conditions du traité de réconciliation con-

tenaient en gros, 1° la religion catholique établie exclusivement; 2° la domination du roi d'Espagne, et l'obéissance due à sa majesté, reconnue et rétablie purement et entièrement; 3° l'observation de la pacification de Gand, et l'éloignement des troupes étrangères quelconques.

Ce dernier article ne convenait point au prince de Parme; il visait à d'autres mesures, et cherchait quelques modifications. Les fêtes et les cadeaux, dont on amusa les députés au camp pendant plus de six semaines, furent inutiles; ils restèrent fermes sur la convention faite. Le prince avait écrit à ce sujet en Espagne, et en reçut des dépêches, avec ordre de ne plus les presser sur ce point. Alors tout fut confirmé et ratifié, et les députés, comblés de politesses, furent congédiés.

La réconciliation fut publiée par un édit du roi, un mois ou deux après, en termes recherchés et honorables.

Cet échec à la confédération, prévu de si loin par le prince d'Orange, n'était enfin plus un mystère. La négociation en avait duré des années; on s'en était douté dans plus d'un endroit: on en fut moins frappé, parce qu'on s'y attendait; mais le mal n'était pas tout-à-fait sans remède. Tournai et ce qui en dépendait avaient refusé d'y entrer et tenaient ferme. Valenciennes, quelque temps après, avait imploré la protection du prince d'Orange et des états; d'autres chan-

celaient de même. Les Wallons, qui s'étaient tant opiniâtrés à l'éloignement des troupes étrangères, ne tenaient sur pied, à leur solde, qu'autant de forces nationales qu'il en fallait pour leur défense; ils cherchaient le repos, et ne menaçaient pas de grandes hostilités.

Une nouvelle qui causa plus de consternation, fut la prise de Maestricht : cette ville s'était vigoureusement défendue pendant trois mois; la garnison était fort diminuée. Un aventurier espagnol découvrit qu'on s'y négligeait beaucoup, et que les soldats, las et endormis, couchaient par terre, sans prendre soin d'une vieille brèche mal réparée; il examina cet endroit, et fit son rapport : on ordonna un assaut général ce jour-là, 29 juin 1579; on pénétra par cette brèche, ensuite par d'autres, et la place fut emportée avec un carnage effroyable : elle essuya toutes les horreurs de la guerre; le pillage dura quelques jours. Le malheur voulut que le prince de Parme venait d'échapper d'une maladie mortelle, qui était une fièvre pourprée, dont on avait déjà divulgué qu'il était mort, et à peine en était-il convalescent quand la ville fut prise d'assaut : ses ordres vinrent tard, et ne furent pas trop bien observés; ainsi tout le mal était arrivé quand le prince put y obvier. Peu de jours après il fut porté en triomphe dans la ville, sur un brancard.

La nouvelle de la prise de cette ville, avec les affreuses circonstances qui l'accompagnaient, jeta la terreur dans tout le pays. Le Brabant, l'Overyssel et les autres provinces voisines, furent alarmées au point de songer à leur défense, en implorant le secours du prince d'Orange et des états-généraux.

Ce prince, qui effectivement avait fait quelques démonstrations pour secourir Maestricht, se disculpa en rejetant la faute sur les troubles de Gand, qui rompaient toutes les mesures, et mettaient les Pays-Bas en entier, chaque province et chaque ville en particulier, dans un péril évident. La défection des Wallons, et la paix séparée qu'ils venaient de faire, étaient encore imputées aux Gantois et à leur mauvaise conduite.

A la vérité, il n'était pas facile de comprendre quel but on pouvait avoir à Gand : cette ville, plongée dans les troubles et les désordres continuels, se déclarait ennemie de tout le monde : des chefs fantasques, à qui la tête tournait, avaient mis la machine en mouvement, soutenus d'une poignée de vile canaille, incapable de se gouverner, et qui ne voulait obéir à personne; ils l'abandonnèrent ensuite au hasard.

Sur la fin de l'année précédente, la reine Elisabeth d'Angleterre, informée de l'extravagante conduite qu'ils tenaient, écrivit en peu de jours

aux magistrats de Gand deux lettres fort étendues, et d'un ton très-sérieux. Elle leur reprocha d'abuser de sa protection et de ses bienfaits, leur donna le conseil de se ranger incessamment à l'union avec les autres provinces, et à l'autorité légitime qui devait les gouverner; d'embrasser et d'exécuter la paix de religion qu'ils avaient reçue; de rendre les biens aux gens d'église, aux monastères et aux catholiques, comme on en était convenu; de remettre en liberté les évêques et seigneurs détenus prisonniers chez eux, s'ils n'avaient de bonnes raisons qu'ils devraient faire valoir promptement; et, en ce cas, de livrer honorablement ces prisonniers entre les mains d'une puissance neutre, pour les garder jusqu'à la paix, même entre les siennes, sous sa sauvegarde.

La reine leur recommande finalement de faire à ses conseils l'attention qu'elle s'en promet, et de s'y conformer; qu'autrement elle pourrait s'éloigner de ses premiers sentimens pour eux, jusqu'à les abandonner entièrement.

Le sieur Davison, résident de cette princesse à Bruxelles, ou, comme d'autres l'ont appelé, son ambassadeur, se rendit par ordre exprès à Gand, où il remit ses lettres aux magistrats assemblés, et leur fit, de la part de la reine, un discours fort pathétique sur le même ton.

A cette époque et toujours au nom d'Elisabeth,

le même Davison fit, en termes très-forts, au prince palatin Jean-Casimir, qu'il alla trouver à Gand, une réprimande sur sa manœuvre de la campagne, où, loin d'avoir contribué aux intérêts et aux progrès des armes de la cause commune, il avait dérangé les opérations en menant les troupes anglaises et à la solde d'Angleterre, au service de quelques particuliers de Gand, à l'insçu et contre le gré de ceux qui avaient à y consentir. On lui reprocha les dégâts que ses troupes avaient faits, et on lui fit connaître que les Wallons ne se seraient pas séparés, s'il ne les avait aigris par son engagement déplacé. La reine, dit-il, croit son honneur intéressé à ne point passer pour avoir donné de tels ordres ou pour les approuver; elle les désavoue et proteste contre vous; elle vous conseille de régler votre conduite dorénavant de façon à aider le projet commun de défendre et et protéger les Pays-Bas, comme votre commission le porte, et non de faire bande à part ou d'affliger ces malheureuses provinces.

Le prince Cazimir fut tellement piqué de cette longue et fâcheuse harangue, qu'il crut facilement le docteur Butrick, son conseiller domestique, Hembise et quelques autres, qui lui disaient que le ministre d'Angleterre avait sans doute passé les bornes de sa commission, pour complaire au prince d'Orange.

Davison en eut avis, et fit copier, par le pen-

sionnaire de Gand, et même en l'amplifiant, tout le discours qu'il avait tenu selon les instructions de la reine; cette copie était en forme authentique et en langue française; il la porta au prince Cazimir, qui partit le mois suivant pour l'Angleterre, afin de se justifier. Sa justification y fut admise : il obtint l'ordre de la Jarretière et une pension; mais, dans l'intervalle, on avait renvoyé ses troupes allemandes. La reine lui prêta un vaisseau, qui le débarqua à Flessingue, d'où il suivit ses troupes, mais tellement irrité, qu'il passa sous les murs d'Anvers sans aller saluer, ni l'archiduc, ni le prince d'Orange, qui y étaient.

Les lettres de la reine Élisabeth aux magistrats firent une sérieuse impression sur les municipaux de Gand. Hembise et sa faction, extraordinairement embarrassés de tant d'autres affaires, traînèrent celle-ci en longueur. On délibéra beaucoup, on répondit par des complimens, par des excuses et des promesses, et l'on ne fit rien.

Au contraire, il arriva en juin 1579 une scène qui les rendit encore plus odieux. Les deux évêques de Bruges et d'Ypres et les sieurs de Rassenghien, d'Erpe, d'Eecke, de Sweveghem et de Champigni, étaient toujours prisonniers à la cour du prince, depuis l'enlèvement que Ryhove en avait fait la nuit du 28 octobre 1577.

Ceux qui les avaient sous leur garde, ou par respect, ou parce qu'ils trouvaient leur compte

avec ces prisonniers généreux, ne les gênaient pas beaucoup, et leur laissaient assez de liberté, sur-tout la nuit.

On en profita pour pratiquer leur évasion; le concierge, un procureur et deux autres personnes s'en chargèrent; et la nuit du 15 au 16 juin 1579, ils les conduisirent tous hors de ce château, leur firent passer les remparts et les fossés de la ville en nacelle jusqu'à la campagne, sans que rien fût aperçu. Ils devaient trouver à un endroit des chevaux apostés pour les mener à Roulers ou Rousselaer, où les Wallons étaient; mais par accident ou par le manque de parole de ceux qui s'y étaient engagés, les chevaux ne s'y trouvèrent pas.

Ils marchaient donc lentement à pied; quelques-uns d'entr'eux étaient des vieillards : ils furent rencontrés à trois heures du matin par un boucher de Gand, qui y retournait; il les passa sans les connaître, et s'il fit quelque réflexion, il n'y pensa bientôt plus, parce qu'en entrant en ville il vit tout en repos.

Ce ne fut que vers midi, qu'en ayant parlé à quelqu'un qui lui fit naître du soupçon, il alla dire au magistrat qu'il avait rencontré à trois heures du matin un gros de gens qui semblaient venir de la ville.

On ne savait rien encore; mais l'on envoya à la cour du prince, où personne ne se trouvant, l'a-

larme se répandit en un instant; les portes furent fermées, et l'on dépêcha du monde sur cette route.

Il est étonnant qu'on n'eût point averti les mécontens ou Wallons à Roulers; eux qui couraient le pays et faisaient souvent des courses jusqu'aux portes de Gand, s'ils en avaient été informés, seraient venus en bon nombre, auraient rejoint ces fugitifs et leur auraient servi d'escorte; mais dans ce malheureux temps on n'osait se fier à personne.

Ces prisonniers échappés, n'osant marcher de jour, soit dans la crainte d'être reconnus, soit à cause des chaleurs, s'étaient cachés dans les blés ou dans les bois, et ceux qui les poursuivaient, le firent si vivement qu'ils les reprirent le 17, excepté les sieurs de Rassenghien, d'Erpe, de Sweveghem et les deux conducteurs qui avaient favorisé leur évasion.

Le seigneur de Rassenghien, gouverneur de la Flandre française, se rendit bientôt à Lille, où il fut reçu en triomphe; les autres se mirent aussi en sûreté.

Ceux qu'on avait repris, notamment les deux évêques, furent ramenés à Gand : on les resserra de plus près, et l'on se fit depuis un jeu cruel de les tourmenter. Ryhove, qui les avait pris, prétendit en disposer comme de ses trophées; il les mena un jour à Termonde, d'où, ils devaient,

disait-on, être transférés à Clèves sous la garde du duc; mais après un séjour de quelques mois, on les ramena de nouveau à Gand. Enfin, après une rude prison, ces deux évêques furent échangés contre des prisonniers que le prince de Parme avait entre les mains, la quatrième année de leur détention, l'an 1581.

On voit par ces événemens combien les troubles croissaient à Gand : les mutins faisaient des courses, brûlaient des châteaux et exilaient les gens plus que jamais. Le prince d'Orange n'était pas le seul qui fût indigné de cette conduite : quoiqu'il fallût beaucoup de circonspection pour s'y opposer, il se détermina néanmoins à se rendre à Gand. On trama une entreprise secrète, où Ryhove entra sur la fin. Celui-ci devait assembler chez lui les magistrats, les nobles et les principaux bourgeois, pour délibérer sur les affaires de la ville. Hembise y serait mandé, et on l'arrêterait sans bruit dans la maison même. La chose fut exécutée; mais Hembise ne sortant point, quelqu'un de ses partisans eut du soupçon de ce qui se passait, et en avertit le bas peuple et les gueux. En un instant il s'éleva une sédition populaire; la multitude en fureur investit la maison de Ryhove et redemanda Hembise. On fut obligé de le lâcher; se voyant soutenu de la sorte, il s'en fit une espèce de triomphe et se livra à beaucoup d'extravagances : il changea la magistrature, dont il se déclara le chef.

Nonobstant ce coup manqué, on avait reconnu que son parti baissait tout-à-fait, et qu'il ne trouvait de soutien que dans la canaille.

Le prince prit ses mesures d'après cette découverte : il écrivit une longue lettre aux magistrats de Gand, en leur offrant ses services pour pacifier leurs troubles et leurs différends. Cette lettre, ample matière à délibérations, dévoila l'esprit public : Hembise se croyait perdu si le prince venait en ville. Il fit tous ses efforts pour empêcher son admission ; il rédigea un écrit en 14 articles, pour déduire les raisons de ne le point recevoir en cette saison : il le fit imprimer et distribuer. Son principal motif était, que le prince étant dévoué à la France, tout ce qu'il avait fait pour les affranchir du joug espagnol ne tendait qu'à replacer les Gantois dans la dépendance des Français.

Hembise et son confident, le ministre d'Athénus, haranguaient du matin au soir, pour faire valoir ces raisons. C'est alors qu'on découvrit son grand dessein, qu'on n'avait pu d'abord pénétrer. En vantant ses services passés, il déclara qu'ayant étudié les constitutions de toutes les républiques anciennes et modernes, son plan était de faire de Gand une autre Genève, mais beaucoup plus formidable ; que cette grande ville, par ses fortifications et les troupes qu'elle avait, serait hors d'insulte, et qu'il y amènerait le commerce le plus florissant de l'Europe.

Ses beaux projets, ses écrits et ses discours, ne purent empêcher que la résolution d'inviter le prince d'Orange ne passât à la pluralité des voix dans tous les colléges. Le jour de son entrée fut fixé; on ordonna des préparatifs pour le recevoir.

Hembise fut étourdi de ces changemens : il crut voir le précipice ouvert devant lui : cet homme, qui avait fait trembler la Flandre, fut saisi de terreurs paniques. Son courage l'abandonna; il descendit aux dernières lâchetés, et ne fit plus rien de sensé. Le ministre d'Athénus s'éclipsa sans bruit deux ou trois jours avant l'arrivée du prince : Hembise tenta de le suivre le lendemain; il prit le prétexte d'aller au Sas de Gand avec quelques députés, pour y ordonner des réparations aux ouvrages. Le soir, il s'absenta de sa compagnie; mais un cabaretier, homme de son parti, se doutant de son dessein, descendit dans un bateau qui était prêt à partir la nuit, et y trouva Hembise transi de peur; il lui dit fermement : *point de fuite; tu nous a menés dans le bourbier : il faut nous en tirer, ou périr avec nous.* Il lui reprocha sa lâcheté, et menaça de le tuer : il le fit sortir du bateau, et, aidé de plusieurs autres, il le conduisit le lendemain à Gand, où il n'osa paraître tant que le prince y fut; cependant il y excitait sourdement des tumultes populaires, qui n'aboutirent à rien.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.